

**LES REVOLUTIONS DE JUILLET 1830 ET FEVRIER 1848 A PARIS,
LA REVOLUTION DE 1846 A GENEVE ET LA GUERRE DU
SONDERBUND**

**TEMOIGNAGES, LETTRES, SOUVENIRS ET RECITS
CONSERVES
DANS LES ARCHIVES DE LA FAMILLE PICTET**

INTRODUCTION

Les révolutions qui jalonnent le milieu du XIX^e siècle, à Paris en 1830, à Genève en 1846, à Paris encore en 1848, ont laissé des traces dans les lettres, les journaux ou les récits de plusieurs membres de notre famille qui ont été témoins de ces grands événements, voire même, à Genève, quelque peu leurs acteurs. Les archives des Pictet dits de Troinex (APT), déposées à la Fondation des archives de la famille conservent, grâce au professeur Olivier Fatio qui les a données au soussigné, les lettres que François Jules Pictet a écrites à ses parents pendant un séjour d'études à Paris au cours duquel il assista aux « Trois Glorieuses » qui renversèrent le trône de Charles X. Charles René Pictet de Rochemont (1787-1856), le fils aîné du grand diplomate, s'est à presque soixante ans porté volontaire pour défendre le gouvernement contre les émeutiers de James Fazy : il a laissé un récit en partie encore inédit de la révolution radicale de Genève, le 7 octobre 1846. Gustave Pictet, étudiant le droit à Paris en 1847-1848, raconte dans son autobiographie manuscrite, déposée elle aussi dans les collections de la Fondation, la révolution de Février 1848 qu'il salue d'ailleurs avec l'enthousiasme de la jeunesse.

Le récit le plus détaillé de cette époque agitée se trouve pourtant dans la correspondance que Charles Pictet, le frère cadet de François Jules, échange avec les membres de sa famille en 1847 et 1848 : il n'y est en effet pas seulement question de la révolution genevoise de 1846 et de la parisienne de 1848 mais aussi des débuts du nouveau régime radical et, sur le plan fédéral, de la guerre du Sonderbund. Les lettres reçues par Charles ayant été conservées aussi bien que celles qu'il a écrites, le lecteur de cette correspondance participe à un véritable dialogue portant d'un côté sur les événements à Genève et en Suisse et de l'autre sur ce qui se passe à Paris. Certes, les auteurs de ces missives ne relatent pas que des faits dont ils ont été les témoins directs : ils répercutent aussi des nouvelles dont ils ont eu connaissance par des tiers ou qu'ils ont lues dans la presse, le Journal de Genève et la Revue de Genève, ou des quotidiens français tels que la Presse et le Journal des Débats. Dans ce cas, c'est le choix des nouvelles que l'on commente qui est révélateur d'une manière de voir les événements, d'une opinion politique.

Quelques mots sont ici nécessaires sur les personnes dont il va être question, en commençant par François Jules et Charles ; il sera parlé de Charles René et de Gustave en tête de leurs récits.

Jean Pierre Pictet (1777-1857) et sa femme, née Adélaïde, dite Adèle, Baraban (1784-1851), ont trois fils : François Jules, filleul de Jules Pictet de Sergy, le plus souvent appelé Jules (1809-1872), Edouard (1813-1878) et François Charles communément appelé Charles (1823-1862).

Jean Pierre, orphelin de père à quatre ans, a connu une enfance et une jeunesse difficiles ; sa mère, Marguerite Mallet, ruinée par les billets solidaires que son frère, l'astronome Jaques André Mallet, lui avait fait signer, doit se déclarer faillie en 1793. Pour aider au paiement des dettes, Jean Pierre, après avoir passé ses examens d'avocat, accepte en 1798 un poste de précepteur dans une famille à Alicante en Espagne où il passe trois ans. Sa situation financière se rétablit grâce à l'héritage de sa grand-mère maternelle, propriétaire d'une campagne à Avully, à la vente du domaine viticole paternel à Féchy et de la part familiale, soit la moitié, de la maison Mallet à la cour de Saint Pierre. Maire d'Avully, il est élu procureur général en 1815 puis conseiller d'Etat en 1818, une fonction qu'il exercera jusqu'en 1832 ; membre du Conseil Représentatif, député à la Constituante de 1842 puis au Grand Conseil de 1843 à 1846, il sera encore maire de Troinex de 1842 à 1850. Il s'est marié en 1805 avec l'aînée des deux filles de Jacques André Baraban, dernier membre de cette famille originaire d'Aubusson, réfugiée à Genève pour la religion en 1625 ; elle lui apportera la campagne de Marsillon à Troinex que possède encore l'un des ses descendants. L'hiver se passe dans l'immeuble 1 rue de la Treille, aujourd'hui 2 rue Henri Fazy, propriété d'Adèle Pictet, où les François Jules et les Edouard ont aussi un appartement, et la belle saison, du début de mai aux premiers jours de novembre, à Troinex.

Adèle Baraban a une sœur cadette, Charlotte dite Caroline, qui a épousé Jacob de Candolle, le frère cadet du grand botaniste. Les Candolle-Baraban ont deux filles, Adélaïde (1807-1829) et Amélie (1813-1855). Amélie sera la femme de l'historien Albert Rilliet ; Adélaïde épousera Amédée Pierre Jules Pictet de Sergy qui en aura Gustave (1827-1900) et Ernest Pictet (1829-1909), banquier, père d'Amé, Guillaume, Paul, Lucien et Arnold. Les deux frères sont ainsi les neveux des trois Pictet de Troinex, en pratique plutôt leurs cousins, Charles surtout qui n'a que quelques années de plus qu'eux.

Jaques-André Baraban
(1753-1837)

ép. (1) 1775 Colombine Diodati-Rilliet (1756-1776) ; (2) 1783 Marianne Pasteur-Rigaud (1757-1838)

Adélaïde dite Adèle Baraban (1784-1851) ép. 1805 Jean Pierre Pictet (1777-1857) conseiller d'Etat			Caroline Baraban (1786-1878) ép. 1806 Jacob Michel de Candolle (1778-1841) banquier	
François-Jules (1809-1872) ép. 1834 Eléonore De la Rive	Edouard (1813-1878) ép. 1843 Amélie Prevost	Charles (1823-1862) ép. 1852 Susanne Prevost (postérité)	Adélaïde (1807-1829) ép. 1825 Jules Pictet	Amélie (1813-1855) ép. 1835 Albert Rilliet
			Gustave Pictet	Ernest Pictet (postérité)

En 1830, François Jules, bachelier en lettres et en sciences, fait à 21 ans un séjour de six mois à Paris pour approfondir ses connaissances en histoire naturelle et décider la branche dans laquelle

il se spécialisera : ce sera l'entomologie. Plus tard il s'orientera vers la paléontologie, dans laquelle il acquerra une célébrité internationale : l'Académie des sciences le nommera en 1867 membre correspondant. Professeur à l'Académie, dont il sera à deux reprises le recteur, il a aussi un goût très vif pour la politique : il sera successivement ou simultanément député au Conseil Représentatif (1838-1841) et au Grand Conseil (1842-1850, 1854-1856, 1862-1872), qu'il présidera à deux reprises, membre du conseil municipal (1845-1847 et 1851-1866), brièvement conseiller administratif, membre enfin de la Constituante de 1862 qu'il présidera. Sur le plan fédéral il sera conseiller aux Etats (1855-1856) et conseiller national (1866-1872). Il incarne le libéral modéré qui accepte le régime radical avec lequel il collabore pour défendre ce qui peut l'être plutôt que de devenir, comme tant d'autres de son milieu, un exilé de l'intérieur. Il a épousé en 1834 Eléonore De la Rive (1812-1887) ; leur deux fils Edouard et Alphonse ainsi que Camille, le fils aîné d'Edouard, seront à leur tour, Camille surtout, des savants distingués.

Edouard, après un stage chez un négociant au Havre, entre, en s'associant en 1841 avec Charles Turrettini-Necker, dans la banque fondée en 1805 par son oncle Jacob de Candolle ; il lui donnera son nom en 1848. De sa femme, Amélie fille d'Alexandre Prevost allié Martin (de Sionnex), il n'a qu'un fils, Emile (1845-1909), qui deviendra à la mort de son père l'un des associés de la banque familiale que dirige alors Ernest Pictet.

Le très cadet Charles a sa licence en droit en poche et a commencé son stage d'avocat quand il se rend à Paris en octobre 1847. Les raisons de ce séjour sont en vérité assez particulières : il ne veut pas participer à la guerre contre les cantons catholiques, membres du Sonderbund ; comme la quasi-totalité des vieux Genevois, hostiles au radicalisme triomphant, sa sympathie va à la cause des plus anciens Confédérés, Fribourg en particulier qui fut, avant la Réforme, un fidèle allié de Genève. Cette considération l'emporte chez eux sur le catholicisme très conservateur des régimes en place dans les cantons rebelles. Le respect de la souveraineté cantonale, qui caractérise la Confédération d'Etat qu'est alors la Suisse face au projet radical d'un Etat fédéral, joue aussi un rôle dans cette attitude.

Convaincu de l'imminence d'un conflit armé, Charles se fait octroyer à la fin de juin ou au tout début de juillet un congé militaire ; il observe de l'étranger la dégradation de la situation. Son départ pour Paris précède de peu de jours l'interdiction faite à tous les hommes faisant partie du contingent fédéral mobilisable de se rendre à l'étranger. Arrivé dans la capitale française, où Gustave Pictet, encore étudiant (Genève est régie par le code Napoléon), le rejoindra au début de novembre, il ne s'assigne pas un but d'étude précis. Avocat stagiaire, il boude, malgré les conseils de son père, la faculté de droit ; tout en potassant des ouvrages sur la responsabilité civile des chemins de fer en vue d'une thèse qui ne verra jamais le jour, il va écouter les cours de Michelet et de Michel Chevalier au Collège de France ou encore ceux de Wolovsky au Conservatoire des arts et métiers : l'histoire, l'économie politique semblent l'intéresser autant si ce n'est plus que le droit. Il obtient aussi de pouvoir assister, comme avocat, à quelques uns des grands procès qui déconsidèrent la fin de la monarchie de Juillet. Contrairement à Gustave, la révolution de Février le consterne. Il l'observe attentivement et rapporte jusqu'à la fin de son séjour les difficultés du nouveau régime, la crise économique et financière et l'agitation sociale persistante, laquelle explosera après son retour à Genève dans les terribles émeutes de juin qui feront des milliers de victimes ; « La République a de la chance ! Elle peut tirer sur le peuple » constatera amèrement Louis Philippe, de son exil à Claremont.

Rentré à Genève au début d'avril, Charles achève son stage d'avocat. Il épouse en 1852 Susanne Prevost, fille de Guillaume et de Susanne dite Blanche Cayla, une alliance qui rapprochera une nouvelle fois les Pictet de Troinex et les Pictet de Sergy quand Ernest épousera, quatre ans plus tard, Gabrielle Cayla, la cousine germaine de Susanne. Charles fera carrière dans la magistrature judiciaire qui n'offrait plus les débouchés réservés jadis aux « fils de famille ». Elu par le Grand Conseil radical substitut du procureur général en 1856, il démissionne l'année suivante déjà, pour raisons de santé, et meurt à Troinex en 1862, à 39 ans, laissant, pour la troisième fois dans l'histoire de cette branche de la famille, des enfants orphelins en bas âge.

Si François Jules écrit toujours à son père, presque toutes les lettres de Charles sont adressées à sa mère dont, en tant que cadet, il est clairement l'enfant favori. Jean Pierre Pictet n'ajoute ici et là que de courts billets. Toutes les lettres sont des sortes de journaux hebdomadaires écrits en général au jour le jour, datés tantôt du premier, tantôt du dernier jour de la période couverte. Elles étaient lues en famille ou dans les cercles, les « sociétés », d'où ici et là la recommandation : « ne lis pas cela à haute voix ». Je n'ai reproduit dans le présent recueil que les passages concernant les événements politiques, tant genevois que suisses ou français. J'ai aussi respecté l'orthographe, y compris celle des noms propres, qui, surtout chez Adèle Pictet, est parfois incertaine, ainsi que la ponctuation, conforme à l'usage du temps. On remarquera le passage de la forme –oit courante en 1830 au –ait à l'imparfait, de plus en plus fréquent quinze ans plus tard.

Des notes en petits caractères tentent d'apporter le commentaire que peut proposer la lecture. Pour Genève, l'ouvrage de référence reste « L'Histoire politique de Genève, 1815-1907 », de François Ruchon, maître de latin au Collège, radical bon teint et par là pas toujours absolument objectif. « L'avènement de la démocratie moderne à Genève (1814-1847) », de William Rappard est excellent, moins partial, plus riche en citations, mais mettant l'accent, pour la période donnée, sur les institutions politiques. Le Journal de Genève, organe d'abord radical puis conservateur, qui en 1830 paraissait le jeudi, en 1847-1848 le mardi et le vendredi, est avec la Revue de Genève, publiée le mercredi et le samedi, une mine irremplaçable d'informations. J'ai trouvé beaucoup de détails dans la biographie de Charles X par José Cabanis et, pour la monarchie de Juillet, dans le Louis Philippe de Lucas-Dubreton, le Roi Bourgeois de Jules Bertaud et l'Histoire de la Révolution de 1848 de Gaston Bouniols ; les ouvrages anciens sont souvent les plus utiles, s'agissant d'éclairer les menus faits dont est tissée la petite histoire : plus petite est l'échelle, plus importe le détail. Pour compléter les brèves notices concernant les membres de la famille, on se reportera à l'ouvrage fondamental de M. Jean-Daniel Candaux.

F. Ch. P.
2008

FRANCOIS JULES PICTET, TEMOIN DES « TROIS GLORIEUSES »

1830

François-Jules à ses parents

N° 7

Paris mardi 1 juin 1830

[...] Hier au soir j'ai été voir une des plus belles choses qu'il soit possible d'imaginer. Le duc d'Orléans donnoit une grande fête au roi de Naples. Or vous savez que le duc d'Orléans demeure au Palais Royal et est l'homme le plus riche de France. Il avoit fait illuminer tout ce beau Palais Royal et le jardin et les galeries (de boutiques) étoient restées publiques. A force de pousser, d'être poussé, de recevoir et de donner des coups de coude, je suis arrivé (avec Pellis) dans le jardin. Le coup d'œil étoit magnifique toute la partie neuve du Palais Royal étoit illuminée, toutes les corniches étoient couvertes de lampions jusqu'au toit du Théâtre Français outre cela tous les arbres étoient joints par des arcs de lampions, il y en avoit aussi dans tous les carrés des jardins. Mais ce qu'il y avoit de plus beau étoit le dessus de la galerie d'Orléans. Ce dessus est une terrasse qui communique avec les salons du duc, elle étoit garnie au milieu de lampions de toutes couleurs rangées en colonne et sur les bords on les avoit rangés en formes de vases et de guirlandes avec beaucoup de gout et de richesse. Entre ces haies de lumière circuloit tout le bal. Le Roi (Charles X) et le Dauphin sont venus se présenter à la galerie et saluer à trois reprises le peuple qui a crié Vive le Roi très modérément la première fois, mais avec plus de plaisir la seconde et troisième. Le Roi avoit l'air content. Nous étions fort bien placé ayant réussi à approcher beaucoup. Le tout comme de droit a fini par du tapage et des disputes, alors nous nous en sommes allés ; c'étoit à peu près minuit quand je suis arrivé à l'hôtel. [...]

Le duc d'Orléans est le futur Louis-Philippe, beaucoup plus populaire que Charles X. Le Dauphin est le duc d'Angoulême. Le roi de Naples, François I de Bourbon-Sicile, mourra le 8 novembre. C'est le père de la duchesse de Berry. « Ceci est une fête toute napolitaine, nous dansons sur un volcan. » (Salvandy).

Philippe Pellis (1807-1855), de Lausanne, avait passé son baccalauréat en sciences à Genève en 1828, un an avant François-Jules.

Jeudi [3 juin]

[...] On ne parle dans Paris que des vols qui se sont faits au Palais Royal le jour de la fête. Un des plus drôles est une dame [qui] avait avec elle un enfant et l'a soulevé pour lui montrer l'illumination, pendant ce temps on lui a volé ses souliers. J'avois devant moi un individu qui voulant prendre son mouchoir ne l'a pas trouvé, peut être a t'il cru que c'étoit moi qui l'avoit volé. J'avois prudemment caché le mien dans ma poche de devant et boutonné ma redingotte de manière qu'on n'avoit rien à me prendre. La canaille de Paris est très canaille vers le minuit ils ont commencé à casser des chaises et enfin il leur est venu dans l'idée de les bruler et ils ont si bien fait qu'ils ont tout fendu le piédestal de la statue d'Apollon contre laquelle ils avoient fait

leur feu. Les jolies plattes bandes du jardin ont été toutes foulées. On a arrêté baïonnette à la main une trentaine de personnes. La gendarmerie a d'abord voulu les prendre mais elle n'a pas pu résister à la canaille et elle a appelé la garde à son secours et l'argument des baïonnettes a fait

vider le jardin. Je me suis amusé hier à lire les journaux de Genève du 13 et du 20 mai que l'on avait envoyés à Bruno. [...]

Cette émeute, au cours de laquelle on a crié « à bas Polignac ! », « à bas les aristocrates ! », « vive le duc d'Orléans ! », est regardée comme l'un des prodromes de la révolution qui éclatera à la fin du mois suivant.

François Bruno (1808-1887), avait été étudiant à Genève (lettres et philosophie) ; il étudia la chimie à Paris et sera pharmacien.

Lundi matin [7 juin]

[...] Nous avons été hier avec Dunant faire une journée complete de campagne par un temps d'abord assez gris même pluvieux, mais qui s'est élevé à midi et qui a fini par être magnifique. Nous sommes partis à 10 h. dans un coucou qui nous a menés à St Cloud, le Roi y est maintenant et il y avait grand messe à la chapelle et conseil des ministres en sorte que toute la route et l'avenue du château étoient couvertes de voitures à un, deux et quatre chevaux et de livrées. Le château étoit fort gardé par les gardes du corps, la garde suisse et française, les grenadiers à cheval etc. de manière que le coup d'œil étoit fort joli ; nous nous sommes beaucoup promenés dans le parc qui est immense et fort beau. Delà nous sommes allés à pied à Auteuil par où nous sommes entrés dans le bois de Boulogne, nous nous sommes beaucoup promenés, le bois est fort gai et joli dans certains endroits mais dans d'autres il n'y a que des broussailles. Nous avons diné à l'entrée de Passy et delà avons été voir divers bals et fêtes dans le bois de Boulogne. Delà nous sommes redescendus à Passy et revenu le long des quais jusqu'aux Champs Elysées où il y avait encore beaucoup de jeux et de bals si bien que nous ne sommes arrivés que vers les 11 h. du soir. [...]

Adolphe Dunant (1810-1860), de Genève ; ses parents habitaient à Paris.

N° 11

Paris jeudi matin 24 juin 1830

[...] J'ai été diner hier à Passy ; je dis hier au soir car on n'y dine guères qu'à 7 h. C'étoit chez Made Gautier qui avoit aussi ses frères et Mr le docteur Colladon. Il faisoit beau temps mais trop chaud ; ce dont au reste nous n'avons pas eu à nous plaindre jusqu'à présent. On s'est beaucoup promené dans la campagne qui est charmante, on a beaucoup parlé élections. Les nouvelles des départements sont très constitutionnelles ; Mr Benjamin Delessert avoit l'air de croire qu'il y auroit près de 300 à 320 députés constitutionnels. Mrs Gautier et Delessert te font dire beaucoup de choses. [...]

La famille Delessert tenait à Genève par le mariage d'Antoine Gautier, banquier à Paris, avec Madeleine Delessert, sœur de Benjamin, baron de l'empire, banquier, régent de la banque de France, aussi industriel et philanthrope. Mme Gautier Delessert est un peu la providence des jeunes Genevois en séjour à Paris.

Impopulaire, le ministère formé le 8 août 1829, présidé depuis la mi-novembre par le prince de Polignac, est de plus en plus défié par l'opposition. Suivant les conseils de Polignac, Charles X, le 16 mai, a dissous la Chambre des députés. Les collèges électoraux d'arrondissement étaient convoqués le 23 juin, les collèges de département le 3 juillet, les chambres devant se réunir le 3 août. Malgré un renvoi du scrutin aux 12 et 19 juillet, ces élections seront un désastre pour le ministère : les résultats ne lui donnent que 145 sièges contre 270 aux constitutionnels (le parti

d'opposition). Invoquant l'art. 14 de la Charte qui réservait au roi « le droit de faire toutes les ordonnances nécessaires à la sécurité de l'Etat », Polignac persuadera Charles X d'annuler les élections, ce qu'il fera le 24 juillet en suspendant la liberté de la presse et en convoquant les collèges électoraux en septembre. La publication de ces ordonnances, le lundi 26 juillet dans le *Moniteur*, entraînera la révolution. Avec le système censitaire, quelque 190.000 Français seulement avaient le droit de vote.

Lundi matin [28 juin]. Nous avons été hier voir les grandes eaux à Versailles. J'ai été avec Baumgartner, nous nous sommes mis dans une voiture qui y alloit, mauvais fiacre trainé par de mauvais chevaux qui nous ont fait mettre près de 3 heures en route. Nous sommes cependant arrivés à midi environ. Le temps qui avait été assez à la pluie s'éclaircit et nous eûmes un soleil magnifique tout le reste du jour. Peu après nous arriva la cour dans sept à huit voitures toutes dorées chacune des voitures étant trainée par huit chevaux. L'entrée de Versailles étoit très belle avec cette foule et le roi y arrivant grand train comme aux beaux jours de Louis XIV. Nous nous sommes ensuite promenés dans les jardins pendant fort longtemps, les eaux sont magnifiques ; tout y respire bien un air royal ; toutes ces belles allées d'arbres, ces magnifiques orangers, font un effet admirable. La foule aussi étoit très jolie à voir s'étendant au loin dans toutes les allées. Les princes etc. ont fait le tour du jardin dans leurs voitures découvertes, à leur passage les eaux du grand bassin du Dragon ont joué. Ils ont ensuite été diner au Trianon. Nous ne sommes pas revenus bien tard à cause de la difficulté de trouver des voitures passé une certaine heure. [...]

Antoine Baumgartner (1808-1895), de Genève, étudiait la médecine à Paris, l'Académie de Genève n'ayant pas encore de faculté ; médecin à Genève, partisan de James Fazy, il deviendra son adversaire le plus acharné.

N° 14

Paris Lundi matin 12 juillet

[...] J'ai ensuite été prendre Bruno et nous avons été ensemble à Notre Dame où il y avait un Te Deum pour la prise d'Alger. Le devant de l'église étoit orné de drapeaux, de tapis des Gobelins etc. et l'intérieur étoit aussi très richement décoré. Au milieu étoit un dais avec le fauteuil du roi au dessous. Il nous a fallu attendre deux heures dans l'église avant que cela commence ; c'étoit l'acheter un peu cher, mais à Paris on s'habitue à attendre. A 3 ½ heures sont arrivés les Cours de Justice dont les costumes sont riches et brillants ; la pourpre, le velours, l'écarlate, l'hermine et l'or, remplacent ou du moins varient le modeste satin noir. Après eux sont arrivés les officiers de l'état major, les maréchaux de France ; puis les dames d'honneur et les princes d'Orléans. A 4 h. le canon des Invalides et le gros bourdon se sont fait entendre et le roi est arrivé avec la duchesse de Berry, le Dauphin et la Dauphine. Ils ont été reçus à la porte par les princes et les dames d'honneur. A leur arrivée les chanteurs et les musiciens du grand Opéra placés dans les galeries supérieures au fond du chœur ont chanté un hymne, le Te Deum a été chanté par les prêtres qui comme musique étoient loin d'égaler l'Opéra qui a terminé la cérémonie par un second hymne. C'est une curieuse contradiction que de faire chanter dans les églises pour édifier les fidèles, des gens qu'après leur mort on regarde comme damnés et qu'on ne veut pas ensevelir en terre sainte. L'église étoit pleine et il faisait une chaleur étouffante, la cérémonie étoit belle et riche, mais cela avoit plutôt l'air d'un spectacle que d'un acte de religion. Après cela nous avons été diner et le soir nous nous sommes promenés dans la ville qu'on avoit annoncée devoir être illuminée, mais bien peu de maisons particulières l'étoient. L'expédition d'Alger étoit trop peu populaire pour cela et on n'a guères illuminé que les édifices publics. Nous sommes restés longtemps avant la nuit sur les boulevards, assis à voir passer la foule. C'étoit un coup d'œil charmant que ces

masses de beau monde se promenant dans le beau boulevard des Italiens. A la nuit nous sommes revenus. Le plus joli point de l'illumination étoit depuis le pont des Arts. On voyoit illuminés la Chambre des députés, les palais des gardes du corps, la Monnoie, l'Institut, le pont Neuf etc. et quelques maisons particulières et ces petites lumières se réfléchissant dans la rivière faisoient un fort joli effet. [...]

La nouvelle de la prise d'Alger, le 5 juillet, est parvenue à Paris le 9. La conquête de l'Algérie, décidée à la fin d'avril, peu avant la dissolution de la chambre des députés, devait, en faisant diversion, rallier l'opinion et distraire les esprits. L'expédition est commandée par le ministre de la guerre en personne, le général de Bourmont. La flotte, qui avait quitté Toulon le 25 mai, fut retardée par des vents contraires : elle ne débarqua à Sidi Ferruch que le 14 juin. Quand la révolution éclatera à la fin de juillet, le ministre de la guerre et les meilleures troupes de ligne seront en Algérie : il n'y aura, à Paris et dans les environs, que dix-neuf mille hommes de troupe, outre la garde nationale dont la fidélité étoit plus que douteuse.

N° 16

Paris samedi 24 juillet.

[...] Mardi [27 juillet] 2 h. Quoiqu'il y ait bien peu de jours que je vous ai écrit, je vous envoie ma lettre parce que comme je vous connois vous serez peut être inquiets si vous apprenez les troubles et mouvements de Paris. Les journaux vous en indiqueront la cause ; il y a quelques rassemblements, les troupes sont sur pied, et des individus arrêtés hier au soir. Mais vous ne devez avoir aucune crainte car il n'y a eu de mouvement que près des boulevards et du Palais Royal, et notre quartier est très tranquille. Je sais du reste qu'il faut fuir les rassemblements et vous ne devez point vous effrayer. Aussi je ne vous écrirai point plus souvent qu'à l'ordinaire parceque si les journaux parlent de troubles et rassemblements vous pouvez être surs que je n'y suis pas. D'ailleurs tout sera peut être calmé ce soir.

Adieu tout à vous

J. P.

Charles X, qui séjourne à Saint-Cloud, a signé les ordonnances le 24, en revenant de la chasse. Elles sont publiées le surlendemain, lundi 26, dans le Moniteur. Il y a ce jour-là quelques attroupements que la gendarmerie dissipe sans difficulté. Le roi passe toute la journée du 26 à chasser à Rambouillet.

N° 17

Paris jeudi 29 juillet

Je vous écris cette lettre sans savoir quand vous la recevrez et si vous la recevrez ; car les postes sont arrêtées ici, et il nous est impossible depuis chez nous de communiquer avec le grand bureau car il est au centre des fusillades.

J'espère que vous aurez reçu ma lettre de mardi ; je ne crois pas que vous ayez reçu celle de mercredi pour Amélie et ce que j'ai envoyé aujourd'hui pour vous à Mr Montfalcon, car j'ai été obligé de la mettre à la petite poste. (en marge : Mr Montfalcon n'a pas pu partir).

Vous aurez su par les journaux la cause du bruit et des révoltes. La journée de mardi et surtout celle de mercredi ont été terribles, au moins à ce que nous avons entendu, car nous sommes loin du bruit et notre quartier est bien tranquille et en restant dans nos environs nous ne risquons rien du tout ; d'ailleurs même dans les endroits les plus bruyants, les maisons sont respectées, si l'on tient portes et fenêtres fermées et même sans cela. Il paroît qu'il y a eu beaucoup de monde tué sur les quais et dans les environs du Palais Royal et dans la rue St Antoine. Nous entendons les

bruits des fusillades et des canons, et voyons les airs effrayés. C'est en effet triste de sentir tant de Français tués par des Français. Les drapeaux tricolores flottent sur Notre Dame etc. et les bustes du roi sont trainés dans la boue. Les troupes de ligne n'ont pas voulu tirer (depuis hier) sur les bourgeois. La garde la cavalerie et les Suisses se défendent seuls. Du reste il y a de l'ordre les élèves de l'école polytechnique sont à la tête des bourgeois.

Aujourd'hui jeudi les bourgeois sont les plus forts et il y a plus de calme ; on tire encore mais moins ; car depuis 36 h. il y avait presque eu généralement un feu roulant. Les portes, casernes, magasins, on dit même le Louvre etc. sont au pouvoir des bourgeois. Les postes occupés par la garde royale ont été pris ce matin sans résistance, d'autant plus que pas un soldat ne tire avec plaisir sur les bourgeois.

Les bourgeois marchent sous le drapeau tricolore. Ils ont pris les armes de tous les magasins de la ligne et de la garde. Un seul régiment de la ligne tient à ce qu'on nous a dit. Les bourgeois en ont désarmé et congédié une grande partie aux cris de vive la garde, car chacun d'eux a des parents etc. parmi les bourgeois. On a dépavé les rues et fait des barricades pour empêcher le passage de la cavalerie et j'espère que nous allons avoir un peu plus de calme. Comment cela finira t'il ?

Pendant ces jours les cours du Jardin [des plantes] ont continué, mais il y avait peu de monde ; d'ailleurs vous comprenez qu'avec ce bruit, on ne travaille pas trop. Nous avons pensé Bruno et moi à aller passer quelques jours dans les environs jusqu'à ce qu'on en voie la fin, mais nous sommes plus en sûreté dans notre paisible et tranquille Estrapade. Et si ce n'étoit que j'ai peur que vous vous inquiétiez je ne suis point mal ; et je vous le répète encore aussi en sûreté qu'à Genève ou dans ma chambre à Troinex.

La ville a aujourd'hui un air presque de fête les bourgeois sont bien armés et ont des musiques et tambours.

Je finis en souhaitant que ma lettre vous arrive promptement, ce que je n'espère pas et vous embrasse tendrement.

J. P.

Vendredi [30 juillet]. Les postes ne vont pas encore, ni dans la ville ni hors de la ville, mais on espère qu'elles iront bientôt, aussi je vais y mettre cette lettre afin que vous la receviez dès que cela sera possible. J'avais pensé la donner à quelqu'un qui partait, mais personne ne part, les diligences sont arrêtées comme les postes.

Hier nous avons été tranquilles. Il n'y a plus de troupes dans la ville, les unes ont été désarmées, les autres se sont rendues. On estime le nombre des morts à 2-3 mille mais on n'a aucune donnée certaine. Le drapeau tricolore flotte sur les Tuileries et le Louvre. Les rues sont barricadées partout, surtout celles par où on pense que puissent arriver les troupes du dehors. Avec tout cela il y a de l'ordre. On a établi un gouvernement provisoire composé de MM Lafayette, Gérard et le duc de Choiseul et pour le moment on ne se bat pas dans Paris et les rues sont sûres.

Le roi a été déclaré déchu par la Chambre des députés ; on ne sait pas qui on y substituera, ou du moins on n'en parle pas dans notre quartier. On entend crier vive Orléans, vive la République, vive Napoléon 2d.

Aujourd'hui le calme a continué, les factions et patrouilles se font [en bon] ordre. Les étudiants y sont pour beaucoup, et sans eux l'ordre aurait eu bien de la peine à s'établir. Chaque étudiant principalement l'école polytechnique et celle de droit commande à quelques hommes et l'on a confiance pleine et entière en eux.

Bruno et moi ce qui nous peine surtout c'est l'inquiétude que nous supposons (peut être à tort) à nos parents respectifs ; en pensant que vous êtes sans lettres et sans papiers et peut être que vous entendez toutes les exagérations que l'on ne manque sûrement pas de débiter partout. Mr

Montfalcon vous en racontera de belles car il est à moitié fou de peur, je n'ai jamais vu un homme dans cet état, tandis que tous ceux que j'ai vus tout en étant affligés du sang versé et peut être inquiets sur l'avenir (comme Français) sont loin d'être dans cet état d'agitation. En conséquence diminuez la moitié de ce qu'il vous dira.

Adieu encore une fois, j'espère que les communications vont venir plus faciles. J. P.

De retour à Saint-Cloud le 26 au soir, Charles X apprend qu'il y a de l'agitation à Paris ; le lendemain matin il charge le maréchal Marmont, duc de Raguse, de prendre le commandement des troupes. Celles-ci ne reçoivent que dans l'après-midi l'ordre de prendre les armes et de quitter leurs casernes. Il y a toute la journée des rassemblements populaires, et quelques échauffourées, surtout sur la rive droite ; les premières barricades font leur apparition, les premiers coups de feu et de canon sont tirés dans la soirée. L'insurrection prend de l'ampleur le mercredi 28 et gagne la rive gauche ; le roi, informé le matin par Marmont que Paris était en proie à la révolution, fait décréter l'état de siège. Le soir, Marmont est forcé de regrouper ses troupes. Le jeudi 29, les insurgés attaquent le Louvre et les Tuileries ; les ministres quittent Paris pour Saint-Cloud où Marmont se retire ; la troupe commence à faire défection ; La Fayette s'installe à l'Hôtel de Ville ; le roi charge le duc de Mortemart de former un nouveau ministère. Le 30, il révoque les ordonnances et convoque les Chambres pour le 3 août, Mortemart arrive de Saint-Cloud à Paris pour constater qu'il est trop tard ; des députés adoptent une résolution demandant au duc d'Orléans de prendre la fonction de lieutenant général du royaume ; les combats cessent. C'est la fin des « Trois Glorieuses ».

Jean (de) Montfalcon (1767-1845), de Carouge, chevalier de l'Empire, lieutenant général.

François-Jules habite dans un petit hôtel rue de l'Estrapade, proche du Panthéon.

N° 18

Samedi 31 juillet

J'espère que vous aurez reçu ma lettre de vendredi (ainsi que celle de mardi) car maintenant les postes sont réorganisées. Paris est maintenant très intéressant à voir par la tranquillité et le bon ordre qui y règne. Il n'y a eu guères que 48 heures de batailles et de craintes ; et maintenant nous sommes comme avant le soulèvement. Il est bien vraisemblable que cela ne se passera pas ainsi et que nous [sic !] serons attaqués par le roi ; mais ce sera un combat hors des barrières et il n'a pas assez de troupes pour faire le siège de Paris. Le général Lafayette est à la tête de tout, c'est bien singulier de revoir encore à la tête de la nation cet homme qui a joué un si beau rôle dans la guerre de l'indépendance et en 1789. Dans chaque arrondissement, les maires sont remplacés par un certain nombre de citoyens qui ont en général été bien choisis. La police est faite par la garde nationale, et toutes les mesures pour l'ordre sont prises d'une manière admirable. Les rues sont en partie dépavées et toutes barricadées, ensorte que Paris offre un spectacle très curieux. Les femmes sont partout occupées à faire de la charpie et des cocardes tricolores ; car il y a beaucoup de blessés qui reçoivent des soins et de la nourriture. Les visages sont calmes et heureux. Ce qu'il y a de plus à craindre c'est la dissidence des opinions sur ce qu'on substituera à Charles X. Les uns veulent y faire monter le duc d'Orléans, d'autres veulent un président comme aux Etats Unis ce qu'il y a de plus certain c'est qu'on ne veut pas Charles X ; mais encore faut il attendre de savoir si les départements partagent les idées de Paris, si le roi ne sera pas le plus fort, et si l'étranger n'interviendra pas. La milice qui combat est composée de la garde nationale et d'une foule de bourgeois souvent très bien armés, mais qui le sont aussi souvent d'une manière assez grotesque, les magasins des armuriers et même ceux des théâtres ayant servi à armer les bourgeois, vous comprenez quel assemblage il doit en résulter, mais ce sont des hommes braves et résolus et c'est ce qui leur a assuré la victoire.

Samedi soir. Le calme continue et il paroît que les troupes du roi l'abandonnent peu à peu ; le duc d'Orléans est arrivé aujourd'hui (ou hier soir) à Paris et a fait une proclamation par laquelle il

accepte le titre de lieutenant général du royaume et la cocarde tricolore. Mais il y a encore bien des gens qui ne veulent pas d'un homme qu'ils craignent accoutumé à voir les rois de France jouir de plus de puissance qu'on ne veut désormais leur en accorder.

Tout est suspendu au Jardin, tous sont des militaires et composent la garde nationale chargée de protéger le Jardin. Cette compagnie de savants militaires est commandée par Mr Laugier le chimiste. Mr Geoffroy St Hilaire est lieutenant, Mr Fred. Cuvier fils sergent, Laureillard et Isidore Geoffroy caporaux ; enfin Audouin, Rousseau etc. soldats. Leurs fonctions se bornent à établir l'ordre dans le Jardin et vous comprenez qu'au milieu de cette ardeur belliqueuse tout est fermé, mais j'espère qu'on rouvrira lundi les laboratoires et bibliothèques. Quant aux cours, je ne sais quand ils recommenceront, et si ils recommenceront cette année.

En somme Paris est dans un moment très intéressant et si cette semaine a été perdue pour la zoologie (ou à peu près) elle ne l'a pas été pour tout, car certainement nous avons vu ces jours ce qu'il est bien rare de voir, un mouvement aussi considérable avec autant de calme ; c'est une occasion dans laquelle le peuple français s'est montré singulièrement à son avantage. Il y a des parties de la ville bien abimées des journées du 27 28 et 29 juillet, les boulevards entr'autres ont beaucoup souffert, on a coupé près d'un tiers des arbres pour fermer le passage à la cavalerie.

Dimanche matin. [1^{er} août] Je ne vous donne pas les nouvelles politiques parceque vous les savez probablement par les journaux ; je vous dirai de moi que j'espère que lundi je pourrai recommencer ma vie ordinaire, car cette vie tout sens dessus dessous commence à être fatigante. Tout étant tranquille et les administrations étant remises en activité, j'espère que l'on va recommencer à pouvoir travailler car ces jours on ne pouvoit même voir personne, tout le monde étant comme de droit occupé des affaires politiques. J'espère pouvoir faire la semaine prochaine quelques visites que j'avois à faire, comme à Mr Strauss etc.

On estimoit hier à 9000 le nombre des morts dans les journées du 28 et 29 mais je crois le compte exagéré. Ce serait plus de monde qu'à Alger. Ce qu'il y a de plus triste c'est de voir les Suisses s'obstiner à défendre la cause des ministres et tirer contre le peuple et les bourgeois. Ce n'est pas à une nation libre à venir combattre la liberté et après les gendarmes ce sont eux qui méritent le mieux la haine d'un bon Français ; et malgré cela les blessés ont été (pour la plupart) traités avec modération et même avec une grande générosité car ils ont eu part aux mêmes soins et aux mêmes secours que les blessés français. Décidément dans ces journées l'honneur est aux Français et non aux Suisses.

Cette lettre vous parviendra par Mr Montfalcon chez qui je vais dîner ce soir il part demain, et je lui donne cette lettre quoique je pense que ma dernière ait du suffire pour vous rassurer. Je suis bien content d'avoir été à Paris dans ce moment-ci, car tout ce grand mouvement a été opéré avec une énergie et un calme bien remarquables et cette semaine a été bien intéressante sous plusieurs points de vue.

Il paroît que les troupes du roi l'abandonnent peu à peu et qu'il a peu de partisans. Le duc d'Orléans a bien de la chance de le remplacer.

Adieu à tous j'espère que dorénavant notre correspondance ne sera plus troublée dans son uniformité et je vous embrasse tous.

J. P.

Louis-Philippe passait l'été en famille dans son château de Neuilly. Pour attendre à l'abri de tout soupçon l'issue de la crise, il était allé le 29, vêtu en bourgeois, à pied à travers champs, se cacher dans sa propriété du Raincy. Cédant aux instances de Thiers, il se rend à Paris quand la situation s'est calmée, mais prudemment, entrant durant la nuit du 30 au 31 juillet dans son Palais Royal par une porte dérobée. Cette même nuit, Charles X et la cour quittent Saint-Cloud pour Rambouillet, jugé plus sûr. Il y signera le 2 août son abdication en faveur de son petit-fils, le duc de Bordeaux, qui portera plus tard le titre de comte de Chambord ; il charge le duc d'Orléans, qu'il avait, lui aussi, nommé le veille lieutenant-général du royaume, de le faire proclamer roi sous le nom d'Henri V. Le lendemain 3

août, déserté par sa garde, affolé par la rumeur qu'une armée marche sur Rambouillet, le roi prend la route de l'exil ; il s'embarquera le 16 à Cherbourg pour l'Angleterre.

François-Jules oublie que les troupes suisses avaient prêté serment de fidélité à Charles X. Les régiments suisses au service de la France seront licenciés peu après.

N° 19

Lundi 2 août.

Je recommence avec le mois d'août ma forme ordinaire de lettre, car maintenant ma vie ordinaire va recommencer. Tout en effet à Paris a repris son cours, les boutiques et établissements sont rouverts, les rues se repavent et tout est comme avant, sauf que la ville a un air de fête et de joie, et que chacun est poli et prévenant et empressé de se soumettre à la police qui est faite maintenant par des gardes nationaux. Toute cette révolution a été admirable par le calme qui y a été déployé de la part du peuple et avec cela une énergie remarquable. Il n'y a rien eu de pillé ni de brisé que quelques meubles de l'archevêque qui s'étoit amusé à tirer depuis sa fenêtre sur les citoyens. Le Louvre a été respecté sauf le tableau du sacre qui a été mis en pièces. Tout ce qu'on a trouvé de précieux en or etc. dans les maisons royales a été religieusement porté à l'Hotel de Ville. Maintenant le bon ordre règne la nuit comme le jour, on n'entend point de cris ; personne ne recherche l'opinion de son voisin, on est heureux et content, le drapeau tricolore est désormais le drapeau de la nation.

J'ai vu hier au Palais Royal le duc d'Orléans qui a paru à son balcon, il a été salué de vives acclamations ; quelque temps après il s'est montré avec sa femme et ses deux enfants et le général Lafayette et agitant le drapeau tricolore. Il y a eu une unanimité complete de bravos et vive Orléans vive Lafayette. Je pensais à maman en voyant dans la rue ce général Lafayette qu'elle aime tant, tout le peuple étoit ému, on lui serroit les mains, on crioit, vive Lafayette, vive la Liberté. C'est un homme de 78 ans un peu courbé, il a l'air faible et a une figure intéressante. On peut dire que le peuple français s'est couvert d'honneur dans ces journées et vous ne sauriez croire combien ce mouvement a été intéressant (une fois les terribles journées du mercredi et jeudi passées). J'ai diné hier chez Mr Montfalcon et lui ai remis une lettre pour vous, après lui avoir repris celle que je lui avois envoyée il y a quelques jours lorsqu'il n'avoit pas pu partir. Hier au soir à 11 h. les rues étoient encombrées de monde, mais de curieux, de promeneurs, de gens heureux et non plus de ces groupes que les soldats s'acharnoient à mitrailler. Je n'ai jamais vu Paris si beau, il étoit très bien éclairé sans que cependant ce fut une vraie illumination, il y avoit l'ordre le plus parfait, avec une foule immense, et pas de gendarmes ! ni gardes polices !

Tous les historiens relatent la proclamation de la lieutenance générale du royaume dans l'après-midi de 31 juillet à l'Hôtel de Ville : La Fayette étoit apparu au balcon avec Louis-Philippe, le drapeau tricolore à la main, retournant ainsi une foule hostile qui réclamait la proclamation de la République. La scène du lendemain au Palais Royal à laquelle assiste François-Jules est beaucoup moins connue. « Dès les premières heures de la proclamation, le palais est envahi par une foule hétéroclite. [...] De temps en temps un groupe s'écrie : « le roi !, nous voulons le roi ! » Alors une fenêtre s'ouvre au premier étage et, sur le balcon, paraît Louis-Philippe ayant à ses côtés Marie Amélie, Mme Adélaïde, parfois M. Lafitte ou le général Lafayette, parfois aussi les petits princes. Il faut saluer, la main sur le cœur, brandir un drapeau tricolore, cependant qu'on chante : « Vive la Charte, A bas les jésuites ! » (Jules Bertaut « Le roi bourgeois », Grasset 1936).

Mardi [3 août]. Le Jardin n'a pas encore eu le bon sens de se rouvrir ; hier collections et bibliothèque étoient fermées ; le laboratoire d'anatomie étoit seul ouvert et encore n'y parloit-on que de la manière de dérouiller les fusils et de blanchir les baudriers. Aussi ai je passé ma journée de hier à travailler chez moi et à lire les ouvrages que Mr Duméril m'a prêtés. Je vais bientôt me

trouver plus seul ici, car Bruno va vraisemblablement revenir à Genève. L'école centrale en effet a été toute déroutée et va maintenant monter la garde à la barrière du Trône, ce qui menace leurs examens d'être renvoyés à l'automne. [...]

Le duc d'Orléans se montre beaucoup au peuple et sans faste, en citoyen, il est venu l'autre jour à pied de sa campagne, et la duchesse et ses filles sont venues en omnibus (dans les Carolines). Que dit on à Genève de la révolution de 1830 ? [...]

Mercredi matin [4 août]. J'ai été hier soir aux Nouveautés, les théâtres ont recommencé et sont une continuation de ce qui s'est passé ces jours. On a commencé par lire le discours d'ouverture du duc d'Orléans aux Chambres, on l'a fort applaudi et crié vive Orléans. Après la première pièce (*Sir Juckwitch* pièce assez jolie) l'orchestre a joué la fameuse Marseillaise, cette chanson de la Révolution « Allons enfants de la patrie » etc. et un acteur en a chanté les paroles. [...] L'enthousiasme étoit très grand pour tous ces chants patriotiques, à la Marseillaise, le parterre et les loges se sont levés en masse et des multitudes de bravos ont retenti. Les drapeaux tricolores flottoient partout, c'étoit une vraie fête nationale.

Jeudi matin. J'ai reçu hier la lettre de papa par laquelle tu me dis de t'écrire le plus possible ; je ne l'ai pas fait autant que je l'aurois voulu et je n'aurois pas laissé autant d'intervalle entre ma lettre de mardi et celle de samedi si cela avoit été possible ; mais les postes ayant été arrêtées, il n'y avoit pas moyen, aussi je vous ai écrit dès que cela a été possible, et Mr Montfalcon qui est parti deux jours après ma lettre vous aura encore donné des nouvelles et confirmé que tout étoit fini et d'ailleurs vous aurez pu voir par les journaux que depuis le 29 tout a été parfaitement tranquille. [...]

N° 20

Paris vendredi 6 aoust

J'espère que ma dernière lettre vous aura trouvés rassurés. J'ai appris hier que la poste n'avoit été arrêtée qu'un jour mais c'étoit la même chose pour moi car la petite poste étoit suspendue et il m'auroit été impossible de porter mes lettres à la grande poste qui est dans la rue J. J. Rousseau car je n'aurois su par où traverser la rivière ; tous les ponts étant chargés de combattants pendant les journées de mercredi et de jeudi. Dites moi en grand détail quelle impression tout cela a fait à Genève et ce qu'on en a pensé. [...]

Mardi matin [10 août]. Notre journée de dimanche a été peu variée, car il pleuvoit. Le sermon, le chez soi et la lecture des journaux sous la colonnade de l'Odéon avec Pellis et Bruno ont occupé ma matinée ; puis nous avons été diner au Palais Royal dans un assez bon restaurant. Le Palais Royal est maintenant très animé car outre les promeneurs ordinaires, il y a encore ceux attirés par le désir de voir le duc d'Orléans ou plutôt le roi car maintenant il est roi des Français, on discute si il prendra le nom de Philippe VII ou de Philippe 1^{er} afin de sortir entièrement de l'ancienne dynastie. Il paroît que ce dernier nom prévaudra. Tout le monde à Paris est d'accord pour aimer le duc d'Orléans et être content qu'il soit roi. Aussi Paris est il très intéressant à voir maintenant, partout des hommes contents, les couleurs nationales étalées partout et le soir des illuminations et des chants patriotiques dans les théâtres.

Hier le roi a prêté serment. Il n'y avoit pas moyen d'avoir des billets pour y entrer car je ne l'ai su que le matin même et d'ailleurs ceux qui en avoient en profitoient et chaque député n'en ayant je crois que deux, il les donnoit à ceux de sa famille. Mais comme il y a une tribune publique j'ai voulu essayer d'y entrer ; on devoit entrer à midi et j'ai été me mettre à la queue à 9 heures ; mais comme j'avois un livre et étois assis et à l'ombre je ne me suis pas découragé. Il y avoit au moins 80 à 100 personnes à la queue quand à midi un huissier est venu avec toute la politesse française

nous dire que la tribune publique étoit occupée par le corps diplomatique et que il nous invitoit à nous retirer chez nous. Nous n'avons comme vous comprenez, pas été trop contents de cela et surtout qu'on ait attendu à midi pour nous le dire ; mais le plus court étoit de filer chez soi. A 1 h. je suis ressorti et ai été au Palais Royal voir au moins passer le cortège. C'étoit très intéressant à voir. Pas de gardes du corps, rien de défiant, seulement une compagnie d'honneur de garde nationale. La reine étoit dans une grande corbeille ou calèche à huit places avec la sœur du roi et les enfants. Les demoiselles d'Orléans sont déjà des personnes faites et toute la famille est jolie. Une de ces demoiselles ressemble beaucoup à Blanche Naville. Elles étoient mises simplement, seulement une robe blanche sans ornements royaux ; les petits princes en bleu de ciel. La reine étoit émue, on crioit partout sur son passage vive la reine, vive la famille royale ! Elle saluoit tout le monde et touchoit la main depuis sa portière à tous ceux qui vouloient présenter la leur. Quelque temps après a paru le roi à cheval en uniforme de lieutenant général et derrière lui ses aides de camp et ses deux fils aînés les ducs de Chartres et de Nemours. Les cris de vive le roi ont redoublé on ne savoit pas encore si on devoit crier vive Philippe I ou Philippe VII.

Vous comprenez facilement qu'au milieu de tout cela je n'ai pas beaucoup travaillé hier et en général j'ai perdu assez de temps depuis quinze jours ; mais on ne voit pas tous les jours une révolution comme celle là et j'aurais été bien fâché de ne pas la voir à fond. [...]

Le duc d'Orléans refusa de s'appeler Philippe VII : « cela est impossible [...] je le dis tristement mais résolument : je suis un numéro 1 [...] et je m'appellerai Louis-Philippe Premier. » (Lucas-Dubreton).

N° 21

Paris jeudi 12 aoust

[...] Dimanche matin [15 août]

[..] Vous regrettez que je n'aie pas demandé à Made Gautier une carte pour la séance royale ; mais je n'ai su qu'elle avoit lieu que le jour même et d'ailleurs je ne me serois pas permis de demander une carte dans une occasion comme celle ci où le peu de cartes qu'a pu avoir Mr Delessert a été loin de suffire à tous ceux de sa famille qui ont voulu y aller. Me Gautier et sa fille en ont seules profité et les autres en auraient bien profité si il y avoit eu moyen ; ou elle m'auroit été refusée ou ce qui est pis je les aurois beaucoup dérangés. Mais consolez vous car la scène extérieure étoit peut être plus curieuse que la scène intérieure. Cette foule immense, ce roi au milieu de son peuple ; la reine touchant la main à tout le monde, les cris vive le roi vive la reine, l'enthousiasme universel depuis le Palais Royal jusqu'à la Chambre des députés faisoit un tableau peut être plus rare et plus remarquable qu'une séance d'apparat devant un demi public de dames de bon ton et de jeunes élégants. [...]

Mardi matin [17 août]. [...] Après diner j'ai été voir Mr Saladin. [...] Nous avons un peu parlé révolution car on ne parle que de cela. Tout le monde n'est pas encore content ; les fonds ont baissé. On a été fâché que le duc d'Orléans ait repris les fleurs de lys, on voudroit que tout ce qui rappelle l'ancien régime fut abandonné. Il y a eu aussi quelques petits mouvements parmi les ouvriers qui veulent briser les machines mais quelques uns ont été arrêtés par les autres ouvriers et tout est rentré dans le calme. Il est impossible qu'après trois jours où le peuple a été maître absolu et sans frein, il ne passe par l'esprit de plusieurs personnes des envies de faire quelque chose. Mais la sage administration du roi et des ministres empêchera que tout cela ait de suite, et ce n'est qu'en paroles que l'on a vu le mécontentement et les Français aiment beaucoup haranguer et faire des phrases dans les journaux. [...]

Les débuts du nouveau règne seront très difficile, l'anarchie n'est jamais loin, tout est prétexte à des émeutes aux cris de mort au roi ! mort aux ministres !

N° 22

Paris mercredi 18 août

[...] Ensuite j'ai profité de ce que c'étoit mercredi, c'est à dire le jour où le Jardin est fermé pour aller voir une séance de la Chambre des députés. On entre à midi et j'y ai été à 11 heures ½. La queue étoit déjà très grande, au moins le double de ce qu'il peut en entrer dans la Chambre ; mais moyennant un franc j'ai acheté une place et je suis entré. La salle est seulement une salle provisoire, on s'occupe maintenant de bâtir la grande ; cependant celle où se tiennent maintenant les séances est vaste et jolie, mais faite à très peu de frais. Tout autour est une grande galerie où sont les tribunes publiques. Il y a de la place pour 2 à 300 personnes assises, mais il n'y a que quarante places pour ceux qui n'ont pas de cartes. Les députés sont rangés en fer à cheval vis à vis du bureau des secrétaires qui est dominé par le fauteuil du président. L'extrême droite est singulièrement déserte, Mr Berryer seul l'occupoit hier, trois membres étoient dans la partie comprise entre l'extrême droite et le centre droit ; mais les centres et l'extrême gauche étoient par contre bien remplis. La Chambre étoit présidée par Mr Laffitte. Dans le banc des ministres étoient MM Guizot, Sébastiani, le général Gérard, le baron Louis, Dupont de l'Eure. C'est quelque chose de très curieux de voir quand une proposition ou un amendement sont proposés ; chacun parle appuyé, non, oui, aux bureaux ! etc. Ils se lèvent de leur place, se promènent et les pauvres huissiers ont toutes les peines du monde à rétablir l'ordre. Chacun siège avec l'habit qu'il lui plait, le costume n'est point de rigueur. On a traité de plusieurs choses ; de la formule du serment à prêter, de l'accusation des ministres, sans qu'on ait fait à cet égard autre chose que de renvoyer à la commission, des secours à donner aux blessés et orphelins, etc. etc. Le seul orateur qui ait été éloquent a été Charles Dupin au sujet de cette dernière question. La séance a été levée à 3 ½ heures. Delà j'ai été diner, puis faire un petit tour avec Baumgartner puis passer la soirée à travailler. [...]

Plusieurs ministres avaient été arrêtés tandis qu'ils fuyaient Paris pour se réfugier en Angleterre ; on les avait enfermés au château de Vincennes ; Polignac qui avait réussi à se cacher en province jusqu'au 16 août les y rejoignit. La Chambre des députés avait nommé le 13 une commission chargée d'instruire leur procès pour haute trahison.

Lundi 23. Hier j'ai déjeuné avec Baumgartner, puis nous avons été ensemble faire un petit tour de promenade avant la revue. Nous avons été aux Batignoles (barrière de Clichy) puis à St Ouen sur les bords de la Seine. C'est un des plus jolis endroits des environs de Paris ; nous avons vu la maison de campagne de Me du Cayla et celle de Mr Thernaux (des cachemires). De là nous sommes revenus pour la revue de la garde nationale qui a eu lieu à 1 heure. Il y avoit 60 mille hommes sous les armes ; et une foule immense. La cavalerie étoit au Carrousel et l'infanterie sur les boulevards ; c'étoit très joli de voir au loin ces boulevards avec les longues files de grenadiers et les drapeaux tricolores. Au reste il y avoit encore bien des compagnies mal habillées mais il faut penser que elles sont organisées depuis bien peu de temps. [...]

Mardi 24. Je n'ai rien à vous dire de ma journée d'hier ; j'ai été à 10 h. jusqu'à 11 h. au laboratoire d'anatomie où malgré le retour de Mr Cuvier (il est revenu samedi) l'on ne fait rien du tout. J'ai ensuite cherché [à] travailler un peu aux poissons dans la collection ; mais c'est impossible on ne voit rien à travers les vitres des armoires et les bœux. J'ai donc été à la

bibliothèque où je suis resté jusqu'à 3 heures. Puis j'ai été diner, puis faire un tour de promenade, puis travailler. C'est mon histoire de tous les jours.

En somme tout ne va ici qu'à moitié, on se ressent de la secousse politique et des vacances. Les uns sont à la campagne, les autres à la garde nationale ; il n'y a plus de cours, plus personne qui travaille dans les collections. Mais le cours de Mr Duméril va commencer, et je compte en profiter pour travailler un peu les reptiles et poissons parcequ'au moins pendant ce temps, les employés seront à leur affaire et l'on ne sera pas réduit à errer devant des armoires dans lesquelles on ne voit rien. Je pense aussi que les samedis de Mr Cuvier vont recommencer et là on voit au moins quelquefois des gens avec qui causer, tandis qu'à présent il n'y a qu'au laboratoire que je puisse rencontrer des figures de connoissance et encore sont ils les trois quarts du temps en course. L'esprit militaire a tout envahi à Paris ; partout, dans les cafés, dans les omnibus etc. on n'entend parler que bonnet à poil, fusil, giberne etc. et c'est la même chose au Jardin. [...] Le marché aux fleurs est bien moins joli que ce printemps, il n'y a plus autant de fleurs et moins fraîches. En général aussi Paris est bien moins animé. Les toilettes élégantes sont plus rares et sauf le Palais Royal où depuis que le duc d'Orléans est roi la foule se presse, il y a moins de mouvement d'équipages, de monde etc. C'est un mauvais moment pour voir Paris et cela d'autant plus que les arbres commencent à sécher et qu'il y a bien de la poussière. Il y a bien peu de monde aux Thuilleries et cette promenade va je pense être un peu abandonnée depuis que le palais l'est. Le roi a à mon sens bien raison de rester au Palais Royal ; c'est plus populaire et c'est bien plus joli.

Adieu à tous encore une fois, je vous embrasse tendrement J. P.

Louis-Philippe ne se résignera à vivre au palais des Tuileries, en renonçant à son cher Palais Royal, qu'à la fin de 1831, contraint par Casimir Perier. D'importantes réparations avaient été nécessaires après le pillage de juillet.

N° 23

Paris mercredi 25 [août 1830].

J'ai vu entrer hier dans ma chambre le grand [William] Turretini, il passe seulement huit jours à Paris et il en passera un peu plus à son retour. J'ai eu un grand plaisir à revoir un des miens, au lieu de toujours ces figures nouvelles ou ce qui est souvent pis ces demi-connoissances. Je lui ai donné la journée de hier et je lui donnerai celle d'aujourd'hui, tout en en profitant moi même pour voir ce que je n'ai pas vu ; et jeudi tout rentrera dans l'ordre, au moins pour les matinées. Nous avons parcouru les principaux points de Paris ; et j'ai vu que je suis parfaitement en état d'aller partout sans demander et que je connois déjà passablement mon Paris. Nous avons diné au Palais Royal et le soir je l'ai mené admirer Melle Mars dans *Misanthropie et Repentir* et dans *les Jeux de l'Amour et du Hazard* ; je dis admirer car quoiqu'on dise que les goûts diffèrent, il y a des choses sur lesquelles il ne peut y avoir qu'une seule voix. Dans la journée je lui ai surtout montré les points qui ont eu quelque célébrité dans les journées du 27, 28 et 29 juillet.

Jeudi. Nous avons employé notre journée hier à voir en grand détail Versailles et les Trianon. Je n'avois vu (le jour des eaux) que le jardin de Versailles ce qui est la moindre chose. L'ameublement des Trianons, surtout le petit est tout ce qu'on peut voir de plus joli, et le jardin anglais du petit Trianon est aussi un endroit charmant. Le village suisse au bord du lac, les beaux arbres, les jolies prairies en font sans contredit le plus joli jardin des environs de Paris. Nous avons vu aussi le chateau de Versailles où l'on ne pouvoit pas entrer le jour des grandes eaux car

la cour y étoit. Tout y est grand et beau, mais triste ; on sent qu'on marche sur les débris de la cour de Louis XIV. Cette salle d'opéra dévastée et qui devoit être si belle quand elle étoit animée de toute la vie de la cour ; ces belles salles de réception et ces appartements royaux qui ont été entièrement démeublés à la Révolution tout cela a quelque chose de grand et de triste. Jamais la cour de France ne deviendra ce qu'elle a été, ce sera très heureux pour les contribuables, mais pour ceux qui ne le sont pas on ne peut pas (quand on est à Versailles) s'empêcher de regretter ce luxe et cette grandeur qui devoient donner un élan prodigieux aux arts et à la littérature. Nous sommes revenus à Paris vers les 5 h. après être partis à 9 h. [...]

Versailles n'avait pas été entretenu par Louis XVIII et Charles X ; Louis Philippe, grand amateur de bâtiments, commencera à le restaurer.

Le 25 août éclata la révolution à Bruxelles qui aboutira à la création du royaume de Belgique séparé de celui des Pays-Bas ; il est curieux que François-Jules n'ait parlé de cet événement dans aucune de ses lettres.

Lundi [30 août]. La revue de hier a été magnifique, il faisoit un très beau temps, seulement un peu de poussière. C'étoit très joli de voir aller toutes ces troupes le long des quais. J'ai été la voir avec William. On croit qu'il y avoit un peu plus de 60 mille hommes, aussi y a t'il eu au moins deux heures d'écoulées avant qu'ils soient tous au Champ de Mars depuis que les premiers y étoient arrivés. Pour ceux qui ne le savent pas, je dirai que le Champ de Mars est une grande plaine carré long et que sur les deux grands coté sont des gradins ou terrasses en terre inclinées de manière qu'une foule immense peut voir à la fois. Ces gradins étoient couverts de toute la population de Paris et l'on voyoit ainsi jusqu'à perte de vue plusieurs cent mille personnes. Sur le petit coté opposé à la rivière est le grand bâtiment de l'Ecole Militaire, les fenêtres en avoient été pavoisées de rouge etc. et les balcons toits etc. étoient couverts de monde. Devant l'Ecole Militaire on avoit dressé un pavillon assez élevé autour duquel étoient 48 drapeaux tricolores qu'on devoit donner à la garde nationale. C'étoit un coup d'œil dont on ne se fait aucune idée que de voir ces masses de troupes s'étendant plus loin que l'œil ne pouvoit les distinguer, et toute cette foule de dames élégantes, de peuple etc. rangés en amphithéâtre sur les terrasses. A 1 heure l'arrivée du roi a été annoncée par des coups de canon ; il a paru au pavillon non pas précisément aux cris de vive le roi car c'étoit trop vaste pour que la voix pût se faire entendre, mais chacun agitoit son chapeau, les shakos et bonnets étoient mis au bout des fusils et agités en signe de joie. Le roi a ensuite donné les drapeaux qui sont très beaux, ils sont surmontés du coq gaulois et portent pour légende « Liberté, Ordre Public, 27 28 29 Juillet » et le n° de la légion. Il a ensuite rapidement passé en revue les troupes qui sont revenues par les quais jusqu'à leurs quartiers. [...]

La revue de la garde nationale, le 29 août, devait donner au roi une sorte de consécration populaire qui le légitimerait. En fait, il vaut mieux, pour régner en France, s'emparer du pouvoir par un coup d'état que d'y être porté par l'émeute. « Roi de l'émeute », « usurpateur », Louis Philippe sera parfois populaire mais rarement aimé, et moins encore respecté : le prolétariat ne lui pardonnera pas d'avoir été mis en place par la bourgeoisie, les républicains d'avoir confisqué la république, les bonapartistes sont contre la monarchie et les royalistes divisés entre légitimistes et orléanistes. Les nombreux attentats dont il sera l'objet témoigneront d'une véritable haine. Les mouvements libéraux à l'étranger, en Suisse notamment, rendront petit à petit insupportable l'immobilisme croissant du régime ; le roi des Français avait donné la paix à son peuple, et la prospérité aux nantis (« enrichissez-vous par le travail et par l'épargne » disait Guizot ; la citation est généralement tronquée), mais à tous il manquait la gloire. On fait parfois, à Paris sinon en France, la révolution pour se distraire et tromper son ennui.

N° 27

Paris mercredi 21 septembre [sic]

[...] Vendredi 24. [...] Il y a toujours à Paris quelques mouvements d'ouvrier. Hier les serruriers ont demandé qu'on les laissât libres à 7 h. et non à 8 h. La garde nationale a été mise sur pied et quelques uns arrêtés. Mais ces rassemblements n'ont aucun but politique et par le fait il n'est pas étonnant que des hommes qui ont été les maîtres pendant 4 à 5 jours soient de temps en temps tentés de vouloir faire la loi. [...]

Samedi 25. Hier j'ai été à l'anatomie de 10 à 12 puis de 12 à 1 à la leçon de Mr Duméril, puis à la bibliothèque (c'est toujours la même chanson). [...] Le soir j'ai été au Théâtre français. On donnoit une fort belle représentation. D'abord le roi y assistoit avec sa femme, sa sœur, ses huit enfants. On a crié à tue tête vive le roi, battu des mains, joué la Marseillaise et la Parisienne. Quant au matériel du spectacle on jouoit *l'Ecole des Vieillards* de Casimir Delavigne, pièce que je ne connoissois pas et qui est une des bonnes pièces du répertoire comique. Elle a été fort bien jouée. Melle Mars y faisoit sa rentrée et c'est un de ces beaux rôles qui lui force à étaler toutes ses ressources depuis la finesse spirituelle, jusqu'au sentiment le plus profond. Quant aux autres acteurs, ceux qui y avoient vu Talma trouvoient qu'il n'étoit pas remplacé, mais cependant ils n'ont pas été mauvais. On donnoit aussi *Brucis et Palaprat* qui a paru un peu froid après *l'Ecole des Vieillards*. En somme cette représentation a été une des plus intéressantes que j'aie vues. La présence du roi n'entraîne pas grande étiquette. Cependant on ose fort peu applaudir et ce qui est assez singulier c'est que maintenant on se gêne pour un roi qui n'exige rien, tandis que l'on ne se seroit aucunement gêné pour Charles X qui aurait pu vouloir l'exiger. [...]

N° 31

Paris mardi soir 19 octobre

[...] Il y a maintenant assez d'inquiétude politique. Le peuple est agité et craint qu'on veuille absoudre les quatre ministres. La garde nationale est sur pied, mais tout se passe par la douceur sauf quelques uns qu'on mène en prison. [...]

Je n'ai du reste pas grand'nouvelle à vous donner. Il y a ici comme les papiers vous l'auront assez appris, des troubles au sujet de la mort des quatre ministres. La garde nationale a rétabli l'ordre. Les postes sont encore très forts. Celui du Palais Royal est de près de deux bataillons et les patrouilles sont souvent de 100 hommes et plus. Le commerce souffre, tout le monde se plaint, les libraires ne savent que devenir, les marchands ne vendent pas etc. [...]

La Chambre des députés avait, les 27 et 28 septembre, voté la mise en accusation de Polignac et de ses collègues et leur renvoi devant la Chambre des pairs. Un débat s'engagea alors sur la peine de mort dont ils étaient passibles ; Louis-Philippe souhaitait qu'ils aient la vie sauve. La Chambre le suivit en votant une adresse au roi sollicitant la promulgation d'une loi qui abrogerait la peine capitale pour les crimes politiques. Sa réponse favorable suscita une violente émeute le 17 octobre : aux cris de « mort aux ministres », la foule se porta à Vincennes pour tenter de s'emparer des prisonniers. L'abolition ne fut pas votée. Le procès se déroulera devant la Cour des pairs à la mi-décembre ; les accusés seront condamnés le 21 à la détention à perpétuité. Tous recouvreront la liberté en 1836, mais Polignac sera banni pour vingt ans.

François-Jules quitte Paris le 30 octobre. Sa mère note en marge de sa dernière lettre : arrivé de Paris le 6 novembre.

GENEVE, DE LA RESTAURATION A LA REVOLUTION DE 1846

La vie politique à Genève a été presque aussi agitée au XIX^e siècle qu'au siècle précédent. Le rattachement de l'ancienne République à la Confédération n'a pas affaibli la fibre politique des citoyens du nouveau canton, nourris des œuvres de Rousseau : leur goût de la controverse et des « prises d'armes », leur amour des réformes est demeuré intact. La situation s'est encore compliquée en raison de la mixité confessionnelle, Genève comptant depuis l'agrandissement de son territoire, dans lequel Pictet de Rochemont a joué un rôle éminent, une forte minorité catholique ; de la présence aussi de nombreux non Genevois, confédérés sans droit de vote ou réfugiés étrangers dont les idées étaient généralement avancées. La période qu'on a appelée les « vingt-cinq années de bonheur » n'a donc pas été sans connaître quelques secousses.

La constitution de 1814, concoctée en hâte par Joseph Des Arts et quelques magistrats à sa dévotion, était résolument conservatrice. Genève est gouvernée par un conseil d'Etat de vingt huit membres, soit quatre syndics, le lieutenant de police, le trésorier, deux secrétaires d'Etat et vingt conseillers. Le pouvoir législatif appartient, sans droit d'initiative, à un Conseil Représentatif de 250 membres élus par les citoyens genevois payant un minimum d'impôt, le cens, selon un système très compliqué de votes en plusieurs tours qui donne le dernier mot à quelque 300 électeurs seulement ; à ces 250 notables s'ajoutent de droit les vingt huit membres du conseil d'Etat. Le Conseil Représentatif élit les conseillers d'Etat, pratiquement inamovibles, et les quatre syndics dont le mandat est limité à un an, renouvelable tous les deux ans.

Quatre Pictet ont été conseillers d'Etat durant cette période, dont un aussi syndic : Isaac Pictet de Pregny (1746-1823) ; conseiller depuis 1790, déjà syndic en 1792, il le sera encore en 1814 1815 1817 1819 1821 et 1823 ; Charles Pictet de Rochemont (1755-1824) est conseiller d'Etat en 1814 et 1815, date à laquelle on lui conféra le titre de conseiller d'honneur ; Jean Pierre Pictet-Baraban (1777-1857) de 1818 à 1832 et Jules Pictet de Sergy (1795-1888) de 1836 à 1839.

On a vu que les conseillers d'Etat appartenaient « ex officio » au Conseil Représentatif. Jean Pierre Pictet en a fait encore partie après son mandat, de 1832 à 1841 et Pictet de Sergy de 1825 à 1835 et en 1841. Outre ces deux, huit membres de notre famille ont été membres du Conseil Représentatif : Marc Auguste Pictet (1752-1825), en 1814 (il démissionnera le 18 octobre) ; Jean Marc Jules Pictet-Diodati (1768-1828), de 1814 à 1821 et de 1822 à 1824 ; Jacques dit James Pictet (1777-1816), de 1814 à sa mort ; Louis Pictet son frère (1778-1852), de 1817 à 1819 ; Charles René Pictet de Rochemont (1787-1856), de 1825 à 1835 et de 1836 à 1841 ; Jean François Louis Pictet-Calandrini (1790-1858), de 1819 à 1834 et de 1839 à 1841 ; Ferdinand Pictet (1796-1862), de 1831 à 1841 et François Jules Pictet-DelaRive (1809-1872), de 1838 à 1841. Il est curieux que James et Louis aient appartenu au Conseil quand leur père Isaac était conseiller d'Etat.

Il faudrait dépouiller le Mémorial du Conseil Représentatif pour connaître le rôle que chacun a joué au sein de cette assemblée. Rappard et Ruchon mentionnent Pictet-Diodati parmi ceux qui, avec Pictet-Baraban, (Simon dit) Sismondi, Bellot, le professeur Pierre Prevost, Etienne Dumont et quelques autres, ont constitué une sorte d'opposition libérale. Pictet-Diodati, auquel on reprochait en haut lieu, selon Rappard, son attitude frondeuse, n'a été élu en 1814 qu'au troisième

tour de scrutin ; il fut l'un des députés les plus actifs, militant pour la publicité des débats du Conseil. Un document radical, en 1841, évoquera « sa logique accablante et mordante. » Dans toute leur longue histoire, les Pictet ont, en politique, été libéraux ; avant même l'invention du mot, le libéralisme a toujours été, à de rares exceptions près, un trait de leur caractère.

La sage administration de Jean Jacques Rigaud, onze fois syndic et premier syndic de deux ans en deux ans entre 1825 et 1841, assure à Genève une longue période de tranquillité ; le gouvernement pratique la politique du « progrès graduel ». Les choses se gâtent quand un nombre croissant de cantons suisses révisent leur constitution dans un sens libéral, parfois par la violence. La révolution française de juillet 1830 encourage ce mouvement : de 1830 à 1836, pas moins de onze cantons se sont, comme on disait à l'époque, « régénérés », dont Zurich, Berne et Lucerne (les trois cantons « Vorort », en français : le Directoire), Fribourg, Saint-Gall, Argovie et Vaud. A Genève, des modifications de la loi électorale et l'introduction de la publicité des débats du Conseil Représentatif suffiront momentanément à calmer les esprits. Le changement touche donc, au début, aussi bien les cantons protestants que catholiques. Le mouvement échoua par contre sur le plan fédéral, deux projets d'un nouveau Pacte, pour succéder à celui, très lâche, de 1815, ayant été repoussés faute de l'accord unanime des cantons. Des tensions se manifestent bientôt entre cantons régénérés et cantons conservateurs ; ils prennent un tour confessionnel, ce qui a pour effet de faire repasser des cantons catholiques, comme Lucerne, dans le camp conservateur. Les catholiques s'inquiètent quand, en janvier 1841, le gouvernement d'Argovie supprime les couvents ; les protestants quand Lucerne rappelle en octobre 1844 les Jésuites jusqu'alors interdits de séjour. Des bandes armées bernoises et argoviennes (les « corps francs » radicaux) font des incursions à Lucerne. Il en résulte, en décembre 1845, la conclusion de l'alliance séparée, le Sonderbund, entre Lucerne, Uri, Schwytz, Unterwald, Zoug, Fribourg et Valais, tous catholiques. Dès ce moment, l'affrontement est pratiquement inéluctable : l'existence de la Confédération est en jeu. Les radicaux sont déterminés à obtenir, par les armes s'il le faut, la dissolution du Sonderbund pour imposer ensuite une nouvelle constitution qui transformerait l'ancienne Confédération d'Etats en un Etat fédéral moderne.

A Genève, une partie de ceux qu'on appelait au début les libéraux se radicalisent autour de James Fazy et de Louis Rilliet-Constant. Jugé trop lent, le progrès graduel est critiqué. L'abaissement du cens, qui fait passer le nombre des électeurs de 2900 en 1832 à 4500 en 1835, ne satisfait pas les partisans du suffrage universel. Les radicaux, regroupés dans l'Association du Trois Mars, veulent aussi que la ville soit érigée en municipalité, comme elle l'était pendant l'annexion, dotée de ses propres magistrats et d'un conseil municipal élu, à l'instar de toutes les communes rurales qui, si petites fussent-elles, jouissaient d'institutions locales héritées du régime français.

Toutes les revendications culminent dans une adresse remise au conseil d'Etat en novembre 1841. Le gouvernement n'accepte d'en soumettre qu'une partie au Conseil Représentatif qui est convoqué le 22 novembre. Saint-Gervais s'agitant, le conseil d'Etat mobilise quelques unités de la milice. Cédant à la pression de la foule qui assiège l'Hôtel de Ville, Rigaud propose abruptement au Conseil Représentatif un projet de loi, adopté sur le champ, selon lequel une Assemblée Constituante sera élue par tous les citoyens genevois.

La Constituante est élue en décembre ; un peu plus de 7000 citoyens sur plus de 11.000 électeurs inscrits prennent part au scrutin. Deux Pictet en sont membres : Louis Pictet-Calandrini, et Jean Pierre Pictet-Baraban. La majorité des constituants sont des conservateurs ou des libéraux

modérés. Les travaux sont rondement menés à chef, malgré l'opposition du clan Fazy-Rilliet, mais dans un climat orageux marqué par des manifestations de la rue. Soumis au vote populaire, le projet est accepté le 7 juin 1842 par 4844 voix contre 530 ; même Saint-Gervais l'approuve : les radicaux auxquels la nouvelle constitution donnait assez largement satisfaction l'acceptent, en attendant mieux.

Le Conseil Représentatif est remplacé par un Grand Conseil de 176 membres élus au suffrage universel, c'est-à-dire par les citoyens genevois ; renouvelable en partie tous les deux ans, il a dorénavant aussi l'initiative des lois ; le conseil d'Etat ne compte plus que treize membres élus par le Grand Conseil ; le président du conseil d'Etat a le titre de premier syndic, le vice président celui de second syndic, l'un et l'autre rééligibles tous les deux ans. Le premier Grand Conseil est élu le 17 juin. Cette fois encore, les conservateurs et les modérés ont emporté la majorité des sièges. En font partie Jean François Louis Pictet-Calandrini, Pierre Pictet-Micheli (1794-1850), ancien major général au service de Sardaigne, Jean Pierre Pictet-Baraban, ancien conseiller d'Etat, et son fils François Jules ; leur mandat ayant par tirage au sort expiré en 1844, tous quatre ont été réélus et ont donc siégé jusqu'en octobre 1846. Bien qu'aucun Pictet n'ait été candidat à l'élection du nouveau conseil d'Etat le 27 juin, ils sont encore nombreux à participer dans le Grand Conseil à la vie politique de ce qui n'est plus l'Ancien Régime tel qu'il avait été restauré en 1814.

L'administration de la ville de Genève se composait d'un Conseil municipal et d'un Conseil administratif élu par le Conseil. Jean François Louis Pictet-Calandrini et François Jules Pictet-DelaRive font partie du premier conseil municipal. En 1845, les conservateurs y disposent d'une voix de majorité sur les libéraux-radicaux. Il y eut plusieurs démissions. Le 4 juillet, Jean François Louis est élu Conseiller administratif en remplacement d'un nommé Ritter, le 21 François Jules pour remplacer M. Colladon. Tous deux démissionnèrent le 12 novembre. Il faudra attendre quelques années avant que la famille joue pleinement son rôle dans le domaine municipal.

Moins d'un an après l'entrée en vigueur de la nouvelle constitution, les radicaux, mécontents des lois que le Grand Conseil vote pour réorganiser l'Etat conformément à ses dispositions, tentent de renverser le tout nouveau régime. Mes papiers de famille conservent une note manuscrite de mon aïeul Guillaume Prevost-Cayla ; intitulée « Narré de la séance du Grand Conseil du 13 février 1843 par un député », elle décrit très bien cette insurrection avortée grâce à la présence d'esprit d'un député qui n'est autre, on le devine, que Prevost lui-même.

« Le lundi 13 février 1843 à deux heures le Grand Conseil eut une séance dont l'ordre du jour était la discussion en 3^e débat sur le projet de loi sur l'administration de l'Etat.

En se rendant à l'Hôtel de Ville les députés pouvaient déjà apercevoir que les abords en étaient garnis d'une foule mêlée de citoyens de divers partis. La séance commença néanmoins sans trouble. La tribune était pleine et on y voyait un plus grand nombre d'individus vêtus de blouses qu'on n'en voit ordinairement.

Vers 3 heures le bruit commençait dans la cour. L'huissier de service vint dire à Mr Buscarlet qu'on le demandait, il sortit. Mr Duroveray qui entrait au même moment fut accosté à l'entrée de la salle des pas perdus par Mr Jetzler des Pâquis qui lui dit : « Le Grand Conseil est responsable des malheurs qui vont arriver. Nous avons empêché le peuple de venir avec des fusils, c'est tout ce que nous avons pu faire, mais qu'on lui accorde ce qu'il veut sans cela on en viendra aux coups. »

Bientôt on entendit un grand bruit dans la cour. Il y eut parmi les députés de la droite un mouvement d'inquiétude et de curiosité, quelques cris « aux voix ! » partirent de différents côtés de la salle. Le président déclara que le règlement assurait la liberté de discussion et qu'il maintiendrait le droit à tout député d'énoncer son opinion. Deux membres prirent encore la parole sur l'objet en discussion, savoir un amendement de Mr Bachelard [...]. A la votation distincte sur cet amendement, une grande partie des personnes assises dans la tribune se levèrent pour mieux voir la division. Le président invita le sautier à interrompre l'opération jusqu'à ce que chacun fût assis dans la tribune. L'ordre fut exécuté. Il était environ 3 hs ½.

Cinq ou dix minutes plus tard l'article relatif au comité des finances avait été voté malgré l'opposition de Mr Antoine Carteret. Ce député sortit alors de la salle. Un député de droite le suivit, soupçonnant qu'il se rendait vers quelque chef de la foule extérieure. Mr Carteret trouva effectivement deux individus entre les deux portes d'entrée de la salle des pas perdus et leur dit quelques mots puis rentra dans la salle du Grand Conseil.

Deux minutes ne s'étaient pas écoulées que l'on entend des cris dans la cour et le hurlement populaire dont le souvenir est imprimé dans les oreilles des anciens députés depuis la journée du 22 novembre [1841].

Le même député qui avait suivi Mr Antoine Carteret était encore dans la salle des pas perdus lorsque le tumulte commença. Alors il invita les huissiers à fermer les portes extérieures de cette salle, donnant sur la rampe. Il tourna lui-même la clef et ne tarda pas à entendre la foule lutter près de cette porte, puis se retirer bientôt. Un instant avant un citoyen avait été voir le président et lui avait annoncé qu'il allait y avoir du tapage à la tribune.

Dans la salle, la discussion était arrivée à l'article 22 qui avait été voté malgré la proposition de Mr Viridet de le retrancher. Le tumulte qui avait lieu dans la cour amenait du trouble parmi les députés du côté droit qui cherchaient à voir ce qui se passait au dehors, ceux du côté gauche demeuraient immobiles. Le président invita les députés à ne pas s'occuper de l'extérieur. Au même instant, les personnes qui étaient à la tribune du côté de la Treille se lèvent en masse, en élevant les bras et en criant « aux armes ! ». Un député (Mr Hentsch) dit avec chaleur : « Nous sommes sous une pression ! ». Le président dès le cri « aux armes » dans la tribune dit : « Qu'est-ce que ce bruit à la tribune ? Huissiers faites évacuer la tribune ! » Personne ne bougeait. Alors le président dit avec force et dignité : « Comment ? Est-ce ainsi qu'on obéit à l'ordre du président du Grand Conseil ? Méprise-t-on ainsi la représentation nationale ? Que la tribune soit immédiatement évacuée, que les personnes les plus voisines de la porte se lèvent les premières et ensuite les autres, puis que les huissiers ferment la porte à clef lorsque tout le monde sera sorti ! » Le public se décida alors à vider la place et l'ordre fut ponctuellement exécuté. [...]

La séance qui avait été interrompue pendant l'évacuation de la tribune recommença. Un membre (Mr Rilliet) demanda qu'elle fût levée. L'assemblée préféra continuer la discussion. Le bruit durait encore à l'extérieur, mais il était moins fort.

On termina le 3^e débat à 5 heures et ½ et les députés en sortant trouvèrent dans la rue une foule compacte qui les laissa passer. Ils entendirent alors le tocsin et les cloches, ils apprirent les scènes qui avaient eu lieu soit dans la cour soit dans les rues, et purent pressentir la guerre civile. »

Ce récit de l'émeute fait un piquant contraste avec celui qu'en donne le Journal de Genève, alors organe radical. Le président du Grand Conseil est Edouard Rigaud-Constant, le beau-frère de Rilliet ; les députés de l'opposition : Carteret, qui dirige la manœuvre, Bachelard, Viridet et Rilliet-Constant, tous radicaux, joueront un rôle dans le régime fazyste.

La tentative de révolution du 13 février 1843 fait plusieurs victimes : des incidents sanglants se produisent pendant la nuit. Le conseil d'Etat ayant mobilisé quelque 500 hommes de la milice, les émeutiers crient, comme de règle, à la provocation. Saint-Gervais se couvre de barricades, une bande armée tente de s'emparer du magasin à poudres de Saint-Antoine ; les accrochages, qu'on appelait collisions, notamment à la rue des Chaudronniers font cinq morts et une douzaine de

blessés. Par gain de paix, le conseil d'Etat se hâte de décréter une amnistie générale. Un calme relatif règnera jusqu'à la prochaine émeute qui sera cette fois une révolution couronnée de succès.

L'occasion se présente trois ans plus tard : la raison invoquée n'est, cette fois, plus genevoise mais fédérale. La Diète était saisie de trois propositions émanant de cantons radicaux qui tendaient à expulser les Jésuites, à dissoudre le Sonderbund et à convoquer une Constituante pour réviser le Pacte fédéral de 1815. Le conseil d'Etat doit faire approuver par le Grand Conseil les instructions des deux députés de Genève. Conservateur, très épris de l'autonomie des cantons, le magistrat genevois ne veut pas d'une constitution qui donnerait plus de pouvoirs à l'autorité fédérale ; sans défendre les Jésuites, il ne souhaite pas porter atteinte à la souveraineté de Lucerne et veut peut-être ménager les susceptibilités des catholiques genevois ; sur la question, capitale, du Sonderbund, il cherche à gagner du temps. Le 4 septembre, une proposition de Zurich déclarant l'alliance des Sept incompatible avec le Pacte fédéral de 1815 ne réunit pas la majorité requise ; les députés de Genève, réservant la position de leur gouvernement, (cela s'appelait « garder le protocole ouvert ») n'ont pas participé au vote. La Diète devant se réunir de nouveau le 18 octobre le conseil d'Etat propose le 2 octobre au Grand Conseil de rejeter la proposition de Zurich, (« fermer le protocole ») et de demander la convocation d'une Diète extraordinaire où l'on prendrait des mesures contre l'organisation des corps francs qui constituent, eux aussi, une menace pour la paix. Ces instructions sont votées le 3 octobre malgré l'opposition des radicaux dont les propositions d'amendement sont repoussées. Saint-Gervais et les Rues Basses s'agitent, les députés de la minorité signent une protestation. Bon démagogue (« Voulez-vous être gouvernés par les jésuites ? »), Fazy harangue ses partisans le dimanche 4 et, à deux reprises, le lundi 5 dans le temple dont on a forcé la porte ; on commence à distribuer des armes. Le 6, le conseil d'Etat, qui ne paraît pas mesurer la gravité de la situation, affiche une proclamation appelant au calme ; il mobilise le bataillon de la milice levé sur la rive droite et demande au procureur général de décerner des mandats d'arrêt contre les meneurs dont plusieurs ne sont d'ailleurs pas Genevois. James Fazy échappe à l'huissier venu l'arrêter et rejoint ses partisans ; la foule s'arme, construit des barricades sur les ponts de l'île et le pont des Bergues : Saint-Gervais se coupe du reste de la ville. Le conseil d'Etat mobilise toute la milice mais tergiverse, laissant à l'insurrection le temps de s'organiser ; il décide de passer à l'attaque le lendemain. Après une tentative de médiation du conseil administratif et des sommations demeurées sans effet, l'ordre d'attaquer est donné à trois heures, le 7 octobre. Le colonel Charles Trembley fait détruire à coups de canon les barricades des ponts de l'île mais la troupe qui s'avance, soumise au feu de tireurs embusqués sur les toits, est forcée de battre en retraite. Le bataillon qui devait prendre le quartier de Saint-Gervais à revers est repoussé. La révolution triomphe : un armistice est convenu, le conseil d'Etat convoque pour le 9 octobre le Grand Conseil afin de lui remettre sa démission ; ses membres quittent l'Hôtel de Ville. Ce même 9 octobre, James Fazy fait proclamer au Molard la constitution d'un gouvernement provisoire, la déchéance du conseil d'Etat et la dissolution du Grand Conseil à laquelle il procède personnellement.

La révolution genevoise d'octobre 1846 aura, comme au siècle précédent celle de 1782, un retentissement à l'étranger sans commune mesure avec l'importance de son théâtre. Metternich, garant de l'ordre en Europe, qui, un an plus tard, envisagera d'intervenir militairement pour soutenir le Sonderbund, l'a décrite comme « la première victoire complète du prolétariat sur les autres classes sociales » (Srbik : « Metternich, der Staatsman und der Mensch », 1925).

CHARLES RENE PICTET DE ROCHEMONT

Charles René Pictet de Rochemont (1787-1856) a fait une carrière assez extraordinaire. Le tsar Alexandre ayant désiré connaître en détail les machines qu'on employait à Genève pour lutter contre les incendies, le maire, Frédéric-Guillaume Maurice, en fit faire des modèles réduits pour les envoyer à Saint-Petersbourg. Charles Pictet de Rochemont proposa que son fils Charles René, âgé de 20 ans, accompagnât l'envoi pour en démontrer au besoin le fonctionnement. Pictet de Rochemont le chargea aussi, indépendamment de cette mission, de négocier avec les autorités russes l'octroi d'une concession pour introduire en Russie l'élevage des moutons mérinos et la fabrication de filés à partir de leur laine. Ayant obtenu quelque 12.000 hectares près d'Odessa, Charles René y organise des bergeries et voit arriver en 1809 un troupeau de 870 têtes venu à pied de Lancy. Il devient un peu le protégé du duc de Richelieu, gouverneur de la Nouvelle Russie, dont Louis XVIII fera son président du conseil en 1815. Gratifié par le tsar d'un titre de conseiller de cour, chevalier de l'ordre de Sainte-Anne, Charles René quitte Novoi-Lancy en 1814, suit Richelieu à Vienne où il retrouve son père, député de Genève au congrès. Le roi de Bavière le nomme son chambellan et peu après, avec la nationalité bavaroise et le titre de conseiller de légation, son chargé d'affaires à Paris, un poste qu'il occupera de janvier 1816 à mai 1817, date à laquelle le roi se fera représenter par un ministre. On renvoie sur ce sujet à la publication qui lui est consacrée, sur le site internet de la fondation des archives de la famille. De retour à Genève, marié en 1818 à Julie de Cazenove, il continua à gérer à distance les bergeries d'Odessa qu'il agrandira encore mais qui ne connaîtront jamais, financièrement parlant, le succès espéré ; elles seront liquidées à sa mort. Il siégea, comme on l'a vu plus haut, au Conseil Représentatif et fut maire de Lancy. En 1835, il obtint du conseil d'Etat l'autorisation de relever le nom de sa mère et reçut, en 1840, un titre de comte du roi de Sardaigne Charles-Albert. En 1846, il commande comme capitaine la compagnie de grenadiers du bataillon 6 de la réserve ; il n'a donc pas été mobilisé. Curieusement, il conservera son commandement jusqu'en 1852.

Une nuit à l'Arsenal ou la révolution du 7 octobre 1846

Le 7 octobre 1846, au point du jour, sept à huit cents volontaires étaient rassemblés à l'Hôtel de Ville, où la plupart – et j'étais du nombre – avaient passé la nuit. On s'attendait à ce que l'attaque des ponts barricadés aurait lieu à 8 heures. Les figures étaient sérieuses, on parlait peu, mais il y avait un caractère de décision marqué sur la plupart des physionomies.

Huit heures, neuf heures, dix heures sonnèrent, – aucun ordre n'arrivait. Le bruit courait qu'on négociait avec les insurgés par l'intermédiaire du Conseil municipal. On voyait entrer et sortir des membres de ce Conseil, quelques officiers de l'état-major allaient et venaient avec des figures importantes et silencieuses, mais du reste nous ne savions rien, sinon qu'on paraissait perdre du temps.

A midi, l'impatience et l'ennui d'une attente prolongée commençaient à nous gagner. J'avais le sentiment de mesures prises à demi, d'une incapacité militaire évidente chez les chefs, et d'un temps précieux perdu pour l'attaque. A ce moment, le bruit se répandit que ladite attaque n'aurait lieu qu'à deux heures, parce qu'on attendait à cette heure-là le bataillon [Lullin] de Châteaueux, arrivant du Mandement pour s'emparer de la porte de Cornavin. Je retournai alors chez moi et, à 1 ½ h. j'étais de nouveau dans la cour de l'Hôtel de Ville. On demanda alors un certain nombre de bons tireurs pour défendre l'Arsenal contre l'éventualité d'une attaque de la part des radicaux

de Rive et du quartier de la Grenette, pendant que la milice marcherait contre les barricades du pont du Rhône.

Je m'offris avec quelques uns de mes amis qui, comme moi, se trouvaient armés de bons fusils de chasse à deux coups, – Gustave Rilliet, Charles Saladin, Henri Tronchin et son fils, d'Eclépens, Gabriel Naville et quelques autres encore, –en tout 40 hommes de tout âge et de toute condition. Nous nous renfermâmes dans l'arsenal, pour le défendre à outrance au besoin. Nous avions des armes et des munitions en abondance, des grenades, etc., et nous pouvions braver l'attaque de 500 hommes. Le principal danger était qu'on mît le feu à l'arsenal par-dessous et en s'abritant ainsi de nos balles. Pour y parer, nous fîmes percer l'épais plancher de quelques trous, afin de pouvoir au besoin laisser tomber par là quelques grenades qui eussent bien vite balayé les assaillants. Cela fait nous nous distribuâmes les postes : 4 tireurs à chaque fenêtre, de manière qu'en cas d'alerte chacun sût immédiatement où il devait se porter.

Ces préparatifs faits nous attendîmes.

Nous étions tous partagés entre deux anxiétés fort différentes, le désir et la crainte du premier coup de canon. Le désir, parce que nous sentions vivement le prix du temps qui s'écoulait ; le ciel se couvrait, nous n'avions plus guère devant nous que trois heures d'un jour sombre, et il fallait que tout fût décidé avant la nuit. La crainte, ou plutôt une anxiété bien naturelle, en attendant le signal d'un événement aussi grave que la guerre civile et une lutte qui mettait en jeu les destinées même du pays.

On avait laissé barricader les portes dès la veille, les maisons de l'Ile et des Bergues étaient garnies de carabiniers cachés, et l'on sentait que cela ne serait pas chose aisée que d'emporter cette espèce de camp retranché. Il régnait dans notre groupe un silence assez solennel.

Enfin, à 3 ¼ heures, le premier coup de canon retentit contre la barricade du pont des Bergues. Il fut accompagné d'un singulier accident : un curieux qui avait persisté à vouloir rester sur le pont en amateur et malgré des avertissements réitérés, fut coupé en deux par le boulet.

Cependant les coups se succédaient, ainsi que les décharges de mousqueterie. Je comptai 30 coups de canon en peu de minutes. Placés chacun à son poste, nous retenions notre respiration. Ma fenêtre enfilait la Grand'Rue. Il est inutile de dire que les rues étaient complètement désertes, et que les factionnaires stationnés aux angles empêchaient toute circulation.

Au bout de quelques minutes, j'aperçus un groupe de 4 hommes qui marchaient lentement en portant une civière. Je compris que c'était le premier blessé, et en effet, il passa sous nos fenêtres un pauvre soldat pâle, sanglant, avec la jambe cassée. L'aspect de cette première victime, de ce premier sang versé, fut solennel et émouvant.

Une heure passa ainsi dans une attente pleine d'anxiété. La canonnade continuait assez vivement, avec quelques intervalles, mais la pluie s'était mise à tomber et la fusillade se ralentissait. On vint nous demander des munitions pour la troupe, et deux hommes de bonne volonté d'entre nous s'offrirent pour les porter. A leur retour, ils nous dirent que les sapeurs venaient de déblayer bravement les premières barricades sous le feu de l'ennemi, et que la troupe avait pénétré dans l'Ile. Nous espérâmes alors que tout le quartier ne tarderait pas à être occupé.

Cependant le feu s'était ralenti et les coups de canon devenaient rares. Il était alors 5 heures et je demandai la permission de courir jusque chez moi pour rassurer ma famille qui ne savait pas où j'étais et qui pouvait croire que je faisais partie d'une des colonnes d'attaque. Je trouvai effectivement les miens fort inquiets. Je leur expliquai brièvement où nous en étions, et ¼ d'heure après, j'étais de retour à mon poste.

Il pleuvait à seaux depuis une heure, et le feu avait cessé. Mais nous étions toujours renfermés et nous ignorions ce qui se passait. Enfin Mr [Louis] Aubert, capit. du génie, entra dans notre réduit et nous apprit que la troupe n'avait pu se maintenir dans l'Ile, assaillie qu'elle était de coups de

fusil partant de toutes les fenêtres, et ne pouvant y répondre attendu que la pluie avait mouillé les armes au point que les $\frac{3}{4}$ des coups rataient. Le pont des Bergues n'avait pu être franchi, les insurgés ayant élevé sur ce point trois barricades qu'il aurait fallu avoir deux heures de plus devant soi pour abattre. En outre on avait tiré sur nos hommes du quartier des Bergues et de l'Ile, mais encore par derrière, du quai du Rhône et de la Fusterie ; ainsi que j'en avais le pressentiment, c'était donc le temps qui avait manqué – On avait commencé l'attaque trop tard.

Le capit. Aubert ajouta que nous avions eu 6 hommes tués et une 30^e de blessés ; parmi ces derniers : Châteaueux, Charles Revilliod, P.E. Maurice et Edmond Favre. L'attaque, nous dit-il, devait être reprise au point du jour, et en attendant on nous demandait de bien garder l'arsenal contre des attaques qui devenaient probables. Il nous dit encore que le corps des sapeurs-mineurs, commandé par P.E. Maurice, s'était admirablement comporté, déblayant les premières barricades sous le feu de l'ennemi avec un sang-froid et une audace digne de vieux soldats. Leur commandant Maurice, chargé de l'attaque du pont des Bergues, avait été constamment à leur tête et avait déployé une brillante valeur.

Léonard Revilliod, cherchant à enlever une compagnie de volontaires pour forcer le passage des ponts de l'Ile, s'était jeté seul en avant et était resté exposé au feu le plus meurtrier sans être touché. Le bataillon Burgy avait fouiné [flanché]. Une partie du contingent n'avait pas voulu donner, mais ceux qui étaient restés avaient déployé un grand courage. Les autres étaient découragés et auraient été difficiles à ramener au feu.

On nous assurait en même temps, il est vrai, que, de leur côté, les insurgés étaient effrayés et déconfits, et on nous promettait une revanche pour le lendemain... En attendant, le résultat de cette première journée était fort peu satisfaisant.

Nous devions donc passer la nuit à notre poste, mais nous n'avions rien mangé depuis le matin. On nous dit qu'on allait nous envoyer de la nourriture et quelques matelats où nous reposer tour à tour. En effet, nous vîmes paraître du pain, un arrosoir plein de vin, un immense baquet de soupe, 12 cuillers de bois et 2 verres. Quant au coucher, on nous envoya 2 matelats – pour quarante hommes ! Le baquet et l'arrosoir furent placés sur une table ronde autour de laquelle, armés chacun à notre tour d'une cuiller que nous plongeions dans la soupe, nous vîmes successivement nous reconforter en essayant de plaisanter de notre situation – mais au fond en riant jaune. Quant aux 2 matelats, nous imaginâmes d'y placer seulement nos têtes, en étendant nos corps sur le plancher tout autour. De cette façon, chaque matelats pouvait recevoir une douzaine des têtes, et nous devions nous relever à tour de rôle. On nous avait d'ailleurs distribué des capotes militaires.

Nous étions fatigués : c'était la 3^{me} nuit que nous passions au bivouac. Cependant je ne pouvais guère dormir, ayant le pressentiment que le lendemain serait une pauvre journée, entrevoyant l'incapacité de nos chefs et comprenant la tiédeur d'une partie de nos milices. Une seule chandelle éclairait l'intérieur de ce sombre et vaste arsenal, tout juste assez pour rendre les ténèbres visibles, et chaque fois que j'ouvrais les yeux, j'apercevais de noires armures suspendues aux murailles qui paraissaient grimacer. J'étais déjà résigné à l'idée de passer une nuit blanche, lorsqu'à minuit un officier entra pour nous dire qu'on pouvait libérer la moitié d'entre nous et les faire remplacer jusqu'à 6 h. du matin. Les plus jeunes s'offrirent à rester, et les pères de famille rentrèrent chez eux en donnant leur parole d'être là à 6 heures.

Mais dans la nuit, les choses avaient empiré. Les insurgés, craignant une nouvelle attaque, avaient mis le feu aux ponts. Y passer devenait toujours plus difficile, et lorsque nous nous présentâmes à nouveau à 6 heures du matin, on nous congédia jusqu'à 8 heures.

Cependant, une autre assemblée populaire toute nouvelle se rassemblait à la Grenette, composée des radicaux de Rive, des Rues Basses, du Molard, etc. Ceux-ci, enhardis par les résultats de la première journée, se déclarèrent pour leurs amis de Saint-Gervais et exigèrent la démission du

Conseil d'Etat. Ce fait nouveau modifiait encore la situation. Le terrain n'était plus tenable. Il n'y avait plus moyen de songer à reprendre l'offensive avec des troupes découragées, des ponts en feu, et en laissant derrière soi des ennemis nouveaux... A neuf heures du matin, le Conseil d'Etat se résigna ; il déposa ses pouvoirs entre les mains du Conseil administratif de la Ville, et dès ce moment – fuit Genava.

Dans la matinée, les membres du Conseil d'Etat, ainsi que les membres du Grand Conseil et les chefs de la milice les plus compromis filèrent à Mornex – et même jusqu'à Bonneville... A mon avis c'était trop se presser.

Ainsi est tombé ce qui restait des débris de l'ancienne Genève, déjà entamée en 1830, après quinze années d'une restauration glorieuse, fort ébranlée par les émeutes de 1841 et achevée par celle d'octobre 1846. Prouvant ainsi, une fois de plus, que les démocraties doivent fatalement, tôt ou tard, aboutir à l'omnipotence populaire, manifestée sur la place publique par l'émeute.

Du reste, il faut le dire, toute l'affaire avait été conduite avec une déplorable incapacité et un complet manque de connaissances militaires. Le Conseil d'Etat avait débuté par trois fautes graves :

1° laisser établir les barricades sans s'y opposer ; 2° négocier longuement avec les rebelles au lieu de les attaquer dès le matin ; 3° attaquer trop tard et par l'endroit le plus fort, (les ponts de l'Ile, défendus par des carabiniers à toutes les fenêtres), au lieu de porter l'attaque principale par le pont des Bergues et par le lac, au moyen de bateaux chargés de tireurs.

L'attaque dirigée contre la porte de Cornavin, sans artillerie, était encore une entreprise insensée, et qui ne pouvait que faire tuer inutilement de braves gens.

Enfin, la pluie battante fut une circonstance des plus fâcheuses. Elle vint compléter le désastre en paralysant les armes des tireurs de notre côté.

L'expérience est venue nous faire toucher au doigt rudement que des miliciens ne sont point des soldats, que des épiciers ne sont point des officiers, et que des avocats, des négociants et des notaires ne constituent pas des hommes de guerre expérimentés et capables par cela seul qu'on les a affublés d'une paire de grosses épaulettes.

Il y a eu des traits de bravoure individuelle très remarquables : les officiers ont en général montré de la valeur. Le vieux sang patricien de Genève a prouvé qu'il n'avait point dérogé (il n'y a qu'à voir la liste des officiers blessés). Mais ce qui a manqué, c'est l'effort collectif, l'ensemble, l'unité de direction, et enfin la capacité militaire chez les chefs.

Au reste, je suis convaincu qu'avec les dispositions générales de la Suisse révolutionnée, la position du gouvernement de Genève devenait intenable ; un succès n'eût fait qu'ajourner sa chute. Le lendemain nous aurions eu sur les bras tout le canton de Vaud dont les bataillons s'ébranlaient déjà, et l'on comprend qu'ayant à la fois à contenir les ennemis du dedans, et à repousser ceux du dehors, la résistance devenait complètement impossible.

Maintenant le 1^{er} acte est joué ; le 2^d, ce sont les élections qui vont avoir lieu pour un nouveau Grand Conseil ; le 3^{ème} sera une Diète extraordinaire destinée à voter l'attaque contre la Ligue des sept cantons catholiques. Qui vivra verra...

Tout ceci, au reste, est à mes yeux beaucoup moins la faute des hommes que des institutions. Je crois que d'autres hommes n'auraient pas mieux fait, et qu'aucun gouvernement durable n'est possible, en étant obligé de s'appuyer sur ce « trépied » dont les trois jambes s'appellent : la souveraineté du peuple, – autrement dit l'omnipotence populaire s'exerçant sur la place publique ; – la liberté illimitée de la presse, – et enfin le suffrage universel.

Avec ces trois instruments, les factieux quelconques auront toujours : – des publications quotidiennes pour parler aux passions et aux ignorances populaires ; – des électeurs pour incarner les passions dans des députés au Grand Conseil ; – enfin des assemblées populaires pour mettre à

la porte les Conseils si, par hasard, ils ne votaient pas selon ce qu'on est convenu d'appeler « les vœux de leurs commettants » !

Genève, ce 10 octobre 1846

(BPU, SHAG, papiers Edmond Pictet N° 55 ; publié en partie dans François Ruchon « La révolution de 1846 vue par les contemporains », Genève 1945)

Marc-Auguste Pictet « Correspondance, sciences et techniques » Genève, Slatkine, vol. IV p. 452, fin juillet 1806. Sur la carrière de Charles René, cf. la publication intitulée « Des Bergeries d'Odessa à la légation royale de Bavière à Paris », disponible sur < www.archivesfamillepictet.ch >

**CHARLES PICTET
CORRESPONDANCE AVEC SA FAMILLE,
REVOLUTION DE 1846, GUERRE DU SONDERBUND, REVOLUTION DE 1848**

1846

Charles à sa mère

4^e classe du Collège
7 heures du matin
[Genève 8 octobre 1846]

Je vous écris à la hâte, sans savoir si cette lettre pourra vous arriver. L'affaire a été chaude hier, nous étions à la Fusterie pour appuyer les pièces qui tiroient sur le pont des Bergues. Notre compagnie n'a pas souffert, excepté Jean qui a été blessé en enlevant une barricade, mais ce n'est pas grand-chose. Pour le moment les ponts sont coupés desorte qu'on va les prendre par la famine ce qui est bien moins dangereux mais plus long. Ce qu'il y a de milices est parfaitement disposée. Tachez de ne pas trop vous inquiéter, car nous sommes pour le moment parfaitement en sûreté, mais nous sommes longtemps sous les armes. Qui viendra nous séparer ? C'est ce qui est à craindre. C.P.

Madame Pictet-Baraban / à Troinex / C'on de Genève

Ce billet est écrit au crayon. Charles craint un arrêt des combats ; il ignore que son père et quelques collègues, comme lui anciens magistrats, se sont, une heure après le début de la fusillade, offerts au gouvernement pour négocier un cessez-le-feu. Leur tentative, entreprise dans des conditions dangereuses pendant la nuit du 7 au 8, échouera.

Procès-verbal d'une mission donnée par le Conseil d'Etat
à Mess. Prevost-Martin, Pictet-Baraban, Fazy-Pasteur, Cramer A[ncien] S[yndic], Prevost-Cayla
le 7 octobre 1846

Le mercredi 7 octobre mil huit cent quarante six, Mess. Pictet-Baraban, Prevost-Martin, Cramer ancien syndic et Prevost-Cayla se rendirent au premier étage de l'Hôtel de Ville, à quatre heures un quart après midi, pour offrir au Conseil d'Etat de servir d'intermédiaires en faisant cesser le feu et en portant des paroles de paix. Sur le pas de la porte au haut de la rampe, ils rencontrèrent Mr le Cons. Faesch, à qui ils

firent part de leurs intentions. Ce magistrat leur répondit que « la responsabilité du Conseil d'Etat vis-à-vis de la population amie de l'ordre et en particulier vis-à-vis des milices qui avaient répondu à l'appel ne permettait pas à ce corps d'accepter ces offres pour le moment. »

En sortant, ces Messieurs rencontrèrent Mr Fazy-Pasteur, qui quittait aussi quelques Conseillers d'Etat, avec lesquels il s'était abouché pour obtenir la cessation des hostilités, moyennant une amnistie complète, demande qui lui avait été refusée.

Vers les cinq heures, Mr le Syndic Demole fit appeler Mr Prevost-Martin, qui était remonté dans l'antichambre. Mr Prevost entra immédiatement dans la salle de la Chancellerie. Il y trouva Mr le Syndic et un officier qu'il croit avoir été l'un des adjudants du colonel Trembley. Mr Demole l'aborda et lui dit d'une voix émue : « Partez avec Mr Fazy-Pasteur, parlez-lui de ma part et allez ensemble porter des paroles de paix. » « A quelles conditions ? » « Celles que vous jugerez convenables entre vous et lui, nous nous en rapportons. »

Très pressé de partir et de retrouver Mr Fazy-Pasteur, qui était venu de sa campagne et qui avait déjà quitté l'Hôtel de Ville, Mr Prevost sortit immédiatement.

Il s'aboucha en passant avec Mr Prevost-Cayla, Mr Cramer et Mr Pictet-Baraban et courut à la rue des Chaudronniers, espérant encore trouver Mr Fazy-Pasteur chez lui. Il y était en effet. Mr Prevost lui fit la communication dont il était chargé. Mr Fazy-Pasteur accepta immédiatement le mandat et ces Messieurs sortirent ensemble. A la rue de l'hôtel de ville ils trouvèrent les trois autres Messieurs sus-nommés qui se joignirent à eux, et ils partirent. Chemin faisant, il fut convenu de proposer une amnistie et de faire un arrangement qui fit immédiatement cesser les hostilités de part et d'autre, mais d'en référer au Conseil d'Etat, vu la nature peu précise du mandat verbal qui avait été donné et accepté précipitamment.

Dans la grand rue, les parlementaires passèrent quelques piquets, et ils rencontrèrent une troupe en retraite sous le commandement de Mr le capitaine Léonard Revilliod. Cet officier leur apprit que la troupe qu'il commandait, après avoir pénétré jusqu'en l'île en delà des ponts et s'y être battue, avait dû faire retraite, que St Gervais était abandonné à ses habitants et que le passage offrait du danger.

Sur cet avis, au lieu de descendre la Cité, les parlementaires passèrent par la Tertasse. Au bas de cette rue ils trouvèrent un bataillon assez nombreux qui défilait dans la Corraterie, se dirigeant sur la place neuve, et ils attendirent qu'il eût passé pour continuer leur chemin. Ils suivirent alors la rue de la Corraterie et s'arrêtèrent un instant devant la caserne de la gendarmerie pour demander aux hommes de cesser complètement de tirer sur les ponts et sur le quai. Ils traversèrent la place de Belair et le pont en aval. Au bout de ce pont, ils trouvèrent gisant sur des restes de barricades détruites, un homme mort ou blessé ; mais ils ne purent s'arrêter à cause des coups de feu qu'on tirait sur eux et auxquels ils étaient exposés. Pour s'en mettre à l'abri, ils se retranchèrent, aussi vite qu'ils le purent, derrière la maison qui fait le coin du quai de l'île et de la rue en aval. Ils essayèrent de montrer un drapeau blanc (c'est-à-dire un mouchoir de poche) attaché au bout d'un parapluie. Mais il faisait nuit et cet essai ne fit que solliciter de nouvelles décharges. Ils se décidèrent alors à franchir la rue, dans l'espoir que de l'autre côté il serait plus facile d'arriver à l'un des chefs. Cela se fit sans accident. Ils furent conduits, par des personnes qu'ils rencontrèrent, dans une maison voisine des bains Favre, et on les introduisit dans les bureaux de la rédaction du Journal de Genève. Là un petit nombre de personnes du voisinage entrèrent et leur donnèrent des paroles d'encouragement, en exprimant avec chaleur le vœu de voir cesser les hostilités. Néanmoins il n'était pas aisé de se faire conduire jusques chez Mr James Fazy, où ils voulaient arriver. Enfin Mr Pantillon, marchand de vins, se prêta courageusement à frayer la voie, en cherchant des issues et en conduisant les parlementaires avec une lanterne allumée, car le gaz était éteint et l'obscurité presque complète, par un temps pluvieux.

Les parlementaires arrivèrent chez Mr James Fazy. La première chose fut de le prévenir qu'ils avaient vu en l'Isle un homme mort ou blessé, celui dont on a parlé ainsi qu'un autre homme habillé en militaire qui semblait mort et qui avait aussi été vu par eux, gisant à l'entrée de la rue de l'île. Mr James Fazy donna les ordres nécessaires, et plus tard on vint lui rapporter que l'homme en uniforme était un pompier et l'autre un bourgeois inconnu, qui avait des cartouches dans sa poche et qui était mort, soit d'une blessure à l'épaule, soit de l'hémorragie qui en avait été la suite.

Les parlementaires annoncèrent à Mr James Fazy qu'ils venaient dans l'intention d'arrêter immédiatement l'effusion de sang et de traiter dans ce but. Mr James Fazy commença par déclarer que le Conseil d'Etat, ayant refusé les offres d'accommodement qui avaient été faites et dont il donna rapidement connaissance, il le considérait comme responsable des malheurs qu'on déplorait ; que le peuple de St Gervais ne renoncerait pas facilement à l'idée de recourir à l'arbitrage de la Diète relativement à l'arrêté du Grand Conseil sur l'alliance des 7 Cantons et à une protestation contre cet arrêté ; qu'il fallait congédier, une fois pour toutes, les embrigadés etc. Il fut alors prévenu que la discussion du passé et les questions politiques était inutile et qu'il ne s'agissait, pour le moment, que d'arrêter les hostilités. Il nous répondit que l'on se trompait étrangement si l'on pensait qu'il pût, lui, souscrire à aucune condition, que le peuple de St Gervais devait nécessairement être consulté et que tout ce qu'il pouvait faire personnellement, si cela tendait à la pacification, c'était de se sacrifier en quittant le pays. Mr Fazy-Pasteur prit alors la parole et spécifia trois points, sur lesquels il fit les ouvertures suivantes :

1° La protestation contre l'arrêté du Grand Conseil serait convertie en pétition.

2° Mr James Fazy s'éloignerait de Genève pendant trois mois.

3° L'amnistie serait proposée par le Conseil d'Etat au Grand Conseil.

Mr James Fazy consentit immédiatement à ces conditions. Il fut invité à réunir quelques amis pendant que les parlementaires retourneraient au Conseil d'Etat. Ceux-ci espéraient être de retour dans une demi heure et que peut-être le soir même une assemblée pourrait être convoquée à St Gervais pour en finir avant la fin de la nuit.

Les parlementaires repartirent accompagnés jusqu'à Belair et ils se rendirent de là à l'Hôtel de Ville. Ils y furent reçus par Mr le 1^{er} Syndic, auquel ils exposèrent succinctement le résultat de leur intervention, en sollicitant la réponse la plus prompte.

Mr le 1^{er} Syndic dit aux parlementaires qu'il se croyait obligé, malgré sa tendance personnelle à accepter les conditions qui venaient de lui être soumises, de les faire approuver par le Conseil d'Etat ; et il quitta les parlementaires pour l'en occuper immédiatement. Il était alors huit heures et demie environ.

Quand Mr le 1^{er} Syndic rentra, il dit que le Conseil d'Etat ne pouvait consentir à une amnistie qu'en exceptant Mr James Fazy. Les parlementaires déclarèrent qu'ils considéraient comme impossible cette clause exceptionnelle. Mr le 1^{er} Syndic répliqua que cependant à ses yeux, cela revenait au même, puisque Mr James Fazy devait quitter le pays. Mr Fazy-Pasteur fit alors observer que la chose était fort différente puisqu'en cas d'amnistie Mr James Fazy pouvait revenir plus tard tandis que, si l'exception était réservée contre lui, il était exposé à se voir condamné par défaut et à être ainsi pour toujours exilé de son pays. On discuta ensuite la durée de l'absence à laquelle se soumettrait Mr James Fazy en cas d'amnistie générale, et finalement on convint par amendement du terme d'un an au lieu de celui de trois mois.

L'absence de Mr le 1^{er} Syndic fut plus longue que les parlementaires ne s'y étaient attendus, tellement que Mr Prevost-Martin s'adressant à Mr Fazy-Pasteur, lui fit sentir combien ils avaient eu raison d'interpréter le mandat comme ils l'avaient fait, et de ne pas avoir pris sur eux, une fois les hostilités arrêtées, de terminer, sans en référer au Conseil d'Etat.

Mr le 1^{er} Syndic rentra au Conseil d'Etat, porteur de cet avis, son absence se prolongea. Il revint vers les parlementaires pour les prier de prendre patience, vu qu'il fallait plus de temps au Conseil d'Etat. Enfin, un peu avant dix heures et demie, il leur apporta la nouvelle que le Conseil d'Etat acceptait les propositions, mais qu'il devait nous avertir que ce corps, après ces événements, donnerait sa démission, point sur lequel les parlementaires ne voulurent pas entrer en discussion. Il ajouta qu'on pourrait au besoin prolonger l'armistice, vu que dans son opinion, le Conseil d'Etat ne voulait pas recommencer les hostilités. Il apprit également aux parlementaires que le Conseil d'Etat avait voulu consulter quelques personnes, Mess. Rigaud-Constant, De Combes ancien Syndic et Auguste de la Rive professeur, qui l'avaient engagé à accepter les propositions.

Avant de continuer ce récit, il faut ajouter que la première chose qui avait été demandée à Mr le 1^{er} Syndic par les parlementaires, à leur retour, avait été qu'il fût donné immédiatement des ordres positifs de faire cesser le feu partout. Cela fut fait ; et les parlementaires apprirent alors la cause d'une plainte qui leur avait été adressée par Mr James Fazy. Un message était arrivé à ce dernier, pendant l'entrevue, pour lui annoncer que le feu recommençait au pont des Bergues. Mr Prevost-Martin avait répondu à Mr James

Fazy que ce ne pouvait être qu'une erreur ou une décharge accidentelle, et que bien certainement les ordres devaient avoir été donnés pour arrêter le feu. Cependant le fait d'une décharge est vrai. Pendant l'espèce d'armistice qui s'était établi, on avait recommencé du côté de St-Gervais à refaire les barricades. Cela avait paru au commandant de la rive gauche une violation de la règle ordinaire en pareil cas, et il avait fait tirer. On avait riposté de St-Gervais et une balle, partie de ce quartier, avait tué l'un des combattants. Mr le 1^{er} Syndic en était très affecté et il assura que rien de pareil ne se renouvelerait.

Enfin, les parlementaires repartirent vers les dix heures et demie, au nombre de quatre, Mr Pictet-Baraban étant retourné à sa campagne, non s'en s'assurer auparavant que sa présence n'était pas nécessaire au point où l'on en était. Les parlementaires étaient précédés d'un huissier, muni d'une lanterne.

Sur les ponts de l'île, les parlementaires trouvèrent qu'une barricade faite avec de la terre et des pierres avait été rétablie pendant leur séjour à l'Hôtel de ville. Derrière cette barricade était un poste armé qui, à six pas de distance, coucha en joue les parlementaires, en leur donnant l'ordre de se retirer. Les parlementaires n'approchèrent pas moins en criant, parlementaires, amis de la paix, et en agitant leurs mouchoirs de poche.

Heureusement que le poste paraissait divisé d'opinion et que, tout en discutant, quelques uns des hommes de la barricade aidèrent les parlementaires à la traverser, en leur tendant la main. Les parlementaires furent alors conduits chez Mr James Fazy, chacun d'eux entre deux hommes armés. Des propos fort animés se faisaient entendre pendant le trajet.

Les parlementaires furent reçus et introduits chez Mr James Fazy par Mess. Rilliet de Constant et Henri Darier. Bientôt arrivèrent Mess. Hoffmann, Balthazar Decrey et Reymond. La véhémence, que respirait le langage de quelques uns de nos interlocuteurs, rendait la conférence difficile. Mr Richard, père du notaire, entra un peu après qu'elle avait commencé, déclarant qu'il venait de la part du peuple, pour veiller à ce qui se faisait chez Mr James Fazy. Il paraissait être dans une grande exaltation.

On écarta d'abord les idées inabordables, et, après une assez longue discussion, pendant laquelle on entendait de temps en temps du bruit parmi ceux qui entouraient la maison où avait lieu la conférence, tous ceux, ou la plupart de ceux qui y prenaient part, déclarèrent aux parlementaires qu'ils étaient, tant individuellement que réunis, incapables de maîtriser le mouvement ou de faire autre chose que de soumettre au peuple de St Gervais les conditions qui étaient offertes ; que quant à l'absence de Mr James Fazy, il n'en serait aucunement fait mention à l'assemblée populaire. Les parlementaires dirent alors qu'on s'en rapporterait à lui sur ce point, aussi bien que sur la régularisation de la protestation en pétition.

L'assemblée populaire devait être convoquée pour le lendemain Jeudi 8 octobre, à 8 heures du matin.

Voici les conditions telles qu'elles avaient été présentées à la réunion par les parlementaires à l'entrée de la conférence.

Article 1

La pièce publiée le 5 octobre sous le titre de protestation contre l'arrêté du Grand Conseil sera retirée par ses auteurs et ne pourra être remplacée que par une pièce revêtue des formes d'une pétition.

Article 2

Une amnistie générale sera proposée par le Conseil d'Etat au Grand Conseil pour les cas de résistance à la loi qui ont eu lieu dans les journées du 3 au 7 courant.

Article 3

Mr James Fazy prendra l'engagement personnel de quitter dès ce jour pendant une année le canton de Genève.

Il fut convenu à la fin, simplement, que moyennant l'ouverture de communications et la proposition d'amnistie, l'armistice durerait jusqu'à onze heures du matin, sauf ratification du Conseil d'Etat. Les parlementaires repartirent accompagnés de Mr Reymond délégué à cet effet par la réunion.

Les parlementaires se rendirent auprès de Mr le 1^{er} Syndic. C'était entre minuit et une heure du matin.

On écrivit et on remit à Mr Reymond qui attendait le résultat, la lettre suivante, signée par les quatre parlementaires et approuvée par Mr le 1^{er} Syndic. Ce qui, dans cette lettre, concerne la distribution des lettres, avait trait à une plainte de Mr James Fazy, sur ce qu'on n'avait pas distribué à St-Gervais le courrier du jour.

Hôtel de Ville, Jeudi 7 [sic pour 8] octobre 1846, à 1 heure du matin.

Mr Reymond,

Mr, nous sommes chargés de vous dire au nom de Mr le 1^{er} Syndic que l'armistice subsistera jusqu'à demain matin à onze heures.

Quant à la distribution des lettres, on comprendra facilement qu'elle a éprouvé des difficultés par la suite de l'interruption des communications. Ces lettres seront à la disposition de toute personne qui sera chargée de les réclamer ou bien distribuées en faisant assurer au facteur la protection nécessaire.

Agréez, Mr, l'assurance de toute notre considération

[signé] Fazy Pasteur Prevost Martin Cramer Prevost Cayla

Mr Reymond, muni de cette pièce, retourna à St-Gervais, et la mission des parlementaires fut terminée.

[signé] Jean Pierre Pictet A.L. Prevost Martin A. Cramer Gme Prevost Cayla Fazy Pasteur

Cet épisode a été publié par Marc Cramer dans le BHG VIII (1946) p. 233-248. Les deux exemplaires du procès-verbal conservés aux APT sont des copies contemporaines, l'une de la main d'Adèle Pictet-Baraban, l'autre de son fils Charles. Alexandre Prevost est le beau-père d'Edouard Pictet, et Charles épousera Susanne Prevost, fille de Guillaume Prevost-Cayla. Ce dernier, demi-frère d'Alexandre, avait été conseiller d'Etat de 1835 à 1841.

Fort de la démission du Conseil d'Etat, et d'une déclaration du Conseil administratif disant qu'il ne se chargeait que de gouverner la ville, James Fazy convoqua une assemblée populaire au Molard le lendemain 9 octobre ; 1500 personnes, dont beaucoup n'étaient pas Genevois, sur les quelque 12.000 électeurs ayant le droit de vote, proclamèrent la déchéance du Grand Conseil et l'installation d'un gouvernement provisoire présidé par James Fazy. En parlant des « citoyens genevois réunis en Conseil général », la plaque commémorative apposée il y a quelques années sur la tour du Molard déforme donc grossièrement les faits, ne serait-ce que parce que les constitutions de 1814 et 1842 n'avaient pas recréé le Conseil général de l'Ancien Régime. Le peuple se porta ensuite à l'Hôtel de Ville où le Grand Conseil était en séance sous la présidence d'Edouard Rigaud-Constant.

Guillaume Prevost, qui avait pu s'y rendre non sans peine depuis sa propriété du Bouchet, relate ainsi la scène dans une note manuscrite conservée aux APT :

« [...] Au moment où, après un rapport et une courte discussion, le président allait mettre aux voix l'ajournement de la séance, nous vîmes entrer Mr James Fazy, accompagné de Mr Charles Müller. Aussitôt, élevant en l'air le bras droit qui tenait par le milieu un gros jonc, il s'écria : « Au nom du peuple genevois assemblé en Conseil général, je déclare dissous le Grand Conseil. » Mr Dufour colonel lui répondit : « nous ne quitterons pas, sans qu'on nous chasse à la bayonnette. » « Ah, vous en voulez, eh bien ! » Au même moment la tribune [du public] en masse, les bras en avant, se leva en vociférant des cris de mort ou autres. L'ajournement fut voté. [...]

On comprend qu'il ait fallu beaucoup de temps pour réconcilier les partisans de l'ancien régime et les radicaux.

Le nouveau régime se met rapidement en place ; un Grand Conseil est élu le 23 octobre ; les radicaux emportent 62 sièges sur 93, François-Jules Pictet est le seul de notre famille qui en fasse partie. Le gouvernement provisoire est confirmé dans ses fonctions. Une constitution, rédigée par une commission de onze membres nommés par le Grand Conseil (un seul conservateur !), est acceptée au suffrage universel (masculin, Genevois, et Confédérés après deux ans de domicile), le 21 mai 1847. Le conseil d'Etat qui prendra la place du gouvernement provisoire doit être élu le 31 mai.

Sur le plan fédéral, les députés genevois à la Diète ont l'instruction de voter l'interdiction des établissements jésuites et la dissolution du Sonderbund. Les radicaux y disposent désormais de la majorité. La procédure de dissolution va exiger un an : la Diète déclarera le Sonderbund contraire au pacte fédéral le 20 juillet, et ordonnera le 4 novembre de procéder par les armes à sa dissolution.

1847

Adèle Pictet à Charles

[Troinex] Dimanche 30 mai [1847]

[...] Que te dirai-je de nous, rien de bien nouveau ; demain on élit ces nouveaux maîtres. Ils se sont dépêchés de choisir le jour dans l'espérance que de Chancy à Céligny et de Chancy à Hermance on n'aurait pas le tems de s'entendre et de faire des listes conservatrices. Il en résulte que les conservateurs ont à l'unanimité résolu de s'abstenir de voter, dans la conviction que ce serait une mesure où leur position se dessinerait mal, une fois qu'on ne pouvait pas prendre toutes les mesures. Ton père même, après avoir été s'éclairer à la ville, s'est rangé à cette opinion, qui tu sais bien n'est guères dans ses principes. On a eu un Grand Conseil dans lequel plusieurs conservateurs ont refusé de prêter serment à la Constitution. Quatre ont donné leur démission, ce sont Mess. Cramer, Lasserre, Plan, Fazy Pasteur et Wiellandy. On dit que Mess. Bordier de Versoix et Plan en voulaient faire autant, mais on les engage à rester. Après le Conseil Mr Rigaud réunit sa poignée de conservateurs et à l'unanimité ils se sont engagés à poursuivre leur œuvre ; moins on est plus elle est peinible mais ils feront ce qu'ils pourront et Dieu les aidera dans ce grand dévouement ! On dit savoir que les cath[oliqu]es ne veulent pas aller voter demain, ne voulant pas de ce gouvernement mais qui sait ? Il paraît que les radicaux ont eu une séance orageuse, où on refusait la liste du chef de file, Piguet est furieux et ne veut plus être qu'avocat. La faculté de Droit a donné sa démission, Mess. les Juges Achard Gallatin et Gampert l'ont donnée aussi. Voilà où on en est aujourd'hui, on est triste, et l'on attend, mais une fois où il n'y a aucune résistance, il n'y aura aucun bruit que celui des fanfares. Jules a appris par le télégraphe la nouvelle de l'acceptation [de la constitution]. Il est très préoccupé de nous, et aurait voulu revenir au milieu de la semaine mais pas de place dans aucune diligence avant le 3, il doit arriver par celle des Brettmayer samedi à 9h du soir. Il écrit aujourd'hui combien il est décidé à combattre jusqu'au bout, et il sent que les Conseils où l'on doit s'occuper de sa chère Accadémie seront importants ! ah elle est bien malade ! [...]

Lundi à 4 hs. Ton père est allé à la ville, tout y était triste, les rues peu habitées, on ne votte que dans un sens ; on dit que leur liste est le Cons[ei]l Provis[oire] moins Castoldy et Piguet. On dit que Rilliet ne veut pas siéger avec Bordier et que l'un des deux devra céder la place. L'élection n'est pas douteuse. Mr Romilly a dit à 2 hs à ton père qu'il n'y avait que 3000 votans. L'Accadémie est en mouvement, on redoute des démissions sans que ce soit prononcé, ceux qui s'y intéressent attendent avec impatience ton frère. [...]

Charles fait avec un de ses amis un voyage en Allemagne.

La nouvelle constitution genevoise, radicale, a été acceptée en votation populaire le 24 mai ; il y a eu beaucoup d'abstentions mais le vote des catholiques, que l'on supposait peu favorables aux idées nouvelles, a fait pencher la balance. Pour l'élection du conseil d'Etat, le 31 mai, le taux de participation tombera à 35%.

Pendant le mois de mai, quatre professeurs à la faculté de droit de l'Académie (Trembley, Odier, Duval et Cherbuliez) ont démissionné, ainsi que onze députés conservateurs au Grand Conseil et un juge à la cour de justice. La résistance au Grand Conseil est animée par Edouard Rigaud-Constant, le beau-frère de Louis Rilliet.

[Troinex] Jeudi 3 juin [1847]

[...] Je te laissai dans ma lettre à Francfort à la veille de l'élection de nos Seigneurs ; le lendemain nous apprîmes que le chef [J. Fazy] n'était que 4^e par le nombre de voix, les voici par ordre, Moulinié 4021, Rilliet C[onstant] 4009, Pons 3978, J. Fazy 3941, Decrey 3940, Janin 3932, Bordier 3843. Il n'y a eu qu'un peu plus de 4000 électeurs, et tout s'est passé avec un

calme plat, et le seul bruit a été celui de bandes de gens ivres qui parcouraient la ville. D'ailleurs St Pierre et l'Hotel de Ville furent gardés le jour et la nuit par les carabiniers [...]. Voilà donc le fait accompli, j'en ai eu les sensations les plus peinibles, et puis soumettons-nous. [...]

James Fazy sera de nouveau mal élu le 11 mars 1848 (cf. lettre d'Adèle Pictet du 13/15 mars ci-dessous).

[Troinex] Lundi 7 juin [1847]

[...] Je n'ai rien de nouveau à te dire ; mercredi, parodie à St Pierre du 31 Xbre où je suppose qu'excepté le même bord, il n'y aura personne qui se respecte. James [Fazy] est nommé Président du Conseil d'Etat ; Moulinié Vice Président ; c'est le moins mauvais de la troupe. On dit savoir que Viridet sera Chancelier. C'est bon, en ce que cela l'ôte de l'Accadémie. [...]

A peine élu, le nouveau Conseil d'Etat, entièrement radical, souffre de dissensions internes : démission de Théodore Piguet, chancelier de l'ex gouvernement provisoire, remplacé par Viridet, maître au Collège, qui convoitait une chaire à l'Académie, mésentente entre Fazy et Rilliet. Ce dernier, régulièrement mieux élu que Fazy, sera comme on le verra bientôt éjecté du conseil d'Etat.

Jean-Pierre Pictet à Charles

Troinex vendredi 16 juillet [1847]

[...] Passant maintenant à la politique je te dirai qu'il n'y a absolument rien de nouveau, la note a été jusqu'à présent tout à fait dissimulée par les journaux radicaux, le Journal de Genève la donne aujourd'hui, pour la première fois in extenso ; je pense que tu peux te procurer ou dans les caffés ou ailleurs ledit journal, dans le cas contraire tu n'aurois qu'à nous le dire nous te l'enverrions. Jules m'a promis de t'écrire aussitôt qu'il sauroit quelque nouvelle mais les affaires me paroissent tourner au statu quo complet, toutefois elles se dessineront peut être davantage à la réunion du tir fédéral de Glaris le 21 et la fête à Berne le 25 de ce mois. Jules a eu hier sa 1^{ère} séance sur le projet de loi sur l'Académie ; ils ont pris la loi actuelle pour la discussion et ils ont adopté les deux ou trois premiers articles ; entr'autres celui qui fixe le nombre des facultés et il n'y a eu aucune hésitation à conserver celle de droit, il paroît en général que la discussion sera calme mais longue. [...]

Revenu d'Allemagne, Charles repasse un mois plus tard la frontière pour se rendre à Lyon. Son départ tient certainement aux événements annonciateurs de la guerre du Sonderbund à laquelle il ne veut pas prendre part, ses sympathies politiques allant aux régimes conservateurs, quand bien même ils sont catholiques. Le 26 juin, le Grand Conseil avait arrêté les instructions des députés genevois, les radicaux Rilliet et Carteret, à la Diète fédérale qui allait s'ouvrir à Berne le 5 juillet : ils se déclareront favorables à une révision du Pacte fédéral de 1815 dans le sens fédéraliste et voteront la résolution déclarant illégal le Sonderbund qui doit être dissous. Les instructions des députés des autres cantons étant connues, on savait maintenant que la Diète disposerait de la majorité requise pour ordonner la dissolution de l'alliance séparée. Le vote, le 20 juillet, réunira une majorité de douze cantons et deux demi-cantons. La décision, en style quasi administratif, a la teneur suivante :

« L'alliance séparée des sept Etats de Lucerne, Uri, Schwytz, Unterwald, Zoug, Fribourg et Valais étant incompatible avec les dispositions du pacte fédéral de 1815, est déclarée dissoute.

Les cantons prémentionnés sont rendus responsables de l'inobservation du présent arrêté, et la Diète se réserve, si les circonstances l'exigent, de prendre les mesures ultérieures pour la faire respecter. »

Pour Charles, il s'agit maintenant de rester à l'étranger avec un congé en règle ; ainsi, il ne tombera pas sous le coup de l'interdiction qui, en prévision de la mobilisation, sera faite aux soldats du contingent fédéral de quitter le pays ; c'est ce qui se produira le 25 septembre.

La note dont il est question est en fait une lettre que l'ambassadeur de France, M. Bois le Comte, avait remise le 2 juin au président du Vorort et de la Diète, le Bernois Ochsenbein, un ardent radical qui avait commandé en personne l'expédition des corps-francs contre Lucerne en 1845. Cette lettre mettait le Conseil fédéral en garde contre une guerre civile et le projet d'un pouvoir fédéral fort ; elle rappelait que les traités de 1815 prévoyaient une confédération de cantons (« une Suisse fédérative ») et non une Suisse « unitaire ». La France se réservait, cas échéant, « d'examiner si nos traités sont atteints. » Ochsenbein ne divulguera cette communication que le 9 juillet, pendant la session de la Diète. Elle sera repoussée comme une ingérence dans les affaires intérieures de la Suisse.

L'autre sujet d'actualité est la réorganisation de l'Académie, voulue par les radicaux ; François-Jules fait partie de la commission compétente du Grand Conseil ; il sera nommé recteur de l'Académie en août.

Le Journal de Genève, à cette époque, est l'organe des radicaux. Il changera bientôt de mains.

Edouard Pictet à sa mère

s.l.n.d. [Ferney 24 septembre 1847]

Ma chère mère, j'ai été faire une visite à l'exilé que j'ai trouvé en fort bonnes dispositions devant un bon déjeuner assaisonné d'une excellente bouteille de vin apportée par Louis Pictet fils qui dans le même cas que Charles a établi son quartier dans le même hôtel, ils y sont très bien et Ch[arles] m'a paru prendre bien son parti de l'attente. Je lui ai conseillé de venir nous voir demain soir samedi parcequ'alors les convocations pour l'inspection de samedi prochain seront faites et qu'en restant tranquille un jour ou deux à Troinex il ne courra pas grand risque, mais je persiste à croire qu'il ne faut pas qu'il tarde trop à partir pour Paris ou autre pays étranger. [...]

De Lyon, Charles a rejoint ses parents à Plombières où ils faisaient une cure ; il en revient avec eux mais les quitte à Ferney où il demeure dans l'attente des dernières nouvelles de Genève. Louis (1820-1888), est le second fils de Jean François Louis Pictet de Pregny allié Calandrini. Il a passé en France pour ne pas être mobilisé, sans avoir un congé militaire, ce qui lui vaudra, ainsi qu'à son frère Alexandre, d'être condamné par contumace. (Cf. la lettre d'Adèle Pictet du 24/28 janvier ci-dessous).

Charles à sa mère

Fernex vendredi midi [24 septembre 1847]

Ma bonne mère, Edouard se charge de vous envoyer ces quelques mots pour vous donner de mes nouvelles. Hier j'allais à Céligny où je restai jusqu'à cinq heures, puis à Fernex par Divonne. A peine arrivé je vis Jules et les deux aînés, qui vinrent me faire une bonne visite, et m'expliquer les affaires. Le matin en me promenant j'ai vu arriver Louis Pictet C[alandrini] avec sa mère et sa sœur aînée, ledit restant ici jusqu'à lundi où il part pour Paris par la malle [poste]. Nous nous sommes promenés toute la matinée à F[erney] Voltaire, puis nous déjeunions agréablement avec Louis quand est arrivé Edouard [...] et d'après ce qu'il m'a dit des piquets je crois revenir à Troinex demain à la nuit pour voir de là ce qu'il y a à faire. [...]

Charles envisage de faire clandestinement un saut à Troinex en évitant les piquets de garde. Il va sagement y renoncer.

s.l.n.d. [Ferney samedi 25 septembre 1847]

Ma bonne mère, je vous écris à la hâte un petit mot pour ne pas faire attendre Edouard. Vous comprenez combien je tiens à vous voir lundi, aussi [Louis] Pictet partant à 1 heure, partez si vous pouvez de Troinex vers midi en m'apportant les objets demandés plus un sac de nuit le plus grand, mon secrétaire neuf avec sa clef que vous trouverez par ma table, ma brosse de tête, des gants de castor (à acheter) le carton de chapeau noir tel qu'il est, mon petit code. Je n'ai qu'un mouchoir de baptiste ici. Voilà pour ce dont je me rappelle maintenant, à présent faites mes amitiés à tous, dites leur combien je suis fâché de partir ainsi sans les revoir [...] mais enfin il n'y faut pas penser et marcher avec les circonstances qui ne sont pas toujours agréables, je crois qu'avec Sch[aub] il est plus prudent de rester [...]

PS Acheter une casquette de voyage ; ma robe de chambre, les bottes rapportées de Plombières et des bottes fines vernies au vernis.

Madame Pictet-Baraban / à Troinex

Le samedi 25 septembre, à la revue d'inspection, lecture est faite aux hommes du contingent fédéral d'un ordre du conseil d'Etat selon lequel les passeports dont ils pouvaient être porteurs ne valaient plus comme justification d'absence sans obtention d'un nouveau visa. Les passeports pris à l'étranger étaient déclarés nuls et sans valeur comme justificatif d'absence (Journal de Genève du 5 octobre). En d'autres termes, il était interdit de sortir du territoire suisse.

Charles Schaub (1808-1900), avocat, commande la compagnie dans laquelle Charles est sergent-major.

Adèle Pictet viendra voir son fils à Ferney le lundi 27. Charles se jette dans la diligence le lendemain 28.

On verra plus bas que Louis Pictet n'est finalement pas parti à Paris : il va se cacher avec son frère Alexandre à Ambilly chez leur oncle Ferdinand Pictet et ne se rendront à Paris qu'au début de 1848 ; (cf. la lettre d'Adèle Pictet du 6 janvier ci-dessous).

Charles arrive à Paris le vendredi 1^{er} octobre. Le 16 octobre, le conseil d'Etat annulera tous les congés accordés après le 10 juillet et interdira à tout homme faisant partie du contingent fédéral de quitter le canton sans autorisation. Il semble que Charles, dont le congé était antérieur au 10 juillet puisqu'il est parti à Lyon le 6, soit donc formellement en règle, bien que son court passage à Troinex entre Lyon et Plombières, sans annoncer son retour à l'autorité militaire comme il en avait probablement le devoir, puisse lui être reproché. Dans ces conditions, il va éprouver pendant son séjour à Paris quelques craintes sur le sort qui lui serait réservé à son retour s'il avait été vu, ou dénoncé. Il ne sera rassuré sur ce point qu'en février 1848 (cf. la lettre d'Edouard du 12 février ci-dessous).

Adèle Pictet à Charles

N° 2

[Troinex] Dimanche 3 8bre [1847]

[...] Depuis lors les annonces guerroyantes de nos chefs militaires feraient peur, si nous n'étions persuadés qu'il y aura plus de bruit que d'effet. Hier nous vîmes partir nos trois hommes [domestiques] sacs sur le dos, pour leur inspection, tout en bénissant Dieu de n'y pas voir le 4^e c'était triste ! Léonard nous raconta que depuis Plainpalais la compagnie criait « nous ne partirons pas, à bas les bouzingots » etc. Celle de Chêne fut encore plus véhémence et lorsqu'on exprima ces sentiments de refus devant le chef R[illiet], il répondit avec un air patelain « on verra, on verra » et de même à la déclaration de ne pas entrer en caserne, si l'ordre en était donné. On dit que les cath[oliques] ont ordre de Marillier de ne pas marcher contre leurs coreligionnaires !

puis chaque soldat après l'inspection reçut une paperasse imprimée qui contenait les devoirs du soldat citoyen, et qui est de toute absurdité ; [...] Malgré les menaces dont on parle pour ceux qui sont partis, et la responsabilité qui devra peser sur leurs familles, tu te diras que dans aucun cas et quoi qu'on te dit tu resteras où tu es, à moins d'un ordre de nous. Ils sont moins forts qu'ils ne croient, et y regarderont à deux fois avant de compromettre leur autorité.

Bouzingot : nom donné après la révolution de Juillet à des jeunes gens qui affectaient un costume négligé et qui manifestaient des opinions démocratiques (Litttré). A Genève, je ne sais pourquoi, on appelait ainsi les radicaux. L'abbé Etienne Marilley (1804-1889), avait été nommé par Mgr Yenni, évêque de Lausanne à Fribourg, curé de Genève pour succéder au fameux abbé Vuarin, mort en 1843 ; il en était depuis huit ans le bras droit. Le conseil d'Etat, qui avait essayé en vain de dissuader l'évêque de nommer un prêtre aussi fanatique que son prédécesseur, refusa sa nomination, comme il en avait le droit, puis l'expulsa en 1844. Rome le nomma en 1845 coadjuteur de Mgr Yenni auquel il succéda à sa mort le 8 décembre 1845. Il donnera de nouveau beaucoup de fil à retordre au conseil d'Etat au moment de l'affaire Mermillod

N° 3

[Troinex] Vendredi 8 8bre

[...] (Dimanche) Notre visite au Vallon a réussi au mieux, nous nous promenâmes tout le tems. Danois [cheval] allait très bien. Nous y apprîmes qu'à leur revue de la compagnie de Versoix, ils étaient arrivés en promettant de ne pas partir et des à bas le gouvernement etc. etc. Hier ce fut bien autre chose, les gens de Jussy et tout ce côté là réunis aux Eaux-Vives, crièrent encore plus fort, à bas le gouvernement, à bas Reymond, on voulu sous mains avertir de ne pas risquer la traversée de Rive, et on leur dit de monter les Tranchées, mais Reymond fut hué et ils enfilèrent les ponts, avec encore plus de menaces ; les radicaux de Rive voulurent sans armes s'opposer à leur passage et il y eut une forte rixe, dans laquelle un sapeur fit agir son sabre et a fortement entaillé la main d'un radical. Reymond vit qu'il était inutile d'essayer de calmer, il était hué, et ils se débandèrent sans inspection. Personne ne partira, ils font sans doute bien de ne pas vouloir la guerre civile, mais il n'y a plus de milice possible, avec un gouvernement méprisé à juste titre.

Ne lis pas haut ceci: Edouard a été nommé juge au Tribunal de Commerce, comme la Revue [de Genève] qu'on t'a expédié ce matin a pu te l'apprendre ; au 1er moment nous n'avons vu qu'une manière toute simple de sortir de la milice, et puis Mr Roth a donné sa démission qu'on espérait qui serait président [sic], d'autres ne veulent pas accepter parce que c'est trop occupant et que c'est gratis, alors Edouard a peur que les nouvelles nominations ne soient mauvaises, et alors il ne veut être qu'avec d'honnêtes gens. Tout cela le préoccupe beaucoup, et peinement depuis deux jours. Le commerce le presse d'accepter parce que tu comprends combien il lui importe d'avoir un tribunal intègre. Il est reparti ce matin pour la ville pour voir ce qu'il doit faire. Ce brave Edouard n'avait jamais compté accepter cette nouvelle occupation précédemment, cela lui prendra trop de tems et puis à présent il sent la nécessité de la position pour le petit commerce surtout, qui a tant besoin d'appui impartial.

[...] Les Jules ne nous viennent dîner que mardi au lieu de demain à cause du [Grand] Conseil. Rilliet est démon pour la guerre, et donne du fil à retordre au chef suprême qui n'en veut pas. [...]

Le Vallon, ancienne propriété Rigaud, était venu par sa femme à Alphonse de Candolle qui y passait l'été en famille, soit du début de mai à fin d'octobre.

Le colonel Louis Reymond est l'inspecteur des milices et leur commandant en chef ; il a, après la révolution, succédé dans cette double fonction à Charles Trembley.

Edouard à Charles

s.l.n.d. [Genève dimanche 17 octobre 1847]

Mon cher Charles, tu recevras par la Revue de hier samedi les divers arrêtés du conseil d'Etat relativement aux milices, il y en a un qui peut peut-être te concerner, c'est celui qui dit que les autorisations données après le 10 juillet ne sont pas valables, il me semble que la tienne a dû être antérieure à ce moment, mais cependant je n'en suis pas certain. Dis-nous si elle est relatée sur ton passeport, ou bien si Raymond [sic] t'a donné un écrit qui soit quelque part, peut-être au bureau des passeports. Tant que nous ne recevons pas de signification à ton dernier domicile nous ne faisons aucune démarche, mais s'il en venait par hasard une, il serait bon de connaître quand et comment ton autorisation t'a été donnée afin que nous puissions réclamer s'il y a lieu.

Du reste ne te préoccupe point des arrêtés de nos gouvernants, ils seront obligés de faire aggrandir la prison s'ils veulent faire respecter leurs arrêtés, c'est une triste troupe que celle que l'on est obligé de faire marcher la prison à la main, aussi elle ne marchera pas j'en suis persuadé.

Adieu cher ami, amuses-toi bien tout à toi E.P.

La date est donnée par le numéro du samedi 16 octobre de la Revue de Genève, l'organe du parti radical depuis que le Journal de Genève avait passé dans les mains des conservateurs. L'arrêté du conseil d'Etat interdit à tout homme faisant partie du contingent fédéral de quitter le canton sans autorisation. Les hommes absents dès le 10 juillet doivent revenir immédiatement et s'annoncer à l'autorité militaire. Son congé étant antérieur au 10 juillet, cet arrêté ne concernait donc pas Charles... si l'on faisait abstraction de son bref passage à Troinex après cette date.

Le Raymond dont il est ici question peut être le colonel inspecteur des milices vu ci-dessus ou le major J.L.F. Reymond qui commande le bataillon n° 1 du contingent dans lequel Charles est incorporé.

Charles à sa mère

Paris Lundi 18 Octobre 47

J'ai bien besoin de venir un peu causer avec vous de toutes vos tristesses politiques, car d'après les journaux et les lettres de Mr Cr[amer] il me semble que vous êtes dans un bien triste moment à passer, et encore comment tout cela finira t'il. On approche d'une solution qui selon toutes les apparences sera sanglante puisque la majorité est acquise aux mesures d'exécution. Il me paroît qu'à Genève la population radicale est bien montée soit pour la guerre soit contre les conservateurs, et qu'on fait ce que l'on peut pour les entretenir dans ces sentimens. Quelle infamie que toutes ces lois militaires, nous voilà donc sous le règne de l'arbitraire le plus complet, et entre les mains de qui pour cela. Genève doit être déserte de tous les jeunes gens du contingent et ces mesures ne les feront je pense pas beaucoup rentrer, j'attends de ces petits détails personnels avec impatience, n'ayant reçu depuis les premiers jours de mon arrivée aucune lettre de mes amis, je pense que la vôtre m'en donnera. [...]

J'ai donné à Jules les détails sur mon autorisation, de plus quand je partis pour l'Allemagne, je demandais à R[eymon]d une autorisation spéciale pour manquer la revue, et il me dit que j'étais parfaitement en règle, que c'étoit déjà beaucoup d'avoir fait les exercices. Tout cela pour si il faut faire une démarche auprès d'eux, en réclamer un droit et nullement une faveur. Car il ne faut pas dans un moment comme cela faire la moindre des choses qui puisse me mettre dans une autre position que les pauvres diables qui sont obligés de s'en aller aussi, auresse vous le sentez comme moi.

Frédéric Auguste Cramer (1794-1855), ancien conseiller d'Etat, ancien syndic, avait participé à la tentative de médiation durant la nuit du 7 au 8 octobre 1846 ; ses fils Paul et Marc, contemporains de Charles, étudient à Paris.

Adèle Pictet à Charles

N° 5

[Troinex] Samedi 23 8bre 1847

C'est toujours avec un extrême plaisir que nous voyons ce timbre de Paris, et que nous bénissons cette malle poste qui nous donne de tes nouvelles de l'avant-veille.

Je crois que les bourdes de Paris et les lettres de Mr Cr[amer] vous font voir trop noir sur notre état individuel, on pense beaucoup à la crise qui peut d'un moment à l'autre éclater à Berne, mais excepté les sentimens douloureux qu'on éprouve, tout est aussi tranquille autour de nous qu'il l'était depuis un an ; on a le coeur serré en attendant les nouvelles de la Diète, mais entre deux nous menons une douce vie nous cinq ; nous croyons fermement que ce qu'on peut appeler la guerre n'aura pas lieu ; qui d'ailleurs, pourra forcer nos milices à partir? elles sont désorganisées, et les cath[oliques] sont empêchés ou plutôt fortifiés par leurs curés à faire aigre à l'idée de se battre contre leurs frères suisses et coréligionnaires. L'argent manque partout pour faire la guerre, rien n'est organisé dans le Canton de Berne, il n'y aura donc à craindre véritablement qu'une échaffourée de corps-francs. [...]

La malle-poste reliait Paris et Genève en deux jours, la diligence ordinaire en trois ; les communications ont fait de grands progrès pendant le règne de Louis-Philippe. La diligence que prenait François-Jules en 1830, reliait Paris à Genève en 4 fois 24 heures.

La session de la Diète ouverte le 5 juillet avait pris fin le 9 septembre pour reprendre le 18 octobre. Chacun s'attendait à ce qu'elle décide de procéder par les armes à la dissolution du Sonderbund, ce qu'elle fera le 4 novembre à la majorité requise de 12 cantons et 2 demi-cantons.

François Jules à Charles

Genève, 22 octobre 1847

Mon cher Charles je te remercie beaucoup de ta lettre et je vais tâcher de te donner une réponse aux questions que tu me fais. D'abord quant à ta position personnelle, je crois qu'Edouard t'aura déjà écrit 1° que ceux qui avec une permission ou un passeport sont absents du canton dès avant le 10 juillet et qui n'y sont pas rentrés (ou dont on n'a pas pu constater une rentrée) ne sont pas sommés de revenir, 2° que des sommations individuelles doivent être faites et que par conséquent tant qu'on n'en a pas reçu on n'a rien à faire. Si tu en reçois une nous ferons valoir tes droits.

Quant à la position générale tout dépend de la solution des affaires fédérales qui paraissent difficiles à arranger ; on attend le résultat des décisions de la Diète. Aucun parti ne paraît disposé à céder la moindre chose et la guerre peut favoriser aussi bien l'un que l'autre. Ce qu'il y a de plus à souhaiter, c'est que les questions se hâtent un peu car l'intervention [étrangère] est encore le pis de tout. Je crains quelque fois que nous ne marchions vers une intervention, ce qui serait encore la plus mauvaise catastrophe. Du reste on exagère beaucoup les affaires de Genève. Les pleins pouvoirs ont été donnés au conseil d'Etat qui ne pouvait presque pas s'en passer car les

contingents sont loin d'être au complet et il faut qu'ils le soient. La pire loi est celle des peines ridicules et exagérées contre ceux qui filent tandis que tous ces radicaux regardaient comme un devoir d'échapper aux convocations de la milice ! Cette loi est mauvaise. Mais les arrêtés du conseil d'Etat n'ont pas à beaucoup près autant qu'on le dit le caractère de tyrannie et de despotisme militaire. Ils ont pensé avec raison qu'il valait mieux recruter le contingent de 200 jeunes gens qui ont 19 ans 10 mois à 20 ans 10 mois que d'appeler 200 hommes de 27 à 35 ans établis et utiles à leurs familles. On doit 1400 h[omme]s à la Confédération et le dép[artement] militaire a le droit et le devoir de les trouver. On a aussi organisé la Landwehr prise parmi les hommes qui ont moins de 36 ans mais cette Landwehr ne peut sortir du canton que pour une levée en masse. Elle a été formée en vertu d'un arrêté de la Diète de 1831. Dans l'état des choses je crois que le conseil d'Etat devait prendre toutes ces mesures ou à peu près ; mais ce qui leur a donné un caractère odieux c'est la sévérité des peines prononcées contre des hommes qui avaient le droit en restant dans la milice de penser qu'ils y restaient à des conditions connues.

Les catholiques sont très montés et les curés prêchent pour ne pas partir. Moglia de Versoix va être mené devant les tribunaux pour avoir prêché la révolte. Il y a du reste deux partis évidents dans le gouvernement. Fazy est ennuyé de tout cela et trouve que l'on va inutilement trop loin, Rilliet, Camperio etc. poussent à la guerre, à la violence etc. ce qui est bien digne de leurs deux têtes brûlées. En résumé on est dans une espèce de pression produite par les craintes de l'avenir fédéral et cantonal et cette pression est singulièrement augmentée par la violence de l'esprit du parti conservateur qui est injuste souvent et ne sait pas distinguer le nécessaire du mauvais. Le Journal de Genève souffle le feu et le malheureux esprit protestant continue ses ravages. Ce qu'il y a de singulier maintenant c'est que Piguet, Hervey, Bachelard etc. sont devenus des énergumènes et que Raisin, Alméras, Viridet sont raisonnables et doux.

Tu trouveras peut-être que de tout cela tu auras peine à extraire une idée claire, c'est que l'avenir est fort problématique et que personne ne saurait dire ce qui se passera dans 8 jours ou un mois. Quant à toi je t'engage tout à fait pour le moment à ne point penser à revenir. Tu n'as aucun motif pour cela. Plus tard s'il y a un grand branle-bas (ce qui me paraît encore bien problématique) tu feras peut-être mieux de venir reprendre ta place, mais jusqu'alors travaille et amuse-toi, tu ne ferais ici ni l'un ni l'autre. [...]

Nous avançons dans nos lois académiques, il y a tantôt du haut tantôt du bas. On nomme demain la faculté de droit. Nous avons été consultés au Conseil d'instruction publique ; mais je ne sais trop quel sera le résultat. Le Conseil d'Etat a aussi de la peine à se décider à nommer Wartmann, pourtant je n'en désespère pas (Ultramare bey est en présentation). [...]

P.S 23 octobre. Il n'y a rien de nouveau. Tu auras probablement appris depuis quelques jours l'affaire de Butini qui après avoir fait boire les hommes d'Hermance et de Vezénaz les a excités à cette petite révolte de la revue d'inspection. Ceux qui ont été mis en prison ont déposé contre lui et ses parents on dû le faire filer immédiatement en Italie. Il y a trop ici de ces jeunes gens sans tact dont les fautes rejaillissent sur les gens tranquilles. Tout à toi J.P.

Depuis la démarche de l'ambassadeur de France au mois de juillet (cf. la note ci-dessus p. 35), on redoutait une intervention militaire des puissances voisines de la Suisse pour exiger le maintien du statu-quo conformément aux principes de la Sainte-Alliance. Il y aura en effet plusieurs démarches diplomatiques, le 30 novembre et le 18 janvier comme on le verra plus bas, mais pas d'intervention militaire, grâce à l'opposition de l'Angleterre.

Selon l'Annuaire de la République et Canton de Genève, année 1846, la milice du canton compte, outre un peu de cavalerie et un corps du génie, deux bataillons d'infanterie dits du contingent composés chacun d'un état-major, d'une compagnie de chasseurs et de quatre compagnies de fusiliers ; Charles est incorporé comme sergent-major dans la 1^{ère} compagnie du bataillon 1 (major Reymond), commandée par le capitaine Charles Schaub, avocat.

L'artillerie compte trois compagnies (sic) dites du contingent, une compagnie de train et trois compagnies de réserve. François-Jules, capitaine, commande la première compagnie de réserve ; Edouard est lieutenant dans la première compagnie du contingent. Pictet-Calandrini figure par ailleurs comme capitaine de la compagnie de grenadiers dont étaient dotés chacun des quatre bataillons d'infanterie de la réserve, répartis en districts (ville et Carouge, Arve et Rhône, Rhône et Lac et Arve et Lac). L'annuaire n'a pas paru en 1847 ; celui de 1848 fait ressortir un renouvellement complet du cadre des officiers mais François-Jules et, curieusement, Pictet-Calandrini ont conservé leur commandement. Dans la campagne qui commence, Genève fournit deux bataillons d'infanterie et une batterie d'artillerie commandée par le capitaine Empeyta. Des unités de Landwehr seront mobilisées pour la mise en défense de la place.

Moglia, curé de Versoix, avait dans un sermon invité ses paroissiens à ne pas faire campagne contre les cantons catholiques. Il sera condamné à cinq jours de prison et le conseil d'Etat suspendra son traitement. Son évêque, Mgr Marilley, bien loin de le blâmer, approuvera sa conduite : « Je vous en félicite de tout mon cœur, après avoir rempli courageusement vos devoirs, vous avez connu, comme les premiers apôtres, la consolation de souffrir pour le nom de Jésus-Christ (etc.) » Sa lettre, datée du 5 novembre, est publiée dans le Journal de Genève du 12, ce qui embarrassa beaucoup le prélat : il avait en effet écrit le 23 octobre au Journal de Genève : « Nous avons été péniblement affectés en apprenant que, sans nous consulter [...] il [Moglia] ait pris sur lui de parler et d'écrire sur des matières si délicates et dans des circonstances si graves ; nous n'avons pas tardé à lui manifester notre surprise et notre peine à cet égard. ».

Fazy, comme de règle après toute révolution, est maintenant menacé d'être débordé sur sa gauche ; il se débarrassera de Rilliet, premier député de Genève à la Diète, en le faisant nommer membre du conseil fédéral de la guerre puis en provoquant, ainsi qu'on le verra, l'élection d'un nouveau conseil d'Etat au printemps de 1848.

Elie Wartmann (1817-1886), qui enseignait à Lausanne, sera nommé professeur suppléant de physique expérimentale, la chaire dont Auguste De la Rive avait démissionné par hostilité envers le nouveau régime ; il sera professeur ordinaire l'année suivante. Gabriel Oltramare (1816-1896) avait été le précepteur d'un fils d'Ibrahim pacha en Egypte, d'où son surnom ; il sera nommé en 1848 professeur de mathématiques supérieures.

Eugène Butini (1827-1848), ultimus stirpis. Ses parents passaient la belle saison dans leur campagne de Miolan.

Edouard à Charles

Genève 27 8bre 1847

Cher ami, depuis ma lettre de hier, il n'y a rien de nouveau, le contingent est en caserne, les compagnies de la ville sont presque au complet, il manque à ce que vient de me dire Léonard un peu près $\frac{1}{4}$ de votre compagnie et d'une autre, on dit (nouvelle de Léonard) que la comp[agnie] de chasseurs est commandée à 1 hre aujourd'hui, pour aller à Veirier chercher les retardataires, mais je te donne cette nouvelle comme nouvelle de caserne. Il paraît que le départ n'est pas encore fixé, on parle de lundi prochain pour aller à Moudon au quartier général, cette division serait là à ce que l'on dit pour menacer Fribourg pendant que le combat aurait lieu à Lucerne par les troupes allemandes. La batterie d'artillerie a encore 57 chevaux à acheter, je ne sais pas si l'on fera des réquisitions, cela ne m'étonnerait pas, mais pas de chevaux de voiture qui seraient en général trop faibles pour le service.

Je viens de monter au bureau militaire pour une réclamation pour un canonnier cond[ucteur], ils ne savent où donner de la tête ; le plus grand désordre doit exister dans leurs registres à la suite de cette mise sur pied.

Nous avons reçu hier à Troinex l'arrêté du 13 8bre (tu l'as sur une des Revues précédentes) relatif aux hommes absents dès le 10 juillet puis au bas un ordre de Decrey aux chefs de comp[agni]e de faire passer cet arrêté aux hommes de leurs compagnies que cela concerne, puis enfin cette ligne :

Expédition destinée au Sr Pictet St major bataillon Reymond comp. Schaub transmise à son dernier domicile Genève 24 8bre 1847 Le comm't de la comp. (sign.) Schaub.

Je vais remettre ce papier à Jules qui verra s'il y a quelque chose à faire d'après la lettre que tu lui as écrite. Ne t'en inquiète pas, tu comprends qu'il y aura assez d'individus à poursuivre pour que cela soit impossible de sévir. Je t'envoie la Revue par ce courrier pensant qu'il pourra peut-être t'intéresser de la recevoir un jour plus tôt (je ne l'ai pas encore lue mais j'en ai un autre exemplaire pour aujourd'hui.)

A Troinex tout est bien, Léonard a reçu sa carte hier et s'est rendu à l'appel de même que Porte, Jean est ajourné. David et Novelle font le service à la maison.

Il n'y aura pas de nouvelles intéressantes demain puisque les troupes ne partent pas, cela montre qu'on n'est pas encore disposé à agir ; ainsi si tu ne reçois rien c'est bon signe.

Adieu en hâte tout à toi Ed Pictet

[Troinex] Samedi matin 30 octobre [1847]

Cher ami, je r'ouvre la lettre que ma mère m'a donné pour mettre à la poste, pour te transmettre les nouvelles de ce matin. Il vient d'arriver une estaffette annonçant dit-on que les conférences qui avaient lieu à Berne pour arranger l'affaire ont été rompues, et sur ordre de Rilliet commandant la brigade française, du départ de notre bataillon et de la batterie attelée. Voilà ce qui a transpiré de cette estaffette, mais on ne le sait pas encore d'une manière positive J. Fazy n'étant pas à l'hôtel de ville, et la missive venant de lui être portée par Decrey.

Avant que de mettre cette lettre à la poste je tâcherai de t'en dire davantage. Aujourd'hui jour de marché les rues sont pleines, et l'on ne voit que des figures tristes, malgré ce départ peu de personnes peuvent croire encore à un engagement sérieux, on espère toujours, mais cependant les cartes paraissent bien se brouiller, car une fois en présence qui est-ce qui voudra céder ?

Midi moins ¼ : le bruit du départ se confirme, mais ce n'est pas un ordre de la Diète, mais bien de Rilliet qui est à Lausanne, et qui rassemble ses troupes autour de son quartier général. On ne sait pas encore quand ils doivent partir, ce sera probablement demain matin.

Adieu cher ami, tout à toi Ed. P.

Louis Rilliet commande la 1^{ère} division de l'armée fédérale, dite division française ; très va-t-en-guerre, Dufour, soucieux d'éviter les maux de la guerre, le retiendra plus d'une fois.

Charles à sa mère

Paris Lundi 1 / Mardi 2 Nov. 47

[...] J'ai lu un supplément du Journal des Débats qui a paru le jour de la Toussaint vu la gravité des affaires suisses, j'y ai vu que tout étoit fini et que la guerre alloit commencer, peut-être au moment où j'écris on se bat ! Quelle triste pensée ! La conduite des députés des Valstetten dans cette dernière séance est bien belle et celle de la majorité surtout Druey, ignoble, la bonne cause ne triomphera t'elle pas ? Et si elle triomphe il y aura un fameux massacre des troupes fédérales, dans quelques petites vallées, j'ai toujours devant les yeux le récit de la bataille de Cappel de Mr Merle, il me semble que les choses iront de même.

Madame Pictet-Baraban / à Troinex / Canton de Genève / Suisse

Edouard à Charles

[Genève] samedi 6 9bre 47

Cher ami, les nouvelles de ce matin ne confirment pas la non votation des Grisons, il paraît au contraire que la majorité a voté les mesures d'exécution, on s'attend d'un moment à l'autre à apprendre le commencement des hostilités, le bataillon genevois a dit-on quitté Lausanne pour s'avancer vers Fribourg, notre 2^e bataillon est encore en caserne attendant des ordres de départ ; tu comprends cher ami qu'en face de pareilles nouvelles, la ville n'est pas gaie de sentir notre bataillon probablement au premier rang. Si je ne t'écris pas demain c'est parcequ'il n'y aura rien de nouveau.

Adieu je n'ai pas le temps de t'en dire davantage, ton dévoué E.P.

Tous les nôtres sont bien.

La Diète a décidé le 4 novembre de procéder par les armes à la dissolution du Sonderbund par les voix de douze cantons et deux demi-cantons. Sans les voix de Genève et des Grisons la majorité eût fait défaut. Les députés des Sept quittèrent alors la salle.

François Jules à Charles

Genève Dimanche 7 nov. [1847]

[...] Nous sommes ici à la veille de la crise, tu auras probablement appris que la Diète a voté les mesures d'exécution ; les troupes sont peut-être déjà en présence aujourd'hui. On dit que la chose commencera par Lucerne qui est le point capital et ce qui semble le confirmer c'est que jusqu'à présent il n'y a pas le plus petit mouvement de troupes dans le canton de Vaud et qu'on n'a pas encore demandé notre 2^e [bataillon du] contingent. Notre 1^{er} exerçait encore hier matin sur Montbenon ; ils sont très bien reçus à Lausanne, mais désirent je crois ardemment qu'on en finisse d'une manière ou d'une autre. C'est une triste chose qu'une guerre dans laquelle presque toute l'armée attaquante n'a aucun mobile généreux et d'enthousiasme. C'est de la haine ou de l'indifférence et malgré le respect au Pacte [fédéral] qui est le seul mot officiel prononcé, il est évident pour tous qu'on ne le respecte aujourd'hui que pour mieux le détruire demain. Il faut dire aussi que Lucerne etc. sont entêtés en diable et qu'ils n'ont facilité (depuis 6 mois) aucun arrangement, car ils n'ont jamais proposé que des choses inacceptables. Ce qu'il y a à souhaiter, c'est que le tout ne se prolonge pas et ne fournisse pas des prétextes pour l'intervention, le pire de tous les maux. La diplomatie française s'est diablement mal conduite dans tout cela, et la conduite de Bois le Comte en blessant tous les partis a augmenté la force morale des radicaux. Si par hasard tu le vois, tu peux lui en faire mon compliment.

Ici à Genève les choses vont toujours de même et malgré l'excitation générale il n'y a pas eu de désordre ni de rixes. On forme la Landwehr et on commence à garnir les remparts ou plutôt à refaire les embrasures, palissades etc. Une compagnie de génie a été casernée et elle va être remplacée par la 2^e. Je souhaite que nous ne remplacions pas notre tour et j'ai déjà fait demander par quelques personnes que si l'on [a] à travailler on ne soit pas caserné.

Au reste je crois que dans l'état actuel des choses il ne faut point mettre de mauvaise volonté et que le rôle de réserves destinées au service cantonal est de bien faire leur service, car il sera tout à fait indépendant des questions Sonderbundiques. Si la France garnit ses frontières, il paraît

probable qu'on enverra quelques bataillons vaudois, on a fait des enquêtes pour les logements dans les communes.

Tu auras probablement appris la solution des affaires académiques. Gide et Castoldi ont été nommés professeurs, Hornung et Gaullieur donneront chacun un cours à titre de concours. Il est toutefois très possible (même probable) que tout cela ne soit que sur le papier car il n'y a pas d'étudiants. Le peu qui restait a filé devant les mesures militaires. Quant à nous nous avons fait nos examens de rentrée et nous commencerons les leçons demain. Il y aura plus d'étudiants que je ne m'y attendais et l'enseignement scientifique et littéraire marchera comme à l'ordinaire si il n'est pas troublé par les événements qui se préparent. [...]

Il est probable d'ici à peu de jours qu'on aura des nouvelles importantes à te faire savoir. Nous nous arrangerons avec Edouard pour que tu sois convenablement informé. Au reste les journaux sont très complets et si tu lis le Journal de Genève ou la Revue tu en sais autant que nous. Ce qu'il y a de [illisible] à Genève ce sont des bruits de toutes les couleurs démenties quelques heures après, les prévisions sinistres du cercle DelaRive, les histoires de Romilly etc. etc. Je plains nos jeunes militaires, que l'inexpérience de leurs chefs peut si facilement mettre dans un mauvais pas.

Adieu mon cher Charles, je vais partir pour Troinex pour leur faire une visite, car jamais on ne les voit en ville. Ton tout affectionné

F J Pictet

On dit que le 2^e bataillon part demain.

P.S. Il paraît que ce n'est pas vrai ! on ne sait du reste rien de neuf si ce n'est que Berne est inquiet pour son Jura et que Fazy a dit à quelqu'un en confidence ! que l'on entrerait à Fribourg lundi sans coup férir ! On continue à entasser bourdes sur bourdes.

Il s'agissait de remplacer quatre professeurs démissionnaires, Cherbuliez, Duval, Odier et Trembley ; ce n'était pas chose facile, les nouveaux titulaires devant être politiquement du bon bord. Etienne Gide (1803-1869), avocat, est nommé professeur de droit civil et commercial, d'organisation judiciaire et de procédure civile ; Jean Castoldi (1804-1871), avocat, avait été conseiller d'Etat dans le gouvernement provisoire de J. Fazy (1846-1847) ; il refusera la chaire de droit pénal et en 1848 celle de droit romain. Philippe Camperio (1810-1882), Italien qui se faisait passer pour Tessinois, fraîchement naturalisé Genevois, est nommé professeur de droit pénal et de droit public. Pierre Odier retirera sa démission. Joseph Hornung (1822-1884) est chargé de donner provisoirement un cours d'histoire du droit romain ; il ira à Lausanne en 1848 avant de revenir à Genève comme professeur de droit public puis de droit pénal. Eusèbe Gaullieur (1808-1859), Neuchâtelois banni comme républicain en 1831, enseignait l'histoire de la Suisse au collège de Lausanne et depuis 1842 le droit romain à l'Académie de cette ville ; il sera finalement nommé professeur d'histoire à Genève en 1848. Ces nominations n'ont guère contribué au renom de l'Académie.

Edouard à Charles

[Genève] mardi 9 Novbre 1847)

Cher ami, je continue à t'écrire non pour te donner des nouvelles plus fraîches que ma dernière lettre, car il n'y en a pas d'importantes, mais plutôt pour ne pas te laisser sans lettre dans ce moment.

Il paraît maintenant, qu'il n'y a plus aucun espoir d'arrangement, aussi tout le monde désire-t'il au point où nous en sommes apprendre le plus tôt possible quelque nouvelle décisive ; le courrier de Berne apporte ce matin la nouvelle de l'occupation de Morat et d'Estavayer par les troupes vaudoises, à notre batterie d'artillerie, tu comprends que cette occupation s'est faite non seulement sans coup férir, mais que les troupes radicales y ont été reçues à bras ouverts et le verre en mains ; delà se fera je pense incessamment une pointe sur Fribourg, il y a ce matin un ordre du

jour de Dufour annonçant que la guerre va être commencée, reste à savoir maintenant quelle sera la contenance de Fribourg, si les troupes sont vraiment bien décidées elles auront facilement raison des attaquants qui sont étonnés de voir que les choses ont été si loin, mais je crains quelque menée radicale qui pourrait compromettre la défense des Fribourgeois.

Notre bataillon a quitté Lausanne hier matin pour Lutry afin de changer de cantonnement, on dit qu'on doit le diriger sur Châtel St Denis, où il serait fort bien ; tout cela montre que loin de le mettre en avant-garde, comme on l'avait dit, il serait question plutôt de le laisser en dernière réserve. Le bataillon en caserne y reste et a fait hier une promenade militaire dans le canton.

On dit, mais la nouvelle a besoin de confirmation, que les habitants d'Uri se seraient emparés du couvent du St Gothard qui appartient aux Tessinois, et qu'il y aurait eu deux officiers d'Uri tués, mais je te le répète, ceci demande à être confirmé.

Il paraît que les habitants d'Aigle et de Bex sont dans une venette affreuse, le général Kalbermatten du Valais, devant dit-on à première attaque de Fribourg, leur tomber dessus pour faire diversion et effrayer les Vaudois attaquant Fribourg, cela serait un assez joli coup.

11 ³/₄ : j'ai attendu au dernier moment pour fermer ma lettre, pour s'il y avait quelque chose de nouveau, mais il n'y a rien du tout, si je ne t'écris pas demain c'est preuve qu'il en sera de même. Adieu, toute la famille est bien, nous allons après-demain dîner à Troinex. Tout à toi Ed. P

Un détachement d'Uranais a en effet, le 3 novembre, avant même le début des hostilités, fait un coup de main pour s'emparer du col du Saint-Gothard, occupé par les Tessinois, pour s'assurer ainsi une liaison directe avec le Valais

Genève vendredi 12 9bre 1847

Cher ami je continue à t'écrire, uniquement pour que tu ne sois pas sans lettre ; depuis ma dernière, la question n'a pas avancé, du moins aux yeux des non initiés aux secrets de la guerre ; les troupes continuent à se concentrer autour de Fribourg, et chaque matin l'on annonce l'attaque pour le lendemain ; on dit aujourd'hui que c'est pour demain samedi ; mais le fait est que l'on n'en sait rien, je crois que Dufour espère toujours que devant un très grand déploiement de forces, les habitants de Fribourg, ou du moins un parti chez eux, admettront l'idée de non résistance ; il me semble que si c'est là sa pensée il se fait de fortes illusions, car les voyageurs qui en arrivent les dépeignent bien disposés et fanatisés au point de vue religieux.

Notre contingent est du côté de Bulle, le second toujours ici ; il vient d'entrer encore en caserne un bataillon (de 2 ou 3 compagnies) de carabiniers de Landwehr. L'artillerie continue à armer la place, Jules y travaille tous les jours, puis il revêt l'habit bourgeois pour sa leçon. Professeur-Recteur, Député, officier en service, c'est vraiment un peu trop, surtout si l'on y joint la position de père de cinq enfants ; mais cette vie militaire lui sourit à un point incompréhensible. Nous avons diné hier à Troinex, mes parents étaient fort bien.

Adieu cher ami en hâte, tout à toi E.P.

Ton ami [Gustave] Rochette est en caserne avec la comp[agni]e d'artillerie Oltramare.

François-Jules est capitaine d'artillerie, il commandera une des batteries de la réserve jusqu'en 1848. Son zèle civique est jugé excessif. Gabriel Oltramare commandait la 2^e « compagnie d'artillerie » du contingent.

Charles à sa mère

Paris samedi 13 dimanche 14 Nov. 1847

[...] J'avance encore cette lettre d'un jour, parceque tout ce que vous me dites des tristesses de Genève, me fait penser que vous serez bien aise d'avoir cette petite distraction. Combien on doit y être triste en attendant les nouvelles ! On l'est bien aussi ici, mais au moins on s'en distrait par moments, ce qu'il me semble difficile de faire chez vous. Nous nous étonnons toujours de ne pas recevoir la nouvelle du commencement des hostilités, sans espérer qu'on attende une autre solution que celle des armes. La lettre de Léonard me montre qu'il goûte peu l'honneur de marcher au premier rang, ce que je comprends assez bien, du reste, il me semble qu'ils sont maintenant plutôt en réserve. Quelle infamie que ce meurtre de deux officiers uranais, c'est tout simplement un assassinat, il faut convenir cependant qu'ils étoient bien imprudens. Les exagérés ne sont pas plus amusans ici qu'à Genève, quand j'entends dire qu'on aimeroit voir le bataillon de G[enèv]e exterminé, et autres plaisanteries de ce genre, cela m'agace les nerfs. [...]

Les premières nouvelles du coup de main des Uranais au Gothard le 3 novembre avaient fait croire à l'échec de cette tentative. Une attaque d'envergure par les Uranais et les Valaisans le 17 novembre, sous le commandement de l'Autrichien Schwarzenberg, fera reculer les Tessinois jusque devant Bellinzone. Le Tessin ne faisait pas partie du Sonderbund mais la population, catholique, sympathisait avec lui.

Edouard à Charles

[Genève] dimanche matin 14 9bre 47

Cher ami, je commence à en revenir de ma toute première opinion, c'est que l'on ne se battra pas en Suisse, voici 15 jours que l'on attend chaque matin des nouvelles décisives, que tout le monde s'aborde pour savoir ce qu'il y a de nouveau, que tout est suspendu dans l'attente de cette infâme guerre, et puis chaque matin la même réponse de il n'y a rien de nouveau. Au moment où je t'écris du bureau je vois entrer mon père et ma mère venant au sermon de la ville pour apprendre des nouvelles, ils sont très bien et t'envoient leurs amitiés. Henri a eû un fort catharre, mais il est mieux ce matin, et il paraît que c'est fini. Jules est en course de Salève n'étant pas assez occupé durant toute la semaine. Notre malheureux contingent bivouaquant devant Fribourg doit singulièrement souffrir de la pluie, de la neige hier, puis du froid vif de cette nuit ; outre cela ils n'ont à ce qu'il paraît que de mauvaise nourriture aussi ne comprend-on pas que cela puisse durer si longtemps. Aujourd'hui l'on dit que Dufour a sommé Fribourg de se rendre, et que le Petit Conseil a convoqué le Grand pour lui soumettre la question, si ce fait est exact cela semblerait indiquer que l'idée de résistance n'est pas unanime. Penses un peu quel montant cela donnerait à ces maudits radicaux, qu'une victoire qui ne leur coûterait pas une goutte de sang, mais cela me paraît peu probable que les Fribourgeois, malgré la présence d'une force 3 fois supérieure à la leur se décident à se livrer aux radicaux et à chasser leurs Jésuites sans y être contraints par les armes. L'avenir nous l'apprendra, le fait est que cette absence de nouvelles de l'attaque est fort extraordinaire et semble ne pouvoir continuer.

Sans autre donc pour ce courrier, je t'envoie mes sincères amitiés. Tout à toi E. P.

P.S [...] Il y a eu quelques hostilités entre les Lucernois et les Zurichois, les premiers ont fait prisonniers une demi comp[agnie] de fantassins de Zurich qui étaient près de leur frontière.

s.l.n.d. [Genève 15 novembre 1847]

Cher ami enfin nous voici sortis de l'absence de nouvelles, mais j'avoue que si la nouvelle de ce matin n'était pas officielle et confirmée par une lettre du général on ne pourrait y croire.

Les Fribourgeois ont capitulé hier à 10 heures du matin, voici le sens de la lettre de Dufour :

Aujourd'hui dimanche à 10 heures du matin tout était prêt pour l'attaque qui allait commencer, lorsque à ma grande surprise deux parlementaires fribourgeois se sont présentés, et m'ont parlé de capitulation ; j'ai accepté en vue du sang qu'il aurait nécessairement fallu verser pour entrer à Fribourg ; dans l'état actuel des esprits je serai certainement blâmé des conditions que j'ai été obligé d'accepter pour que la capitulation ait lieu.

Rien d'autre, par conséquent on ne sait pas quelles ont été les conditions, mais j'espère d'après cela qu'elles auront été à l'avantage des Fribourgeois, car sans cela je les trouverais impardonnables de causer une guerre civile, faire mettre 50m. hommes sur pied, pour se rendre après comme des péteux. Aussi faut-il avant que de les juger attendre des détails.

Le gouvernement de son côté a fait afficher, que Fribourg s'était rendu après un léger engagement, ce qui peut se concilier par le fait avec la nouvelle de Dufour parce que le samedi il y avait eû dans l'après midi une sortie des Fribourgeois pour empêcher la division Bourkhart d'établir des batteries de brèche, dans cette sortie il y eut quelques hommes blessés. On dit aussi qu'une comp[agni]e de carabiniers vaudois, la compe Eytel, a passablement souffert, par une bêtise de sa part de commencer le feu sans en avoir reçu d'ordre. Nos troupes n'ont pas eu de blessés, l'artillerie a reçu le samedi un boulet dans un sac d'avoine, mais personne de blessé, je viens de lire cela dans une lettre d'Empeyta.

Voilà les premières nouvelles, mais ce n'est que dans 2 ou 3 jours que l'on saura exactement ce que l'on doit croire. Les Lucernois auraient attaqué les Zurickois à Capel, mais on ne sait pas le résultat, le fait est que nous commençons la guerre civile dans notre malheureuse Suisse.

Adieu, cher ami tout à toi en hâte E.P.

Lundi 15 9bre 47

Mardi 16 9bre 47

Cher ami il ne faut donc plus se fier à personne, ces Fribourgeois qui avaient fait de si grands préparatifs, avaient refusé les commissaires fédéraux, n'avaient voulu entendre à aucun arrangement viennent comme je te le disais hier de se rendre, mais hier on croyait qu'ils avaient obtenu une capitulation honorable tandis qu'ils ont cédé sur tout, voici le sens de cette capitulation :

1° Fribourg se retire de l'alliance des 7.

2° Les Landwehr et Landsturm fribourgeois seront désarmées.

3° Les troupes fédérales occuperont Fribourg et les environs aux frais du canton.

4° Des commissaires fédéraux seront envoyés à Fribourg pour réorganiser le gouvernement.

Voilà ce me semble ce qui s'appelle se rendre à discrétion, ou tout comme c'est à n'y rien comprendre, cette capitulation est signée par deux membres de la municipalité de Fribourg, mais au nom du conseil d'Etat. Il faut qu'il y ait eû une révolution à l'intérieur, mais encore malgré cela comment Maillardoz et les gens déterminés qu'il avait autour de lui ne se sont-ils pas

montrés, quitte à se faire passer sur le corps, nous saurons cela plus tard, car pour le moment il y a une absence complète de détails, les lettres sont ouvertes et interceptées, les cantons radicaux prohibent la liberté de la presse à l'endroit des nouvelles de la guerre, voilà dans quel pays nous vivons ; le gouvernement a publié dans son organe officiel que les bataillons vaudois et genevois avaient fait leur devoir, et qu'il y avait eu peu de tués et de blessés, et depuis 3 jours on ne peut pas avoir plus de détails que cela, on ne peut pas connaître les noms de ces tués et blessés s'il y en a dans le bataillon genevois. Une lettre d'Empeyta de ce matin dit que dans la batterie il n'y a point eu de blessé, et que dans le bataillon 4 hommes ont été légèrement blessés d'un éclat d'obus dans un bois, comment ne sait-on pas cela officiellement et avec détails à l'état-major, c'est une insouciance digne de nos gouvernants.

A présent cher ami que je t'ai tenu au courant de ce commencement de la guerre, tout en donnant pour cela force nouvelles fausses, je ne t'écirai pas à moins d'avoir du plus positif ; le siège de la guerre s'éloignant de nous, vous aurez à Paris les nouvelles presque plus fraîches qu'à Genève ; ainsi lorsque tu ne recevras rien de moi c'est que nous serons comme aujourd'hui dans un vague de nouvelles qui ne permet de s'arrêter à rien de positif. Je crois que Lucerne et Zug vont capituler, et que le radicalisme deviendra souverain maître en Suisse. Adieu tout le monde est bien [...]. Tout à toi Ed. P.

Adèle Pictet à Charles

[Troinex] Lundi 15 à mercredi 17 9bre 1847

Fribourg est pris, et par qui? Nous venons d'entrer en vainqueurs, dans la ville, la plus ancienne alliée de Genève, celle qui nous a reçu avec joie comme Confédérés lorsque nous avions besoin de son appui ! Et pourquoi ? pour lui porter nos théories politiques ! Honneur à ceux qui ont abandonné leurs foyers pour ne pas porter le fer et le feu chez leurs frères. On se glorifie de n'y avoir pas coopéré, après avoir eu le cœur bien gros de se refuser à obéir aux devoirs fédéraux. L'incertitude de ces jours pesait sur tous les cœurs, cette attente était d'une tristesse très grande, et puis à présent qu'éprouve t'on en attendant les détails ? qui seront ceux qu'on ne verra pas revenir dans leurs familles ? Nous avons eu cette triste nouvelle par les dames [Micheli] de Landecy qui allaient au Crest [Jussy] et qui en étaient bien ébranlées. Elles ont aimé et logé ces braves Fribourgeois en 1816 [sic], et voilà leur récompense. Nos derniers jours ont été peinibles, tous ces pauvres parens de T[roine]x qui recevaient des nouvelles que leurs fils étaient à 2 lieues de Frib[ourg] faisaient une extrême pitié. [...] Enfin on bénit Dieu que ces pauvres Frib[ourgeois] aient au moins la satisfaction d'avoir péri avec honneur !

(Mercredi) Jusqu'à l'arrivée de cette lettre de Léonard que la poste nous apporta à 3 h. l'angoisse de l'attente des nouvelles avait toujours été en augmentant, et tu peux juger de notre soulagement en apprenant que notre contingent n'avait pas été appelé à tirer. Nous ne pouvions pas espérer plus que les conditions imposées armes en mains à une ville assiégée, le gouvernement reste debout et on exige que le retrait de la ligue, on dit l'Union P[rotestante] l'oreille basse, de ce qu'on ne lui amène pas les Jésuites pieds et poings liés, et nous nous disons que nous bénissons Dieu de tout ce qui n'a pas attenté à la souveraineté cantonale, peut-être même était-ce la seule manière pour Frib[ourg] de sortir de ce mauvais pas en conservant son honneur, puisqu'ils ont fait tous les sacrifices pour se défendre. Où en sommes-nous pour les 6 autres cantons ? personne ne peut le dire ; notre artillerie était en marche sur Lucerne. Au reste mes nouvelles ne sont rien puisque

Edouard te tient au courant et que mes lettres sont de 24h. en arrière des siennes, tant que nous sommes à Troinex. Tu me vois donc hier, par un magnifique soleil, allant porter mes bonnes nouvelles de maison en maison, et soulageant ces pauvres parents !, la Bontems me disait: « eh pauvre Dame, c'est celui que depuis mes chagrins, j'ai toujours eu à côté de moi, nous ne nous quittions pas, et s'il n'était pas revenu... ! », tu comprends si cela me faisait faire un retour reconnaissant sur celui aussi qui était toujours avec moi et qui me donne tant de bonheur dans ce pauvre monde si agité, si bouleversé ! Je dirai même que ces bonnes nouvelles à porter dans le village me soulageaient le coeur de ce qu'ils avaient pu penser que l'argent met à l'abri les Mess[ieurs]. Mais sous ce rapport nous n'avons pas entendu une réflexion pénible et au contraire on demande beaucoup de tes nouvelles avec intérêt.

[...] A 3 heures. Point de nouvelles politiques aujourd'hui, Edouard nous écrit que la guerre continue du côté de Lucerne, et que Dufour ayant par prudence prohibé la liberté de la presse, nous ne saurons que ce que les radicaux voudront nous laisser savoir, on aura cependant j'espère des lettres particulières, car ce silence serait intenable. [...]

L'Union protestante genevoise avait été fondée en 1842 pour défendre les valeurs protestantes et « lutter contre l'envahissement des catholiques ».

Eléonore Pictet De la Rive à son beau-frère Charles

[Genève] dimanche soir 21 9bre [1847]

J'ai été bien sensible à votre lettre mon cher Charles, et si Jules ne vous en avait pas adressé une tout dernièrement je vous aurais répondu plus vite. Je suis jouissante pour vous de la vie heureuse que vous menez, à l'abri de nos tristes préoccupations. Je veux bien croire qu'elles vous atteignent aussi parfois mais nécessairement fort affaiblies. Depuis la prise de Fribourg on est la tête dans un sac, silence complet sur tous les événements du Nord de la Suisse, les conjectures ne manquent pas, mais on paraît s'en lasser aussi, car on ne dit à la lettre plus rien. Les radicaux sont au reste silencieux aussi ce qui fait présumer que leurs succès ne sont pas brillants. Mr Montfalcon racontait à Jules qu'il a vu chez Mr de Magny le 2d député à la Diète de Fribourg qui avait fui avec 8 Jésuites déguisés d'abord après la reddition de la ville, il était pénétré de frayeur et avisait aux moyens de faire venir sa famille. Il disait que cette capitulation était une énigme complète pour lui et son parti, est-ce peur, est-ce trahison ? c'était la chose la plus inattendue et la plus inexplicable. Mr Maillardoz s'est réfugié à Neuchâtel. (j'ai oublié le nom de ce 2d député, mais l'histoire que je vous fais est authentique, c'est beaucoup par le temps qui court.)

[...] Il y a force gens qui soutiennent que nous revoyons [17]94, cependant quand on vient de lire les Girondins on trouve qu'il y a encore de la marge, les uns tiennent à honneur de maudire tout ce qui se fait d'autres ne voyent de salut que dans la fuite, enfin les modérés sont les souffre douleur des deux partis, il faut bien du renoncement et de la foi en l'avenir pour persévérer dans cette ligne, au reste quand on y voit son devoir, l'hésitation n'est pas possible. J'admire souvent comment Jules avale tous les dégouts. [...]

Tout le monde lit l'Histoire des Girondins, parue en 1847 ; la popularité de son livre servira Lamartine pendant la révolution de février 1848.

Charles à sa mère

Paris, Samedi 20 / Dimanche 21 Novembre 1847

Où adresserai-je cette lettre? c'est ce que m'apprendra la vôtre, car il me semble que vous devez être proches de votre rentrée [en ville], à moins que le départ de Léonard ne vous retienne encore quelques jours. Voilà donc la guerre civile complète en Suisse, et d'après les nouvelles françaises, elle paraît devoir être sanglante. Mais on est dans un vague de nouvelles contradictoires tel qu'on ne sait à quoi s'en tenir, et les journaux radicaux ne disent que ce qu'ils veulent. On dit que la reddition de Fribourg n'est qu'un tour joué à Dufour et que Maillardoze a fait sa jonction avec les Valaisans, ce seroit un beau coup. Quelle inconcevable chose que le gouvernement annonçant qu'il y a des blessés dans le bataillon, sans donner leurs noms ! Vous comprenez combien nous sommes à l'affût des nouvelles, et les lettres reçues par les 30 Genevois sont mises à contribution. Tout cela n'est pas gai et il vaut mieux vous parler de moi. [...]

Rien de nouveau de la Suisse ! Cette lettre de Léonard a dû vous faire plaisir, ils doivent bien souffrir de la faim et du froid, et cela durera encore, heureusement qu'ils restent à Fribourg, il n'en est pas de même de la batterie ! combien en effet en reviendra-t'il ! Je pense bien à tous ces malheureux soldats je ne suis pas de ceux, et il y en a plusieurs ici, qui une fois le gouvernement tombé, voudroient voir tout à feu et à sang, ne jamais revenir à Genève etc. etc., cela me fait de la peine à entendre. Cela provient au fond d'un profond égoïsme, une fois leur position perdue, et eux à l'abri il ne reste rien pour eux ! Le bruit de la jonction de Maillardoze aux troupes lucernoises semble prendre de la consistance, toutes les lettres en parlent. [...]

Edouard à Charles

Genève mercredi 24 9bre 1847

Cher ami voilà plusieurs jours que je t'ai laissé sans nouvelles parce qu'à la lettre il n'y en avait pas une seule, aujourd'hui nous sommes presque au même point si ce n'est la prise de Zug affichée hier après midi aux mêmes conditions (la prise) que celle de Fribourg ; aujourd'hui a paru la publication au nom du directoire, publication qui parle de la nécessité de confirmation par le Conseil cantonal de Zug, cette capitulation ayant été signée par des délégués qui devaient en référer au Conseil, ainsi il faut attendre cette confirmation, quoiqu'en définitive le sort de ce petit canton paraisse bien positif.

Lucerne n'a pas encore été attaqué, les troupes se concentrent à force, et l'action ne doit pas tarder à avoir lieu ; il y aura de la résistance je le crois, mais les malheureux seront obligés de céder à la masse de troupes. On parle d'un engagement partiel, dans lequel les Zurichois et Soleurois auraient beaucoup souffert, mais les radicaux ne laissent pas transpirer cette nouvelle.

Tu auras vu par les journaux que les troupes d'Uri avaient pris Airolo à 10 lieues de Bellinzona, les radicaux eux-mêmes l'avouent, il paraît que les Tessinois ont perdu passablement de monde.

Notre second contingent est parti ce matin par le bateau pour Lausanne, de là on les dirigera sur Bex, dans le but d'attaquer le Valais mais on dit que les bataillons valaisans commencent à se débander, ce qui forcera le haut Valais à se rendre, cela dépendra probablement de la prise de Lucerne.

La Landwehr entre en caserne ce matin pour remplacer le contingent parti. Les deux dernières batteries, ou du moins compagnies d'artillerie ne sont pas appelées. Les 35 hommes de cavalerie en caserne ont été licenciés il y a quelques jours, vu leur inutilité.

On dit à haute voix, (je ne sais pas si l'on doit ajouter croyance à ce bruit) que Mr de Maillardoz aurait été acheté par les radicaux, quoiqu'il en soit, il y a quelque chose de bien louche dans cette absence de défense après tant de forfanterie.

Le bataillon N° 1 ainsi que la batterie sont toujours à Fribourg, il ne paraît pas qu'on pense pour le moment à les en éloigner, on a confié au bataillon la garde des églises, il paraît que les Bernois et même les Vaudois se sont conduits dans Fribourg d'une manière infâme.

Nous avons été hier au soir à Troinex, mes parents étaient très bien, ils rentrent vendredi, chez les Jules et chez nous tout va très bien sauf de légers rhûmes. Adieu cher ami tout à toi E.P.

[Genève] s.l.n.d. [26 novembre 1847]

Cher ami la nouvelle de la prise de Lucerne vient d'arriver, il paraît qu'il y a eu plusieurs combats très acharnés, mais les détails manquent, le gouvernement n'a pas capitulé, mais lorsque les troupes sont arrivées aux portes de la ville, il se serait embarqué pour le canton d'Uri, les troupes auraient été attaquées par les radicaux de Lucerne dans la ville, et il y aurait eû d'affreux massacres, mais tout cela n'est que les on dit d'un premier moment, on en saura davantage dans quelques jours ; les radicaux triomphent, ils vont devenir horriblement insolents. Il paraît que Rilliet doit attaquer le Valais au premier jour, notre 2d [bataillon du] contingent doit arriver aujourd'hui à Bex, il sera probablement mis en première ligne. Les autres troupes de Genève sont toujours à Fribourg. [...]

Il s'agit des combats de Gislikon, sur la Reuss, le 23 novembre.

Adèle Pictet à Charles

Genève Lundi 29 9bre / Mercredi 1er Xbre

[...] Je passe à notre retour à la ville, en montant en voiture par un soleil qui nous faisait encore plus regretter notre vie paisible, nous apprîmes la capitulation de Lucerne ! et en passant à Carouge on la tambourinait ce qui nous émut peinement. Nous comprîmes bien que c'était fini pour nos malheureux petits Cantons, et en effet tout a capitulé. Il y a eu une belle déffense des carabiniers d'Ury qui se sont fait hâcher ; voilà donc le radicalisme triomphant dans cette belle Suisse ! quelle punition du Ciel ! On est bien profondément triste ici. [...] Nous avons reçu samedi une lettre de Léonard qui est bien à Fribourg, mais impatient de revenir ; il dit que ce sera dans 25 jours, mais je crois qu'on n'en sait rien. Adieu à demain.

Jean Pierre Pictet ajoute :

[...] Quant à la politique je ne te dirai rien de nouveau, maintenant que le théâtre de la guerre s'est éloigné vous êtes aussi vite informés que nous, je trouve la correspondance de la Presse la plus exacte des journaux français, j'apprends souvent des détails par elle et je la trouve écrite dans un sens assez sage. On sait si peu les nouvelles en Suisse qu'aux portes du Valais, nous ne savons

rien de ce qui s'y passe, samedi on disoit que nos troupes y entraient depuis lors on n'en [a] plus entendu parler, aujourd'hui la Gazette de Lausanne annonce sa soumission, mais rien d'officiel ; il faut bien espérer que ce fait aura lieu sans coup férir car ce seroit du sang répandu inutilement, notre second contingent est sur les lieux depuis quelques tems, le premier doit être arrivé à Aigle depuis Fribourg, j'espère que ce sera un commencement de retour chez nous. (Je reviens du cercle) On sait positivement l'entrée de nos troupes sans coup férir une partie de la population est venue au devant, notre 2ème contingent couche ce soir à Martigny, le 1er à St Maurice, il paroît que l'on préfère que les Genevois plutôt que d'autres gardent ce pays. Ce qui inquiète fortement dans ce moment et peut brouiller les choses, c'est cette intervention amicale des Puissances dans ce moment que tout est fini. [...]

« L'intervention amicale » a eu lieu le 30 novembre ; c'est une nouvelle lettre de l'ambassadeur de France, Bois le Comte, au président de la Diète, le Bernois Ochsenbein : « Fidèle aux engagements que la France comme l'une des puissances signataires du traité de Vienne de 1815 a contractés envers la Suisse », le gouvernement français fait avec l'Autriche, l'Angleterre, la Prusse et la Russie une offre collective de médiation : si elle est acceptée, les hostilités seraient suspendues jusqu'à la conclusion des négociations qui suivraient en vue de faire disparaître les griefs que mettent en avant chacune des parties. Les cantons du Sonderbund demanderaient au Saint-Siège s'il ne conviendrait pas « dans l'intérêt de la paix et de la religion » d'interdire à l'ordre des jésuites tout établissement sur le territoire de la Confédération sauf une juste indemnité ; tous s'engageraient à ne porter aucune atteinte à l'intégrité ni à la souveraineté des cantons et accorderaient une protection efficace aux cantons qui seraient menacés d'une invasion des corps-francs. La Prusse et l'Autriche adressent une note identique.

La Diète approuvera le 6 décembre le projet de réponse. Elle nie qu'il y ait deux parties belligérantes : « il n'y a pas de guerre entre cantons [...] l'autorité fédérale a dû recourir à l'exécution armée pour faire respecter ses arrêts pour dissoudre une ligue anticonstitutionnelle. »

Le nonce apostolique proteste de son côté le 27 novembre dans une note à la Diète : « Le Saint Père Pie IX a appris avec la plus profonde douleur les actes funestes de violation des droits sacrés de l'église catholique qui après l'entrée des troupes fédérales dans les sept cantons [...] ont eu lieu dans quelques uns de ces cantons. » Les gouvernements provisoires radicaux à Lucerne et Fribourg avaient interdit les jésuites et d'autres ordres religieux. A Fribourg, Mgr Marilley avait été jeté en prison.

Edouard à Charles

Genève 17 Xbre 1847

Cher ami [...] Il n'y a rien de nouveau à te raconter, tu auras vu peut être par un article des Débats, que l'on pouvait espérer que la diplomatie renonçait à l'idée d'intervention ; c'est bien heureux pour nous, car le radicalisme tout mauvais qu'il soit, est encore préférable à l'étranger, quant à moi je ne puis pas comprendre les personnes qui auraient désiré voir une intervention ; pour l'honneur de l'aristocratie peu de ses membres étaient dans ce cas, mais par contre beaucoup dans la bourgeoisie tels que les Bellamy etc. etc. [...]

Nos malheureux contingents sont toujours en Valais, mon père a eu une lettre de Léonard lamentable à ce qu'il paraît, la ½ de la comp[agni]e Schaub a été pendant quelque temps en garnison dans la montagne, dans la neige, et pour se réchauffer l'estomac, du pain de seigle d'un an d'existence. Il y en a d'autres qui sont mieux partagés, mon commis Steiner écrit qu'il est dans un charmant village logé chez le curé qui lui donne d'excellent vin, il paraît qu'il y a en général une misère affreuse, que le séjour des troupes ne contribue pas médiocrement à augmenter. On ne sait pas encore quand ils reviendront, la 2^e comp^e d'artillerie qui était en caserne à Genève a été licenciée il y a 8 jours, et la comp^e de recrues commandée par Denarié l'a été hier. Il n'y a plus en caserne que 3 compagnies de Landwehr, on ne comprend pas vraiment à quoi elles servent si

ce n'est à faire perdre du temps et de l'argent. On dit que l'inspecteur des milices, ou plutôt conseiller d'Etat Decrey les mène comme des nègres, c'est bon qu'ils soient un peu tourmentés par les leurs. Tu auras appris que Neuchâtel avait été condamné à payer 300m. livres de Suisse, la discussion a eu lieu à ce sujet dans son Grand Conseil, et la somme a été votée à l'unanimité, c'est extraordinaire, le fait est que le gouvernement de la principauté subira bientôt le même sort que celui des sept. Le radicalisme envahit tout, encore si c'était celui de Fazy, mais malheureusement les radicaux allemands sont si bêtes que l'on a à craindre leurs vengeances dans leurs cantons comme on le voit à Lucerne et Fribourg.

Adieu cher ami, reçois les meilleures amitiés de tous ton tout dévoué frère E. Pictet

Neuchâtel, à la fois canton suisse et principauté prussienne, avait refusé de participer aux mesures militaires contre le Sonderbund, d'où sa condamnation par la Diète à une lourde amende ; cette somme servira de capital à une fondation dont les revenus permettront de secourir les victimes de la guerre, blessés, veuves et orphelins.

La révolution de Février à Paris déclenchera une révolution radicale à Neuchâtel le 1^{er} mars ; le gouvernement provisoire proclamera la république sans que le roi de Prusse, aux prises avec la révolution à Berlin, puisse s'y opposer. Il ne renoncera formellement à sa principauté qu'en 1857, après l'échec d'une tentative de restauration royaliste.

Adèle Pictet à Charles

[Genève] Vendredi 17 Xbre / mardi 21 id. 1847

[...] Nous eûmes hier une lettre de ce malheureux Léonard du 14 de Viège ; elle est lamentable, par le récit de ce qu'ils ont souffert dans le haut Valais dont ils venaient de redescendre ; on gravissait des sentiers étroits où on coupait la glace à coups de hache, afin d'éviter les accidents, on n'y trouvait que du pain de seigle et d'orge, qui avait un an de datte ! et par dessus tout, la vermine ! C'est un régime nouveau pour nos Genevois ! aussi, dit-il, « c'est une rude campagne » ! Ils font tous des vœux pour leur retour dont ils ignorent le moment. On dit ici que les logemens sont retenus à Lausanne et à Vevey, pour un bataillon argovien, qui doit remplacer le 1^{er} contingent genevois, donc nous espérons son retour incessamment sans qu'on puisse rien savoir de positif.

[...] Ton père arrive du Conseil Militaire pour savoir quand notre contingent reviendra ? on n'en sait rien lui a t'on répondu ; ce serait cependant charitable dans cette saison de nous les renvoyer. As-tu lu dans la Presse le morceau de Mr Hubert, sur son excellence le g[énéral] D[ufour] ? Il nous a intéressé, et en effet l'instrument choisi par la Providence pour réduire ces malheureux cantons, était celui qui par ses connaissances militaires pouvait faire le moins de mal ; mais le résultat est affreux, par leurs décrets de proscription. [...] Ma petite soirée de hier alla très bien ; on nous y apprit que depuis samedi notre chef [James Fazy] était de retour, peu content de ses collègues de la Diète, et surtout des décrets des sept. Il comprend mieux que les fougueux la nécessité de l'ordre dans les cantons radicalisés. On dit notre bataillon en route de retour, Dieu le veuille par ce froid. [...]

Jean Huber, allié Saladin (1798-1881), était un ami de Lamartine. Dans son article paru dans la Presse du jeudi 16 décembre 1847, il prenait la défense de Dufour dont le rôle dans la guerre du Sonderbund était critiqué dans les milieux français conservateurs. Il récidivera en répondant en janvier à un discours de Montalembert à la Chambre des députés (cf. ci-dessous la lettre d'Adèle Pictet du 20 janvier)

« Le chef » désigne James Fazy qui de plus en plus fait figure d'homme raisonnable au milieu d'exaltés.

François Jules à Charles

Genève 19 décembre 1847

Mon cher Charles j'ai attendu bien longtemps avant que de te répondre, mais les événements ont marché si vite que ma réponse à ta demande principale est vite devenue inutile. Je t'aurais répondu que dans mon opinion s'il y a jamais lieu à une levée en masse pour défendre l'indépendance suisse le devoir de tous les citoyens, quelque soit leur opinion, est de se rallier à leur drapeau c'est le devoir des conservateurs plus encore que des autres parcequ'ils doivent donner l'exemple du dévouement et du véritable patriotisme. Mais je crois aussi que tu aurais eu le plus grand tort de revenir avant que les choses fussent décidément disposées de manière à ne laisser aucun doute ; et pour l'avenir je crois tellement impossible que l'on ne paperasse pas longtemps avant que d'en venir aux coups de fusil que je te conseillerai toujours de ne pas te presser. Au reste l'intervention paraît pour le moment bien loin de nous, et malgré ce que tu dis dans ta lettre c'est à Palmerston qu'on le doit ; il a joué sous jambe Guizot et il a bien fait ; mais je comprends que dans les salons doctrinaires de Paris on en soit peu content.

Il n'y a rien ici de bien nouveau. On attend très incessamment le bataillon Reymond qui arrive avec une neige épaisse. Il paraît qu'ils ont souffert de la faim en Vallais et se sont peu amusés. La batterie est revenue depuis longtemps. On a fait courir sur Raisin des bruits en partie faux, en partie exagérés. Ce n'est pas un officier distingué et il n'a pas le talent de se faire aimer ; mais il n'est pas du tout vrai qu'il ait cané devant l'ennemi et il y a eu une intrigue du diable ici pour le démolir et affaiblir d'autant James [Fazy]. Cette intrigue partait de la partie radicale de l'abbaye, bord auquel je suis peu sympathique.

La loi sur l'Académie etc. a passé (en projet) et il y a d'absurdes bêtises dont on corrigera j'espère une partie. Ces grigous de municipaux avaient oté au Musée toutes les allocations d'entretien, ne laissant que les traitements, loyers etc. Oltramare bey en a fait remettre une partie. Il n'y a du reste rien en politique cantonale. A la Diète James F[azy] est furieux contre une partie des députations qui encouragent les mesures vexatoires contre les Etats soumis et négligent la révision du Pacte etc. La Diète (dans son intérêt) a fait une grande bêtise en n'occupant pas Neuchâtel, ils l'auraient facilement révolutionné et se seraient tiré une fameuse épine du pied aussi les Neuchâtelois payent ils avec empressement et joie les fr. 450,000 qui leur sont imposés comme amende. Ils avaient craint bien pis.

Il est bien difficile de dire ce que tout cela deviendra et tu feras bien de prendre un intérêt sérieux au travail, car c'est ce que les révolutions n'otent jamais. Reste à Paris tant que tu sentiras que cela est nécessaire pour te mettre un peu rondement dans cette voie. A Genève à présent les jeunes gens ne peuvent rien faire de bien avantageux et ils se raccornissent les idées par des petites haines politiques et des questions de personnes. C'est même une des choses tristes que de voir si peu d'avenir dans nos jeunes gens de l'âge de 27 à 35 ans. Peut être ceux de 20 à 27 iront ils mieux. Il faut absolument pour l'avenir du pays que l'aristocratie fournisse quelques hommes distingués sans cela nous ne tarderons pas à suivre l'exemple hideux du canton de Vaud. Le travail est le seul piédestal possible pour le moment. Il ne faut compter ni sur les places ni sur les rôles politiques qui ne durent que quelques jours, ni sur tout ce qui facilitait la manière de se faire connaître. Mais quelle que soit la vie politique et l'état momentané d'un pays les hommes à idées larges et à études sérieuses seront toujours nécessaires et il faut que tous les jeunes gens qui sont à présent à Paris se le disent bien. Il faut qu'une partie d'entr'eux soient des hommes éminents ou l'aristocratie est perdue à Genève. [...]

Monsieur Charles Pictet / 34 rue de l'Echiquier / Paris

L'Angleterre s'est distancée des quatre puissances ; bien que mentionnée dans la note de l'ambassadeur Bois le Comte du 30 novembre, elle n'a pas fait de démarche parallèle à celle de la France.

Sir Stratford Canning (viscount Stratford de Redcliffe) (1786-1880), cousin du ministre anglais des affaires étrangères, ambassadeur à Constantinople, passait quelques mois de congé en Angleterre. Sir Robert Peel, le premier ministre, le désigna pour représenter l'Angleterre à une éventuelle conférence sur les affaires suisses ; après une étape à Paris, il sera reçu par Ochsenbein à qui il remettra une note (publiée dans le Journal de Genève du 25 janvier et la Revue du 29) contenant ce qu'il appelle des « observations amicales » sur la situation, recommandant de ménager les vaincus, de ne pas s'attaquer à Neuchâtel, etc. Le projet de conférence internationale était alors déjà abandonné.

Sir Stratford connaissait bien la Suisse ayant eu, comme ministre plénipotentiaire, à s'occuper de ses affaires en 1814. Il avait aussi passé quelques mois à Vienne où il était l'un des interlocuteurs de Pictet de Rochemont ; ce dernier n'en a pas toujours eu une bonne opinion : « Il a vingt ans (sic), est joli garçon, occupé de bonnes fortunes et parfaitement vierge sur les connaissances positives et locales qui seraient indispensable dans une mission si difficile. » (Correspondance diplomatique vol. I p. 58).

Pierre Raisin (1820-1870), avocat radical, fera une carrière judiciaire (Cf. ci-dessous son élection au poste de juge d'instruction).

On appelle abbaye, dans le canton de Vaud, les sociétés de tir et autres ; le terme désigne ici une faction dans le parti radical, peut-être « l'Abbaye des anciens Genevois » fondée par Fazy-Pasteur.

François-Jules, libéral, modéré, accepte l'inévitable : député au Grand Conseil, il « collabore » avec le nouveau régime et accepte d'être le recteur de l'Académie pour sauver ce qui peut l'être, ce à quoi il parviendra. Les radicaux vaudois (Druey etc.), au pouvoir depuis plus longtemps qu'à Genève, étaient en abomination.

Charles à sa mère

Paris jeudi 23 / vendredi 24 décembre 1847

[...] Mercredi, je fus entendre la leçon d'ouverture de Michel Chevalier, elle était fort intéressante. Elle rouloit comme toutes les leçons d'ouverture de cette année, sur la liberté du commerce et le libre échange. Il a traité ce sujet avec beaucoup d'esprit, quoiqu'il ne soit pas éloquent. Il a entr'autres comparé très drôlement les fabriquans nationaux qui forcent à ce qu'on les protège par des lois, à ce mendiant de Gil Blas qui lui demandait l'aumône en braquant contre lui son escopette. Le tout entremêlé d'allusions à la liberté politique, ce qui excite des applaudissemens frénétiques. Je suivrai régulièrement ce cours, ainsi que celui d'Ampère qui est de suite après et qui fait l'histoire de la littérature française au 18ème siècle. Pour le physique, les gestes, le son de la voix c'est James Fazy fil pour fil. Il a étudié avec beaucoup d'esprit les Lettres Persanes de Montesquieu, un bon cours de littérature fait du bien à côté de l'étude sèche du droit. Et les cours faisant perdre pour aller et venir et se déranger plus de temps qu'ils ne valent, je crois que je me contenterai de ces deux. A moins qu'E[lie] de Beaumont, dont j'entendrai la 2ème leçon n'ayant pu aller à la première ne me tente beaucoup. Lerminier se fait remplacer par un mauvais professeur et Michelet ne fait que délayer de très mauvais principes politiques. Je ne l'ai pas encore entendu n'ayant pas fait attention qu'il commençait la semaine passée, je le vis chez Mr Volloski. J'irai l'entendre par curiosité. Sa première leçon s'est ouverte aux cris de Vive la Suisse, à bas les Jésuites, le Sonderbund, suivis d'une collecte pour les blessés de l'armée fédérale, parmi les jeunes gens qui sont très radicaux.

Michel Chevalier (1806-1879). Economiste saint-simonien, il s'était converti au libre échange après un voyage aux Etats-Unis ; professeur au Collège de France.

Léonce Elie de Beaumont (1798-1874), ingénieur des mines, est professeur au Collège de France.

Jean Louis Eugène Lerminier (1809-1857), avocat, enseigne l'histoire du droit et la législation comparée au Collège de France depuis 1831 ; journaliste d'opposition au Globe, il sera écarté après la révolution de Février.

L'historien Jules Michelet (1798-1874), sera suspendu en janvier 1848 en raison de son enseignement au Collège de France, jugé contraire à la religion.

Louis Wolovsky (1810-1879), réfugié polonais, avait la chaire d'économie politique au conservatoire des arts et métiers.

Adèle Pictet à Charles

Vendredi 24 Décembre 1847 / Mardi matin 28 id.

[...] Je reçus encore hier une lettre de ce pauvre Léonard, redescendu à Martigny, où ils sont moins mal que dans le haut Valais, mais ils s'ennuyent et ne respirent que pour le retour ; il a l'air profondément découragé, et nul ne peut dire quand on les reverra ; il serait bien possible qu'on ne désarmât pas avant de savoir si la conférence aura lieu à Neuchâtel se déclarant terrain neutre, au nom du Roi de Prusse alors nous croyons que ce canton royal serait occupé, on ne peut servir deux maîtres, et leur position finit par être absurde. Il doit refuser de recevoir la conférence, si elle a lieu, il a tout payé, et on le laissera tranquille, mais qu'il ne nous suscite pas la guerre étrangère. [...]

Je n'ai pu déterminer l'objet de la conférence dont il est question ici : la situation dans ce canton ou celle de la Suisse en général ; la note du 30 novembre proposant une médiation internationale n'en parle pas.

Charles à sa mère

Paris, Mercredi 29 / Jeudi 30 décembre 1847

J'avance encore ma lettre d'un jour, pour qu'elle vous parvienne le 1^{er} de l'an, ce jour que j'aurais tant aimé à passer au milieu de vous tous et puisque je ne puis y être en personne, je veux au moins y être par lettre, et vous dire, ce dont du reste je crois que vous ne doutez pas, tous les vœux que je fais pour vous tous au commencement de l'année, et sur lesquels je n'insiste pas, pour ne pas avoir l'air de faire une page de jour de l'an. Il y en a cependant bien à faire, outre ceux de la famille, dans les circonstances actuelles pour notre pauvre patrie et pour l'avenir qui ne se montre pas sous des couleurs gaies, j'aimerais cependant à croire que les jeunes gens de notre âge pourront [faire] quelque chose par la suite à Genève, pour moi je le crois fermement, mais je suis entouré de gens d'opinion contraire, c'est peut-être une illusion, mais au moins elle est heureuse, en ce qu'elle contient dans le travail, la seule chose qui puisse maintenant, comme le dit très bien Jules, remonter l'aristocratie genevoise. [...]

Mardi je fus voir avec [Guillaume] Revilliod par une neige épaisse le cortège du Roi allant ouvrir les Chambres, mais les quais étaient gardés par la troupe, il n'y avait pas moyen d'arriver, nous ne le vîmes que de l'autre côté de la Seine, il y avait de beaux escadrons de cavalerie pour tenir les rues libres. A son retour nous le vîmes mieux depuis la place du Carrousel, mais toujours à une grande distance. Vous avez lu son pâle discours, il est bien fadasse. Il n'y avait de cris de Vive le Roi guères que parmi la troupe et la foule était très froide. [...]

Mr [Jean Gabriel] Eynard est arrivé sortant des Tuileries où il avait été faire sa cour, il a trouvé le Roi mieux portant que jamais et de fort belle humeur. On admirait beaucoup son discours. Made

Eynard était comme toujours très aimable, elle a en politique suisse et genevoise des idées remarquablement sages, elle est fortement pour qu'on n'abandonne rien et qu'on reste pour chercher à avoir de l'influence sur les affaires. J'y ai complété la connoissance de Mr Melagari qui est un homme très aimable et amusant avec son jargon italien, il a beaucoup d'esprit, c'est encore un des malheureux qui cherchent une place sans la trouver.[...]

Vous avez bien raison de fêter le 31 Décembre, c'est fort dans mes idées, et dans les salons on entend quelquefois des paroles qui vous crispent. [...]

Jean Gabriel Eynard (1775-1863), avait accompagné Pictet de Rochemont au congrès de Vienne avec sa femme née Anna Lullin de Châteaueux, nièce de Pictet.

Louis Amédée Melegari (1807-1881), Italien, réfugié en 1831, avait enseigné l'économie politique à Lausanne jusqu'à sa destitution par les radicaux en 1845 ; retourné en Italie, il sera professeur à Turin, député, sénateur, ministre plénipotentiaire à Berne et ministre des affaires étrangères de 1876 à 1879.

1848

Adèle Pictet à Charles

[Genève] Vendredi 31 Xbre 1847 finie Lundi 3 Janvier 48

Il faut se contenter d'écrire, lorsqu'on ne peut ni se voir ni se parler ! il me semble que nous aurons soulevé un poid énorme lorsque nous ne datterons plus 1847 et que sans nous rapprocher, nous aurons cependant mis en arrière de nous une peisible année pour notre patrie suisse : Dieu veuille que celle qui s'ouvre ne fasse plus entendre de cris de guerre. Le discours du Roi, traite au passé la possibilité d'une intervention, et en effet, elle serait inadmissible à présent. Voilà un grand danger d'évité, à présent tous nos soucis sont sur les discussions du Pacte, on ne pourra tomber d'accord, donc cela trainera en longueur, et cela seul est un bien, parce que l'expérience des « bienfaits » du radicalisme fera peut-être réfléchir les plus ardents. Une publication faite il y a quelques jours nous a appris, que le 31 Xbre était un jour de fête, mais qu'il n'y aurait point de prestation de serment des magistrats, seulement que comme précédemment les portes [de la ville] seraient ouvertes toute la nuit. A chacun donc à s'amuser ce jour là, comme il l'entendra. J'ai donc compris qu'au risque de passer pour radicale, je pouvais aller à 11hs à la Magdelaine, prier par l'organe de Lefort pour notre patrie. Il n'a point recommencé l'énumération de tous les récits sur le 31 1813 mais il nous a lu deux morceaux des Psaumes, pour nous montrer que nous devons compter comme par le passé sur la miséricorde de Dieu, et travailler à en rendre Genève digne. Pour tout magistrat, il s'est adressé à Mr Cramer, seul du Grand Conseil qui fût venu à l'appel. Il y avait plus de monde dans les bancs de la grille que je ne l'eusse cru d'avance, et de toutes les opinions conservatrices. Ton père avait reçu ce matin une touchante lettre de Léonard, du 30, de St-Gingolph ; il est au comble de la joie de ce qu'on leur a annoncé qu'ils devaient s'embarquer pour Vevay, et de là regagner leurs foyers. Nous croyons donc que le 3 ou le 4 ils seront ici. C'est un vrai soulagement, de penser qu'au bout de 9 semaines, ils retrouveront une bonne nourriture et leurs occupations, et puis ce pauvre Valais sera soulagé de cette oppression militaire.[...]

On va proposer un projet de loi au Grand Conseil pour l'achat d'une pose $\frac{1}{2}$ de terrain aux Contamines, pour en faire hommage à son Excellence le Général Dufour, dont cela agrandira la propriété, et montrera la reconnaissance du bon peuple de Genève ! Où prendra-t-on l'argent dans ce moment où on a à payer tant de dépenses militaires ? D'ailleurs pour être honorable à son Exc.

il fallait que ce fut un don fait par la Diète de 1847 et non pas par un 22ème canton à un de ses citoyens. Il y a des gens qui croient que par tact, il refusera. [...]

A la séance d'ouverture de la session de la Chambre des députés, Louis-Philippe avait fait une déclaration ; le passage concernant la Suisse (publié dans le Journal de Genève du 31 décembre) se lit ainsi : « La guerre civile a troublé le bonheur de la Suisse. Mon gouvernement s'était entendu avec les gouvernements d'Angleterre, d'Autriche, de Prusse et de Russie pour offrir, à ce peuple voisin et ami, une médiation bienveillante. La Suisse reconnaîtra, j'espère, que le respect des droits de tous et le maintien des bases de la Confédération helvétique peuvent seules assurer les conditions durables de bonheur et de sécurité que l'Europe a voulu lui garantir par les traités. »

L'anniversaire de la Restauration de la République de Genève, le 31 décembre 1813, n'a pas la faveur des radicaux. Genève offre à Dufour un terrain attenant à sa propriété de Contamines ; il l'acceptera.

Charles à sa mère

Paris Mercredi 5 / Jeudi 6 Janvier 1848

[...] Quelle absurdité que ce don du canton de Genève au nouveau Cincinnatus Dufour ! J'ai lu aussi cette lettre de Michelet et Quinet qui est absurde, du reste par un grand coup d'état le ministre de l'instruction publique vient d'intimer à Michelet l'ordre d'avoir à cesser son cours, de là grande rumeur, « le Corsaire » a assez raison quand il dit qu'on réussira ainsi à rendre intéressant un homme qui n'était que ridicule. J'ai acheté ses deux premières leçons dont on ne se fait aucune idée. Il dit dans la préface qu'elles auront peut-être l'avantage de réveiller dans quelque province inconnue, le génie qui renversera « le vieux monde du souffle de Dieu » et ainsi de suite, c'est incompréhensible et abominable. [...]

Vendredi 31 décembre, je fus le matin aux Tuileries pour entendre le grand concert de musiques et tambours qui a lieu ce jour là, mais la mort de Madame Adélaïde le fit contremander à notre grand regret, on aurait du au moins, pour compenser cela faire quelque cérémonie funèbre à Paris au lieu de l'emmener de nuit à Dreux. Cette mort a été la grande nouvelle de la semaine avec la prise d'Abd el-Kader ! dont on a beaucoup parlé, on se demande si on le verra à Paris, ce serait assez curieux et il serait le lion du moment, mais on ne sait point ce que l'on en fera. [...]

Edgar Quinet et Jules Michelet, professeurs au collège de France, avaient écrit à la Diète fédérale : « Daignez agréer les félicitations et les vœux de deux hommes qui, les premiers, ont combattu dans leur pays l'ennemi [les jésuites] que vous venez de chasser du vôtre. [...] Vous avez consolé la France [etc.] Elle a été publiée dans la Revue de Genève du 1^{er} janvier.

La suspension des cours de Michelet avait été ordonnée par Salvandy, ministre de l'instruction publique ; exemple de geste de petite autorité qui contribue à précipiter une grande crise.

La mort de sa sœur, Madame Adélaïde, le 31 décembre, affectera profondément le roi dont elle était le meilleur conseiller.

Abd-el-Kader dirigeait depuis des années la guérilla contre l'armée française. Il fallut faire appel au général Bugeaud pour en venir à bout. Son camp (la smalah) fut capturé en mai 1843 par le duc d'Aumale ; lui-même ne s'est rendu au général de Lamoricière que le 24 décembre 1847 ; cette date marque la fin de la résistance en Algérie. Le duc d'Aumale, successeur de Bugeaud promu maréchal, le conduira au début de janvier en France où il sera interné.

Adèle Pictet à Charles

Jeudi 6 Janvier 1848

Je finissais ma dernière lettre cher enfant, en te disant notre espérance du retour de notre contingent ; aujourd'hui c'est un fait accompli, et lundi passé à 3hs il défila en bon ordre, devant nos seigneurs et maîtres, nos officiers de réserve (moins Jules) et quatre huissiers enveloppés dans leurs manteaux rouges et jaunes. Pas plus de foule ici que nous n'en avons vu à la rentrée du camp. Pas un cri dans aucun sens, des parens qui accrochaient un embrassement de leur fils. La troupe était en bon ordre, mais avait l'air fatiguée. A 4hs Léonard dinait ici, il a engraisé, a l'air d'avoir été nourri d'ortolans, se tient droit comme un militaire, est heureux d'être de retour, mais parfaitement satisfait de sa campagne au passé. Il adore son capitaine, ils ont été reçus partout comme des frères suisses, n'ont pas entendu un mauvais propos contre les bataillons genevois, et pourquoi leur en aurait-on voulu, puisqu'ils ne venaient que pour désarmer les Valaisans, et pas pour les prendre ? Samedi il doit y avoir une inspection du contingent, et je crois que dès lundi David reprendra la route d'Orbe, très disposé si nous en avons besoin à revenir au mois de mai, aux mêmes conditions ; c'est un brave garçon, qui a fait tout ce qu'il a pu depuis qu'il est seul pour soigner nos affaires de campagne.

Je rencontraï hier dans la rue le père [Pictet-Calandrini] de ton compagnon de Ferney qui m'offrit les services de ses fils aîné et cadet qui vont partir pour Paris ; après 2 mois ½ passés à chasser et à flaner à Ambilly, on s'est décidé à tâcher d'avoir à Paris une place pour Alexandre, et Richard l'emmène, trop heureux je crois de se soustraire au jouc paternel. Louis va avoir une place à Londres, et le pauvre père grogne et prétend que nous n'avons plus d'avenir. Je crois que les fils sont heureux du prétexte parcequ'ils sont traités en petits garçons dans la maison de commerce de leur père.

[...] Nous vîmes hier soir arriver J[ules] qui sortait du Grand Conseil où contre l'ordinaire il s'était fort amusé. Notre cher avait exprimé sa désapprobation sur le projet de reconstruction de l'Académie et demandait au Grand Conseil de le renvoyer au conseil d'Etat, vu qu'il était inadmissible ; sa demande fut votée à l'unanimité, et d'ici 2 mois on tâchera d'en présenter un moins absurde ! Voilà à quoi sert l'esprit, c'est de savoir revenir en arrière, il paraît que de tous côtés on avait crié contre cette oeuvre de Pons, Janin, Bordier et Decrey ; Mr Moulinié avait combattu en vain contre et puis à son retour, J[ules] l'avait tourné, et c'est de bon augure pour l'Académie. Il paraît que dans tout cela un des mauvais par derrière était Bétant, et puis à présent, il s'amadou. J[ules] avait le désir de présenter une proposition importante à la puissance cantonale, dans les instructions aux députés qui vont partir pour discuter le Pacte ; mais il n'a pas voulu la risquer, sans connaître l'opinion conservatrice du Grand Conseil, entr'autres de Mr Cra[mer] qui l'a fort encouragé, et il était heureux que sa proposition eut été admise à l'unanimité, ce dont il était loin de s'attendre, et nous en avons joui non seulement pour la chose, mais pour lui qui trouve quelquefois sa tâche lourde ; mais il persévéra jusqu'à la fin de la discussion sur l'Académie. Il était outré contre cet animal de Senn, qui dans un moment où par dessus tout on cherche à ne pas réveiller les « loix d'amour », il était venu demander qu'il y eut amnistie pour ceux qui ne s'étaient pas rendus sous les drapeaux !! Pas un moment ne pouvait être plus absurde à choisir, que celui où un contingent est encore souffrant au Valais, où l'on votte une récompense au général D[ufour] etc. etc. Aussi il n'eut en réponse qu'une désapprobation des radicaux et nous pouvons nous attendre que les journaux vont s'emparer de la question, chacun dans son sens, ce qui est très fâcheux, et pour faire dire bien des sottises. [...]

Louis et Alexandre Pictet de Pregny ne sont pas partis pour Paris en même temps que Charles, qui était, on l'a vu plus haut, à Ferney avec le premier au début d'octobre. Ils ont passé les derniers mois en Savoie à Ambilly, probablement chez leur oncle Ferdinand Pictet, ancien officier au service d'Angleterre, qui y avait une propriété. La « maison de commerce » de leur père est la banque Louis Pictet et Cie, fondée en 1829.

On appelait « lois d'amour » la législation répressive du gouvernement radical ; c'est une allusion à la « loi de justice et d'amour » dont les Français avaient, en 1827, baptisé une loi hostile à la liberté de la presse.

Il sera question plus loin du projet de loi portant amnistie des réfractaires.

Charles à sa mère

Paris Mercredi 12 / Jeudi 13 janvier 1848

[...] Jeudi en allant mettre ma lettre à la poste, je trouvais sur le boulevard 5 ou 600 étudiants se rendant chez Michelet et dans les bureaux des journaux de l'opposition pour protester contre la fermeture des cours. Nous les suivîmes avec [Ernest] Achard jusqu'au bureau de la Réforme où ils se rangèrent en cercle dans la cour, et crièrent à l'avenir ! à la Presse, à la Réforme ! Le rédacteur leur répondit que c'était à eux qu'appartenait l'avenir, la régénération du monde etc. etc. ! là-dessus beaucoup de hurrahs et ils continuèrent leur route, quand une voiture débouchant d'une rue latérale voulut traverser leurs files, ils l'arrêtoient et si le cocher résistait un peu, ils frappaient le cheval à la tête avec leurs cannes, quel genre ! la police ne disait rien, ne voulant pas, avec raison, envenimer une démonstration qui serait devenue facilement une émeute. [...]

Adèle Pictet à Charles

[Genève] Jeudi 13 / Lundi 17 janvier 1848

[...] Nous continuons à être parfaitement tranquilles ici, moins de mendiants à nos portes que sous tous les autres régimes, pas un cri, pas un chant le soir dans les rues ; la démission de J[ea]n L[oui]s Fazy du G[ran]d C[onseil] et de l'hôpital, nous a réjouis, en nous montrant que sans paye ils feront vite peu de cas du pouvoir.

[...] Trouves-tu que notre Cincinnatus soit assez richement récompensé ! une fois qu'on s'exalte sur quelqu'un on ne s'arrête plus, et le don de la Diète ne se ressent pas de la misère des caisses fédérales ! Il reviendra, comme dit Ed[ouard] les pieds encore plus en dehors, et le salut encore plus gracieux ! Ce qui est dégoûtant est la reconnaissance exprimée à son égard, par les nouveaux députés de l'alliance des Sept ! quelle curieuse chose que la vie politique de 1847 à 1848 ! Nous n'avons connu ici le discours de Rilliet à nos contingents que par la Presse, pas un journal suisse ne l'a encore donné, c'est étonnant ! [...]

Jean-Louis Fazy est le frère aîné de James.

La Diète a voté le 10 décembre de remercier Dufour (à qui le protocole fédéral donne de l'excellence), avec un don de 40.000 frs, un sabre d'honneur et un acte authentique. Dufour lui remettra 6000 frs « pour soulager les misères que la guerre a faites »

Charles à son père

Paris Dimanche 16 Janvier 48

Mon cher père, je viens en hate te parler d'une affaire qui m'a vivement et je puis dire péniblement préoccupé ces jours. Tu as vu sur les journaux le discours de Mr Cousin, mais le Moniteur seul relate deux phrases indignes où il dit avoir vu des émigrés suisses appeler sur leur

pays l'intervention même armée. J'ai vu dit-il à Paris une sorte de Coblenz genevois où l'on promettait de la part du Sonderbund une résistance désespérée pour engager le gouvernement à envoyer en Suisse des régiments français. L'indignation fut générale parmi nous, garder le silence nous parut impossible. On alla chez Mr Moynier qui fut du même avis que nous et nous donna rendez-vous pour le soir chez lui. L'opinion de personnes haut placées nous confirma encore dans notre manière de voir. Samedi soir, nous allâmes chez Mr M[oynier]. Pendant l'intervalle, Mr Barde avait été solliciter une explication de Cousin, celui-ci prétendit ne point se rappeler ses paroles il fallut lui montrer le Moniteur pour le convaincre. Il dit qu'en effet il avait cru entendre dans certains salons de Suisses depuis longtemps à Paris des allégations semblables, mais il dit la rétractation impossible, tout en étant fâché. Cela décida MMr B[arde] et M[oynier] à publier une lettre que vous aurez lue dans les journaux, qui à mon avis n'est pas très bien faite vu qu'elle parle des Genevois qui sont à Genève aussi bien que de ceux qui sont à Paris. Cela nous parut cependant suffisant pour Paris où personne ne s'est occupé de cette affaire, mais vis-à-vis de Genève si les journaux s'emparent de l'affaire, il nous a paru évident que nous devions à nous-mêmes, à nos familles, au pays de répondre énergiquement en ce qui concernait les jeunes gens actuellement à Paris. Nous nous décidâmes à écrire une lettre à Cousin dont, dans le cas seulement où la Revue parlerait de nous, nous enverrions à Genève la copie pour montrer qu'immédiatement nous avions protesté. J'ai cru devoir intervenir dans la rédaction, pour éviter ce qui pourrait compromettre ceux qui sont sous le récif des lois militaires, ce qui serait exagéré sur les affaires suisses, ce qui tendrait à accepter cette qualification d'émigrés que nous donne C[ousin] et pour bien montrer notre intention de revenir dans le cas d'une intervention, sans avoir l'air de faire une bravade après coup. J'ai réussi à fortement modifier une rédaction proposée par les fonceés. Et voici la lettre:

« Monsieur,

Dans le discours que vous avez prononcé à la Chambre des Pairs dans la séance du 13 janvier, vous n'avez pas craint de désigner les Suisses et spécialement les Genevois résidant à Paris comme appelant, dans les affaires de leur pays, l'intervention étrangère. C'est contre une pareille accusation, la plus grave qu'on puisse formuler contre les citoyens d'un pays libre, que les soussignés, citoyens genevois, viennent protester énergiquement. Quelle que puisse être leur opinion sur la politique intérieure de la Suisse, ils ont l'intime conviction que toute atteinte à l'indépendance nationale serait le plus grand malheur, le seul irrémédiable qui put frapper leur patrie. Ils se félicitent de ce qu'au milieu de la crise que vient de subir la Suisse, cette indépendance nationale est restée intacte et de ce qu'il leur est ainsi permis d'espérer des jours meilleurs. Tels sont les sentiments qui ont dirigé et dirigeront toujours le langage et la conduite des soussignés, tant que leurs études ou leurs occupations les appellent à vivre à l'étranger. Et si jamais, ce qu'à Dieu ne plaise, l'indépendance de leur pays se trouvait menacée, ils se hâteraient de regagner leurs foyers afin de concourir à la défense du sol national. »

Ainsi rédigée tous les Genevois, à quelque catégorie qu'ils appartiennent, peuvent signer cette lettre, et tous sont disposés à le faire. Mais je le répète ce n'est que dans le cas seulement où la Revue parlerait de nous que nous enverrions copie de la lettre à Genève. Ainsi donc c'est en grand secret que je t'écris cela, n'en parle à personne, ne fais aucune démarche quelconque car c'est une indiscretion que je commets peut-être quoique je croye que plusieurs font de même. Dans ma position spéciale, il me serait fort désagréable vis-à-vis des fonceés ici qu'on sache que j'en ai parlé. Maintenant la lettre sera remise à Mr Cousin probablement par Mr Pelet de la Lozère que quelques uns connoissent et qui est fort bien disposé pour la Suisse et les jeunes Suisses en

particulier, on le priera de chercher à obtenir de Mr C[ousin] un accusé de réception, si possible et les motifs de la lettre. On avait pensé à envoyer d'avance la copie à Genève pour l'insérer de suite si on parle de nous, j'ai cherché à m'y opposer, je crois y être parvenu, les gens que j'aurai désigné comme intermédiaires ne sont pas du goût de ces Messieurs, c'est chose ancienne, mais en cas que cela se fasse, on en a trouvé un que je crois propre à la chose. Les instructions seraient formelles pour attendre une provocation. Maintenant veuillez m'envoyer le numéro de la Revue de mercredi prochain le jour même en me l'achetant s'il le faut, qu'elle en parle ou non, j'ai promis de me le procurer. Réponds moi aussi à la lettre vue ton opinion qu'il me serait agréable d'avoir. Mais surtout que personne de la famille ne parle de cela, ni directement ni indirectement. Pour tous les détails étrangers à cette affaire je renvoie à ma lettre ordinaire, étant pressé, je suis très bien. Ton dévoué et affectionné C. P.

Inutile de dire que la lettre de Mr Cousin ne sera pas publiée ici. J'ai la conviction que nous avons fait ce que nous devons faire et que vous serez de mon avis. Nous avons des signatures de toutes les catégories, ce que j'aime dans cette affaire c'est l'unanimité complète mais [sic] chez les gens dont je doutais. Les Cr[amer] ne vont signer, cela m'étonne.

Victor Cousin (1792-1867), a fait connaître en France les écrivains et les philosophes allemands. Adolphe Pictet le connaissait bien. Pair de France, ministre de l'instruction publique en 1840, il ne jouera aucun rôle après la révolution de février 1848. Il avait, dans son discours à la Chambre des pairs, fait une allusion parfaitement blessante aux aristocrates émigrés à Coblenz pendant la révolution française. La lettre des Genevois sera finalement publiée dans le Journal de Genève du mercredi 9 février, dans les circonstances que l'on verra plus bas. Elle avait la teneur suivante :

Monsieur, dans un discours que vous avez prononcé à la chambre des pairs dans la séance du 13 janvier, vous avez désigné les Suisses et spécialement les Genevois résidant à Paris, comme appelant dans les affaires de leur pays, l'intervention étrangère. C'est contre une pareille accusation que les soussignés Genevois viennent protester énergiquement. Quelque puisse être leur opinion sur la politique intérieure de la Suisse, ils ont l'intime conviction que toute atteinte à l'indépendance nationale serait le plus grand malheur, le seul irrémédiable qui pût frapper leur patrie. Ils se félicitent de ce qu'au milieu de la crise que vient de subir la Suisse, cette indépendance nationale soit restée intacte et de ce qu'il leur soit permis d'espérer des jours meilleurs. Tels sont les sentiments qui ont dirigé et dirigeront toujours le langage et la conduite des soussignés aussi longtemps que leurs études ou leurs occupations les appelleront à vivre à l'étranger. Et si jamais, ce qu'à Dieu ne plaise, l'indépendance de leur pays se trouvait menacée, ils se hâteraient de regagner leurs foyers afin de concourir à la défense du sol natal.

Recevez Monsieur l'assurance de notre respectueuse considération.

Suivent les signatures parmi lesquelles celles de Gustave Pictet et Charles Pictet, avocat.

Joseph Pelet de la Lozère (1785-1871), ministre de l'instruction publique en 1836, des finances en 1840, pair de France en 1837. Jean Pelet, son père, avait été le député de la Lozère à la Convention, conseiller d'Etat et comte de l'empire.

Les inquiétudes et les précautions de Charles donnent à penser qu'il redoute que cette affaire déplaie à James Fazy et aie des conséquences fâcheuses pour lui ou sa famille. Fazy en effet en sera mécontent. On se méfiait aussi de la censure, d'où les noms de personnes écrits en abrégé et l'usage fréquent d'enveloppes au lieu de simplement plier et cacheter la feuille de papier.

Paris Lundi 17 janvier 1848

[...] Depuis ma dernière lettre, plusieurs personnes ne voulurent pas signer. Les uns par non-adhésion aux principes, ou par indifférence, ceux-ci laissons les de côté. Mais parmi les autres plusieurs trouvoient la lettre des [anciens] conseillers [d'Etat] suffisante, d'autres craignaient le mécontentement de Cousin, d'autres trouvaient cette phrase de retour mal placée une fois que

Guizot avait annoncé qu'il n'y aurait pas d'intervention, puis que c'était nous donner une importance que nous n'avons pas. [...] Au point où en était l'affaire [...] je me décidais enfin à signer, ne voulant pas non plus vis à vis des autres rester en dehors d'une manifestation à laquelle j'avais d'abord pris part, et qui au fond est une bonne manière d'arriver à protester si on nous y force. [...] Mr Pelet de la Loz[ère] a approuvé notre lettre, a mis beaucoup de bonne volonté dans tout cela, il a du expliquer à C[ousin] dans quelle fâcheuse position il nous avait mis. [...] Tu peux comprendre que mes hésitations, bien naturelles quand on a agi sur un premier mouvement, m'ont valu bien des ennuis de la part de gens entiers dans leur opinion et qui sont toujours prêts à soupçonner les opinions de ceux qui ne sont pas entièrement de leur nuance et qui diffèrent sur le mode et non sur le fond. C'est une souffrance morale réelle, mais il faut savoir s'y faire, ce ne sera pas la dernière. On ne peut cependant pas mettre en doute la concordance d'opinions sur un point comme l'intervention. [...]

Coupure d'un journal parisien glissée dans la lettre

AU REDACTEUR

Monsieur, Permettez-nous de recourir à la publicité de votre journal, pour protester contre quelques-unes des phrases prononcées par M. Cousin, le 13 janvier courant, à la tribune de la chambre des pairs.

Le noble pair a dit avoir vu les émigrés suisses, ou selon une autre version, des émigrés suisses appeler sur leur patrie l'intervention étrangère. Il dit avoir vu à Paris une espèce de Coblenz genevois.

En fait, et à l'honneur de Genève, il n'y a pas d'émigrés genevois, ce qui donne à l'accusation un caractère vague dont l'honorable orateur n'a sans doute pas mesuré la portée.

A cette accusation si gratuitement lancée contre des absents qui n'étaient pas en cause, et qui n'ont pas une tribune à leur disposition ; à cette accusation si injurieuse pour une opinion qui a succombé sous la violence, mais qui demeure fière de la justice de sa cause, de ses sacrifices et de son dévouement, nous opposons, avec assurance, la dénégation la plus absolue.

Mais il n'est pas vrai que des citoyens genevois aient appelé sur leur patrie l'intervention étrangère ; et non seulement cela n'est pas vrai, mais cela ne peut pas être. Le supposer, c'est méconnaître cruellement le sentiment d'honneur, de nationalité et d'indépendance qui se retrouve dans tous les actes d'un passé déjà long, et qui ne périt jamais au fond des cœurs genevois, même les plus froissés.

Veuillez accueillir cette réclamation que nous avons adressée, plus longuement, à M. Cousin lui-même, et que nous répétons hautement, tant en notre nom qu'en celui de tous nos amis politiques, composant la majorité légale qui, en octobre 1846, a cédé devant la force.

Aug. BARDE, ancien syndic de la République du canton de Genève

J.-A. MOYNIER, ancien conseiller d'Etat.

Paris, 15 janvier 1848

Jacques André Moynier (1801-1885), élu conseiller d'Etat après l'émeute du 13 février 1843, est le père de Gustave qui créa l'œuvre de la Croix-Rouge dont Henri Dunant avait eu l'idée.

Adèle Pictet à Charles

[Genève] Jeudi 20 Janvier 1848

Tu sauras demain mon bon ami, combien l'esprit qui a dirigé la note envoyée par toi à ton père, a été approuvé par nous, ces paroles sont très positives et très modérées, mais je voudrai espérer que vous n'aurez pas besoin de les livrer au public et qu'il suffira que Mr C[ousin] en ait connaissance. Ce discours de Mr Montalembert est bien éloquent, bien vrai à bien des égards,

mais en en reconnaissant sa vérité on gémit sur cette belle patrie suisse qui est ainsi traitée aux yeux du monde entier. Ah dans quel triste moment nous sommes ! Je ne comprends pas comment les C[ramer] ne se sont pas joints à vous ? quel excès de prudence ! On dit que jeudi prochain on doit s'occuper des absents, qu'en sera t'il de toi ? aucun ordre de paraître n'est encore arrivé à nous ; ne t'en tourmentes pas. J[ules] fera ce qu'il faudra, au cas qu'il en vienne un ; mais surtout n'en parles point aux autres, et regarde-toi, comme nous le faisons ici, comme parfaitement en règle. Et puis quoi qu'il arrive, quoi qu'on te dise, reste où tu es, et dis toi que nous supporterons tout ce qu'on pourra exiger, en nous replaçant au 23 7bre et en bénissant Dieu de n'avoir pas coopéré à ce qui se passe. Je suis bien aise pour tous, de la prompte solution de cette question, l'incertitude m'a toujours plus fatiguée et attristée, que la soumission après, et puis à chaque jour suffit sa peine, et il faut savoir souffrir avec confiance et foi. [...]

Le comte de Montalembert (1810-1870), était le chef des catholiques libéraux à la Chambre des pairs. Son intervention, dans le débat relatif à l'Adresse en réponse au discours du trône, accusait les vainqueurs du Sonderbund d'avoir étouffé la liberté religieuse et dénonçait les méfaits du radicalisme : « Je viens de voir la république calviniste triompher en Suisse » ; « la liberté consacre les droits des minorités, le radicalisme les absorbe et les anéantit. » Le Journal de Genève en publiera des passages dans son numéro du 21 janvier.

Les « absents » dont on va s'occuper sont les réfractaires qui vont devoir comparaître devant un tribunal ; Charles n'est toujours pas absolument certain que son congé était en ordre.

Jean Pierre Pictet à Charles

[Genève] Mercredi 19 Janvier 1848

Je réponds, mon cher ami, à ta lettre du 16 plus pour la satisfaction qu'autrement puisque le parti est pris et je pense exécuté, je ne saurois du reste qu'approuver votre démarche, elle ne peut partir aux yeux de tout homme raisonnable que d'un point d'honneur respectable. Je crois bien que vous avez mis un peu trop d'importance à un propos de tribune nous sommes très habitués à voir les membres des Chambres françaises généraux, ministres etc. faire des phrases au dépend de la Suisse et je suis bien persuadé que celles de Cousin ont eu peu de retentissement parmi les Français, mais je comprends qu'il peut en être autrement à Genève quoique le fait reproché aux Suisses et particulièrement aux Genevois, et qui soit dit entre nous n'est peut-être pas sans quelques fond de vérité pour quelques salons, n'auroit jamais été attribué à vous autres jeunes gens, mais enfin si cela arrivoit vous produiriez votre lettre, et à cet égard je suis bien aise que vous puissiez la faire remettre par Mr Pellet parceque dans le cas, fort possible, où Mr Cousin vous refuseroit un récépissé vous auriez un moyen de faire constater la véritable date de votre protestation. Tu recevras la Revue par Edouard je n'ai pas le temps de la chercher avant de t'écrire, je ne sais pas par conséquent si elle contient quelque chose relative à cette affaire, mais la lettre de MM B[arde] et M[oynier] est bien propre à provoquer quelque réflexion de sa part. Cette lettre très bien faite dans son commencement se termine par une phrase bien mal entendue et imprudente, est-il raisonnable de continuer à prétendre que l'on avoit pour soi la majorité légale quand on a cédé le terrain aussi aisément et quand ce moment a été suivi des élections dont nous avons été les témoins. Je suis étonné comme toi que les Cramer n'aient pas voulu signer, peut-être ont ils à cet égard une consigne générale de leur père, car je ne puis voir à cet acte aucun inconvénient pour vous-autres, et à ce sujet je te dirai qu'il ne faut pas trop te préoccuper des affaires militaires, les défaiillans sont nombreux, les cas sont très variés et je ne doute pas que l'on

ne soit disposé à accepter des cas gracieux, et dans tous les cas le pis-aller sera de se soumettre à une condamnation qui n'aura jamais rien de déshonorant.

Je n'ai rien de nouveau à t'apprendre tout est des plus calme ici, on va passer à la discussion (ou plutôt à l'adoption) du budget objet important pour notre position financière, on parle d'un impôt sur les loyers, il n'est pas facile à répartir d'une manière équitable. [...]

Charles à sa mère

Paris, Jeudi 20 et Vendredi 21 Janvier 1848

[...] Je ne vous dis plus rien de notre affaire, seulement que quant à Paris elle s'est terminée fort bien Mr Cousin ayant répondu, en accusant réception et envoyant un exemplaire de son discours tiré à part, où il avait fortement modifié son passage et mis en note qu'il n'avait entendu parler que de quelques personnes, sachant personnellement que plusieurs Suisses reviendraient dans leur pays au premier signal, mettre leur épée au service du général Dufour. Puis dans la lettre, il dit qu'il a une haute estime pour les sentimens qui ont réglé notre démarche. Du reste, ici tout le monde nous a approuvé, notamment les [Jean Gabriel] Eynard. [...]

Gustave est dans une veine diabolique ces temps, on ne peut pas causer deux minutes avec lui sans qu'il se fâche, puis il se repent, je crois que cela vient en grande partie de ce qu'il est mécontent de lui-même parcequ'il ne fait pas grand-chose. [...]

J'ai lu aujourd'hui dans la Presse la lettre que le général Dufour a adressée à la Diète pour la remercier de son cadeau, il a pris ici la réputation d'un Washington. Comment avez-vous trouvé cet article de Mr Huber-Saladin en réponse à Mr de Montalembert ? décidément il veut se faire nommer à la place de consul suisse. [...]

On vient d'interdire un banquet du 5ème arrondissement, en évoquant une vieille loi de [17]91. Tout cela joint aux interpellations qui auront lieu sur les faits de corruption agite les esprits, on croit cependant que tout se passera sans bruit. On avait fait courir le bruit que le roi était mort depuis deux jours mais qu'on le cachait. On dit cependant qu'il est bien quoiqu'un peu enrhumé et fort abattu par la mort de sa soeur. Tout cela fait qu'on respire cette atmosphère d'attente vague que vous connaissez par expérience, on jouit de ne pas y être intéressé directement quoiqu'on le soit bien indirectement. Je suis décidé à entendre l'une des séances de l'adresse, même en achetant une place à la queue de la tribune publique si je n'ai pas des billets qui sont fort recherchés.

Quoique je n'y croie pas, dites-vous bien que s'il y avait du bruit quelconque je m'en tiendrai à une distance très respectueuse et je suis dans un quartier tranquille, habité par des bourgeois paisibles. [...]

Charles note la dégradation du climat politique : l'atmosphère trouble lui rappelle celle que les Genevois ont connue avant la révolution d'octobre 1846. Il mentionne pour la première fois la « campagne des banquets » : ces repas populaires, organisés par l'opposition dans les divers arrondissements de Paris, doivent permettre aux mécontents de se réunir sous un prétexte anodin. Leur succès, et les harangues des politiciens qui les organisent, inquiètent le gouvernement qui hésite à les interdire, ce qu'il finira par faire le 21 février : l'interdiction du banquet qui devait avoir lieu le lendemain aux Champs-Élysées déclenchera l'insurrection.

Second article de Huber-Saladin dans La Presse : après avoir défendu Dufour, il réplique au discours de Montalembert signalé ci-dessus. Huber briguera en effet le poste de chargé d'affaires à Paris pour succéder à M. de Tschann, en poste depuis 1814, qui venait de décéder ; on lui préférera le très radical Joseph Barman dont il sera question plus bas.

Paris Mardi 25 / Mercredi 26 janvier 1848

Merci d'avoir avancé votre lettre d'un jour, je ne l'attendais pas de sitôt et cela a été une agréable surprise pour moi. Pour remettre notre correspondance en l'état ordinaire, j'avance aussi la mienne d'un jour. Ma lettre à Jules vous aura montré que je savais ce qui en était des poursuites. Quoiqu'en règle d'après les usages ordinairement suivis en militaire genevois, je ne suis pas sans inquiétude, du reste je suis vos conseils à cet égard et j'attends la décision qu'il faudra bien accepter quelle qu'elle soit. On aura toujours la conscience pour soi, et l'estime des honnêtes gens. Un prolongement de séjour ici me dérangerait je l'avoue beaucoup, quoique me trouvant toujours bien, mais il est un terme à tout et le retour a bien des charmes après un hiver d'absence. Tachez de ne pas trop vous préoccuper de tout cela, et de ne pas vous faire du mal d'inquiétudes trop fortes. J'espère que l'homme qui peut le plus dans cette affaire (Sch[aub]) se conduira bien comme du reste je le crois. Tenez moi au courant. Il paraît que les journaux de Genève n'ont pas relevé l'affaire Cousin, tant mieux, qu'elle en reste là. Les Vaudois ont fait aussi leur protestation dans les Débats elle est bien rédigée et heureusement que nous sommes arrivés avant eux, car Cousin doit commencer à en avoir assez, cela le rendra plus circonspect à l'avenir. [...]

Les Pictet C[alandrini] sont arrivés, mais je ne les ai pas encore vu, ce qui ne m'étonne pas, et il est possible que je ne voie seulement pas Richard dans tout son séjour car il est peu visitant. Je ne puis comprendre les distinctions entre les officiers fédéraux donc les uns sont rayés, tandis qu'on accorde la démission des autres, cela doit vexer Aubert.

Louis Aubert (1813-1888), ami intime d'Edouard Pictet, a été vu dans le récit de Charles René Pictet de Rochemont. La Revue de Genève du 19 janvier signalait que la Diète était saisie d'une proposition de « radiation de M. Aubert de Genève, qui avait fait un voyage en Italie à une époque où il savait qu'on marcherait ». L'accusation était fondée : dans son Journal, publié par Théodore Aubert (Les « papiers » du colonel Aubert, Genève Al. Jullien 1953), Louis écrit en effet « Au retour de l'école militaire de Thoune, je me décidai à passer de nouveau l'hiver en Italie pour échapper à la nécessité de prendre part à une campagne dans laquelle je me serais trouvé obligé de servir une cause que je détestais. Nous partîmes le 8 octobre pour Lyon (etc.) » Il avait envoyé le jour de son départ sa démission de major fédéral à Ochsenbein qui lui signifia son refus le 15 janvier en l'informant qu'il était rayé de la liste des officiers fédéraux. Il sera réintégré en 1853 et finira colonel divisionnaire. La Diète était compétente pour les officiers fédéraux, en très petit nombre en comparaison des officiers servant dans les milices cantonales.

Adèle Pictet à Charles

[Genève] Lundi 24 Janvier 1848 Vendredi 28 id.

[...] Je suis comme toi, n'aimant pas l'attente des événements, mais nous sommes dans un siècle où il faut accepter l'inquiétude, et se confier en celui qui mieux que nous connaît pour nous la nécessité de l'épreuve, on s'endort moins moralement lorsqu'on a besoin de forces, et on demande l'aide avec plus de foi.

[...] Jeudi midi. Le tribunal est assemblé ! demain nous en saurons le résultat, car il est si plein qu'Edouard n'a pu y entrer. Tu comprends que c'est un atmosphère peu calmant pour nous, quoique peut-être ce ler ne nous donnera point la mesure du 2d, on dit que hier on colportait une pétition ayant déjà atteint le chiffre de 800 signatures pour exhorter le tribunal à la sévérité ! Outre cela le jury criminel est assemblé, et je t'assure qu'il n'y a guères plus de mouvement que nous n'en voyons souvent pour les causes correctionnelles.

[...] Vendredi à 9hs ½ Voici ce que j'ai pu recueillir par Ernest [Pictet] qui assistait, et par des oui-dire de ceux qui comme Edouard n'avaient pas pu pénétrer. C'est sévère, et on dit qu'après le 1^{er} prononcé il y eut un murmure d'applaudissements. Kunkler a un an de prison, il est toujours à Mornex, d'où il a écrit hier une lettre explicative, qui ne prouva rien, sinon qu'il avait fui. Amoudruz muni d'une lettre justificative d'Empeyta on l'a renvoyé au conseil de guerre fédéral, et on croit que cela s'en tiendra là. Bellamy 6 mois de prison, son père a plaidé pour lui, et a parlé de la notte adressée à Cousin, qu'il a lue au tribunal sans nommer les signataires, mais comme preuve de bon Suisse. Outre la prison, chacun a ses 10 frs d'amende par jour de guerre ! Mr Cougnard a demandé un renvoi d'un mois pour De Saussure, qu'il a dit être malade à Paris, et qui désirait se déffendre en personne, on lui a accordé 15 jours. Viendra-t-il ? ou espère-t'on en gagnant du temps ? On dit les deux Pictet-Caland[rini] condamnés à un an de prison, mais je ne sais pas d'une manière positive. Tout cela assombrit, et l'on se sent le coeur bien ému. On m'assure que tu en sauras plus par les lettres de tes amis que je ne t'en dis, mais j'ai mieux aimé avancer ma lettre que de te faire dire : comment n'en ai-je-pas après le Tribunal ?

[...] Voilà le Journal de Genève qui t'en dira presque autant que moi, moins quelques détails que tu seras bien aise d'avoir. A présent attendons (si nous pouvons) avec patience ; on dit Made Kunkler soulagée de savoir où en est son fils, qui voyagera, et surtout sortira de cette délétère vie de Mornex. Bien heureux sont ceux qui acceptent une séparation de deux ans comme soulagement !

[billet de la main de Jean Pierre Pictet]

[...] Ta mère t'écrit les premières condamnations de notre tribunal militaire, nous avons toujours l'espérance que tu ne seras pas traduit, s'il en était autrement nous verrions ce qu'il y aurait à faire et si, contre toute attente, tu étais condamné, tu verrais à t'occuper utilement en attendant la prescription ou une amnistie qui à mon avis est presque forcée dans un pays qui pousse la Confédération à en accorder une générale. [...]

La Revue de Genève du 29 janvier publie les premières condamnations prononcées le 27 par le conseil de discipline : Jean-Jacques dit John Kunkler (1819-1882), « capitaine de la compagnie des chasseurs du contingent » à un an de prison, 10 frs d'amende par jour de service manqué et à la perte de son grade ; il s'était caché à Mornex comme les frères Pictet à Ambilly. Louis Pictet, « chasseur », est condamné à six mois et 5 frs d'amende par jour, de même qu'Alexandre Pictet, « artilleur ». Les deux frères avaient pris part aux combats d'octobre 1846.

Charles Bellamy (1821-1885), avocat, est puni le même jour de 6 mois de prison, 10 frs par jour d'amende et à la perte de son grade.

Théodore de Saussure (1824-1903) ; le réfractaire en 1847 sera colonel d'artillerie ; il épousera Adèle fille de François Jules Pictet De la Rive.

Charles à sa mère

[Paris] Lundi 31 Janvier / Mardi 1 Février 1848

Merci d'avoir avancé votre lettre d'un jour, je m'y attendais bien un peu et cela m'engage à faire de même pour reprendre nos allures habituelles. Voilà donc 17 condamnations, en attendant les 88 autres qu'annonce la Revue, tout le monde doit donc y passer, innocents et fautifs ! Je connais un chasseur à cheval qui est identiquement dans mon cas et qui n'a pas été cité, cela dépend beaucoup du capitaine, et je ne fais pas grand fond sur le mien, vu qu'il m'a déjà fait, summum jus summa injuria, mon père vous traduira. Ce pauvre Kunkler a été joliment pincé, mais il faut bien

dire qu'il était complètement dans son tort, sous les lois anciennes comme sous les nouvelles. Du reste aucun détail ne nous est parvenu, entr'autres sur la composition du tribunal. Dites-vous bien qu'il n'y a que la famille qui m'écrive, tous mes amis étant absents. Si contre toutes les règles suivies jusqu'à présent (puisque je n'ai pas fait de service depuis le printemps) j'étais condamné, il y aura toujours un moyen de nous revoir sur terre neutre, c.à.d. à Plombières qui vous sera utile après ce triste hiver, je comprends d'avance vos objections et je les déclare nulles, mais je me réserve de reprendre le sujet si cela était nécessaire. Pour le moment il ne faut pas noircir inutilement du papier. [...]

Mardi 3 heures. [...] Je viens de recevoir la Revue qui donne les condamnations. Je suis étonné qu'il n'y ait pas plus de chasseurs punis, car il y avait beaucoup de défaillans à ce qu'on dit. Bellamy prend très bien son sort, quoique je crois ne s'amusant pas beaucoup ici où certainement il ne perd pas son accent. De Saussure ne comprend rien à son renvoi, ce n'est point lui qui l'a demandé et il en est assez vexé, cela le met en effet dans une plus mauvaise position.

[...] Le ministère tient toujours bon, Guizot va bien loin quand il vante tellement ces traités de 1815 qui ont été imposés à la France, et son alliance avec l'Autriche, il en fera tant qu'il sautera. Vous voyez que je m'occupe aussi de politique, il est indispensable de connaître un peu les sujets à l'ordre du jour. J'attends un billet de Chambre de Mr Delessert pour un de ces jours car il en est très libéral avec ses recommandés, pour Mde de Stael je n'en ai rien reçu encore. Mes amitiés à tous.

Adèle Vernet (1803-1876), fille d'Isaac Vernet et de Marianne Pictet, avait épousé en 1827 Auguste de Staël, fils de l'auteur de *Corinne*, qui mourut l'année de son mariage ; elle en eut un fils posthume, mort en bas âge. Elle était ainsi la belle sœur d'Albertine de Staël, femme du duc de Broglie. Elle accueille volontiers, comme avant elle Mme Gautier-Delessert, les Genevois de passage à Paris. Charles, dans l'une de ses lettres, la dit « glaciale »

Adèle Pictet à Charles

20

[Genève] Mardi 1er / Vendredi 4 Février 1848

[...] On ne convoque plus, on ne parle plus militaire, attend t'on l'expiration des 15 jours accordés à de Saussure ? on l'ignore, et je n'aime pas plus que toi l'incertitude. Que dit Gauthier de sa « rayassion » fédérale ? cela lui apprendra peut-être qu'on peut se passer de lui. Emile Naville est dans le même cas, et l'on dit que tous deux avaient espéré rester officiers fédéraux. Th[éodore] Diodati est le seul dont on ne parle pas ; il paraît donc qu'il a bien fait de rester à attendre l'événement après avoir envoyé sa démission.

[...] Nous eûmes dimanche une société de 4 dames, c'était tout ce qu'on avait pu réunir, nous étions modestement dans la chambre à coucher de Made Kunkler, et je crois qu'il est bon pour ton père de revoir là un certain nombre de Messieurs qui parlent politique, et puis il aime à faire sa partie quand il en trouve l'occasion. On pense tous assez de même et les nuances sont à proportion des fortunes, car la hausse ou la baisse des fonds influent sur les coeurs. Nous lisons avec intérêt les discussions de la chambre et le ton d'Em[ile] Girardin nous a paru hier de bien mauvais goût ; on voit une crise qui s'approche, et le Ministère se défend bien mal. [...] Depuis hier nous sommes dans le dégel, et revoilà enfin mon Salève gris, et la neige qui fond. Cela permettra aux journaliers de travailler, car on ne pouvait comme dit Léonard, que remettre des dents aux râeaux et se chauffer. Ah je te promets qu'il jouit vivement d'être de retour, et qu'il plaint notre second contingent toujours en Vallais ; c'est honteux que cette occupation sans fin.

[...] Je comprends bien l'intérêt que tu mets à la politique, on est partout sur un volcan, et je crois que l'affaire radicale suisse étant accomplie, nous avons chance d'être les plus tranquilles. Tu dois avoir par Lefort toutes les nouvelles intérieures de nos maîtres ; je n'ai pas plus compris que toi le renvoi de la famille De Saussure ; s'il vient, il sera obligé de se soumettre à sa condamnation, s'il ne vient pas ce sera un grief de plus contre lui.

[...] Iras-tu voir Alex[andre] P[ictet] qui est placé chez Dassier ? on a de bonnes et charmantes lettres de Louis [Pictet] de Manchester, où il a une place ; je crois bien heureux pour Alex[andre] d'être forcé de travailler réellement plutôt que de chasser aux moineaux. [...]

Je n'ai pas trouvé la trace dans le Journal ou la Revue de Genève d'une condamnation de Saussure, ni de la radiation d'Emile Gautier, l'astronome, qui était à l'époque officier instructeur du génie à l'école centrale de Thoune, ni de celle de Gabriel Naville. Théodore Diodati, officier à l'état-major général, avait démissionné avant le début des hostilités mais, à la différence de Louis Aubert, il était resté à Genève ; il partira en 1849 pour se fixer à Paris.

La banque Dassier avait à sa tête son fondateur, le Genevois André Auguste Dassier (1790-1862).

Charles à sa mère

Paris, Lundi 7 Mardi 8 Février 1848

[...] Le silence sur le militaire est curieux, qu'attendent-ils ? On dit dans une lettre qu'il y a chance d'une remise d'une partie de la peine après un commencement d'exécution. Si je suis condamné et que l'on réduise la peine à un temps modéré, je crois que le mieux sera de s'y soumettre en temps favorable quoique cela soit fort peu amusant, mais entre une absence si prolongée et quelque temps de « retraite », il n'y aurait pas à hésiter. Mais tout cela est sur les brouillards du Rhône, comme on dit à Genève.

J'ai eu aujourd'hui une fort aimable visite de Richard P[ictet] qui n'est pas couleur de rose, Alex[andre] est très frappé de sa condamnation et l'éloignement de Genève l'afflige beaucoup, je suis bien aise qu'il soit dans ces sentimens. R[ichard]d prétend que les violens comptent faire une pointe en Lombardie au printemps, en a-t'on parlé à Genève ? J'espère qu'ils ne sont pas encore tombés à ce point d'absurdité au moins les chefs.

[...] Les débats des chambres sur la Suisse ont donné lieu à de beaux discours de Thiers et Guizot, mais comme nous nous y attendions, nous n'avons point eu de billets, ils étaient tous retenus depuis longtemps. Aujourd'hui a commencé la discussion sur les banquets réformistes. Maintenant les 12 arrondissemens se sont mis en tête de faire chacun le leur puisqu'on le leur défend et l'on dit que les officiers de la garde nationale iront en uniforme pour protester encore plus fortement contre la défense, on ne sait trop comment cela finira. Si on peut les réprimer, cela donnera de la force au gouvernement et celui-ci prétend qu'il est sans crainte. Les écoles doivent faire aussi le leur.

Le Journal de Genève, tout à la prochaine élection du conseil d'Etat, ne rapporte rien sur le débat à la Chambre des députés. La Revue de Genève non plus. La Chambre des pairs avait discuté le 10 janvier le projet d'adresse au roi ; il contenait un bref passage relatif à la Suisse : « Il est regrettable qu'une médiation bienveillante n'ait pu prévenir la guerre civile ». Au début de février, il devient clair que l'offre de médiation n'aura aucune suite et que le projet d'une conférence internationale a été abandonné.

Richard Pictet, frère aîné de Louis et Alexandre, épousera Valentine de Candolle.

Adèle Pictet à Charles

22

[Genève] Lundi 7 / Vendredi 11 Février 1848

[...] Jeudi matin. Qui nous aurait dit le 9 8bre 1846 que 16 mois après la nouvelle de la démission de 6 de ces personnages ferait aussi peu d'effet, et surtout qu'on dirait « les tems ne sont pas mûrs, laissons-les se réélire si on les veut encore » On est étonné, on se demande, d'où vient cette boutade ? croient-ils donc ne rien risquer à une nouvelle élection ? Les journaux t'en diront autant que nous en savons ; Jules se perd en conjectures qui ne mènent à rien. En attendant, on ne s'aperçoit point de l'effet extérieur, tout est aussi calme, et on se demande où en est-on ? et la réponse est « on n'en sait rien ». Le supplément du J[ournal] de G[enève] qui donne votre note à Cousin, nous a surpris et déplu, de quel droit sans un ordre de vous, se permet-on de vous mettre en avant, et surtout sans dire qu'on a fait droit à votre réclamation ? Nous ignorons qui a donné le document, tout en supposant que ce ne peuvent être que Mrs Bellamy ou Achard ; mais nous ne le savons pas ; tes frères disent que cela ne peut avoir ni avantage, ni inconvénient, et qu'il ne faut pas s'en laisser vexer ; nous pensons que cela ne sera pas relevé par d'autres journaux et le moment présent occupe trop pour qu'on y réfléchisse longuement.

[...] Vendredi. Nous reçûmes hier à 4hs ta lettre, et il est impossible d'être plus en analogie de pensées, que nous ne le sommes avec toi ; allons en avant sans sonder ce qui pourra arriver. Voilà le tribunal qui se réunit de nouveau et tu en sauras le résultat un autre jour, je ne veux pas retarder ma lettre et t'obéirai en avançant la prochaine d'un jour, pour éviter le dimanche. La Suisse, journal radical de Berne, dément d'une manière positive, l'envoi de troupes dans le Tessin ; pour notre 2d contingent, il a reçu l'ordre d'occuper de nouveau le haut Vallais, il espérait être près de revenir, et puis de St Maurice il est parti pour le fond de la vallée ; trois soldats de Plainpalais qui étaient de retour pour cause de maladie, ont reçu ordre de rejoindre leur corps et sont repartis dimanche dernier, on n'y comprend rien. Voilà le Roi de Sardaigne dans un fier progrès ! toute l'Italie en fera autant, es-ce un bien, es-ce un mal, l'avenir seul en décidera. Gustave [Pictet] a du recevoir des ordres positifs d'ici de ne se mêler à aucune réunion politique des écoles, ni en diners ni en députation dans les rues, et ta tante [Candolle] te supplie de le lui dire énergiquement si cela était nécessaire ; nous savons que lorsqu'il s'agitte, c'est tout de bon. Il devrait éviter de manger des choses malsaines, cet enfant a un mauvais estomac, s'il doit éviter les indigestions. Dis lui mille choses de notre part, et beaucoup de la mienne en particulier. Son père a été satisfait de voir qu'il avait signé, et dans le public on ne comprend pas les noms qui manquent à une réclamation honorable. [...]

James Fazy a annoncé sa démission le 7 février, dans les circonstances décrites dans la note au bas de la lettre suivante ci-dessous. Elle sera confirmée le 9 ce qui entraînera une élection en mars.

L'Italie est en fermentation. Le roi de Sardaigne, Charles-Albert, accorde une constitution (texte dans le Journal de Genève du 15 février). Le grand duc de Toscane (Léopold II de Habsbourg) et le roi de Naples (Ferdinand II de Bourbon), feront très bientôt de même.

Les lettres de Charles et celles de sa mère, qui se fait l'écho de sa sœur, Mme Jacob de Candolle, abondent en jugements sévères envers Gustave Pictet : très indépendant, il ne devait pas avoir un caractère facile.

Edouard à Charles

Genève samedi 12 février [1848]

[...] Tu auras vu par le Journal de Genève, que votre lettre avait été imprimée à propos d'un mot de J. Fazy dans la discussion du Grand Conseil, son impression ne fera pas de mal, mais elle m'a paru hors de circonstance, car Fazy ne voulait pas parler des jeunes gens qui sont à Paris, mais disculpait Barde et Moynier uniquement pour désigner le professeur Cherbuliez. Le seul inconvénient que pourrait avoir dans ce moment la publication de votre lettre, serait de mettre vos noms en évidence, mais je crois que pour l'affaire militaire la liste est faite depuis longtemps d'après les données fournies par les capitaines, et que l'on ira pas rechercher à l'occasion de la lettre si tel ou tel nom en fait partie.

Hier ont eu lieu les seconds jugements, c'était principalement les gens de Veirier, on dit qu'ils ont été condamnés à 4, 6 et 8 mois, mais je n'ai pas pu encore me procurer aucun détail sur les noms, il n'y avait personne de connaissance dans la fournée de hier, il paraît que l'on se méfiait de ceux de Veirier, car on les a emmenés sous escorte à la prison après chaque condamnation, tandis que pour les autres on les avait laissés en liberté pendant les 5 jours d'appel.

Je crois mon cher ami que tu passeras entre les gouttes, il me semble que si tu devais être cité, tu l'aurais été pour hier, Schaub ne t'ayant pas vu lors de ton retour entre Lyon et Plombières ne t'aura pas fait assigner et je comprends cela d'autant mieux que tu n'as donné aucun signe de vie militaire depuis ton départ du mois de juillet, les 2 ou trois lettres que Schaub t'a envoyées pour les mises de piquet ou des convocations ont été renvoyées sans être ouvertes ou au moins il aura eu connaissance de ton absence. Je suis bien désireux que ces jugements soient terminés, car cela tient ma mère dans une attente qui lui est peignable, elle est bien portante, mais lorsqu'elle voit depuis sa fenêtre le mouvement de ces séances, cela ne lui va pas trop, tu sais que l'incertitude trop prolongée la contrarie, d'un autre côté l'on ose pas aller demander à Piguet si tu es, ou non sur la liste de peur de paraître y mettre une importance qui pourrait lui donner l'idée que tu n'es pas parfaitement en règle, mais enfin l'on sera bientôt fixé d'une manière positive.

[...] Tu auras appris la démission du Conseil d'Etat, que dis-tu de ce coup d'Etat, Fazy était à ce qu'il paraît ennuyé de l'opposition de quelques uns de son parti, il veut les faire revenir dans le giron, et se défaire de Rilliet au Conseil d'Etat, mais il paraît que ce dernier qui est à la Diète pour le moment se montre fort peu disposé à renoncer à sa place de Conseiller, il sent la mèche, et comprend que s'il quitte, il pourrait bien ne pas être réélu par suite des menées de son antagoniste, il paraît que ce dit Fazy est horriblement aigri par le Journal de Genève et les lettres de Baumgartner, une chose m'étonne c'est qu'avec tout son esprit il ait fait une pareille sortie au Grand Conseil, et ait choisi pour donner sa démission une question de presse, ce gredin n'est pas content d'être président du Conseil d'Etat, il veut être dictateur de la République. Il paraît que hier au Grand Conseil il y a eu une nouvelle scène de sa part, voilà ce que l'on m'a raconté. Hervé le rédacteur du Mémorial ayant une forte grippe demanda au commencement de la séance à être remplacé, Alméras lui répondit qu'il n'avait qu'à s'adresser à un des rédacteurs de journaux, par exemple à Béranger, Hervé monta à la tribune, puis redescendit en disant qu'il n'avait trouvé personne que Serment, lequel tu sais rédige les séances pour le Journal de Genève, Alméras commence par refuser Serment, puis cependant Hervé ne pouvant décidément pas continuer à assister à la séance, il l'autorise à le faire descendre. Serment prend place dans la tribune du mémorialiste, et à peine y est-il installé que J. Fazy entre et l'aperçoit, aussitôt il interpelle le Bureau en disant qu'il ne peut pas comprendre comment l'on a permis au rédacteur du Journal de Genève, à celui [la suite de la lettre est perdue].

La Revue de Genève du 16 février rapporte, sans donner de noms, que le conseil de discipline avait prononcé 35 condamnations le 11, et 33 le 15 ; beaucoup par contumace. En fait, on n'aura publié que les noms des « aristocrates ».

La publication dans le Journal de Genève du 9 février de la lettre à Victor Cousin, dont le texte est donné plus haut en note à la lettre de Charles à son père du 16 janvier, est précédée de cette introduction :

« Les paroles prononcées à la chambre des pairs par M. Cousin, ayant été mentionnées dans la discussion du Grand Conseil, lundi, l'on nous prie de publier la pièce suivante qui ne l'avait point encore été jusqu'ici. C'est une protestation adressée à M. Cousin par de jeunes Genevois résidant à Paris. »

On lit en effet dans le même numéro du Journal de Genève le compte rendu suivant de la séance du Grand Conseil du lundi 7 février :

M. James Fazy. « Les mensonges de la presse de Genève sont tels, que cela s'est élevé jusqu'au crime de conspiration... On sait que M. Cousin a dit en Chambre des pairs qu'il y a à Paris des émigrés de Genève, qui sollicitent l'intervention, on a mis M. Cousin en demeure de se rétracter, et il ne l'a pas fait, parce que ce qu'il a avancé est vrai ... je n'accuse pas MM Barde et Moynier, je les crois sincères, mais il y en a eu d'autres, et ... ce serait le cas d'appliquer l'article du code, qui parle de la provocation suivie d'effet ... Peut-on recourir aux tribunaux ? ... Mais on entend les conservateurs se vanter qu'on les a pour eux ... Dans cet état de choses, il est important de gouverner, je donne ma démission et je la maintiens !

Les points de suspension sont dans le compte-rendu. Ce débat donne une idée du caractère de Fazy, fougueux selon ses partisans, dictatorial selon ses adversaires.

Charles à sa mère

Paris Dimanche 13 Lundi 14 Février 1848

Je viens commencer cette lettre avant l'arrivée du courrier qui m'apportera la votre, de sorte que je vais d'abord vous raconter mes faits et gestes de la semaine, les affaires de Genève auront mieux leur place en vous répondant.

Ici, la grande question c'est l'affaire du banquet : le gouvernement et l'opposition se sont tellement avancés tous les deux, qu'ils ne peuvent plus reculer et une manifestation d'opinion est inévitable. On croit que la gauche se bornera à se rendre deux à deux au lieu du banquet, puis quand elle trouvera la force armée, elle lira une proclamation et les députés donneront leur démission pour en appeler à l'opinion des électeurs. Le tout, dit-on, se passera sans bruit et loin de chez moi, car c'est place Maubert dans l'île St Louis, je crois. Bien fin est qui sait si la population une fois excitée, il n'y aura pas quelques coups de feu, en tout cas je ne compte pas y aller. [...]

Adèle Pictet à Charles

[Genève] Lundi 14 Février / Jeudi 17 id.

La lettre d'Edouard t'aura fait plaisir ; nous espérons que l'affaire est finie, et ton supérieur s'est probablement conduit en homme d'honneur ; tes frères croient que nous n'avons plus rien à attendre, et surtout en ne parlant de rien. Je t'avoue bien, que nous avons eu par momens de mauvaises heures dans cette attente, que moi surtout je n'aime guères.

Vendredi c'était douloureux de voir nos hommes de Veiry [Veyrier] emmenés successivement en prison, entre 4 ou 6 fusiliers, cela faisait une profonde pitié. [...]

Mardi soir. Nous sommes allés ce matin faire une visite à ce pauvre Chanal, qui avait obtenu un congé pour soigner sa mère mourante, et qui est morte vendredi ; dans ce peu de mois d'absence, il a perdu son pauvre petit garçon de 21 mois, et sa mère, il est bien malheureux, et indigné de la dureté avec laquelle Decrey lui a refusé cet automne de ne partir que 48hs plus tard, sachant que son enfant était mourant ! ce n'est guères d'un gouvernement paternel !

[...] Voilà donc l'opposition battue, qu'en resultera-t'il, et les banquets auront-ils lieu ? Nous avons craint momentanément que vous n'eussiez du train, et puis non, ici nous sommes d'un calme plat, on a jugé ce matin les fautifs du 2d bataillon, je n'en sais pas le résultat.

Mercredi. Je ne sais le nom d'aucun condamné hier, mais les peines sont dans le même goût que les précédentes ; ils sont en cellule solitaire de 8hs du soir à 8hs du matin puis s'ils le désirent, réunis le reste des 24 heures dans une grande chambre avec une nourriture convenable, faculté de se faire apporter un peu de vin, cartes à jouer, et visites ; 4 mois de la sorte me paraissent déléteres pour des miliciens de la campagne, c'est la caserne, moins les heures obligées d'exercices, par conséquent le désœuvrement et ses suites.

Je viens de lire ta lettre arrivée à 2hs ½ c'est plutôt que de coutume, tu verras dans celle ci tout ce que nous savons de votre protestation, il n'y a plus à en parler. On dit aujourd'hui que Dufour a donné sa démission peu de momens avant le licenciement de l'état major fédéral, pourquoi on l'ignore, quoique quelques personnes disent que la réponse hautaine que la Diète va faire à la note de la France lui a fait désirer d'être hors des conséquences que cela pourrait entraîner. [...]

Le général Dufour a demandé à la Diète qu'on lui accorde sa démission, ce qui fut fait : le 14 février, la Diète licencia les états-majors.

La note de la France dont il est question ici est la troisième après celles des 2 juin et 30 novembre. Datées de Neuchâtel [!] le 18 janvier, trois notes identiques sont adressées au président de la Diète par les représentants de la France, de l'Autriche et de la Prusse, donc sans la Russie ni l'Angleterre. Elle entend « mettre à couvert le principe sur lequel repose la Confédération helvétique, c'est-à-dire la souveraineté des 22 cantons. » Le pacte fédéral ne peut être modifié sans le consentement de tous. Les puissances ont le devoir de veiller au maintien de la souveraineté cantonale. « En présence des événements, les puissances sont dans le cas d'exercer ce droit. » La Suisse est invitée à mettre fin à l'occupation des cantons vaincus et à rétablir ses forces militaires sur le pied de paix : « alors la Confédération pourra être considérée comme étant dans un état régulier et conforme aux traités. »

La Diète adoptera le 14 février la réponse à donner à ces notes : le long exposé de ses arguments culmine avec le rappel de l'acte de Paris du 20 novembre 1815 qui stipule que « la neutralité et l'inviolabilité de la Suisse ET SON INDEPENDANCE DE TOUTE INFLUENCE ETRANGERE sont dans les vrais intérêts de la politique de l'Europe entière ». On sait que cette déclaration a été entièrement rédigée par Pictet de Rochemont avant d'être présentée par Capo d'Istria comme sortie de sa propre plume. La révolution de Février à Paris et celles qui suivront presque aussitôt à Berlin et Vienne mettront fin à ces tentatives d'ingérence dans les affaires de la Suisse.

L'ambassadeur Bois le Comte avait sollicité un sauf conduit pour observer les combats devant Fribourg ; il protesta contre le refus de Dufour, faisant valoir qu'il devait pouvoir se rendre dans tous les cantons auprès desquels il était accrédité ; il sera révoqué par le gouvernement provisoire, dans lequel Lamartine est ministre des affaires étrangères, et quittera la Suisse au début de mars.

Charles à sa mère

Paris Dimanche 20 lundi 21 Février 1848

Vous comprenez que la lettre d'Edouard et la votre en confirmation m'ont fait bien plaisir, ce sujet là me trottait toujours par la tête, et maintenant j'espère qu'on ne reviendra pas en arrière. L'espérance du retour me fait jouir bien plus de ce que je fais et vois ici, car ces temps j'avais eu des jours ou plutôt des momens assez noirs.

[...] Quant au banquet, il a lieu mardi à midi, on croit qu'il se passera sans bruit, au moins c'est la ferme volonté de l'opposition, ils sentent bien que le moment n'est pas encore venu, ni le prétexte bien favorable pour exciter les masses et les mettre en mouvement. Cela se bornera à un simulacre de banquet sans « veau », il n'y aura sur la table que des bouteilles et des verres, le commissaire de police dressera procès-verbal, prendra les noms des meneurs, puis on les traduira aux tribunaux qui je crois les acquitteront, car quoiqu'en dise le ministère, la loi invoquée par lui n'a pas trait aux banquets. S'il y avait quelque chose de grave, j'écirai certainement. Du reste, il paraît que le ministère changera bientôt en tout ou en partie. je vous répète encore que je me tiendrai à une distance convenable.

[...] Lundi. Rien de nouveau pour le banquet, vous en savez autant que nous, on en parle beaucoup, mais les uns disent blanc, les autres noir. J'ai vu que Baroche en était. On dit que Bugeaud a en poche sa nomination de commandant de la place, qu'il fera connaître au besoin. Trente batteries attelées à Vincennes et toutes les troupes les feront réfléchir, je ne crois pas au bruit. Ce qui pourrait peut-être amener du mouvement, c'est que les membres modérés ont exclu Ledru-Rollin du banquet, et que celui-ci a déclaré qu'il y viendrait bien escorté. J'ai chez moi mon gâteau et des oranges en cas que... ce que, je vous répète, je ne crois pas. Mes amitiés à tous.

Prévu pour le 19, le banquet du premier arrondissement, le douzième organisé à Paris, fut reporté au 22 février. Les organisateurs convinrent avec le gouvernement qu'il n'aurait pas lieu dans un quartier populaire mais dans un coin écarté aux Champs-Élysées. Les convives étant réunis, un commissaire de police déclarerait l'assemblée dissoute et verbaliserait contre le président (Odilon Barrot), lequel protesterait avant que tout le monde se disperse paisiblement. Pris de peur, le ministre de l'intérieur Duchâtel annule l'autorisation le 21. Le cortège se réunit néanmoins comme prévu à la Madeleine ; en l'absence des chefs, il se met en route ; on crie à bas Guizot, la manifestation dégénère rapidement en émeute. C'est le début de l'insurrection qui va devenir révolution.

Jules Baroche (1802-1870), avocat fameux, député libéral, vira à droite après les émeutes de juin 1848 ; procureur général au procès de Blanqui, Barbès et Raspail, il sera ministre de la justice en 1850 et de l'intérieur sous Napoléon III. Charles le connaissait : il relate dans une de ses lettres une soirée passée chez lui.

Alexandre Ledru-Rollin (1807-1874), avocat, sera membre du gouvernement provisoire puis ministre de l'intérieur ; il réprimera les émeutes de juin et sera candidat malheureux à la présidence de la République avant de s'exiler.

[billet de la main d'Edouard dans une lettre de sa femme à Charles]

21 février Mardi 11 heures,

Cher ami, voilà maintenant ton affaire militaire à peu près assurée, malgré cela je te recommande encore de ne pas parler de ta non mise en accusation afin que cela ne revienne pas ici que tu en es étonné, ou telle autre version que les nombreux jeunes Genevois à Paris pourraient faire revenir, parce qu'il ne faut pas perdre de vue que les condamnés ou leurs amis et parents sont plus ou moins vexés contre ceux qui ont échappé. La liste des délinquants est épuisée à ce qu'il paraît, tous ont paru devant le tribunal excepté ceux comme De Saussure qui ont fait opposition, et qui alors seront jugés à la première réunion ordinaire du Conseil de discipline. Le contingent arrive dit-on après demain. [...]

Charles peut être rassuré, mais il faut se méfier des bavardages.

Charles à sa mère

Paris, Mardi 22 Février 1848
cinq heures du soir

Je vous écris en hate ces mots, car je ne puis vous laisser sur l'impression que vous feront les journaux d'aujourd'hui qui sont complètement au mouvement.

En suite de l'interdiction du banquet, la gauche a décidé de ne pas s'y rendre, ainsi le mouvement n'avait plus de prétexte, au moins dans le quartier de la Madeleine. Cependant dès le matin, ces sales figures d'émeute en blouse bleue, quelques gardes nationaux sans armes se rendaient à cette place où demeure Odilon Barrot. Les seules troupes en vue étaient un peu de garde municipale à cheval et une compagnie de ligne. Les ministères étaient aussi occupés, passé cela aucune troupe dehors des casernes. Il paraît que la garde municipale à cheval a dissipé quelques attroupemens dans la rue Royale et sur la place de la Concorde par sa seule présence, sans charger. Et maintenant la foule s'en retourne dans ses faubourgs. Il se pourrait bien que ce soir il y eût quelques cris, mais ils ont l'air mornes et décontenancés. Les jeunes gens des écoles ont dit-on été chargés au Panthéon, ils ont fait du bruit dans le quartier latin. Toutes les villes en mouvement se ressemblent, on rencontre des bandes de gamins qui chantent la Marseillaise, comme à Genève mais du reste la ville est parfaitement calme, il n'y a que l'infime crasse qui crie un peu et le mouvement est terminé sans seulement avoir commencé. Vous comprenez que tout cela n'est pas favorable au travail, mais cela sera vite passé. Je ne vous écrirai pas à moins qu'il n'y ait quelque chose de très grave, n'attendez donc pas de lettre, car il y a assez de nouvelles arrivant à Genève. Adieu à la hate C.P.

Dans les Champs-Élysées il y a eu des charges au galop contre des gens qui jetaient des pierres aux municipaux à ce qu'on me dit maintenant, deux ou trois ont été atteints.

Fiez-vous toujours à ma prudence. Gustave est chez moi très bien et ne se mêle de rien.

Ce résumé de la première journée de la révolution est tout à fait exact : par « gauche », Charles entend les chefs du mouvement, Barrot et autres. Contrairement à la garde nationale, la garde municipale ne mettra pas la crosse en l'air.

[Paris] Mercredi 23 Février 1848

Depuis mon billet de hier 3 hs. L'émeute continue, hier à cinq heures des barricades se sont formées dans la rue de Rivoli, elles ont été enlevées facilement, beaucoup de troupes se sont montrées immédiatement et ont occupé les portes St Martin et St Denis, puis les faubourgs, la Bastille, dans la nuit il y a eu quelques coups de feu dans les rues Transnonain, St Méry etc., mais la troupe a été vite maitresse du mouvement. Aujourd'hui, l'émeute est cernée dans les rues entre la porte St Martin, St Antoine et la place de Grève, les insurgés sont en petit nombre mal armés, la troupe de ligne est admirable de calme, elle marche bien, la garde nationale ne marche pas, elle a donné quelques fusils au peuple. Mais je crois bien que l'émeute sera vivement réprimée il fait un temps affreux, une pluie et un vent terrible. Aucune organisation dans l'émeute. Mon quartier est très calme, je ne risque rien, je vois de temps en temps de magnifiques escadrons de cavalerie qui font circuler la foule. Depuis la porte St Denis à la Madeleine il n'y a aucune troupe, point de mouvement, j'espère que ma lettre vous parviendra, Gustave est bien.

En tout il n'y a eu que quelques coups de feu dans ces rues, toujours les mêmes. Je mets ma lettre le plus près possible de chez moi. Adieu à la hate C.P.

On retrouve toutes les impressions du 7 octobre [1846] mais la troupe ne sera pas ménagée comme la nôtre, on agira énergiquement.

Dans ce qui n'est pas le quartier insurgé, tout le reste est tranquille, on ne rencontre pas même des troupes. Un témoin oculaire me dit qu'à 1 h. ½ une colonne d'attaque sortant de l'hôtel de ville s'est répandue dans les rues de la Verrerie etc.

Il y a eu encore peu de blessés. Ne vous inquiétez pas de moi, je vous répète que je suis très prudent, Gustave l'est aussi beaucoup, il m'a écrit ce matin qu'il était très tranquille chez lui, comme je le lui ai demandé.

[griffonné au crayon] La garde n[ationale] s'est prononcée pour la réforme sans cependant se joindre au mouvement, dans ces quartiers rien n'annonçait l'émeute, mais la position politique est grave, peut-être cela se bornera-t'il à un changement de ministère, mais s'en contentera-t-on ? La troupe marche admirablement dit-on. Je rentre chez moi.

Les colonels de la garde nationale se rendent auprès du Roi pour demander la réforme et le renvoi du ministère, sans cela ils ne répondent pas des conséquences, on dit même qu'ils se joindraient au mouvement etc.

(bruit de bourse)

l'idée de la régence de la duchesse d'Orléans qui est auprès du roi pour le supplier d'accorder la réforme.

3 p % ferme à 73,50 5 p % 116,05 pour Edouard

Deux rentes sont en circulation, l'une avec un intérêt de 5%, l'autre de 3%. A la veille de la révolution, le 5% avait clôturé à 116 frs, le 3% à 75. La Bourse sera fermée le 23 février. Le 9 mars, à sa réouverture, le 5% clôturera à 89 frs et le 3% à 56 frs. (Bouniols)

Gustave n'est pas resté longtemps chez lui ; il est sur les boulevards comme on le verra plus bas dans son propre récit. Charles non plus d'ailleurs, quoi qu'il en dise, ainsi qu'on va le voir. La rue de l'Echiquier est proche de la Bourse en allant vers le centre.

Paris Jeudi 24 Février 1848

Je commence mercredi soir cette lettre que j'espérais d'abord ne pas vous écrire, comptant que les affaires étaient terminées, auquel cas j'aurais chargé un des Genevois de vous faire donner de mes nouvelles. Mais un effroyable incident arrivé ce soir à 10 heures m'engage à vous écrire directement, d'autant plus que je sais bien comment les choses se passeront à Genève et combien on fera courir de faux bruits, Dieu veuille que demain je n'ai pas des choses bien graves à vous raconter et que les postes ne soient pas interceptées.

Toute la journée a été comme je vous le disais (encore mercredi) employée à défaire des barricades dans les rues Transnonain, Cléry, des Filles du Calvaire. La principale affaire a eu lieu à 3 heures ½ à la rue vieille du Temple, où deux coups de canon ont été nécessaires pour enlever une barricade défendue avec un courage qu'il faut admirer, par une cinquantaine de personnes et attaquée vivement. Un chef de bataillon y a été tué. A 5 heures on a connu la démission du ministère et immédiatement la joie a éclaté partout, on s'embrassait dans les rues, on criait vive le roi ! à bas Guizot, vive la ligne etc. A six heures on a fait illuminer les boulevards, une foule de curieux y circulait tranquillement. Au milieu de la rue passaient des bandes précédées de flambeaux et contenant toutes des gardes nationaux fraternisant avec le peuple, elles se portaient boulevard des Capucines, au ministère des affaires étrangères pour crier à bas Guizot, jusqu'à dix heures la troupe les a laissé circuler librement, les cuirassiers se contentaient de faire des charges au petit trot pour maintenir la circulation. Mais il paraît qu'une de ces bandes, armée de quelques

fusils, s'est présentée d'une façon plus hostile ; alors la ligne, sans sommation dit-on, a tiré une quinzaine de coups de fusil qui atteignant la foule des curieux a causé un effroyable désordre, mon voisin de chambre qui se trouvait dans les environs dit que c'était affreux à voir. La foule en se retirant a blessé encore quelques personnes. Le peuple s'est cru trahi et s'est répandu dans les rues des faubourgs en criant aux armes. Des barricades ont été formées dans les rues et l'on attend la journée de demain

Je vous écris pour vous dire que pendant ce temps, j'étais tranquillement chez [Domaine] Roux, tout près de chez moi dans le faubourg Montmartre nos rues sont parfaitement tranquilles, le mouvement n'a aucune chance de s'y porter. Vous comprenez comment je m'abstiens de réflexions politiques.

Jeudi sept heures du matin. Je viens d'acheter du vin, du pain et de la viande et je reste chez moi, je crains une journée plus vive que les autres, l'impression causée par cette décharge de hier au soir est affreuse, il paraît du reste que les insurgés avaient fait quelques manifestations contre le ministère des affaires étrangères. Maintenant on attend, la garde nationale se réunit, mais elle est indécise, la troupe de ligne aussi dit-on, j'aurai peut-être attendu plus tard pour vous écrire mais je crains que la lettre ne puisse partir. Je reste chez moi sans en bouger le moins du monde, j'ai fait provision de vivres pour deux jours, si vous ne recevez pas de lettres ne vous inquiétez pas. Tout le monde est bien C.P.

10 heures. On fait circuler la troupe musique en tête, je crois pour montrer aux insurgés qu'elle n'est pas montée contre eux, il y a encore de la chance que cela s'arrange ainsi, on est plus tranquille.

Guizot a démissionné le mercredi 23 au début de l'après midi ; il annonce la nouvelle à la Chambre des députés. Molé est chargé par le roi de constituer le nouveau ministère. Accueillie par la foule avec enthousiasme, la chute de Guizot aurait peut-être mis fin à l'émeute sans la fusillade au boulevard des Capucines qui la relance. Quelques centaines d'excités brandissant le drapeau rouge font le siège du ministère des affaires étrangères en criant « Guizot à la potence » ; serré de près, un sous-officier tire à bout portant ; la fusillade qui suivit fait seize morts et une trentaine de blessés. Les victimes chargées sur des charrettes seront promenées toute la nuit pour amener la foule.

Paris Jeudi 24 Février 1848

Quel 7 Octobre !

Jules a vu les 3 journées de Juillet, j'ai vu celles de Février, il a vu monter Louis-Philippe sur le trône, je l'en vois descendre. Depuis ce matin que je vous ai écrit, un terrible combat a eu lieu au Palais Royal et aux Tuileries, la ligne a cédé, le 14e seul a résisté longtemps, il y a beaucoup de mal. Les Tuileries ont été prises, le roi était parti avec toute la famille, on s'y est conduit comme en 1830, sans rien piller, maintenant on se retire. Un gouvernement provisoire composé de Odilon Barrot, Ledru-Rollin, Lamartine etc. vient d'être nommé. Où allons-nous? Depuis ce matin on avait élevé six barricades dans la rue Hauteville, mais sans utilité. Je n'ai que le temps de mettre ce mot à la poste la plus près de chez moi.

Je suis convenu avec les Sautter qui écrivaient que vous feriez donner de leurs nouvelles aux Rieu et vice versa en cas de perte d'une lettre. Excusez le griffonnage et 2 lettres, mais on est dans des moments où l'on a peine à soigner son écriture.

Adieu en hâte, ma première lettre au jour ordinaire, à moins de nouveau.

Paris est bien curieux à voir, ou plutôt le sera quand les communications seront libres, on est dans la consternation.

La rue Hauteville est perpendiculaire à la rue de l'Echiquier ; le quartier n'était pas aussi paisible que l'affirme Charles. Le château des Tuileries a été envahi et sauvagement pillé, ainsi que Charles le reconnaîtra par la suite. Genevois d'origine saint-galloise, Abraham-Emmanuel Sautter (1785-1869), allié Rieu, vivait à Paris.

Paris 25 Février 1848

Je pense trop à votre inquiétude quand vous connaîtrez nos événemens sans recevoir de lettres pour que je ne vous écrive pas encore aujourd'hui. Tout est calme, les barricades sont encore debout et gardées par le peuple réuni à la garde nationale, des patrouilles mélangées circulent tranquillement. On n'a pas encore de proclamation du gouvernement provisoire depuis la lère de sorte qu'on ne sait rien de nouveau. Jamais monarchie n'a été moins défendue ! la troupe a jeté ses fusils au peuple. Les Tuileries ont été envahies, on a respecté les objets d'arts. Hier dans le Palais Royal on brûloit tout le mobilier des appartemens, la galerie d'Orléans était transformée en ambulance, on voyait transporter de toutes parts de pauvres blessés. Dans la cour extérieure brûloit une collection immense de gravures, le poste du Château d'Eau derrière le Palais était embrasé. Au Carrousel, le tocsin sonnait, la foule couvrait la place, les croisées étaient brisées, le château plein de monde, c'est un spectacle que de ma vie je n'oublierai. Du reste on ne courrait aucun risques, le peuple était calme, étonné peut-être de sa victoire. On pensait à cette fuite de cette malheureuse reine et de la duchesse d'Orléans, quel horrible drame ! plus triste que celui de 1830. On dit le roi à Dreux, mais probablement il est plus loin. On attend les décisions du gouvernement mais je vous répète que la ville est calme. Du reste toute espèce de travail est suspendue encore pour longtemps de sorte que si cela se prolonge je ne saurai pas trop que faire, mais pour encore quelque temps, cet état de Paris est fort curieux à voir, vous verrez un peu ce qui pourra se faire si cela se prolonge. Tout ce que j'espère c'est que la poste sera rétablie bientôt régulièrement, car c'est fort ennuyeux de ne pas être sûr de recevoir ses lettres. Je reste beaucoup chez moi, je me promène de temps en temps sur le boulevard et j'aurai bien des détails à vous raconter de bouche.

Je vous écrirai lundi comme à l'ordinaire, adieu en hâte, je ne suis pas encore revenu à mon état normal pour écrire, cette fusillade continuelle de hier, continuée tout le soir par des gens qui déchargeoient leurs armes en signe de joie m'a démoralisé hier, mais aujourd'hui on est plus calme. Gustave est bien, tous les Genevois aussi.

11 heures votre affectionné

C. P.

Tous les arbres des boulevards sont coupés ras pour faire des barricades.

Louis Philippe a abdiqué en faveur de son petit fils, le comte de Paris âgé de six ans, en confiant la régence à sa mère, la duchesse d'Orléans, dont le mari avait péri en 1842 dans un accident de voiture. Elle se rendit à la Chambre des députés avec ses deux enfants et son beau-frère, le duc de Nemours ; la foule ayant envahi l'hémicycle en criant « la déchéance », Lamartine alla proclamer un gouvernement provisoire à l'Hôtel de Ville. Dans ses Souvenirs, mon arrière grand-mère Decazes raconte comment son mari emporta hors de la Chambre le petit comte de Paris, que la bousculade avait séparé de sa mère, le faisant échapper à la foule par une fenêtre.

La fuite de Louis-Philippe ne ressemble pas à celle de Charles X qui avait pu se rendre ouvertement à Honfleur pour s'embarquer vers l'Angleterre : déguisé en bourgeois, porteur d'un faux passeport anglais, le roi déchu quitte Paris sans un sou en voiture de louage. Parodiant les mots de son confesseur à Louis XVI montant sur l'échafaud (« fils de Saint- Louis, montez au ciel ! »), un passant témoin de la scène passe pour lui avoir dit : « fils de Saint-Louis, montez en fiacre ! ».

Adèle Pictet à Charles

[Genève] Dimanche 20 Février Jeudi 24 id. 1848

[...] Hier nous pensions beaucoup au banquet, et je me demandais si tu aurais résisté au démon de la curiosité, et si tu serais allé les voir défiler. Ton père espère que non, par crainte d'une échaffourée subite ; le fait est que nous sommes impatients d'avoir des nouvelles, et ta lettre que nous espérons aujourd'hui ne nous dira rien. Il va sans dire que pour peu qu'il y eut d'agitation significative, tu nous écrirais fréquemment.

Ici rien de nouveau, on croit toujours plus, que notre Président [Fazy] a cédé à un premier mouvement de mauvaise humeur en donnant sa démission, plus qu'à une idée mûrie ; il est fâché du peu d'effet produit, et à présent tâche de faire revenir Rilliet pour le faire décider entre la place fédérale et celle de Conseiller. Savoir ce qui adviendra de tout cela, on l'ignore, mais si on s'abstient en grand nombre d'aller à l'élection, il ne sera pas satisfait de sa démarche. Parmi nos amis, il n'y a qu'une opinion, s'abstenir. On dit qu'à la fin de la semaine on reverra ici le 2d contingent, mais à savoir si cela est vrai, ces pauvres gens, voilà 4 mois, en comptant la caserne ! On nous fit lire hier une lettre du Président [Edouard] Rigaud, du 13, de Rome, on ne peut plus intéressante sur la constitution accordée par le Pape, sans armes, sans émeute, et cependant 5000 bouches demandant les réformes, et après tombant à genoux pour recevoir la bénédiction papale. Une autre lettre d'A[uguste] de Morsier de Nice, était curieuse par les récits de joie, de fêtes, de cris de bonheur, au moment où fut proclamée la constitution de Charles-Albert. Tout cela fait faire un triste retour sur notre 78bre. Ce n'est plus le tems où on peut se faire obéir par le canon des milices ; le progrès politique marche aussi vite que les vaggons sur les chemins de fer.

[...] Jeudi. La Revue te donnera nos nouvelles ; voilà donc notre député [Rilliet] cassé quant à la Diète, que fera-t'il ? il devrait se rendre invisible ici, jusqu'au 12 Mars qu'il reparaîtrait conseiller d'Etat puisqu'on n'aurait pu lui faire donner sa démission de conseiller ; il paraît bien prouvé que toute cette comédie n'a d'autre but. Jules nous la donna hier soir, en nous contant le Grand Conseil et les discussions entre C[amperi]o et notre chef. Ce dernier blâme toutes les mesures de rigueur déployées maintenant dans les cantons soumis. Notre contingent ne revient plus, on parle de réactions d'élections en Vallais et à Fribourg, tout cela est un fier embrouiement. Nous attendons avec battements de coeur le courrier d'aujourd'hui pour savoir où vous en êtes. [...]

On ignore encore à Genève les événements de Paris ; la malle-poste qui transportait le courrier mettait alors deux jours.

Pie IX, pape depuis 1846, avait accordé le 14 mars une constitution aux Etats de l'Eglise. Il espérait prévenir ainsi une révolution ; des troubles éclateront cependant peu après (assassinat de Pellegrino Rossi en novembre). La déchéance, comme souverain temporel, du pape qui fuira à Naples entraînera l'intervention de la France. Libéral au début, Pie IX finira réactionnaire.

Nice était sarde et le restera jusqu'au plébiscite de 1860 qui rattachera l'ancien comté à la France, avec la Savoie.

James Fazy, pour éloigner Rilliet, l'avait fait élire en juin 1847 premier député de Genève à la Diète fédérale. Il sera ensuite membre du conseil fédéral de la guerre. La démission du conseil d'Etat annoncée par Fazy, comme on l'a vu, le 7 février et confirmée le 9, l'obligera à faire de même, en annonçant qu'il ne solliciterait pas un nouveau mandat.

Charles à sa mère

Paris Lundi 28 Février 1848

Voici ma lettre ordinaire du lundi pour que notre correspondance ne soit pas encore troublée, qu'avez-vous dit de nos événements ? Je pense bien qu'une lettre de quelqu'un de vous m'arrivera ces jours, en effet le progrès politique marche vite et Dieu sait où il s'arrêtera. Paris a ce matin

son aspect ordinaire, sauf les boulevards privés d'arbres dans toute leur étendue et beaucoup de garde nationale sur pied pour l'ordre. Vous vous plaindrez plutôt de l'excès de lettres que du contraire, vous avez même du dimanche en recevoir trois à la fois, la malle n'ayant pris jeudi que les lettres mises à la grande poste. Mais dans ces momens, je sais bien quelle inquiétude on a à l'étranger.

Aujourd'hui je n'ai pas grand chose de nouveau à vous dire, je m'en vais reprendre la semaine et chercher à vous en donner un résumé. On n'a aucun récit des journées. Mardi, à l'heure où le banquet devait avoir lieu, les boulevards regorgeoient de monde, beaucoup de gens en blouse, d'ouvriers arrivaient des faubourgs et stationnaient sur la place de la Madeleine, celle de la Concorde (maintenant celle de la Révolution) à l'entrée des Champs Elysées. Il y avait aussi des jeunes gens des écoles. Quelques détachemens de cavalerie et infanterie suffisaient parfaitement pour maintenir l'ordre. Aux Champs Elysées, les municipaux à cheval, assaillis d'une grêle de pierres, faisaient en même temps une charge qui blessait quelques personnes. Il y eut aussi du mouvement près du Panthéon. Vers deux heures la foule se dissipait en partie, l'hôtel de Guizot, ou plutôt le ministère des affaires étrangères, était occupé par la troupe. A quatre heures on pillait le magasin d'armes de Lepage, rue de Richelieu, on dépavait la rue de Rivoli, mais les barricades furent assez vite arrêtées. A six heures, Paris commençait à prendre un aspect sombre, des bataillons de ligne circulaient en silence pour aller occuper les positions. Devant l'entrée de la rue Hauteville, il y avait deux pièces de canon et de l'infanterie qui du reste n'y restèrent pas longtemps. Sur le boulevard des Italiens, on cherchait à piller le magasin de Devismes [armurier]. Le rappel battait partout pour la garde nationale, on sentait couvrir l'émeute.

Dans la nuit de mardi à mercredi, il y eut des engagemens partiels dans quelques rues entre celle du Temple et la rue Montmartre, c'est toujours le quartier où l'émeute commence.

Le mercredi matin, on voyait beaucoup de groupes dans les rues, on faisait des barricades dans le même quartier et dans les faubourgs, on rencontrait de malheureux cochers de fiacre qui revenaient tenant leurs chevaux par la bride, leurs voitures ayant été renversées pour former des barricades. Depuis la porte St Denis, les boulevards étaient couverts de troupe. Je crois qu'on s'est battu jusqu'à quatre heures presque tout le temps, en petits engagemens partiels entre les boulevards et la place de Grève. A trois heures, il y eut un vif engagement à la rue St Martin, la barricade était défendue avec un courage étonnant, il fallut le canon pour en venir à bout. Ce qui montre la grandeur de Paris, c'est que pendant ce temps, les boulevards avaient leur aspect habituel, beaucoup de dam[es blanches] circulaient dans les rues Vivienne et Richelieu. A quatre heures, les chefs de la garde nationale se rendirent vers le roi pour lui demander le renvoi du ministère, ne répondant plus de rien sans cela; le roi accéda à la demande et fit appeler Mr Molé. L'enthousiasme fut alors au comble, le peuple se répandit dans les rues en chantant et sans avoir l'air hostile aux cris de vive le roi, à bas Guizot, vive la réforme. Les bandes dont quelques unes armées des fusils des gardes nationaux, se rendaient du côté du ministère des affaires étrangères pour huer Guizot. Les cuirassiers chargeoient de temps en temps au trot pour empêcher l'agglomération. Tout le monde se promenait sur le boulevard en parfaite sécurité, j'y avais passé une demi heure avant comme les autres, quand, rentrés chez [Domaine] Roux, (faubourg Montmartre) quand nous vîmes qu'il y avait des hommes armés, nous entendîmes trois ou quatre décharges, puis des cris aux armes ! vengeance ! on tue nos frères etc. C'est alors qu'avait eu lieu cette déplorable scène que vous connaissez où il y eut des morts dont on ne connaît pas encore le nombre et 62 blessés. Il paraît que c'est un coup de feu parti involontairement dans la ligne qui a fait donner l'ordre imprudent de faire feu C'est à ce coup de feu qu'on doit la république, tout le monde croyait tout fini, le peuple était dans la joie, il n'y avait pas de chance de succès pour une insurrection. En un clin d'œil, le peuple fut dans les faubourgs, dans toutes les rues des barricades

s'élevèrent, jusqu'à 11 heures on entendit le bruit des arbres des boulevards qui tombaient, des barricades qui s'élevaient puis plus rien, Paris était muet, il n'y a rien au monde de si sinistre que ce silence dans une ville où des centaines de mille hommes veillent et se préparent au combat. Il paraît que déjà on n'était pas sûr de la troupe puisqu'on laissait obstruer les boulevards. J'oubliais un fait dont j'ai été témoin. A 4h ½ on avait arrêté des insurgés au poste de ligne qui est sur le boulevard vis à vis de la rue Hauteville, en un clin d'œil, les insurgés forcent les portes avec des échelles, forcent la ligne à décharger leurs armes en l'air, s'emparent des prisonniers et les emmènent en triomphe après avoir tout brisé dans le corps de garde, que la garde nationale vint occuper. Elle allait déjà mollement, elle ne savait quel rôle jouer et dans tout cela elle a joué celui du Molard, elle peut s'en prendre à elle-même si elle a amené la république dont la majorité du petit commerce n'est pas partisane.

Jeudi matin la ville était en pleine insurrection, des barricades s'élevaient dans toutes les rues à des distances rapprochées, Bugeaud était tombé en même temps que Guizot, l'exemple de la garde nationale avait entraîné la ligne qui fraternisait déjà avec le peuple, les municipaux seuls tenaient et cette magnifique troupe a terriblement souffert. Aux Champs Elysées, une colonne de ligne s'avancait précédée de garde nationale et de peuple armé, le poste de municipaux de la place de la Concorde croyant qu'il n'y avait là que des insurgés, fit feu, alors le peuple les massacra, un seul restait, une femme pour le sauver l'entoure de ses bras et dit au peuple : si vous tuez mon père, vous me tuerez aussi, et le municipal qui du reste lui était inconnu fut sauvé. Les municipaux de la caserne St Martin se rendirent, leur caserne fut dévastée de fond en en comble. Le tocsin sonnait à pleine volée, on se battait dans les rues entre les boulevards et la place de Grève.

A 10h ½ parut une proclamation qui annonçait le ministère O. Barrot, Thiers etc. Odillon Barrot et Lamoricière, nommé général en chef de la garde nationale, parcoururent les rues, mais ils étaient déjà dépassés, Lamoricière fut même blessé et eut son cheval tué. A midi une forte troupe d'insurgés marcha contre le Palais Royal et les Tuileries. Il y eut un terrible engagement contre le poste du Château d'eau, place du Palais Royal, défendu par de la ligne et des municipaux, ceux-ci tinrent seuls et se firent hâcher, la ligne mit vite bas les armes. Le poste fut incendié, sa façade est labourée de balles. Les appartements du roi au Palais Royal furent dévastés, on brula dans les cours tout le mobilier, gravures etc. La place du Carrousel était pleine de troupes, mais elles étaient prêtes à poser les armes et à fraterniser avec les insurgés. A une heure le roi abdiquait en faveur du comte de Paris, il était trop tard, une demi heure après les Tuileries étaient au pouvoir du peuple le roi n'eut que le temps de fuir, vous savez les détails par les journaux aussi bien que nous qui ne les avons que par la même source. Le gouvernement provisoire fut proclamé ainsi que la république !

Dès trois heures, même avant, tout le monde était dans les rues, on entendait le bruit des armes qu'on déchargeait en signe de réjouissance. Je vous ai déjà parlé de l'aspect de la place du Carrousel que je vis en allant chez Gustave savoir ce qu'il était devenu, c'était Jeudi à 4 heures, je ne le trouvais pas mais je sus qu'il était avec Lefort, croyez vous qu'il a attendu jusqu'à samedi à cinq heures ! pour venir chez moi, quel manque absolu de sentiment, j'avoue que cela m'a fortement vexé et je le lui ai bien dit. J'étais encore retourné chez lui le vendredi, il reviendra bien quand il voudra, ce n'est certes pas moi qui irait le chercher. Notre première idée à tous a été d'aller les uns chez les autres, après une affaire comme celle du boulevard des Capucines.

Vendredi tout était déjà calme, la garde nationale était au complet pour maintenir l'ordre, étonnée de ce qui venait de se passer si subitement. Le fort de Vincennes adhéra de suite à la république. La couleur nationale était le rouge, on ne sortait qu'avec un ruban de cette couleur à la boutonnière. Les enrôlements pour la garde nationale mobile avaient déjà atteint un chiffre

considérable. Le soir de nombreuses patrouilles circulaient dans la ville, des postes étaient établis dans toutes les rues. Dans la nuit, l'hôtel de ville fut toujours entouré de gens qui ne voulaient pas abandonner le drapeau rouge. Ce fut Lamartine qui finit par son discours que vous connaissez déjà par faire triompher le drapeau tricolore de la République. Il paraît qu'il fut à plusieurs reprises d'une éloquence admirable et certainement c'est à lui qu'on doit le maintien de l'ordre. Du reste les adhésions du parti dynastique, légitimiste etc., arrivent en foule. Les tribunaux ont aussi adhéré. La réunion de tous les partis est une chose bien curieuse, mais elle est complète, tout le monde sent dans ce moment le besoin de soutenir le gouvernement. Il y a un enthousiasme impossible à décrire dans le peuple. Les Français sont orgueilleux de cette révolution si prompte et de l'ordre si vite rétabli.

Samedi, la cocarde tricolore remplaça le rouge, tout le monde la portait, le drapeau tricolore flottait partout. Sur les Tuileries on avait inscrit ces mots : Hôtel des Invalides du Travail. [...]

Dimanche je fus chez les Cr[amer] voir cette grande revue de la garde nationale, depuis le boulevard des Italiens jusqu'à la Bastille une foule immense circulait, la garde nationale était très nombreuse, beaucoup de volontaires armés s'y étaient joints. On voyait depuis un appartement vide sur le boulevard dont ils avaient la clef, la place de la Bastille regorgeant de monde, c'était un spectacle bien [la fin de la lettre manque].

Ce résumé des dernières journées est remarquablement exact.

Le maréchal Bugeaud, qui avait « pacifié » très brutalement l'Algérie, est appelé par le roi durant la nuit du 23 au 24 février au commandement des forces armées ; il ne le sera que pendant quelques heures.

Christophe Juchault de la Moricière (1806-1865) avait commandé le corps de zouaves en Algérie et participé à la prise de Constantine ; gouverneur général ad intérim, lieutenant général en 1843, il reçut la reddition d'Abd el Kader en décembre 1847 ; nommé commandant de la garde nationale le 24 février 1848, blessé le même jour, il sera ministre de la guerre dans le gouvernement Cavaignac ; exilé par Napoléon III, il commandera les troupes pontificales en 1860. Il était l'oncle de mon arrière grand-mère Decazes dont la mère était née Juchault des Jamonières.

Les dames blanches sont un type d'omnibus : ces voitures allaient à la porte Saint-Denis.

Il existe plusieurs versions du discours de Lamartine, ministre des affaires étrangères dans le gouvernement provisoire, alors que celui-ci est assiégé le 25 février dans l'Hôtel de Ville par ceux qu'il appelle, comme tout le monde, dans son Histoire de la révolution de 1848, les « communistes » et les « terroristes ». Lui-même en donne deux quelque peu différentes. La plus ronflante se lit ainsi : « Je repousserai jusqu'à la mort ce drapeau de sang, et vous devriez le répudier plus que moi : car le drapeau rouge que vous nous rapportez n'a jamais fait que le tour du Champ de Mars, traîné dans le sang du peuple en 1791 et 1793 ; et le drapeau tricolore a fait le tour du monde, avec dans ses plis le nom de la patrie, la gloire et la liberté ! » Comme en 1830 les modérés risquent d'être débordés sur leur gauche ; son discours rassure la bourgeoisie dont il sera, pour peu de temps, l'idole.

Adèle Pictet à Charles

Genève Mardi 29 février [1848]

Nous avons reçu hier matin à 8hs tes deux lettres du 24, et celle du 25 ; puis ta tante Julie [Pictet] reçut à 6hs du soir celle du 26. Nous ne saurions trop te remercier mon bon ami de toutes tes pensées sur nous ; et samedi et dimanche sont deux jours qui furent lourds à traverser, quoique sans une inquiétude trop grande sur toi, parce que nous pensions bien que les lettres jetées aux petites postes pouvaient bien ne pas être relevées, et l'exemple de ce qui était arrivé en 1830 aux lettres de ton frère, nous donnait davantage la mesure de ce que nous pouvions espérer de toi. Ah je l'ai toujours dit, l'absence est cruelle, lorsque tout sort de l'ordre ordinaire ! mais cela doit être lorsqu'on s'aime, et qu'on est accoutumé à cette douce vie de famille que rien ne

remplace, on ne comprend pas qu'on ne puisse pas se causer sur ce qui vous occupe. Mais tout ceci ne signifie rien ; ne crois pas nous avoir donné la moindre inquiétude, en nous montrant combien tu avais été impressionné ! c'est si naturel ! et au contraire nous avons apprécié toutes tes sensations. Il était impossible de ne pas voir une analogie remarquable entre cette journée du 25 et notre 7 8bre ! un souffle fait changer les convictions que l'on croyait les plus fermes, et les armes tombent des mains par une volonté plus puissante que celle des hommes, et puis le drame s'accomplit, et qu'arrivera-t-il ? Nul ne peut le dire. Ici, les plus foncés bénissent Dieu, que notre tour soit fait, et nous n'avons eu aucun retentissement de votre grande secousse.

Notre contingent est de retour depuis hier, et bien content après 4 mois de guerre sans guerre. [...]

Monsieur Charles Pictet / 34 rue de l'Echiquier / à Paris

On appelait « foncés » les conservateurs, partisans bon teint de l'ancien régime. La révolution était faite à Genève et en Suisse ; celle de Paris, qui se répercute aussitôt dans toute l'Europe, n'affectera pas notre pays.

[Genève] Mercredi 1er Mars 1848

Encore un mois mis derrière nous cher ami, et un mois où nous avons été toujours en tourmente, soit d'amies malades, soit cette grande catastrophe ! Ici on s'occupe à deviner où est cette mère et ses deux fils, dont l'un devait être roi de cette belle France ? et chacun échoue dans ses conjonctures. Made Bontems est au supplice de ne savoir où peut être son élève chérie. Tu comprends qu'on repasse à satiété ces 55 ans, où 5 rois successifs sont descendus du trône par la force des choses ! Hier nous étions chez ma soeur De C[andolle] avec Mesdes Sar[asin] et W[ebe]r ; le mari de cette dernière était dans la malle-poste depuis le matin, curieux d'assister au drame ; celui de la première va partir, il a l'air bien inquiet, et je dois le dire, plus de la responsabilité de sa maison de Paris, que tourmenté pour lui et les siens de la crise financière qu'il redoute. Puis chacun dit, on mangera ses laitues et ses pommes de terre, comme on le fit il y a 60 ans, et on reprendra plus d'habitudes de simplicité. En général, je suis frappée combien ceux qui ont peu, s'occupent moins de cet avenir si inconnu.

Je fis le matin visite au pauvre cousin paralitique et je le trouvai à notre hauteur, sur les fautes du ministère, qui devait se retirer il y a plusieurs mois, et entr'autres sur G[uizot] qui fermait les yeux pour ne pas voir, ou qui était mal informé. Je croyais entendre les propos de Plombières. Ici notre Président [Fazy] dit, à qui veut l'entendre, qu'il nous maintiendra aussi tranquilles que nous le sommes depuis 17 mois ; en effet excepté à l'arrivée de la 1ère malle-poste en drapeau rouge, où quelques blouziens crièrent quelques mots en faveur de ce qui venait de se passer en France, rien n'a pu faire croire qu'une révolution s'accomplissait auprès de nous. On dit la fabrique consternée, parce que cela ne contribue pas aux commandes de bijoux. Cela a arrêté les conversations sur les élections du 11 mars, et chacun s'accorde à désirer que nous ayons le même chef. Dimanche au théâtre, Dutruy empêcha deux fois le chant de la Marseillaise, puis à la 3ème récidive, J[ames] F[azy] lui fit intimer de faire baisser la toile et tout fut dit. Voilà comme il faut agir ici, et il n'en résulte que du bien. Les [François-Paul] Saras[in] n'étaient guère contents des ovations faites à leur neveu Georges, qui a marché avec l'Ecole ; à présent le voilà enrégimenté dans la garde nationale, et il peut d'un moment à l'autre être appelé à aller aux frontières. Quelle position pour un Genevois ! comme disait même son grand-père : « on eût mieux fait de lui laisser planter ses choux à la Tour » Si tu avais entendu Ernest [Pictet], il en suffoquait !

[...] Tous tes récits furent écoutés au Mercredi avec l'intérêt que tu peux comprendre. Jules t'enviait, moi je déplorai cette légèreté avec laquelle on accepte tout ce qui a renversé l'ordre établi ; où ira-t-on ? Je comprends bien pour un étranger à la chose ce spectacle éminemment frappant de destruction et de réorganisation ! garantis-toi de nous revenir trop admirateur de ces doctrines. Pour moi, je voudrai savoir cette pauvre duchesse hors de France et tranquille sur ses enfans, quelle scène pour elle que celle où elle a été à la Chambre ! Eléonore a été très reconnaissante de ta lettre, et t'en remercie. Jules est nommé vice-président du Conseil Général du 11, chacun désire sincèrement que notre chef [Fazy] nous reste.

[...] Adieu, je suis heureuse de penser que tu n'as plus à risquer l'émeute, tu sais ce que nous avons souffert en 1830. Ton ami D[uva]l t'envie beaucoup, et aurait bien aimé être à tes côtés ; une fois passé, c'est une page d'histoire dont tu te souviendras toute ta vie. [...]

[De la main de Jean Pierre Pictet]

C'est moi mon cher ami qui finirai cette lettre désirant causer un moment avec toi sur tes projets futurs, il me semble qu'avant de revenir, il convient de laisser passer la revue d'inspection et même les exercices s'il doit y en avoir, en attendant je pense qu'il te convient de te décharger de ta place de s[ergent], tes frères croient que cela a déjà eu lieu parceque l'on a été obligé de te remplacer lors du départ, mais si tu n'y vois pas d'inconvénient je verrai Mr S[chau]b et lui demanderai ce qui en est et le prierai de faire le nécessaire si cela n'a déjà eu lieu ; il me semble que dans les circonstances actuelles c'est tout à fait convenable parceque si dans la suite on était obligé de faire un remplaçant cela serait plus facile et que d'ailleurs c'est une manière de sortir plus tôt du contingent ; du reste je te dirai qu'Edouard a rencontré Mr S[chau]b qui lui a demandé de tes nouvelles d'une manière très naturelle et amicale. On dit maintenant toutes nos affaires de jugemens finies et Desaussure a été rayé purement et simplement de la liste.

[...] Tout reprendra j'espère bientôt une assiette tranquille, je vous en souhaite une aussi parfaite que celle dont nous jouissons ici, tranquillité qui n'a éprouvé aucune secousse de vos événemens de Paris, seulement on nous apporte chaque jour quelques bourdes des pays étrangers qui sont détruites par le courrier suivant. Comme l'on ne peut pas prévoir tous les événemens futurs et comme il pourrait arriver que tu fusses appelé à réclamer ta qualité d'étranger, ne serait-ce point convenable de te mettre en relation avec le secrétaire de la légation suisse ou peut-être de lui faire une simple visite, réfléchis à cela et consultes au besoin.[...]

On notera le drapeau rouge arboré sur la première malle-poste arrivant de Paris et la Marseillaise entonnée au théâtre : James Fazy y mit bon ordre.

La Genevoise Anne-Marie dite Nancy Salomon avait été, avant d'épouser le colonel Auguste de Bontems, la gouvernante de la princesse Hélène de Mecklembourg-Schwerin qui devint duchesse d'Orléans par son mariage avec l'aîné des fils de Louis Philippe.

Georges Sarasin (1827-1891), étudiant à l'école polytechnique, sera officier en France puis lieutenant-colonel d'artillerie en Suisse. Son père avait acquis le domaine de la Tour à Ballexert.

On appelait improprement Conseil général le corps électoral, cet organe de l'ancien régime n'existant plus.

Charles à sa mère

Paris vendredi 3 mars 1848

J'ai attendu jusqu'à aujourd'hui pour vous écrire parceque nous sommes ces jours dans un calme plât, personne ne se douterait qu'il y ait eu une révolution, sauf quelques pavés dérangés et les arbres des boulevards dont on fait des fagôts. [...] Nous sympathisons parfaitement, dans quels singuliers temps nous vivons, il est bien évident que cette chute, cet aveuglement des

gouvernemens sont des faits providentiels et que nous allons assister à une crise nouvelle, je reviendrai sur ce sujet.

Je réponds à ce que vous me dites au sujet d'une phrase lachée dans le premier moment où tout semblait en déroute, je suis parfaitement de votre avis, je compte reprendre tous mes travaux dès lundi. Tout, tribunaux, cours etc. recommence très vite, il y aura certainement du temps perdu, mais il y a très bien moyen de travailler. Quant à voyager, je n'en ai pas la moindre envie.

Quelques mots d'abord sur ma semaine. [...] Mardi se passa à se promener dans la ville à écouter les groupes et à voir les traces du combat, je fus voir Made de Stael sans la trouver, je ne sais ce qu'est devenu Aloys [Diodati], je le crois à Compiègne. Mercredi soir je fus chez les E[ynar]d en tout petit comité, Mr en robe de chambre avec un reste d'érésypèle, les D[e] T[raz], Mr Melegari et Lefort. Mr Melegari homme très spirituel fut très intéressant en parlant de la politique, il croit la république très possible, malgré une grande inintelligence des institutions démocratiques, surtout dans les classes supérieures. L'ex pair d'Harcourt qui devait aller au banquet arriva plus tard, mais il parla peu.

Jeudi matin, je fus au Palais de Justice, voir installer la Cour d'appel (ci-devant Royale) par le citoyen Crémieux, ministre de la justice. Toute la Cour était en robes rouges. Le vieux président Séguier commença son discours en disant : « Monsieur le Ministre de la justice, (mouvemens dans l'auditoire, une voix crie on dit citoyen) de ce siège j'ai déjà vu passer cinq gouvernemens, voici le sixième qui s'élève », alors les cris et les mouvemens furent assez vifs et il termina en faisant l'éloge de la république, comme il avait fait celui du Consulat, de l'Empire, de la Restauration etc. Crémieux en écharpe tricolore, rosette rouge et habit noir se leva et dit « Citoyens magistrats », alors il y eut des tonnerres d'applaudissemens, son discours fort éloquent était un blâme des anciens gouvernemens, un éloge de la république et de la France, beaucoup de phrases. Tout le Ministère public sauf Dupin a été changé, Mr Degerando entr'autres. On disait que Dupin serait remplacé par Baroche, mais cela ne se confirme pas, c'est un homme trop éminent pour qu'on ne le laisse pas en place.

Avant cette installation, j'avais assisté à l'hôtel de ville à la députation qui allait à Saint-Mandé, au tombeau d'A[rmand] Carrel vous en verrez le récit dans la Presse, son rédacteur y jouait un singulier rôle ; dans la salle St Jean, à l'hôtel de ville, étaient exposés 74 cadavres de victimes de la révolution, dans des cercueils en bois blanc, on ne voyait que la tête, la plupart des blessures étaient horribles, comme toutes les blessures de guerres de rues, reçues presque à bout portant. On porte le nombre des morts à 3 ou 400, c'est peu pour un pareil résultat, c'est beaucoup pour les familles.

[...] Venons-en maintenant à la politique. Tout est calme, la grande question à l'ordre du jour est celle de l'organisation du travail. Une commission instituée dans le but de résoudre ces questions siège au Luxembourg, chambre des pairs, présidée par Louis Blanc. Quelques mots qui intéresseront mon père sur ce grand sujet de l'organisation du travail. Je viens de lire un ouvrage curieux de Louis Blanc qui porte ce titre. La grande plaie des temps modernes, c'est la souffrance des classes ouvrières, surtout des ouvriers des manufactures, souffrance des ouvriers, démoralisation et dégradation des enfans employés tout jeunes dans les manufactures, abaissement des salaires, abandon de l'agriculture qu'on méprise, voilà certainement des maux auxquels il faut remédier, on est arrivé au moment où avec les changemens politiques, ces questions doivent être résolues, tout le monde reconnaît maintenant que le gouvernement déchu s'appuyait trop sur le pays légal, sur les électeurs et négligeoit les intérêts du travailleur. Mais comment résoudre ces graves questions, comment réconcilier les intérêts de l'ouvrier avec ceux du maître ? voici en quelques mots le système de Louis Blanc. L'Etat organiserait pour chaque industrie manufacturière, de vastes ateliers nationaux, où il fournirait les instrumens nécessaires

et réglerait les salaires des ouvriers. Les capitalistes seraient appelés à y donner leurs capitaux, moyennant le paiement d'une rente fixe, indépendante des produits des ateliers, auxquels ils ne participeraient qu'autant qu'ils travailleraient eux-mêmes. Ce produit des ateliers serait divisé en trois parts : 1° pour solder les travailleurs, 2° pour fonder une caisse de secours pour les infirmes, 3° pour le soutien des autres industries, toutes devant être solidaires et se soutenir les unes les autres. Cela préviendrait suivant lui les crises qui proviennent de la lutte entre les intérêts particuliers, de la ruine de l'industriel qui n'a pas beaucoup de capitaux par celui qui en a beaucoup et peut faire des sacrifices. Passé la première année, les travailleurs seraient appelés à élire leurs chefs, la hiérarchie seule pouvant être la base des diverses classes de salaires. A cette théorie qui change radicalement le système social actuel il y a beaucoup d'objections à faire, d'abord il est en opposition flagrante avec le grand principe de la liberté du commerce, mais on ne se préoccupe maintenant que de l'intérêt des travailleurs auxquels on fait des promesses, et pas des grands principes d'économie politique. Ruine des grands industriels auxquels l'Etat fera concurrence, il est vrai que Blanc dit que le gouvernement fixera pendant quelque temps un taux au dessous duquel il ne pourra pas livrer ses produits, pour donner du temps aux industriels de se rattacher au nouveau système, mais alors la libre concurrence étant détruite, le consommateur en souffrira, le prix des objets de consommation augmentera et les salaires, augmentés nominalement ne produiront pas une augmentation réelle pour le travailleur. Les capitalistes aimeront mieux tirer un intérêt plus fort de leurs capitaux en prêtant aux industries actuelles qui leur donneront une part des produits, de là une lutte et nécessité de forcer soit par des impôts, soit autrement les capitaux à entrer dans la nouvelle organisation. Puis l'étranger produira à meilleur marché, il n'y aura plus de concurrence possible sur les marchés étrangers. Il est impossible aussi que l'administration par l'Etat ne soit pas plus chère que celle des industriels. De tout cela il résulterait ruine des industriels actuels, grande perte des capitalistes, interruption du commerce étranger, bouleversement des théories immuables de l'économie politique. Il y aura bien de l'opposition à ce système, on se bornera probablement à chercher à redonner des bras à l'industrie agricole, à améliorer le sort moral et physique des enfans, à fonder des caisses de retraite, des hospices pour les travailleurs vieux ou infirmes. Voilà quelques idées peu mûries, mais qui me semblent justes. On a beaucoup promis aux ouvriers, ils ne se contenteront pas facilement. On va faire des essais, s'ils réussissent ce sera certainement à l'honneur de la France d'avoir la première mis la main à ces questions si graves et son exemple sera probablement suivi ailleurs.

Quant à la politique étrangère, on est à la paix, il paraît que l'Angleterre reconnaît la République, cependant une crise semble se préparer aussi dans ce pays, mais le peuple est fortement attaché à la reine et à l'aristocratie, mais qui peut connaître maintenant l'avenir. La France désire la paix, l'Autriche a assez à faire avec la Lombardie, c'est là que se décideront les affaires, je ne sais trop quel parti prendra la Suisse dans ces événements, quelques journaux semblent prévoir le cas où elle aiderait activement le mouvement italien. Quelques personnes qui connaissent bien les affaires croient que les événements de la France auront un avantage réel en Suisse en ralliant les partis autour de la grande cause de l'indépendance. C'est une corde qui m'est toujours sensible et j'ai un peu remouché hier quelqu'un qui tient des propos bien différens des idées qu'avaient son père, je ne comprends pas comment le souvenir de sa vie entière n'empêche pas d'émettre ses opinions. Les non-signataires se moquent de notre engagement pris dans la lettre, vous comprenez que cela nous est assez égal. Il va sans dire que ce n'est pas des C[ramer] que je parle. Ce petit gamin de De L[a Riv]e va recevoir un fameux galop de son père pour la part par trop active qu'il prend à tout ce qui se passe, il s'est enrôlé dans la garde nationale (non mobile), je le crois un peu toqué, réellement. Du reste on nous engageait hier soir chez Made G[rivel] à l'imiter pour le maintien de l'ordre, je ne trouve pas que ce soit la place

d'étrangers, à chacun sa place et sa cocarde, nous n'aurions pas aimé voir des étrangers se faire incorporer dans la milice à Genève, et j'ai positivement refusé.

Les adhésions continuent à arriver en foule, je n'ai pas vu le général [Gazan], il est sûrement surchargé d'ouvrage s'il est toujours en place. On est indigné dans tous les partis de ces « satisfaits » qui n'ont rien fait pour empêcher la chute du roi, et Louis-Philippe une fois à bas tout le monde le renie, ne voit plus que ses fautes et cherche à se rallier. Les duchesses de Nemours et de Montpensier avaient été oubliées dans la fuite précipitée et elles n'ont pu rejoindre que plus tard leurs maris. On ne sait encore où est le roi, il paraît qu'il a été retenu à Jersey par un violent orage. La duchesse d'Orléans est en Allemagne avec ses enfants. On ne sait encore quand ni comment l'Assemblée nationale sera convoquée.

Demain à midi, ont lieu en grande pompe les funérailles des victimes, le cortège partira de la Madeleine pour se rendre à la Bastille, je profiterai probablement du balcon des C[ramer]. Gustave est au beau fixe pour le moment mais toutes ces agitations conviennent peu à son caractère. Je vous écrirai dans quelques jours, et soyez sûrs que quand je n'écris pas c'est qu'il n'y a pas de nouvelles à donner, à la moindre chose saillante je vous écrirais immédiatement. Mes amitiés à tous, vous comprenez combien les nouvelles de Genève me sont précieuses dans ce moment.

Votre affectionné C.

Charles fait une bonne analyse des nouvelles doctrines socialistes, et de leurs funestes conséquences.

Gustave de Gerando (1803-1884), substitut du procureur général à la cour de Paris, sera révoqué. Son père, conseiller d'Etat, baron de l'empire, était un ami de Marc-Auguste Pictet et de Pictet-Diodati.

Armand Carrel (1800-1836), journaliste, cofondateur avec Thiers du « National », avait été tué en duel par Emile de Girardin.

William De la Rive (1827-1900), fils d'Auguste, le célèbre physicien, étudiait la chimie à Paris.

Les chiffres communément admis sont environ 300 morts du côté de l'émeute, et quelques dizaines dans les rangs des forces de l'ordre. La répression de l'insurrection de juin 1848 fera plus de 3000 victimes, sans compter les exécutions sommaires qui l'ont suivie.

Le lundi 28 mars, une délégation d'ouvriers avait manifesté devant l'Hôtel de Ville pour demander la création d'un ministère du progrès et du travail. Lamartine convaincra ses collègues du gouvernement provisoire de se contenter, selon un procédé éprouvé, d'une commission siégeant au palais du Luxembourg dont la présidence fut confiée à Louis Blanc et la vice-présidence à l'ouvrier Albert. Sans pouvoir, ni budget, ni ressources administratives elle ne pouvait être qu'une vaste parlote, ce qu'elle fut en effet.

Charles avait connu le général Gazan, haut fonctionnaire au ministère de la guerre, en séjournant à Plombières en 1847 avec ses parents qui y faisaient une cure.

Eléonore Pictet De la Rive à son beau-frère Charles

Genève, dimanche 5e mars [1848]

J'ai été bien sensible, mon cher Charles, à l'aimable lettre que vous m'avez adressée au sujet de la mort de ma pauvre chère grand'mère, il est vrai que sa perte est un chagrin sensible pour moi et en outre un événement qui changera assez le genre de vie de mes parents ; il faut toujours du temps pour accoutumer son esprit à ces changements de scène toujours douloureux, et pour passer à l'état de souvenir la douce habitude d'être aimée comme je l'étais par ma grand'mère.

Les préoccupations politiques ont été si vives depuis la révolution qu'elles ont fait une puissante diversion à notre chagrin, comment n'être pas envahi par des perturbations pareilles. Je vous félicite bien d'avoir vu de près cette crise à jamais mémorable, on dit que c'est une belle chose que la guerre quand on en est revenu, je pense qu'il en est de même de vos glorieuses journées de

février ; un tel spectacle ne fait pas voir les hommes par leur beau côté, bien des illusions s'évanouissent, bien des préventions sont rectifiées, on apprend à donner aux gloires humaines leurs valeurs et la vanité de toutes choses paraît au bien grand jour, je suis sûre que vous avez plus vécu pendant ces 8 jours que pendant bien des étés à Troinex, au reste qui dit plus ne dit pas mieux.

Comme vous le comprenez on est très avide de nouvelles, vos lettres sont attendues et lues avec un redoublement d'attrait, on se demande beaucoup, que devient le roi, que deviennent les princes qui sont en Algérie, le Journal des Débats a fait mieux que de se rallier il ne parle presque plus des feu princes, certes une des plus grandes amertumes de leur sort doit être la parfaite indifférence qu'on témoigne à leur égard.

L'organisation du travail, malgré les intéressants détails que vous nous donnez, me paraît un problème insoluble ou au moins peu résolu encore, on est si libéral de promesses envers les ouvriers que je crains que leurs mécomptes ne soient une source intarissable de révolutions, Dieu veuille que je me trompe.

[...] Mercredi matin, mon mari ne pouvant trouver un moment pour achever cette lettre, je viens y rajouter quelques mots et vous l'envoyer, avant qu'elle soit trop vieille. Il ne se passe pas grand chose ici, on vit dans une certaine attente des événements, le Conseil Général nommera-t-il Fazy à une assez grande majorité pour le faire rester à Genève ; ou plutôt le nombre des votants sera-t-il suffisant. Il paraît qu'il a réellement quelque envie d'aller changer de théâtre et apprendre aux Français des principes d'économie politique plus perfectionnés que les leurs. Je crois qu'il serait regretté ici, pour ma part je lui reconnais l'immense mérite de nous avoir donné l'ordre et le repos, après lui ce sera l'Association Patriotique qui nous gouvernera, et les haines, les étroitesse et les vexations auront beau jeu, nous serons le 2d tome du canton de Vaud.

Mme Horace-Bénédict De la Rive née Tronchin, aïeule aussi de Susanne Pictet Prevost, est morte le 24 février 1848 à 90 ans.

Deux fils de Louis-Philippe, les ducs d'Aumale, qui commandait l'armée d'Afrique, et de Joinville, étaient à Alger au moment de la révolution. Le gouvernement provisoire ayant nommé Cavaignac gouverneur de l'Algérie, Aumale se retira.

L'élection du conseil d'Etat doit avoir lieu le samedi suivant 11 mars; on craignait semble-t-il que Fazy, en qui les conservateurs voient maintenant un modéré, soit mal réélu. Tel sera en effet le cas, il ne sortira qu'en troisième position.

Charles à sa mère

Paris Dimanche 5 / Lundi 6 Mars 1848

[...] Du reste en politique, calme plat, quelques journaux commencent à attaquer le gouvernement sur son inaction, et surtout sur ce qu'il donne les places à ses partisans, la Presse entr'autres comme vous le verrez, il y a là probablement quelques froissements d'amour propre d'E[mile] de G[irardin] qui ne joue probablement pas le rôle qu'il espérait. Il vient de paraître un journal rédigé par les rédacteurs de la Revue indépendante, Lammenais, Béranger, Dupraz, il a nom le Peuple Constituant et promet d'être marquant, c'est un journal qu'il vaut la peine de faire venir au cercle D[e] l[a] R[ive] si on ne l'a pas encore. Dès l'abord des questions de l'organisation du travail, on trouve bien de l'opposition, jusqu'à présent on s'est borné à donner de l'ouvrage aux ouvriers, en les employant à de grands travaux pour les gares de chemins de fer dans Paris, puis

dans certaines industries on a diminué le nombre d'heures de travail, mesure qui amènera immédiatement le renchérissement des produits. L'Angleterre doit se frotter les mains.

Samedi dès une heure nous attendions au boulevard Beaumarchais sur le balcon des C[ramer] le cortège des funérailles. A deux heures ½ les escadrons de dragons, cuirassiers, garde nationale à cheval ont commencé à défiler, puis les légions de la garde nationale, des compagnies de ligne, de la garde nationale mobile en blouse, armée ou non, les corporations de tous les métiers avec des drapeaux, les choristes males et femelles des théâtres de musique, les orphéonistes, société populaire de chant, qui dans les temps d'arrêt exécutait des chœurs nationaux d'un grand effet, le gouvernement provisoire, sauf Lamartine, l'école polytechnique, les collèges, quelques chars funèbres, le clergé de la Madeleine, des membres des tribunaux, de l'Université, des Académies en robes, le char de la liberté trainé par huit chevaux blancs de l'ex liste civile, tout orné de feuillages, palmes etc., surmonté de deux mains enlacées, avec les mots, liberté, égalité, fraternité, qui sont inscrits partout, un nombreux état-major, puis encore de la troupe, enfin cela n'a fini qu'à cinq heures. C'était un singulier spectacle, ni fête, ni ensevelissement, peu d'enthousiasme, la Marseillaise chantée par le peuple, mais pas un cri. J'oubliais la légion polonaise, suivie des petits Polonais en costume national qui étaient très gentils. La colonne de Juillet où se déposaient les cendres, était ornée de longs crêpes noirs avec des larmes d'argent. Tous les boulevards de la Madeleine à la Bastille étaient tendus d'un long ruban tricolore attaché à des perches. La foule était compacte.

Le soir j'allais chez les Moynier, [...] on parlait politique, on racontait les événemens, mais c'est un sujet qui commence déjà à s'user. Mr C[herbuliez] était très gai, quoique cette révolution lui coupe son avenir ici. Ce n'est pas pour lui particulièrement que je dis cela, mais je ne suis pas fâché de cette révolution pour ceux qui disaient qu'on ne pouvait plus vivre qu'en France. Ne croyez vous pas que C[herbuliez] saluerait volontiers l'autocrate maintenant ?

[...] Le soir je fus avec Paul Cramer au théâtre Montausier (ci-devant Palais Royal) où l'on s'apercevait un peu vivement que la censure était abolie. Il y avait un absurde à propos où Bernadotte retrouvant en Suède un vieux camarade d'armée, se grise avec lui et finit par crier Vive la République aux acclamations du public qui du reste était assez calme. Aucun chant dans les entractes, les acteurs chantèrent la Marseillaise dont le refrain était répété par la salle entière, mais on ne la redemanda pas, on voyait qu'on commençait à se lasser de ces chants. Vous avez lu le manifeste de Lamartine, il me semble fait dans de bonnes idées s'ils peuvent s'y tenir. Il n'y a que la rupture des traités de 1815 qui soit grave. Les électeurs sont convoqués je crois pour le 20 avril, ce sera encore une chose curieuse.

Que dit on en Suisse de cette révolution de Neuchatel, c'est un casus belli, mais le roi de Prusse ne peut pas ce me semble faire la guerre dans ce moment quand il a la France contre lui et que l'Autriche est assez occupée avec l'Italie.

[...] 3 heures. Je sors de la Sorbonne où j'ai entendu quelque chose de bien curieux. Dès midi la grande salle de la Sorbonne était pleine, les premiers rangs étaient occupés par des dames. Les jeunes gens chantaient la Marseillaise et les Girondins de toute la force de leur poitrine. A 1 heure sont entrés Michelet, Quinet et Carnot ministre de l'instruction publique. Michelet a été court et peu éloquent, mais Edgard Quinet a lu un discours vraiment magnifique et interrompu à tout instant par les bravos. Chose singulière, presque toutes ses phrases étaient empruntées à la Bible, il voyait dans la révolution de Février le triomphe du vrai christianisme, le règne de la paix, de l'amour, de la fraternité, l'affranchissement des faibles et des opprimés, plus de guerres, plus de vices, le règne de la vertu, beau rêve ! Il a surtout engagé les jeunes gens à être désintéressés et il avait bien raison, car tout le monde assiège les gouvernans pour avoir des places, il n'y a pas jusqu'à ma concierge qui me demandait comment elle pourrait obtenir un

bureau de tabac ! Quel dommage que toutes ces idées nobles et relevées ne soient que des utopies !

Carnot est parti dans un charmant petit coupé bleu de ciel à deux chevaux, les étudiants criaient vive Carnot ! à bas l'équipage ! Adieu, je sors pour mettre ma lettre à la bourse et de là aller chez Mr De Gérando et Mr Cherbuliez. Votre affectionné C.P.

Encore un accident sur le chemin du Nord provenant des dégâts qu'on y a fait.

Antoine Elisée Cherbuliez (1797-1869), professeur de droit romain à l'Académie, hostile au radicalisme, avait démissionné après la révolution d'octobre 1846 pour se fixer à Paris. Dès 1852 il enseignera à Lausanne.

Après avoir été relativement favorable au nouveau régime, Girardin le critiquait dans la Presse : « l'optimisme vous perdra ».

Henri Guillemin observe très justement qu'en donnant à ses victimes des funérailles grandioses, le gouvernement provisoire enterrait la révolution sociale pour laquelle elles étaient tombées.

Lamartine, ministre des affaires étrangères, avait publié le 2 mars une « circulaire aux agents diplomatiques de la République » intitulée « Manifeste à l'Europe » qui contenait les passages suivants : « Les traités de 1815 n'existent plus en droit aux yeux de la République française ; toutefois les circonscriptions territoriales de ces traités sont un fait qu'elle admet comme base et comme point de départ dans ses rapports avec les autres nations. [...] Si la Suisse [...] était contrainte ou menacée dans le mouvement de croissance qu'elle opère chez elle pour prêter une force de plus au faisceau des gouvernements démocratiques [...] la République française se croirait en droit d'armer elle-même pour protéger ces mouvements légitimes de croissance et de nationalité des peuples. » (texte complet dans le Journal de Genève du 10 mars). Ce cocorico n'était destiné qu'à enthousiasmer le peuple : le gouvernement provisoire, conscient de sa faiblesse, souhaitait en réalité la paix.

Lamartine a déploré le peu d'enthousiasme que la révolution de février avait suscité en Suisse, ce qu'il attribue dans son Histoire de la révolution de 1848 à « l'égoïsme des démocraties mercantiles... »

La révolution radicale à Neuchâtel date du 1 mars ; le Vorort reconnaît immédiatement le gouvernement provisoire qui avait proclamé la république. Le roi de Prusse ne peut intervenir, des troubles ayant éclaté à Berlin. Le désengagement du canton de la couronne prussienne ne sera réglé qu'en 1857 après une tentative de contre-révolution royaliste et une petite crise internationale (« l'affaire de Neuchâtel »).

Hippolyte Carnot (1801-1888), fils du grand Lazare, élu député radical en 1839, ne sera ministre de l'instruction publique que de février à juillet 1848.

Il y a eu plusieurs accidents de chemins de fer attribués au sabotage ou au défaut d'entretien des lignes.

Adèle Pictet à Charles

[Genève] Dimanche 5 Jeudi 9 mars 1848

[...] On est saturé de cette presse si admiratrice ; on lit parce que la curiosité vous y pousse, et puis on en a mal après, où tout cela nous conduira-t-il ? A distance cet enthousiasme glace, et puis cette malheureuse famille [royale] dispersée, on ne sait où ! je t'assure qu'on se croit dans un mauvais rêve, et notre complete tranquillité ici fait contraste. On me dit beaucoup « c'est un beau spectacle à suivre, c'est instructif etc. etc. » et mon coeur répond « pouvu que cela ne lui fausse pas les idées » ; et puis il faut accepter et se calmer, en priant Dieu pour cet être qu'on ne prend pas l'habitude de savoir loin de soi.

[...] Tes deux amis D[uval] et M[oricand] vinrent vendredi nous donner de tes nouvelles ; ils sont abattus, chacun dans son genre, et ne savent laquelle de leurs deux carrières vaut le moins ; pour nous, nous ne nous décourageons point sur la tienne, les hommes instruits et intègres seront toujours appréciés ici. Je vis hier la mère de tes amis Cr[amer] nous pensons de même, et nous nous avouâmes nos souffrances de la semaine passée : nous désirons beaucoup ton père et moi que tu suives leur mode de conduite dans ce moment ci, dicté par leur père ; c'est de travailler

lorsque ce sera possible, et de ne se mêler de rien ; laissons à chacun son oeuvre, vous n'avez rien à faire, ni à offrir étant Suisses.

[...] La demande du général D[ufour] est très appréciée et approuvée, et on ne doute pas que le Grand Conseil ne la ratifie, et nos pauvres coupables en auront été quittes à bon marché. J'en suis bien aise car on redoutait cette longue enfermeture démoralisante.

[...] Ton père te remercie de ta page sur la grande question à l'ordre du jour, et il a toujours trop cru à la nécessité de pratiquer les théories d'économie politique, pour comprendre comment L[oui]s B[lanc] tiendra tout ce qu'il a promis. Nous vîmes déjà hier sur la Presse que leur commission demandait du tems pour éclairer et mûrir ses idées. Tu comprends combien nous te suivons en lisant les séances auxquelles tu as assisté ; c'est un bien curieux spectacle, bien instructif si l'on veut le voir sans prévention et en étranger, mais douloureux par tout ce qu'il y a de légèreté dans ce peuple ! Nous sommes satisfaits que tu achèves tes travaux là où tu es. Tu ne nous dis rien de ta concierge, se pâmait-elle pendant les glorieuses ?

[...] On dit que Mr Barbey a parlé ici aux puissances supérieures, pour avoir promesse qu'on fermerait les yeux sur le retour de De Saussure, sous prétexte de la santé de son père (qui n'a rien de plus grave). Ernest y prit le thé dimanche entre amis, et il croyait que sans l'abdication, les troupes de ligne auraient été fidèles ! Nous n'en croyons rien. Cela vaut Made [Lullin] De Ch[âteauvieux] qui le 28 écrivait de Naples « le roi de Naples aura de la peine à tenir ; il lui faudrait le caractère ferme de Louis-Philippe » qu'aura-t-elle dit en apprenant que depuis 4 jours la république était proclamée !

Ici, on ne sait ce qu'on doit faire le 11, on veut être du même avis, et je crois que la masse ou ira, ou n'ira pas. L'Assemblée Nationale a crié sur l'idée de l'amnistie à nos prisonniers, et Edouard me dit qu'elle ne sera accordée qu'à ceux qui recourront en grâce. C'est indigne, mais dans ce moment le chef ne veut pas indisposer le bon peuple. Je crois que l'amnistie lui aurait rattaché bien des conservateurs. Il faut se soumettre avec patience, mais c'est dur pour ces pauvres gens.

[...] (Jeudi) J'ai gardé pour moi le silence de ce paresseux Jules depuis le 23 Xbre, cela me confond ! il est entraîné par la vie scientifique et politique, et pour tout ce qui n'est pas urgent, dit « je le ferai demain » cela n'ôte rien à son intérêt et amitié pour toi.

Je ne saisisais pas à fond la séance du Grand Conseil de hier, et c'est ce qui me fit lui donner plume et papier afin que tu eusses promptement cette triste délibération, qui doit montrer à Dufour que la faveur populaire est de courte durée ! Ta lettre de hier a répondu parfaitement aux idées de la famille, et les récits nous ont fortement intéressé et amusé au Mercredi. Jules et Edouard te demandent instamment de ne pas aller dans ce moment sur les chemins de fer, il peut y avoir beaucoup plus de chances d'accident, qu'en tems ordinaire ; ils te conseillent si tu vas à Versailles de prendre place dans le coupé de la diligence, et de la retenir pour le retour. Il y a malveillance contre les chemins de fer dans ce moment, et pense à nous s'il y avait accident !

On ne parle que du banquet donné ce soir à Dufour, au théâtre, par le Conseil d'Etat, le Conseil administratif et les officiers ; on dit qu'on sera 300 sans compter les cartes pour les loges distribuées aux dames ! on a vidé l'arsenal pour orner la salle de drapeaux, de trophées etc., ce sera superbe ! Je remercie Dieu, que Jules pressé d'en être ait refusé [...]

Dufour a lancé l'idée d'une amnistie des réfractaires ; cette idée fut très mal accueillie par les extrémistes. Ses modalités, fruit d'un compromis, sont exposées dans la lettre de François Jules ci-dessous.

François Jules à Charles

s.l.n.d [Genève mercredi 8 mars 1848]

Mon cher Charles, en attendant que je t'écrive, ce que je dois depuis longtemps ma mère veut séance tenante du mercredi à 10 hs que je t'envoie le texte de la quasi amnistie obtenue à la pointe de la bayonnette contre Berthoud, Revaclier, Sonnex et autres, voici ce texte ou à peu près :

Le Grand Conseil : sur la proposition du Conseil d'Etat arrête : de nommer une commission prise dans le sein du Grand Conseil, chargée de faire un rapport sur les demandes individuelles en remise de peine qui pourraient être adressées au Grand Conseil par les condamnés militaires pour refus de servir, jugés contradictoirement, et ayant subi une partie de leur peine. Le Grand Conseil statuera sur chaque cas séparément après avoir entendu le rapport de la commission.

Il y a là une porte ouverte pour les contumaces, mais assez étroite et peu sûre, sans Fazy, rien ne passait et Reymond proposait un ajournement à 6 semaines qui a eu toutes les voix radicales inintelligentes. La population paraît recevoir très mal cet arrêté et même les ½ conservateurs qui ont pour des remplaçans [sic] se croient volés. Le résultat sera de faire sortir promptement de prison les 33 condamnés qui y sont ; mais pour les 30 à 35 contumaces ils n'en tireront pas grand profit. On dit les officiers du bat[aillon] Reymond si en colère de cette clémence inouïe qu'une partie donnera sa démission. On dit aussi que cela ote mille voix à Fazy pour sa réélection mais je ne le crois pas. La commission est composée de Dufour général, Fazy James, Veillard colonel, Veillard major, Reymond.

Adieu cher Charles, en attendant une lettre régulière FJP

De la main d'Adèle Pictet :

On ne s'occupe point ici de Neuch[ate]l sa révolution n'a fait aucun effet, on a l'air de s'attendre à l'inévitable dans ce genre.

Effet ou non de cette demi-mesure de clémence, à l'élection du 11 mars James Fazy ne sera que le troisième des sept candidats élus. En juin 1847, il avait été le quatrième. Il n'a jamais été bien élu.

Charles à sa mère

Paris, samedi 11 Mars 1848

J'ai bien envie de venir causer avec vous, aussi je commence cette lettre que j'expédierai aujourd'hui, si la votre que j'attends, arrive assez tôt. On est bien noir ces jours sur la situation financière et politique, surtout sur la première qui est de toute gravité. L'argent dont le gouvernement a besoin maintenant pour aider les travailleurs, est difficile à trouver, on cherche à vendre les diamants de la couronne, les biens de la liste civile, à ouvrir un emprunt, tout cela amènera peu d'argent dans ce moment-ci. On a pris une mesure bien fâcheuse pour les gens qui ont placé à la Caisse d'Epargne, vous le verrez sur les journaux et sous prétexte de leur payer 5% au lieu de 3, on les rembourse en rentes au pair et en bons du Trésor à quatre mois. Tout cela n'est pas fait pour rassurer le petit commerce. La position des manufacturiers est désastreuse, l'augmentation des salaires, la diminution des heures de travail, les amène à une ruine imminente. Louis Blanc doit voir que ses théories ne sont pas faciles à mettre à exécution. La position

du grand commerce n'est pas beaucoup meilleure quoique moins menaçante cependant, vous comprenez combien je pense aux banquiers, dans ce moment-ci, et cela m'a fort noirci tous ces jours. Pour les particuliers, ils perdront beaucoup, heureux ceux qui plantent choux ! si on les leur laisse planter en paix, nous sommes encore heureux de ne pas avoir vendu les Galeïdes pour placer l'argent en France. J'avoue que j'envisage assez philosophiquement les pertes d'argent particulières, on se restreindra et on sera tout aussi heureux, ce n'est pas là le plus grave de la situation. Assez sur le sujet financier, je le connais trop mal pour vous donner plus de détails, je vous dirai encore que comme vous le comprenez, je cherche à me restreindre autant que possible, mais quoiqu'on fasse, la vie de Paris est toujours chère.

Quant à la situation politique, qu'en dire? Nous sommes au commencement d'un immense changement dans les institutions, dans la forme de la société, quelle en sera l'issue c'est ce qu'on ne peut prévoir. Le gouvernement a beaucoup à faire avec les ouvriers, il est malheureux qu'on ait convoqué si tard les électeurs, cet état provisoire ne vaut rien pour la France. Que seront les débats de l'Assemblée nationale, avec les clubs par derrière et les exigences des prolétaires ? Tous les ouvriers se réunissent pour faire des demandes au gouvernement. Les paveurs demandent 6 francs au lieu de 4, les garçons de café demandent entr'autres choses que la casse ne leur soit pas personnelle, les domestiques qu'on renvoie les domestiques anglais, mais qu'on empêche les maîtres de les renvoyer eux etc. etc. ce qu'il y a de sur, c'est que je ne voudrais pas être membre du gouvernement, ils ne doivent pas savoir où donner de la tête.

[...] Mardi [gras], il n'y avait presque pas de masques, on craignait la foule aussi avait-on supprimé la promenade du boeuf gras. Il y avait foule sur les boulevards. J'entrais un moment à la Bourse où l'on était noir, on ne voyait que des figures décomposées, ces jours les fonds ayant un peu remonté, on était aussi remonté.

Mercredi je fus travailler à la bibliothèque des avocats, mais on a peu, maintenant que tout va être remis en question, l'esprit disposé à s'occuper d'un point spécial de droit, aussi ces jours, voyant que je ne travaillais que d'une aile je me suis mis à lire attentivement chez moi, l'histoire de la Révolution Française de Thiers, en l'extrayant, c'est très intéressant à relire dans ce moment-ci et on croit assister en personne aux scènes qu'il décrit, et on en profite bien plus qu'en temps ordinaire, il est bien des choses auxquelles on ne faisait pas attention qui vous frappent, bien des choses obscures qui s'expliquent, et c'est plus en analogie avec les préoccupations actuelles que des recherches sur les dommages intérêts, maintenant surtout où le droit va être nécessairement remanié. Cependant dès lundi je retournerai à la bibliothèque.

[...] Jeudi j'allais au Palais, suivre les audiences, mais le service de la garde nationale appelle ailleurs beaucoup d'avocats et cela ne marche pas très activement. Les gardes nationaux ne doivent pas être flattés de faire le service de gendarmes, en gardant les accusés sur les bancs, il faudra nécessairement reformer un corps de police quelconque, quelque nom qu'on veuille lui donner.

[...] Je me suis souvenu que j'avais oublié de répondre à mon père sur ce qu'il me dit de la légation suisse. Comme le secrétaire est très connu des Sautter et autres Genevois, il me serait très facile, dès qu'il serait nécessaire, de me réclamer de lui et je crois qu'il n'est pas nécessaire d'y aller avant d'en avoir besoin. Je me réclamerai de lui et des traités si l'on m'envoyait un

billet de garde nationale, comme cela est arrivé à Duval et à quelques Vaudois. Il paraît que les Suisses résidant à Paris, doivent se rendre demain au gouvernement p[rovisoire] avec le brassard fédéral, je n'ai pas reçu de convocation, comme quelques uns, mais en tout cas je ne compte point m'en mêler. Ils se réunissent à la légation. J'ai aussi assez lu ces jours ce qui tient à l'organisation du travail, et plus on lit plus on voit combien les remèdes sont difficiles à trouver.

Trois heures. [...] Dans ce moment-ci j'ai bien besoin de nouvelles de Genève. On est toujours étonné de vous voir si tranquilles quand nous vivons dans cet athmosphère agité, vous êtes bien heureux. Vous voyez par cette lettre que vous n'avez certes pas besoin de me prémunir contre l'enthousiasme, j'aimerais bien en avoir un peu plus. Vous voyez aussi que je cherche à m'occuper autant que possible et ne me mêle de rien.

[...] Il faut absolument que Gustave revienne à Genève, dans sa position de fortune, ne rien faire à Paris est absurde et on ne peut absolument pas lui faire comprendre qu'il faut chercher à se faire une position, il vit toujours dans la douce illusion que ses charmes personnels lui feront faire un riche mariage, c'est en effet bien le moment. Du reste je ne lui donne aucun conseil, cela ne sert qu'à le vexer, je le vois peu. Vous trouverez peut-être ma lettre trop noire, mais vous ne vous faites pas d'idée de ce qu'on est noir ici, trop je le crois, aussi je ne vais pas dans le monde ces temps, ou le moins possible, cela ne sert à rien de se noircir, mais on ne peut s'empêcher d'en pomper toujours quelque chose. Mes amitiés à tous, à la tante De Candolle, aux Edouard, Jules etc. Votre affectionné C.P.

Dites moi surtout (entre nous) ce que pense Edouard de tout cela, cela me préoccupe beaucoup.

La dégradation de la situation financière en France inquiète les banquiers genevois. Edouard Pictet était depuis 1841 l'associé (premier du nom) de Charles Turrettini-Necker (qui se retirera en 1848), sous la raison sociale Turrettini Pictet et Cie, puis Edouard Pictet et Cie. Alphonse Turrettini, fils de Charles, qui avait été associé de 1841 à 1843, collaborait encore aux affaires comme on le verra plus bas. Les Genevois plaçaient en général leurs fonds dans des valeurs françaises.

Les déposants auprès des caisses d'épargne, créanciers de quelque 350 millions, ayant, pris de panique, multiplié les retraits, un décret de 9 mars autorisa les remboursements en espèces à concurrence de 100 francs, pour favoriser les petits épargnants, le surplus étant versé pour moitié en bons du Trésor à courte échéance, pour moitié en rente 5 % au pair. Le 17, le gouvernement provisoire offrira aux détenteurs de ces bons du Trésor l'option entre leur échange contre de la rente 5% au pair ou le remboursement en espèces six mois après le jour convenu ; le cours de la rente 5% qui était de 116 francs à la veille de la révolution étant à cette date tombé à 72 frs, la perte était donc proche de 30%. Le public préférera la seconde solution, tant était faible la confiance dans les nouveaux bons. Un emprunt de 100 millions de francs, baptisé emprunt national, lancé au même moment ne réunira que 400.000 francs (Bouniols). Cf. aussi ci-dessous la lettre de Charles du 17 mars.

Les Galéides étaient une grande parcelle du domaine familial de Troinex, sur la route de Carouge ; elle sera (mal) vendue au début du siècle suivant.

Adèle Pictet à Charles

[Genève] Lundi 13 / Mercredi 15 Mars 1848

« Je ne sais pas pourquoi l'oncle Charles reste à Paris, lorsqu'on a ici de la si bonne musique ? » voilà les réflexions de petite Babet, après avoir vu passer le cortège musical, accompagnant son Excellence [Dufour] au repas de jeudi. Il fut amené en innocent locati à l'hôtel de ville, en tout costume de général, puis deux à deux défilèrent musique en tête, Conseil d'Etat, Conseil administratif, tous les officiers, puis la foule qui était peu polie, et peu nombreuse ; le tout se rendit à 4 hs au théâtre, et jusqu'à 8 hs nous eûmes les coups de canons pour les santés. Le tout à ce qu'on dit fut froid, excepté Decrey, tous les Conseillers d'Etat quittèrent de bonne heure la fête ; le chef de l'Etat le 1er au bout d'une heure, ou d'une heure et

demie ; le vent soufflait froid pour lui et celui qu'on fêtait. Nul n'est prophète dans son pays, et il s'est cru sur un terrain plus honnête en proposant l'amnistie, appuyée par F[azy] et rendue ridicule par la manière dont elle a été éppluchée. Il fallait comme dit ton frère être sûr de l'opinion avant de la proposer ; et puis sont arrivées les affaires de France, et tout cela a monté contre. Nous croyons que les paysans en profiteront pour se faire gracier par la commission, mais nul d'autre n'en voudra comme grace. Le mieux est de laisser dormir la question jusqu'à ce que les esprits soient calmés ; cela place peinement ceux qui n'ont pas comparu devant le tribunal étant appelés, et je connais des parens bien irrités et on le comprend.

On se serait peu douté samedi de la réunion du Conseil général excepté cependant à 11hs une 20e d'hommes en blouses ou mal mis, de Soral, et de Chancy, avec la liste rose (seule en circulation) à leurs chapeaux, et un espèce de paillasse avec un manche de râteau à la main, figurant la canne du tambour-major ; le tout au son du tambour, et braillant comme des hommes qui ont bien déjeuné. Puis la plus grande partie de la journée un vent et une pluie à démoraliser, et à 6hs 40 le son de la Clémence qui nous annonça pendant demi heure que les urnes étaient scellées. Jules les garda jusqu'à minuit, Carteret de minuit à 4 hs et Goy de 4 à 8. On souffrait de ce St Pierre occupé toute la matinée du dimanche par ce déchiffrement ! mais le Conseil d'Etat ayant voulu le plus de campagnards possible à l'élection avait choisi le samedi ; il nous semblait que le mercredi aurait eu le même avantage, sans froisser le sentiment religieux. Tout s'est passé sans bruit, mais Jules nous disait hier soir que l'on était « embêté » de cette réélection fruit d'un moment d'humeur ; les radicaux extrêmes se sont abstenus, parmi eux les actions de J[ames] F[azy] sont en baisse comme les fonds français ; c'est ce qui décida un mouchet de conservateurs dont nous ignorons le nombre à lui aller donner leur voix franchement, ne voyant dans ce moment d'ordre possible que par lui, de ce nombre sont, ton père, tes frères, nos amis Mich[el]y et Turr[ettin]i, Prevost, Cramer etc. etc., les conservateurs du Grand Conseil sauf Sarasin. En un mot, je puis dire à leur honneur, les indépendants de ces cancans de société, qui faisaient dire à ceux qui n'y allaient pas « nous ne voyons de chance de tranquillité dans ce moment que s'il reste à la tête, mais il aura assez de voix sans les nôtres » Et cependant il n'est que le 3^e ! Moulinié le 1er, Pons le 2d, puis J. F[azy] et tous ceux qui n'ont pas voulu y aller, auraient été effrayés de sa non-réélection. Il n'y a eu que 3945 électeurs, une 20ne de billets blancs, quelques uns de noms absurdes, tels que Guisot, Louis Philippe, St Jean le Folatre, le Pape etc ! Dans les conversations des groupes le samedi Jules entendait des radicaux du peuple qui disaient « si on fait souvent de ces comédies, nous reprendrons nos vieux » ils appellent ainsi non les derniers mais l'aristocratie. Petit à petit, le bons sens reprendra et le niveau raisonnable ; Guillermet radical sans moyen, remplace Rilliet voilà toute la différence obtenue par ce coup de tête où on ne comprend rien. Dufour que nous aurions préféré n'a eu que 200 voix ! et on lui donne la parcelle, et on le dit le héros du jour ! Voilà la faveur populaire à quoi elle aboutit ! une demande généreuse et partant d'un bon coeur ôte tout le prestige de l'enthousiasme, cela a du lui être sensible !

[...] Ce que je plains, sont les négociants. Edouard est sombre, sans aucune inquiétude sur sa maison, mais l'arrêt de toute affaire est peinible, et l'attente journalière des nouvelles de la bourse est fatigante. [...]

Mardi. Tu comprends notre plaisir hier en recevant ta lettre du 11 pour notre dessert ; le courrier arriva plus tôt que dimanche où à 9hs du soir il n'avait pas encore parru ; cela tient à cet horrible tems, ou neige, ou pluie, nous ne voyons que cela, et je t'assure que Dieu nous semble vouloir mettre à l'unisson tous les élémens sociaux et célestes ! Ta lettre est en effet bien triste et nous le comprenons ; ta vie de Paris a peu de rapport avec le début ! mais patience, Dieu permettra que nous nous retrouvions au pied de notre Salève ; je ne puis assez te remercier de ta manière en écrivant de nous faire partager tes impressions ; c'est la seule manière lorsqu'on s'aime, de supporter l'absence dans les tems difficiles et gros d'orages.

[...] Nous comprenons bien ton intérêt à lire Thiers dans ce moment, et surtout à l'extraire ; toutes les révolutions se ressemblent, ou c'est le sang, ou c'est l'ouvrier ! les hommes sont bien méchants, et on comprend la nécessité du châtiment !

Mr et Made Bontems ont été joindre leur duchesse, et offrir leurs soins et leurs services[...] Les nouvelles de France ont vivement impressionné nos Genevois de Rome ; les [Edouard] Rigaud vont revenir, les [Louis] Aubert aussi ; nous sommes étonnés d'être le pays tranquille ; on dit que hier on refusait des voyageurs à la Couronne c'était plein. Jusqu'à Lolas-Montez et Peel étaient ici ces jours.

Mercredi. Ne te noircis point sur tes frères. L'un n'est que parresseux et distrait, puis fort occupé, et je crois menant une vie trop en dehors du monde, excepté ses professeurs et les frottemens nécessaires avec ceux dont dépend le sort de l'Académie, il ne voit pas ce qui n'en est pas, et souvent nous lui aimerions plus de frottemens avec tous ses amis ; il ne sort le soir que le mercredi, ou pour des réunions scientifiques, et aux yeux de beaucoup il passe pour un égoïste, qui ne fait que ce qui lui convient. Le fait est que la politique est de trop dans ses occupations, il ne l'aime pas, et nous sommes impatients qu'il en soit dehors. Il n'a rien au monde contre toi, et nous [la fin de la lettre manque]

Le conseil d'Etat ayant, ainsi qu'on l'a vu, démissionné le 9 février, les élections eurent lieu le 11 mars ; tous les conseillers sortants furent réélus. Le taux de participation fut très faible. Rilliet, retenu à Berne par son mandat de membre du conseil fédéral de la guerre, ne se représenta pas, ce qui pour James Fazy était le but de l'opération ; il fut remplacé par Alexandre François Guillermet. Les conservateurs n'avaient pas présenté de candidats. Quelques conservateurs ont, comme les Pictet-Baraban, préféré, plutôt que de s'abstenir, voter pour James Fazy considéré comme un moindre mal comparé à son entourage.

La garde des urnes n'empêchait pas les fraudes.

Charles à sa mère

Paris Vendredi 17 Mars 1848

Je crois que les distributions de la poste se font à Genève le dimanche comme les autres jours, aussi je viens vous écrire aujourd'hui, car il y a longtemps que je n'ai pas envoyé de lettres à Genève. Je viens de recevoir votre lettre qui m'a fait bien plaisir relativement à Edouard, ce sont de ces choses qu'on ne peut demander à personne, qu'aux siens, aussi j'attendais impatiemment une réponse, vous avez du comprendre que les $\frac{3}{4}$ de ma noirceur de samedi passé tenait à cela, du reste je prévoyais la réponse par quelques mots que j'avais entendu parci parlà. Les maisons genevoises à Paris sont les seules considérées comme solides, on n'a confiance presque qu'en elles.

La grande occupation de ce jour, c'est la suspension du paiement en numéraire par la banque, cette mesure indispensable dans la panique actuelle où tout le monde se faisait rembourser ses billets a causé assez d'effroi. Tous les porteurs de billets, non éclairés, croyent n'avoir que des chiffons sans valeur. On va émettre des billets de 100, mais je crois que ce n'est pas encore assez et qu'on sera nécessairement amené à émettre du papier monnaie garanti par les biens de la liste civile. Si on n'en émet pas trop, cela n'aura pas d'inconvéniens bien graves. Je possédais un billet de 200 que D[assie]r m'avait donné et qu'il a bien voulu me changer ce matin, tout en me faisant un superbe discours sur l'économie, n'est-ce pas précieux d'avoir un banquier pareil ? Le fait est que je n'ai pas été fâché de palper des écus sans perte.

Vous avez lu cette incroyable circulaire de Ledru-Rollin, et le discours de Lamartine aux délégués du club pour la liberté des élections qui le désavoue au nom du gouvernement provisoire. Cette mesure de fondre les compagnies d'élite de la garde nationale, avait fortement mécontenté celle-ci, aussi hier elle se réunit en masse sans armes pour aller

demander la révocation du décret. Il paraît que les ouvriers se sont opposés à ce qu'elle arrive jusqu'à l'hôtel de ville, en les traitant d'aristocrates, en les accusant de vouloir troubler l'ordre public et le gouvernement a tenu bon. On comprend l'irritation de ces compagnies, licenciées en vue des élections des chefs parcequ'elles sont peu favorables à l'ordre de choses actuel, mais ils ont eu tort de se réunir en masse dans ce moment-ci, ils auraient mieux fait de se borner à envoyer des délégués. Cela avait causé hier soir assez d'agitation, il y avait beaucoup de rassemblemens sur les boulevards et la place de la Bourse, mais fort tranquilles. Les ouvriers veulent le calme et la confiance, ils sentent le danger de leur position et ils parlaient dans ces groupes avec beaucoup de bon sens, en demandant que tous se réunissent pour appuyer le gouvernement. Il y a eu aussi ces jours quelques tentatives carlistes, le drapeau blanc a été arboré dans la nuit sur la porte St Denis, mais les meneurs ont été arrêtés par la garde nationale et cela n'a point eu de retentissement. On est parfaitement tranquille et la position désastreuse de l'industrie occupe plus les esprits que la politique. Les filatures de Normandie sont fermées, on ne sait trop ce que feront les ouvriers, tout cela n'amène pas de l'argent, et le gouvernement qui paye à 1 f. 50 les ouvriers sans travail doit déboursier de fameuses sommes. Le bruit de la démission de Ledru-Rollin et de son remplacement par de Cormenin, avait couru avant hier à la Bourse et avait fait remonter les fonds, mais il n'en est rien.

Dimanche je vis passer la députation des Suisses, le drapeau fédéral flottait à côté du drapeau tricolore, ils étaient assez nombreux, ouvriers et commis ; c'est Joseph Barmann, que nous avons vu en 38 à Lucerne, qui porta la parole. Ce brassard fédéral dans les rues de Paris ne faisait pas une sensation agréable. Les députations de tous les métiers continuent à adresser leurs réclamations au gouvernement. « Le Corsaire » prétend aujourd'hui que les blanchisseuses ont réclamé pour leur industrie qui était dans les fers, on les a prié de repasser et on leur a donné un savon. Je ne sais si on le reçoit à Genève, mais c'est un journal qui sous une forme de plaisanteries a des articles excellens surtout en économie politique. Les clubs s'organisent partout et discutent les questions comme s'ils étaient une autorité constituée, ils donneront du fil à retordre à l'Assemblée constituante. Assez de politique pour le moment.

Lundi, je passais toute la matinée à la Cour d'assises où il y avait une affaire de vol assez curieuse, la semaine prochaine, on jugera les gens qui ont détruit et incendié sur les chemins de fer, ce sera curieux à entendre. On a enfin remplacé la garde nationale par la gendarmerie de la Seine pour garder les coupables, mais ils sont encore sans armes.

[...] Malgré tout le désir que j'en ai, le travail ne va pas fort, cela est impossible dans l'état d'agitation forcée où l'on vit maintenant, on sent le besoin d'étudier des questions générales et à l'ordre du jour plutôt qu'un point spécial de droit, la bibliothèque des a[vocats] est ennuyeuse maintenant parcequ'on entend parler politique ce qui vous détourne beaucoup, aussi je me rejette sur les tribunaux qui encore sont peu actifs, à cause du service de la garde nationale des avocats. L'histoire de Thiers, que je lis avec soin, me captive beaucoup, mais cela n'égaye pas, elle est admirablement écrite, il y a des pages qui semblent écrites en prévision de l'époque actuelle. Il est malheureusement vrai que une fois entré dans la voie du progrès et des changemens politiques, un peuple ne s'arrête que quand la dernière classe a fait sa révolution, et le mouvement européen actuel confirme cette vérité.

J'approuve beaucoup le vote des conservateurs indépendans dans l'élection, j'en avais émis l'idée ici, mais elle avait été peu goûtée par les bornés, cette politique genevoise, hargneuse et personnelle, paraît encore plus absurde quand on a passé quelque temps à l'étranger. Les cancans de société font un mal très grand et plus on se mettra au dessus de l'opinion de quelques aveugles mieux on fera. Que ferait-on sans F[azy] ? on aurait l'Assemblée nationale pour chefs, elle a déjà assez d'influence maintenant sans la lui donner.

[...] Dufour ne doit pas être content, nous sommes dans un temps où les hommes s'usent vite et sont bientôt dépassés, on vendait ici son portrait entre ceux de Lamoricière et de Changarnier, mais ils sont maintenant remplacés par les membres du gouvernement. [...]

Le Valaisan Joseph Barman (1800-1885), radical « foncé », s'était exilé à Paris où il vivait depuis 1845 ; il sera bientôt nommé chargé d'affaires de Suisse en France mais perdra son poste en 1857 à la suite de l'affaire de Neuchâtel.

La banque de France et les banques privées manquaient toutes de numéraire, personne n'ayant confiance dans le papier monnaie. Le gouvernement provisoire décréta le cours forcé des billets. La crise financière touchait aussi Genève, en fait toute l'Europe révolutionnée.

Le 12 mars, Ledru-Rollin, ministre de l'intérieur, publie dans le Moniteur une circulaire invitant les commissaires du gouvernement (qui ont pris la place des préfets) à faire le nécessaire le 9 avril, jour primitivement fixé pour l'élection au suffrage direct et universel de l'Assemblée nationale chargée de rédiger la nouvelle Constitution : « les élections sont votre grande œuvre ». Lamartine protestera le 16 : « ce n'est pas un crime de n'avoir pas été républicain avant la république ». Les élections reportées au 27 avril donneront une large majorité aux modérés.

L'une des premières décisions du gouvernement provisoire avait été de « prolétarianiser » la garde nationale bourgeoise en l'ouvrant à tous les citoyens. La manifestation du 16 mars a été provoquée par la dissolution, annoncée la veille, des compagnies d'élite de la garde nationale, grenadiers et voltigeurs, où servaient en général les bourgeois les plus conservateurs ; n'admettant pas d'être ainsi fondus dans le tout venant, ces unités se rendirent à l'Hôtel de Ville où on malmena Ledru Rollin et les ministres dits de gauche. La marche du lendemain 17, organisée par Blanqui, Louis Blanc et d'autres extrémistes pour demander l'exécution des promesses faites aux ouvriers, le renvoi des élections et l'éloignement de Paris des troupes de ligne, sera habilement exploitée par le gouvernement provisoire : il en fera une manifestation pour la défense de la république, soit disant menacée la veille. Lamartine écrit à propos de celle du 17 que les manifestants voulaient « asservir le gouvernement à la dictature de la multitude exprimée par les clubs » Blanqui et ses partisans feront une seconde tentative le 16 avril, réprimée par la garde nationale aux cris de « à bas les communistes ! », puis encore le 15 mai et enfin le 22 juin ; celle-ci, réprimée dans des flots de sang, sera la dernière insurrection jusqu'à la commune de Paris en 1870, dans laquelle Blanqui et d'autres extrémistes de 1848 tiendront les premiers rôles.

Louis-Marie de la Haye de Cormenin (1788-1868) ; girouette modèle, il a servi tous les régimes de Napoléon I à Napoléon III.

Adèle Pictet à Charles

Genève] Dimanche 19 / Mardi 21 Mars 1848

Ma lettre était à peine partie mercredi, que nous apprîmes par Edouard le subit départ de son associé pour Lion, et je regrettai de n'avoir pas pu te le dire, dans le cas où tu l'apprendrais et où tu t'en inquiéterais ; c'était un acte de prudence pour toucher lui-même le semestre des rentes, et ne pas risquer que quelque faillite le leur confisqua, s'ils envoient d'ici le reçu sans avoir l'argent en mains. Bien leur en a pris, puisque les deux maisons la Haute de Roanne et de Lion viennent de manquer. Le semestre sera donc en retard plus ou moins longtemps, mais ne l'ayant pas reçu, ils n'en sont pas responsables envers les rentiers. Alph[onse] Tur[rettini] et sa femme, qui ne le quitte jamais, reviennent aujourd'hui, on est dans une crise effrayante pour tous, et dans une singulière position dans ce moment c'est une absence d'argent qui fait qu'on ne peut en demander aux banquiers d'ici, qui s'occupent d'en faire venir ; aussi chacun garde les 100 ou 200 francs qu'on avait dans son tiroir en évitant toute dépense quelconque dans ce moment. On ne donne plus de diners à poisson ou à volailles, et on dédouble les commandes de goûter. Quoi qu'il arrive, on prend le parti sage, et puis on se confie en celui qui veille sur nous tous ; l'activité des négociants pour s'entendre entr'eux aux moyens de faire face, les occupe bien, et je te promets que notre Edouard n'est pas le moins en mouvement. L'émission des rescriptions de l'Etat pour couvrir les dépenses extraordinaires de la guerre etc., ont gêné les comptes courants, et la demande, toute légitime qu'elle était est venue dans un mauvais moment pour les banquiers, parce que soit esprit public, qui toujours reparait

Dieu merci à Genève, soit le placement momentané et sûr d'argent chez les banquiers, ont [sic] en 24 heures porté 300m francs en espèces au gouvernement. Personne ne l'eut cru la veille, et on dit que le chef des finances (Moul[inié]) en pleurait de joie. Nous sommes d'une tranquillité complète dans ce moment, mais Rosset-Bautte et 3 autres cabinets d'horlogerie et de bijouterie viennent de fermer leurs ateliers [par] manque de commandes. Que deviendront ces pauvres ouvriers sans travail !

Mais passons à un autre sujet, j'entends encore moins que toi la partie financière. Ton père après avoir été voir ton capitaine pour lui causer et lui dire tes vœux (il arrivait de Berne et ne savait rien depuis l'automne) lui a écrit le 15 « qu'il n'avait été fait aucun changement dans le classement des miliciens du contingent qui se sont trouvés absents pendant la campagne, qu'ainsi tu figurais toujours S[ergent] M[ajor] dans sa compagnie ; qu'il t'engageait expressément à ne faire ni directement, ni par son intermédiaire aucune demande de démission ; le S[ergent] M[ajor] et le fourrier actuels sont très près de l'expiration de leur tems et ainsi tu pourras reprendre plus tard tes fonctions. Il croit qu'une fois tu te repentirais de ta démission et pour sa part il serait très fâché de te voir sortir du cadre des s[ous] officiers. » Ton Père lui a répondu que tu verrais à ton retour à prendre ta décision.

[...] Lundi. Tu nous dis qu'on est tranquille à Paris, et puis nous voyons d'autres personnes convaincues que le feu va être mis aux poudres, et que l'on va se battre dans les rues ! hier Mr et Made Beaum[on]t nous donnèrent la comédie, par leur effroi du danger que courrait leur fils Henry, qui est parti pour Paris : je t'assure qu'ils faisaient aussi pitié, que s'ils l'eussent vu à Watterlo ! Pas moins, on n'aime point ces expressions de peur, et à toutes bonne fin, nous disons toujours sois prudent, et puis quitte si on n'y pouvait plus tenir. Mais tout en disant cela, je t'assure que nous ne sommes pas du tout inquiets sur toi.

Alp[honse] T[urrettini] arriva hier soir, avec les rentes en poche, à la vérité en papier et pas en écus sonnants, mais tôt ou tard cela se réalisera. Edouard n'a point l'air trop lamentable, et je te promets s'active à force.

On espère que la Cour suprême, dont tous les membres se sont inscrits, seront tous réélus vendredi, à l'exception de Rocca, qu'on dit qu'on remplace par Eug[ène] Colladon. Ce serait bien à désirer ; Tur[rettini] W[illiam] serait élu Procureur général à la place de Colladon. Tu crois peut-être que je rêve, mais non, voilà ce qu'on parvient à obtenir en se rapprochant ; par contre le Tribunal civil n'a pas cru par une raison, ou par une autre, devoir s'inscrire et on doute fort de leur réélection ; dans ce cas, il serait possible que un ou deux des juges non réélus prissent une étude. Que penserais-tu de l'idée de t'y adjoindre ? par exemple avec Ed[ouard] Mallet ? n'en parles pas à personne, mais dis-nous tes idées là dessus. Il faut dans la position où l'on est, penser d'avance à faire vibrer les cordes de tout genre. Nous n'en avons pas même parlé à tes frères.

Aujourd'hui par une pluie et une neige alternatives, leurs Majestés vont prêter serment à St Pierre on pourra se croire au 31 Xbre plus qu'au 20 mars.

[...] A 7 hs du soir. Edouard t'envoie mille amitiés, il sort d'ici, le bruit avait courru qu'il partait pour Paris, et il venait te le démentir, ayant des raisons de croire que Mr Cr[amer] pouvait l'avoir écrit à ses fils. Pour le moment il n'en est pas question, et tu en serais le premier prévenu si cela devenait nécessaire. Mais ne t'en flattes pas, nous voulons espérer que ce sera toi qui plus tard lui feras visite. [...]

Selon la nouvelle constitution, les magistrats de l'ordre judiciaire sont élus par le Grand Conseil.

William Turrettini, allié De la Rive, est le beau-frère de François-Jules Pictet. Noter le sauvetage financier du gouvernement radical par les banquiers genevois, à l'époque tous privés et hostiles au nouveau régime.

Charles à sa mère

Paris Mercredi 22 / Jeudi 23 mars 1848

Ce soir, [...] je suis allé aux Français avec Amédée [Lullin] et Marc Cramer, je vous en parle de suite car je suis dans un charme complet. Nous sommes entrés après une longue attente à la queue. Rachel a joué admirablement Hermione dans Andromaque, elle ne m'a pas fait cependant autant de plaisir que dans Phèdre. Mais ce qu'il y avait de ... je ne sais comment dire car en combinant les mots sublime, admirable, etc., on ne peut rendre l'impression qu'elle fait en récitant la Marseillaise. On ne peut s'en faire aucune idée et rien ne peut rendre cette femme récitant cette belle hymne en en suivant le rythme avec un faible accompagnement de musique. C'était pendant tout le temps de la strophe un frémissement dans toute la salle qui au refrain éclatait en applaudissemens frénétiques. La strophe amour sacré de la patrie, où elle se met à genoux en embrassant le drapeau tricolore était entr'autres sublime. Elle a été rappelée deux fois. Le fait est qu'après on ne pouvait pas causer, et on cherchait longtemps à se la rappeler dans son imagination. Cela vous paraît peut-être exagéré mais je vous le répète on ne peut pas s'en faire d'idée quand on ne l'a pas entendue. Energie, sentiment, beauté de gestes, rien ne manquait, on croyait voir le génie de la France. Après cela on jouait les Plaideurs qui étaient parfaitement joués, mais cela gatait l'impression qu'on conservait de Rachel.

[...] En politique rien de nouveau, avec quelle inconcevable rapidité s'est propagé le mouvement en Allemagne, le roi de Prusse a tout accordé, bien heureux encore de conserver son trône, l'empereur d'Autriche accorde une constitution, l'Allemagne va former une confédération unitaire, rien n'étonne plus maintenant. Ils en sont à [17]89 puis viendra bientôt 92. Cela est bien heureux du reste pour nous en arrêtant la guerre entre l'Autriche et l'Italie, guerre où la Suisse aurait peut-être joué un rôle plus actif qu'elle ne le devait. Ce n'est probablement qu'un premier pas vers la grande république européenne, car le premier pas en amène d'autres et on marche vite maintenant. Ici on est très calme, on s'occupe beaucoup de l'Allemagne et de la crise financière, vous en savez autant que moi sur ce sujet par les journaux. La commission du Luxembourg ne fait rien pour l'organisation du travail, Louis Blanc y cause de choses et d'autres puis il se fait appeler à l'Hôtel de Ville pour affaires urgentes et on en reste là. Les ouvriers du reste continuent à montrer beaucoup de bon sens et à faire leurs efforts pour soutenir l'industrie. Beaucoup de gens disent que l'Europe est maintenant dans le même état que l'empire romain lors de sa décadence et que les prolétaires viendront comme autrefois les Barbares, ramener des élémens plus purs dans une civilisation trop corrompue, est-ce vrai ? c'est ce que l'avenir montrera. En attendant, c'est notre Suisse si dénigrée si attaquée par tous que tous regardent maintenant comme le pays qui a le plus de chances de tranquillité et de bonheur et bien des gens qui disaient qu'on ne peut vivre qu'à Paris, songent maintenant à rentrer tranquillement dans leurs foyers. J'ai appris avec plaisir que Gustave va retourner à Genève, nous savons bien que c'est la seule chose qu'il ait à faire maintenant et il en est très content, ses examens dans tous les cas ne pouvaient avoir lieu qu'au mois d'août, il faut avoir pris 4 inscriptions.

Jeudi matin. Je n'ai pas grand chose à vous raconter de ma semaine puisque je suis resté chez moi forcément. Vendredi soir je fus prendre le thé chez les Sautter qui ne sont pas trop noirs en politique cela n'influe en rien sur la position de Mr S[autter]. Samedi je travaillais chez moi, je fus un moment au Louvre, on a eu la bonne idée de faire payer une entrée de un franc le samedi au profit des ouvriers sans ouvrage, de sorte qu'il y a peu de monde et qu'on peut regarder les tableaux tout à son aise.

Dimanche j'ai entendu le plus singulier sermon d'A[thanase] Coquerel, le Chenevière de Paris. C'était un sermon patriotique dans lequel il prêchoit le ralliement à la république, beaucoup de phrases sur la grandeur et l'immortalité de la Frrrance ! beaucoup d'éloquence

sur les diverses phases de son histoire, mais pas de religion. Il se porte comme candidat à l'Assemblée nationale ainsi que le père Lacordaire que je n'ai pas entendu dimanche vu le mauvais temps. [...]

Il paraît que Mr Vernes a fait un très beau sermon dimanche à l'église de la Rédemption, tout le monde pleurait quand il a prié pour le roi et pour cette princesse « dont je vois la place abandonnée et qui a emprunté quelques années le sol de la France pour y voir deux fois sa carrière déchirée... » Je ne croyais pas Mr V[ernes] susceptible de faire un beau sermon. Il y avait aussi hier dans le rôle d'Andromaque des vers qui vous saisissaient tant ils s'appliquaient à la position de cette pauvre duchesse.

On est infesté maintenant de caricatures, de pamphlets sur Louis-Philippe et Guizot où on les montre comme souillés des crimes les plus atroces, on devrait cependant avoir un reste de pudeur. Ce qu'il y a de fatigant pour les étrangers, ce sont ces louanges continuelles au peuple Frrrrançais, sur sa magnanimité, son courage, sa tranquillité etc. etc., quand on dit que les rois ont des flatteurs, le peuple en a bien plus encore. Nous sommes maintenant sous la domination de Ledru-Rollin, c'est lui qui est l'homme des clubs et Lamartine sautera dès qu'il voudra faire la moindre opposition, la grande manifestation de vendredi l'a bien montré ; il est très probable qu'on renverra les élections de l'Assemblée nationale puisque les élections de la garde nationale seront à peine terminées au jour fixé pour celles de l'Assemblée.

[...] J'avais en effet un peu pensé qu'Edouard viendrait ici, mais je suis bien aise, plaisir de le voir à part que cela ne soit pas nécessaire. Ce manque de numéraire se fait aussi sentir ici et on se restreint autant que possible. Pour l'affaire Sch[au]b il est peut-être plus prudent de ne rien faire avant mon retour et de voir venir encore quelque temps, d'autant plus que je crois que les démissions ne s'accordent qu'en Septembre. Les craintes de bruit sont je crois très peu fondées maintenant, qui pourrait en faire dans ce moment. Pour l'idée d'Etude, j'y adhère pleinement s'il y a moyen, j'y avais déjà pensé, il ne faut pas rester maintenant les bras croisés. Je savais déjà le rapprochement qui se fait à Genève, on a bien raison, c'est le seul moyen maintenant de faire aller les affaires.

La révolution éclate à Vienne le 14 mars, à Berlin le 18, à Milan le 20.

L'élection des officiers et sous officiers de la garde nationale par tous les citoyens âgés de 21 à 50 ans qui s'étaient fait inscrire, devait avoir lieu le 18 mars. La gauche exigea une prolongation du délai pour avoir le temps de s'organiser ; le 16 on annonça que l'élection était reportée au 25. L'élection de l'Assemblée nationale chargée de rédiger une constitution devait avoir lieu au suffrage universel le 9 avril ; elle aura finalement lieu le 23 et donnera la majorité aux modérés. Le corps électoral a passé de moins de 200.000 à 9 millions.

Abraham Emmanuel Sautter, déjà vu ci-dessus, était depuis 1830 le directeur de la manufacture de glaces de Saint-Gobain ; le pasteur Louis Vernes (1815-1906) avait épousé sa fille. Il prêchait au temple de la Rédemption, rue Chauchat, qui servait aussi au culte luthérien. La duchesse d'Orléans, luthérienne, en était paroissienne. Le sermon du 19 mars a en réalité été prononcé par son aumônier, le pasteur alsacien luthérien Edouard Verny.

Le sermon du pasteur Coquerel est imprimé dans le Journal de Genève du 25 mars.

Adèle Pictet à Charles

[Genève] Samedi 25 Mars 1848 à 9h ¼ Lundi 27 idem

Nous te voyons à l'heure qu'il est attendant ce dernier coup de fouet qui annonce l'arrivée de la malle poste, et nous jouissons avec toi de ta réunion avec ton frère ; après six mois de séparation c'est très doux, et nous avons bien besoin de la pensée de ta joie pour avaler sa nécessité de départ. Je t'avoue que nous eûmes le cœur bien gros jeudi lorsque le coup d'une heure sonna, et puis peu après nous fûmes ton père et moi faire le tour des Philosophes, et au bas de la Treille nous vîmes Jules et Adèle qui venaient de l'établir dans la malle poste. Quand il serait parti comme d'autres fois avec sa femme, joyeux et content, nous n'aurions pas pensé

au vide immense qu'il nous faisait, mais les trois derniers jours il était forcé de fatigue et de pensées, et nous y avons assez pris part, pour désirer son départ espérant qu'il serait moins tracassé en voyant par lui-même et en n'attendant pas ses lettres. [...] Nous pensons avec plaisir, que tu pourras lui être utile, et c'est une grande différence de penser que ses affaires l'ont conduit à Paris plutôt qu'ailleurs, parcequ'au moins tu en profites.

Dimanche. [...] Que ne peut-on faire boire de l'orgeat à Ledru-R[ollin] ; malgré ce calme apparent, je crains bien que le feu ne couve sous la cendre, et toute cette explosion est bien extraordinaire et annonce bien une transformation de l'état social européen, heureux ceux qui avancent dans la vie et qui n'ont pas encore de longues années à passer sur cette terre ; mais c'est un triste héritage à laisser à leurs enfans ! Ici on paraît moins inquiet sur la crise financière, est-ce parce qu'on l'a trop été, ou parce qu'en effet on sera moins atteint ? et puis on apprend à se soumettre en substituant la tourte aux pommes aux meringues, petite économie, mais qui fait croire à un sacrifice réel. Dis à Revilliod que ses frères ont refusé le sucre dans leur café, d'eux mêmes, c'est très joli.

[...] Lorsque tu recevras cette lettre tu sauras déjà le résultat de l'élection des juges, qui est dans la Revue, on est très satisfait de la Cour de justice, mais le Tribunal c[ivil] est déplorable ! surtout deux d'entr'eux que l'on peut qualifier de franches canailles. W[illiam] Tur[retti] est très satisfait d'avoir été élu, et paraît satisfait de ses deux substituts. Je suis bien aise pour Jules, qu'il n'ait pas été mis de côté, cela l'aurait jeté (lui William) dans une opposition qui aurait été peinible. On verra à présent ce que vont faire les déçus, et ce qu'on pourra essayer dans telle ou telle Etude ; ton père se tiendra au courant, et puis on te l'écrira, ou tu viendras le savoir par toi-même.

[...] Je m'amusai hier au Samedi chez ta tante de Candolle de leur lire ton enthousiasme Rachel : très compris par les jeunes et par ton père, mais les trois soeurs, fidèles à leurs traditions n'y voyaient que la Marseillaise de [17]92. Pourquoi ne donne-t-on pas un autre nom à cet hymne révolutionnaire ? J'aurai beaucoup mieux aimé entendre Rachel dans Andromaque, et je suis bien sûr du plaisir que j'en aurais éprouvé.

[...] Hier à notre Société, lorsqu'on faisait la récapitulation des événemens de la semaine, on se croyait entraîné par une locomotive à laquelle rien ne résistait. Ces cinq jours de bataille acharnée dans les rues de Milan, font frémir ! puis on trouve encore là cette horreur du jouc étranger, et l'énergie des vieilles républiques ; Dieu les préserve d'être repris. Crois-tu que le roi de Prusse aura le tems de relever de leur serment les cons[ervateu]rs sous clé de Neuchâtel ? J'espère qu'ils plieront sous la nécessité et qu'on les mettra en liberté. On pense à ces familles berlinoises où il y aura bien des vides. On parlait hier d'un jeune de Zatz-Pourtalez, neveu de Made Perrot qui a été tué. Hélas, la résistance n'amène que des douleurs de plus, et tout doit chûter ! Made Sarasin s'affligeait de la faillite Leictal [d'Eichtal] (je l'écris sûrement mal), puis pour ces pauvres dames De Carro de ce que Mr Well avait suspendu ses payemens. Mais à quoi sert de parler des impressions de Genève, vous ne les comprenez que trop. Dieu veuille qu'Edouard n'écrive rien de trop triste aujourd'hui, car je pense bien que toi ou lui donnerez des nouvelles de son arrivée.

Le sirop d'orgeat passait pour avoir des vertus calmantes.

Ruchon ne mentionne pas ces élections ; les magistrats de l'ordre judiciaires avaient été maintenus dans leurs fonctions jusqu'à l'adoption, le 4 mars 1848, de la loi sur l'organisation judiciaire. Ils sont dorénavant élus par le Grand Conseil.

Une insurrection avait éclaté à Milan, capitale de la Lombardie autrichienne, qui en deux jours, les 22 et 23 mars en chassera temporairement la garnison commandée par le maréchal Radetzky. D'abord hésitant, le roi Charles-Albert déclara le 23 la guerre à l'Autriche ; l'armée piémontaise qui s'avança en Lombardie sera battue à Custoza en juin ; Milan sera repris au début d'août C'est le sujet du roman de Giono : « Le bonheur fou ».

Les radicaux qui avaient révolutionné Neuchâtel tenaient sous les verrous les membres de l'ancien conseil d'Etat qui ne voulaient pas être mis en liberté sans avoir été déliés de leur serment par le roi de Prusse.

Le « jeune Zatroz » est le fils de Charles-Louis de Zastrow, major général en Prusse, qui avait épousé en 1815 Olympe de Pourtalès.

François Jules à Charles

Genève 27 mars 1847 [sic pour 1848]

Mon cher Charles, j'ai honte de moi-même en pensant depuis combien de temps je te dois une lettre. La véritable raison est une en vue des affaires militaires je t'en ai tenue une prête dans mon tiroir pendant fort longtemps afin de te l'envoyer dès qu'il y aurait quelque chose de nouveau. Si tu avais reçu une assignation de comparaître je t'aurais envoyé immédiatement un projet de lettre à adresser au conseil de discipline, ayant causé à diverses reprises avec des autorités militaires et des membres des tribunaux j'avais vu que l'on pourrait leur fournir une argumentation assez forte, mais le meilleur de tout est que tu n'aies pas été cité, ainsi que Plant[amour]. Les pauvres diables qui sont en prison y seront peut-être longtemps car on se presse peu de pratiquer cette apparence de grâce. Ceux qui n'ont pas purgé leur contumace risquent aussi de végéter longtemps à l'étranger, car la population radicale inférieure a manifesté une extrême répugnance pour l'amnistie. Les paysans surtout sont féroces à ce sujet, ils pratiquent toujours le précepte œil pour œil, dent pour dent, et parce que leurs enfants ou amis ont été en Valais, ils veulent que ceux qui n'y ont pas été aient une peine au moins égale à la fatigue et à la perte de temps de la troupe.

Puisque j'en suis sur les affaires militaires, je dois te transmettre une proposition dont tu feras ce que tu voudras mais à laquelle il vaut peut-être la peine de réfléchir. Decrue va passer major du génie et il a besoin de deux sous lieutenants (au moins 2 à 3). Il désirerait beaucoup que tu te présentes à l'examen, Desaussure et G. Rochette sont à ce qu'il paraît décidés à se présenter. L'époque des examens n'est pas fixée et le serait un peu à la convenance des aspirants. Les avantages de ce grade sont de fournir un moyen sûr et honnête de sortir du contingent. Dans ta position d'avocat, obligé de ne pas te classer parmi les boudeurs, catégorie inutile et vite oubliée par le temps qui court, et porté comme tu l'es à prendre une ligne de conduite modérée et raisonnable etc., il y aurait peut-être quelque avantage à sortir de l'armée fédérale par ce procédé plutôt que par un remplaçant et une démission. Je sais aussi très bien tous les ennuis qu'il y a aujourd'hui à accepter une place d'officier, mais la position change tous les jours grâce au boulevard européen, et le corps du génie est bien composé. Réfléchis là dessus, et écris m'en un mot pour que je puisse répondre à Decrue. Je veux d'autant moins t'influencer que je n'ai pas à cet égard d'opinion arrêtée. Décide toi avec Edouard ou par toi-même.

On va je crois réorganiser la faculté de Droit pour cet été. Gide et Castoldi vont je crois commencer leurs cours. L'état de la France et de l'Allemagne ramèneront au bercail les jeunes gens qui ont été chercher le repos et le calme loin de Genève. Hornung a été si ennuyeux que je ne sais pas si il sera nommé. Gaullieur a été faible. Je crois qu'on ajournera l'élection à cette chaire. La loi académique avance peu, ce qui s'explique par les préoccupations de tout genre du conseil d'Etat. Tu auras appris les nominations des tribunaux. La Cour de cassation et la Cour de justice sont bonnes. Le tribunal de l'audience est détestable, composé de Lafontaine, Fazy d'Arbigny et Decrey le procureur. Raisin est juge d'instruction. Le ministère public est composé de Turretini, Hervé et Goy.

Je suis bien aise pour toi que tu aies assisté à la révolution de Paris, d'abord parce que cela te laissera des souvenirs curieux, ensuite parcequ'appelés comme nous sommes à voir le renouvellement de la vieille Europe, il faut que la jeune génération ait beaucoup réfléchi pour faire abstraction de tous les anciens préjugés et pour pouvoir fonder un ordre de choses stable, basé sur la vraie connaissance du possible, et sur les besoins variés de toutes les classes de la

population. Je t'engage beaucoup à ne pas te décourager pour ton droit, il est clair que tu peux peu travailler actuellement mais amasser de bons matériaux pour Genève. Sois sûr que le travail sérieux et consciencieux surnagera toujours. Les applications du droit à l'industrie peuvent être dans un état transitoire, mais c'est une raison de plus pour suivre attentivement les modifications apportées par les événements et pour lier l'ancien droit avec le nouveau. Ce grand mouvement des esprits ne s'opérera pas sans une puissante intervention de la théorie, et c'est un bon moment ce me semble pour entrer dans la lice.

Edouard t'aura dit que les affaires militaires étaient complètement terminées et que tu peux revenir dès que tu le voudras, sauf l'ennui des exercices. Peut être au reste (et cela en vaudra la peine) resteras tu pour voir le commencement de l'Assemblée nationale ; ce sera un des curieux moments du siècle et si j'avais du temps et de l'argent j'irais bien moi-même y passer 15 jours. Mais c'est pour le moment des fantaisies jusqu'à ce qu'on ait vu comment tournera ce grand orage financier et quelles plumes on y laissera.

Adieu mon cher Charles, mes amitiés à Edouard pour lequel j'aimerais bien apprendre une amélioration de la crise, reçois les meilleures amitiés de toute la famille. Je trouve ma mère assez bien ; enfants et Eléonore te font dire mille choses. Tout à toi F.J. Pictet

Monsieur Charles Pictet / 34 rue de l'Echiquier / Paris

Charles suivra les sages conseils de son frère ; il sera officier et finira major du génie.

La loi sur l'instruction publique ne sera votée que le 25 octobre ; elle sera suivie d'une épuration, plusieurs professeurs jugés hostiles au nouveau pouvoir étant mis à l'écart.

Le tribunal de l'Audience correspond au tribunal civil. Le président Lafontaine est catholique, les deux membres radicaux ; Decrey dit le procureur pour le distinguer de son frère Balthazar, le conseiller d'Etat, était particulièrement impopulaire dans les rangs conservateurs : il avait en 1818 vendu un immeuble situé dans la Grand-Rue au curé Vuarin qui y avait installé une congrégation de sœurs de la charité.

Turretini démissionnera en 1851 pour protester contre l'ingérence du gouvernement dans la poursuite d'un nommé Schnepp. Le substitut Etienne-Jacques Hervé lui succédera jusqu'à sa réélection en 1864.

Ce que dit François-Jules sur les leçons à tirer des révolutions en général et de la genevoise en particulier dépeint très bien son caractère.

Jean Pierre Pictet à Charles

[Genève] sans date [lundi 27 mars 1848?]

Mon cher ami, nous étions occupés près de la fenêtre de la convenance de t'octroyer une légère somme pour quelque « fantaisie utile » que tu pourrais avoir à satisfaire avant ton départ et nous avons décidé que tu pourrais te faire délivrer cent francs pour notre compte quand j'ai vu placer une affiche ; une affiche le dimanche sans publication m'a paru quelque chose de singulier, je suis descendu et j'ai vu à ma grande surprise que c'était une mise en caserne du 1er contingent et de piquet du 2e « vu les mouvements militaires sur nos frontières ». Voici, à ce qu'il paraît, ce qui se passe autour de nous. Le roi de Sardaigne a retiré de la Savoie toutes les troupes, même les carabiniers et douaniers. Le bruit s'est répandu que deux mille ouvriers savoisiens venaient pour révolutionner Chambéry, le commandant a de suite nommé une commission municipale et organisé une espèce de garde nationale ; il n'y a point de fusils en Savoie nous en avons vendu ou prêté à Thonon etc. Le commandant a réuni cette garde nationale de Chambéry et après un discours lui a demandé si le roi pouvait compter sur son dévouement personne n'a rien répondu, alors il est parti dans la nuit avec toute sa chancellerie, les caisses publiques avaient déjà toutes été vidées. On disait que hier dimanche on devait publier la République le Chablais et le Faucigny voudraient dit-on être suisse plutôt que français ce qui nous conviendrait beaucoup si la Savoie s'unissait à la

France, et tu sais que par le Protocole de Vienne, toutes les fois que les Puissances voisines de la Suisse se trouvent en état d'hostilités les troupes du roi de Sardaigne doivent se retirer du Chablais et du Faucigny et peuvent être remplacées au besoin par des troupes suisses ce pays étant neutralisé et assimilé à la Suisse. Voilà mon cher les faits et les conjectures ; tu comprends que nous avons du te les faire connaître de suite, pour que tu te décides par toi même sur le parti que tu as à prendre, ou venir et entrer en caserne si cela doit durer quelque tems ou rester à Paris, pour quel tems, c'est ce que l'on ne peut trop savoir, car il n'y aurait pas moyen moralement de faire un remplaçant dans ce moment, il faut un peu penser à sa position future, mais que tu te penches à revenir ou à rester, tu peux très bien attendre quelques jours pour te décider, car si tu prends le parti de revenir si le casernement dure encore, tu y seras toujours admis et tu pourras tout de même faire valoir ton désir de rejoindre ton drapeau, conformément à votre lettre à Mr C[ousi]n et nous pourrons au premier jour te donner directement ou par les lettres d'Amélie un peu plus de détails sur les événemens parceque Jules qui n'est revenu que hier soir de Mornex pourra peut-être dans la journée ou au Grand Conseil se procurer quelques renseignemens de plus.

Tu comprends que ce casernement est bien dérangeant à cause de Léonard, dans le moment le plus occupé pour les jardins ; si le casernement dure quelque tems ce sera une rude charge de la campagne et au contraire un avantage pour la ville, les ouvriers étant sans ouvrage.

Tout ceci te fera peut-être entrevoir un peu différemment la proposition de Decrue, c'est un bon moyen de se sortir du contingent et même de la 1^{re} et 2^e Landwehr qui va jusqu'à 40 ans, mais tu as tout le tems d'y réfléchir.

Tu comprends que ta mère qui calculait déjà le jour où tu devais arriver a été un peu désappointée d'un retard quelconque, tu auras soin de ton côté, directement ou par ton frère de nous donner de tes nouvelles, adieu fais mes amitiés à Edouard tout à toi ton affectionné père

J. P. P.

Jules me dit que ce qui paraît avoir occasionné une mise sur pied si brusque est le bruit qui s'est répandu qu'outre la bande qui devait se porter sur Chambéry une autre bande (aussi sans armes) se proposait de parcourir le reste de la Savoie pour la républicaniser, or on craignait que pour accourir le chemin ils ne se disposassent à emprunter le Canton, or on ne le veut pas.

Le Journal de Genève rapporte seulement ceci sur cette affaire dans son numéro du 4 avril : « l'attention publique se porte depuis quelques jours sur les dispositions du traité de 1815 et 1816 qui établissent au profit de la Suisse et de la Savoie la neutralité de ce dernier pays. » Il signale l'entrée en caserne du 1^{er} bataillon du contingent, le second étant mis de piquet : « ces mesures sont motivées par les événemens qui se passent chez nos voisins de Savoie. » En fait, le 31 mars, quelques révolutionnaires venus de Lyon avaient fait un coup de main à Chambéry, s'emparant brièvement de l'hôtel de ville et de plusieurs casernes. (Guichonnet : Histoire de la Savoie, Toulouse 1973).

L'article XCII du traité entre la Sardaigne, l'Autriche, la Grande-Bretagne, la France, la Prusse et la Russie signé à Vienne le 20 mai 1815 (annexé à l'acte final du Congrès de Vienne), stipulait que « Les provinces de Chablais et du Faucigny et tout le territoire de la Savoie au nord d'Ugines appartenant au roi de Sardaigne feront partie de la neutralité de la Suisse [...] » Son alinéa 2 précisait que « [...] toutes les fois que les Puissances voisines de la Suisse se trouveront en état d'hostilité ouverte ou imminente, les troupes de S.M. le roi de Sardaigne qui pourraient se trouver dans ces provinces se retireront, et pourront à cet effet passer par le Valais, si cela devient nécessaire ; aucunes autres troupes armées d'aucune autre puissance ne pourront traverser, ni stationner dans les provinces et territoires susdits, sauf celles que la Confédération suisse jugerait à propos d'y placer [...] »

Le conseil d'Etat se souvenait peut-être aussi de l'affaire dite des réfugiés polonais : en février 1834, quelques centaines de Polonais réfugiés en Suisse et de réfugiés italiens, venant de Nyon, avaient débarqué à Bellerive avec le projet de soulever la Savoie. Le conseil d'Etat avait eu beaucoup de peine à désarmer leurs bandes qui errèrent quelques jours des deux côtés de la frontière, d'autant plus que des radicaux, James Fazy en tête, avaient sympathisé avec elles. Le professeur Melegari dont Charles parle dans sa lettre des 29/30 décembre 1847 avait été de cette équipée.

Charles à sa mère

Paris Mercredi 29 mars 1848

Ceci vous représente 1° une demoiselle de comptoir d'un marchand de vins, rue de Rivoli, costume de déesse de la liberté, causant avec un garde national de la mobile dont la seule marque distinctive est le numéro de sa légion sur sa casquette ; 2° une ordonnance du ministère de la guerre, cheval et sabre de municipal, sous-pieds et tenue non de rigueur.

Cela dit, vous comprenez si je fus content à la réception de votre petit billet de vendredi qui m'annonçait l'arrivée d'Edouard pour le lendemain, aussi samedi dès sept heures du matin j'étais à la poste, à attendre la malle qui arrive ordinairement entre 7 et 9, puis ce jour là elle fut retardée, comme cela arrive toujours quand on attend quelqu'un et elle n'arriva qu'à une heure, crottée jusqu'en haut. J'ai trouvé Edouard très bien, pas trop noir, je crois même entre nous, moins noir qu'il [sic] ne l'était ici les premiers jours, parcequ'ici on n'est pas gai, mais sur la position financière française et non pas sur des craintes individuelles de banquiers dont la chute est dit-on arrêtée maintenant. Mais on est la tête dans un sac, suivant l'expression vulgaire, on ne peut savoir où la crise s'arrêtera, et la ruine de l'industrie en France qui va mettre sur le pavé une quantité immense d'ouvriers, n'est pas faite pour calmer les inquiétudes. Ce qui m'a fait surtout plaisir, ce sont les bonnes nouvelles qu'il m'a donné de vous tous et l'assurance que je pouvais revenir bientôt, je reprendrai ce sujet quand j'aurais reçu votre lettre. J'ai été bien aise de voir que tout le monde n'était pas aussi noir à Genève que certaines personnes qui écrivent des lettres effrayantes ici, entr'autres les R[evillio]d-F[aes]sch. Voilà toute l'Europe en feu, le Piémont qui entre en Lombardie, etc. etc., et on ne s'en embarrasse pas plus ici que de la révolution du peuple de Monaco, la surprise est un mot qu'il faut rayer du dictionnaire comme disait un journal.

Nous sommes toujours dans le même état, calme plat, Paris parfaitement tranquille, on ne parle que de finances, vous avez vu que les élections ont été prorogées ce qui était indispensable, mais cela est fâcheux, les esprits travaillent dans l'intervalle. La grande occupation de ces jours a été de planter sur toutes les places des arbres de la liberté pavoisés de rubans tricolores, on allait ensuite chercher le curé du quartier qui arrivait à la tête de son clergé et bénissait l'arbre en faisant un discours patriotique, puis le soir danses et chants !!

[...] Mardi je fus au Palais de Justice où l'on jugeait 24 ouvriers et paysans qui avaient commis des dégâts sur le chemin de fer de Saint-Germain, lors de la révolution, cela doit durer plusieurs jours, je ne sais pas le résultat, mais je crois qu'ils seront sévèrement punis.

[...] Vous ne me dites rien ni l'un ni l'autre sur mon retour, mais en combinant quelques expressions de votre lettre, de celle de Jules avec ce que me dit Edouard, il me semble que votre intention est de me laisser libre de faire ce que je penserai convenable. En conséquence, réflexions faites, mon intention est de revenir bientôt, vous dire le jour c'est ce que je ne puis même approximativement, on ne quitte pas une ville où on a passé six mois sans avoir bien des petites choses à régler, visites à faire etc., puis cela dépend aussi d'Edouard qui ne sait pas du tout ce qu'il fera, quoique cherchant à revenir le plus tôt possible, puis il est possible qu'il revienne avec Diodati puisqu'il est venu avec lui, etc. etc., de sorte que pour le retour ensemble, ce n'est pas sur, je ne lui en ai pas encore causé catégoriquement. Je ferai donc cette semaine mes dispositions de départ, mes visites etc., puis un de ces jours je vous écrirai ce que je fais, en tout cas, votre première lettre me trouvera sûrement ici, je crois bien avoir à faire encore pour une quinzaine de jours approximativement. Vous comprenez si je suis content de vous revenir et je pense un peu qu'il en sera de même pour vous. Il y aurait certainement encore à faire ici, encore à voir, mais nous ne sommes pas dans un moment où la dépense soit indifférente, puis il faut aussi penser à travailler un peu pratiquement à Genève, pour cela je vois que vous n'avez rien de nouveau à me dire, je verrai donc par moi-même.

Je crois que vous voyez Edouard trop en noir, il ne me fait pas l'effet aussi triste qu'à vous, il a l'air plutôt ennuyé qu'autre chose, je crois bien qu'il doit beaucoup vous manquer, mais ce ne

sera pas pour longtemps, il cherche à hater autant que possible ses affaires. Gustave est venu le voir dimanche, ce pauvre garçon ne sait trop que faire, on ne lui a écrit de chez lui qu'un petit billet très peu catégorique et je crois que sa tante De Marisy influe pour qu'il reste ici, je ne l'ai pas vu ces jours, je crois cependant qu'il persiste à partir et je crois qu'il a raison, il y a cependant la question de savoir si il ne vaudrait pas mieux rester jusqu'en juillet, faire ses examens pour ne pas perdre deux inscriptions et faire compter cette année à Genève.

[...] Chauvet vient de passer chez moi pour me donner des nouvelles de Brot qui est bien, mais il a eu cinq jours de bombardement peu agréables à passer, il paraît que sa maison (que du reste mon père connaît puisque nous y sommes allés je crois prendre de l'argent) est tout près du fort et les obus passaient par-dessus. Les Milanais se sont battu avec un courage héroïque, ils marchaient sans armes contre les bayonnettes et les canons, j'attends une lettre de lui au premier jour.

[...] Il y avait hier un fort attroupement sur le boulevard causé par l'arrestation d'un pauvre diable qui s'était amusé à tirer sur le coq gaulois qui surmontait un arbre de la liberté, les voyous prétendant que c'était un carliste voulaient le fusiller sans autre forme de procès, mais heureusement la garde nationale est intervenue et on l'a conduit au poste pour le protéger. On est très monté dans le peuple contre les légitimistes, c'est un reste de 1830, et on évite maintenant de sortir avec un mouchoir blanc sortant de la poche de son paletot parcequ'on risquerait de se faire insulter et mener au poste. Hier a eu lieu l'ensevelissement d'un des blessés de février mort à « l'hospice civil des Tuileries », il y avait beaucoup de monde, garde nationale garde mobile etc., c'était curieux à voir. Ce qui est aussi amusant et ce qui rappelle Genève ce sont les ouvriers employés en masse par le gouvernement à de petits nivellements inutiles dans les Champs Elysées et qui travaillent comme les nôtres en donnant un coup de bêche de temps en temps et en se reposant le reste du temps, puis le soir, ils reçoivent deux francs. S'ils n'ont pas d'ouvrage, ils reçoivent un franc, quelles sommes énormes cela doit employer.

Le gouvernement provisoire avait aussitôt dissous la garde municipale, impopulaire pour avoir été du mauvais côté dans les combats ; il créa une garde nationale mobile de 24 bataillons de mille hommes chacun, sorte de milice « ouverte aux enfants de Paris ». La solde (1 frs 50 par jour, cinq fois celle d'un soldat de la ligne) attirera les volontaires. La garde nationale a comme on l'a vu été réorganisée de manière à accueillir tous les citoyens et non plus seulement les bourgeois. Elle comptera à Paris quelque 200.000 hommes.

Les « ateliers nationaux pour les ouvriers sans salaire » créés par décret du 26 mars finiront pas occuper plus de 120.000 personnes à des travaux le plus souvent futiles. Ces masses de mécontents seront à l'origine de plusieurs émeutes. On cherchera en vain à s'en défaire : renvoi des provinciaux, enrôlement des célibataires sous les drapeaux etc. La suppression brutale des ateliers sera la cause immédiate de la sanglante insurrection de juin, réprimée par Cavaignac. Pour occuper des chômeurs, James Fazy avait, lui aussi, créé des sortes d'ateliers nationaux ; c'est ainsi qu'a été construite la route le long du lac jusqu'à la Belotte, évitant la rampe de Cologny.

Le Genevois Charles Brot (1823-1895), ami et contemporain de Charles, faisait un stage dans une banque à Milan : il assiste à l'insurrection dont il a été question plus haut. Charles avait fait en août 1842 avec ses parents un voyage aux lacs italiens et à Milan.

Adèle Pictet à Charles

[Genève] Vendredi 31 Mars 1848

[...] Ces faillites qui défilent comme les grains d'un chapelet, sont d'une tristesse que je ne puis rendre. Enfin hier, à notre connaissance, il n'y en eut point de nouvelle ; on plaint beaucoup les Horneg[ache]r, ce pauvre Terray, etc., on dit de Seig[neu]x très inquiet pour son compte. [...]

Edouard t'aura dit que nous te donnions carte blanche pour le retour ; vous le déciderez entre vous deux ; il n'y a pas de doute que l'économie parle haut, et puis plus tard tu achèveras dans

un autre voyage ce que tu n'as pu compléter dans celui-ci. Il faudra voir à utiliser ses talents ; ne crois pas cependant que nous désirions rien changer à tes projets, rien ne presse, si tu as encore à voir ; mais tu es ton maître et je crois que la paix du pays n'est que chez nous. Les millionnaires sont en émoi, et sont consternés d'avoir à dédoubler leurs rentes.

Nous passâmes hier la soirée avec notre pauvre paralytique, qui est déjà bien compromis par les chemins de fer, et qui regrette de ne pas avoir plus mis au soleil. Je me tourmente sans le dire pour tes deux tantes, qui à leur âge ont besoin de n'être pas trop dans les retranchemens, surtout ta tante Julie [Pictet], qui n'a guère d'énergie et qui dans sa jeunesse a déjà connu le manque de bien être.

[...] Le syndic Dem[ole] se remet notaire, le conseiller Lullin agent d'affaires : chacun pense à ses enfans.

[...] J'ai entendu lire chez Made Brot, une bien intéressante lettre de son fils, qui a passé de rudes momens pendant cette affreuse melle, qui a duré bien des jours, et où on craignait le bombardement. Nous avons quelques fois la crainte ici, qu'ils ne soient pas au bout ces pauvres Lombards, et que les Autrichiens ne reparraissent en force. On nous fait ici bourdes sur bourdes, sur la Savoye, tantôt les Français ont pris Chambéry, tantôt la République s'y proclame, et puis la Revue nous annonce qu'elle sera Canton. Le fait positif est que jusqu'à présent on est parfaitement calme en actions.

[...] A présent adieu à tous deux, je vous embrasse tendrement ; ton père est bien heureux de penser à ton retour, et te fait dire, que soit la manière, soit le jour, il s'en remet entièrement à toi. Ernest me dit il y a deux jours que Gustave arriverait dans le courant de la première semaine d'avril ; je ne comprends donc pas que la lettre de son père ne fut pas décisive à cet égard, je crois que ta tante aime mieux ne pas s'en mêler. [...]

Jean Marc Demole, premier syndic en 1846, était notaire. Il avait été très ébranlé par la révolution ainsi qu'on l'a vu dans le récit de la tentative de médiation, page 28 ci-dessus.

Paul Elysée Lullin était entré au conseil d'Etat en 1845, il n'y a donc siégé qu'un an.

Charles à sa mère

Paris Lundi 3 Avril 1848

Je viens pour la dernière fois ! vous dire quelques mots, pas bien longs, car je suis surchargé de courses et de visites, on est au bout de la journée avant d'avoir fait la moitié de ce que l'on voulait faire. Les temps sont durs, aussi l'on va à pied et les distances sont longues. J'ai reçu ce matin votre lettre et je vois que mes projets de retour sont approuvés, et vous savez déjà par Edouard que nos places sont retenues au coupé de la diligence pour mercredi à 5 heures, c'est plus ennuyeux que la malle et plus long mais il n'y avait pas de places de plusieurs jours, et à nous trois, le temps se passera le moins mal possible, puis on aura Genève au bout. Je ne puis croire que dans huit jours je serai établi auprès de vous et m'en réjouis fort. Ne vous noircissez pas trop pour Edouard, il est fort ennuyé, triste comme tout le monde sur la crise financière, mais je suis persuadé, sans du reste en avoir parlé catégoriquement, qu'il est calme sur eux personnellement, quoique certainement il perde comme tout le monde, mais la perte de son argent n'est pas grand chose dans ce moment-ci. Cette faillite Paccard est bien triste, ils étaient dans une belle position, mais ils ont préféré suspendre que de vendre à grande perte des valeurs pour se faire de l'argent, et ils n'ont pas perdu un sou. On parlait de celle des de Rougemont aujourd'hui, mais comme je n'ai pas encore vu Edouard aujourd'hui, je ne sais si cela est vrai.

[...] On a planté ces jours-ci beaucoup d'arbres de la liberté, le clergé les bénissait puis le soir, on illuminait, mais je vous raconterai tout cela samedi. Gustave part dans quelques jours, il n'a pas voulu retenir une place dans la même voiture que nous ce qui me semble aurait été le plus agréable pour lui, mais il redoute la longueur de la route et veut je crois revenir par Lyon

au risque d'y être arrêté par le manque de places et de payer plus cher, mais il n'aime pas faire comme les autres.

[...] Rien de nouveau ici, toujours des manifestations, adhésions, qui s'en vont bras dessus bras dessous à l'Hôtel de ville, ou bien des arbres de la liberté portés par une 40ne de personnes qui reçoivent 40 sous pour leur journée. On dit que Lyon n'est pas tranquille, au reste vous avez des nouvelles plus fraîches que nous. J'ai reçu aujourd'hui une lettre de Brot, très courte car il est fort occupé, il est triste sur la position financière et aura lui aussi un mauvais moment à passer. Les Milanais ont été héroïques et les Autrichiens ont commis des atrocités infames, raconté par lui cela n'est pas suspect de prévention.

[...] Ma logeuse « sirote » sur mon départ et la concierge cherche à le faire, on comprend pour celle-là ce qu'elle attend. Les pauvres gens, mari femme et enfant sont obligés de vivre avec 22 sous par jour, ce qui à Paris est bien peu, et tous en sont réduits là, la misère est affreuse par la suspension du commerce. Il paraît qu'il y a eu dans le faubourg Saint-Martin des démonstrations assez graves contre ceux des propriétaires qui ne voulaient pas réduire le prix de leurs loyers. Il y a eu aussi quelques émeutes à la porte de la Presse, vous l'aurez vu sur le journal, cet Emile de G[irardin] avec tout son talent est l'homme le plus universellement méprisé qu'il y ait en France, il veut absolument faire parler de lui.

[...] Quand vous recevrez cette lettre, je serai bien près de monter en voiture (à 5 heures) et de me rapprocher de vous, nous arriverons samedi dans la journée, mais je ne sais à quelle heure jusque là je ne vous écrirai pas. [...]

Barthélemy Paccard (1796-1863), si c'est de lui qu'il s'agit, avait créé une banque à Paris en 1822. Sa fille épousera Gustave Moynier. La villa Paccard à Sécheron deviendra ainsi la villa Moynier.

Le même à son père

Paris, Mercredi 5 Avril, midi

Ma malle était déjà faite quand j'ai reçu ta lettre, tu comprends que l'impression n'a pas été agréable. J'ai de suite été chercher Edouard. Après y avoir réfléchi, je me suis décidé à partir cependant, parceque de deux choses l'une, ou la mesure ne sera que temporaire et l'on rentrera tranquillement chez soi, ou bien elle durera et mon intime conviction et désir, d'accord en cela avec vous je crois, est de faire le service qu'on exigera de nous. C'est ici une question d'indépendance nationale et peut-être cela aura-t'il pour nous l'avantage de rallier les partis. Attendre quelques jours, serait il me semble inutile, et les lettres de Genève que j'ai entendu lire chez Blanc M[euzel ?] me montrent que l'idée générale est que tout le monde doit se rallier dans ce moment-ci et revenir prendre sa place dans la milice, c'est aussi mon opinion et ce sera une bonne manière de montrer notre intention dans l'affaire Cousin et dans les affaires précédentes. J'ai trop souffert d'être éloigné cet hiver pendant les affaires suisses pour goûter encore du même système dans une question honorable. Excusez mon écriture mais je suis très pressé et ma main est fatiguée d'avoir fait mes paquets, remerciez la tante Julie de sa lettre.

Adieu en hâte, votre affectionné C.P.

Je reviens encore. Il y aura samedi quand j'arriverai déjà huit jours que le bataillon sera en caserne de sorte que ce sera déjà le moment d'arriver. Mr Sarrasin Edouard que j'ai vu aujourd'hui m'approuvait. Pour une demi mesure, rester en route, je crois que ce serait le pire de tout.

Dans une lettre, un certain Blanc-Meuzel avait, le 20 juin 1842, dénoncé James Fazy à la première séance du nouveau Grand Conseil : poursuivi à Paris pour dettes, il ne pouvait siéger valablement ; son élection fut néanmoins validée (Rappard).

De retour à Genève, Charles reprendra le 15 avril chez Me Edouard Mallet le stage d'avocat interrompu en été 1847.

GUSTAVE PICTET

Gustave est le fils aîné d'Amédée Pierre Jules Pictet de Sergy et d'Adèle de Candolle. Né en 1827, il perdit à l'âge de deux ans sa mère, morte quelques mois après la naissance de son frère Ernest dont descendent tous les Pictet du rameau dit de Sergy. Tout porte à croire que son enfance et sa jeunesse ne furent pas heureuses. Ernest, élevé par sa grand-mère, Mme Jacob de Candolle née Baraban, est toujours décrit comme l'enfant modèle ayant droit à tous les éloges. Il deviendra l'associé d'Edouard Pictet en 1856. Gustave est confié à son père, qui, remarié en 1833 avec Anne Pictet de Rochemont et accablé de soucis financiers, ne paraît pas s'être beaucoup occupé de lui, et sa belle-mère encore moins. Toute la famille se plaint de son caractère, jugé trop indépendant, égoïste etc. Gustave, dont Charles écrit constamment dans ses lettres qu'il perd son temps à Paris, finira ses études de droit ; avocat en 1851, il militera dans les rangs du parti conservateur. Député au Grand Conseil, fédéraliste convaincu, il fut aussi Conseiller national à trois reprises ; en 1874 il est élu juge au Tribunal fédéral, premier Genevois à accéder à cette haute fonction. Il fera pourtant jusqu'à la fin preuve d'un esprit non conventionnel et souvent difficile, ce dont témoignent ses démissions retentissantes de tous les postes qui lui ont été confiés. Son récit, écrit à l'âge adulte, dépeint très bien un caractère contestataire, « populaire », qui détonnait avec son milieu.

J'ai eu le plaisir pendant que j'étais à Paris, d'assister à la Révolution du 24 février 1848. Je considère comme une opinion vaine ou intéressée celle qui attribue cette révolution à une sorte de surprise ou d'accident. Il faut avoir entendu les cris de délivrance s'échappant de toutes les poitrines, avoir subi les étreintes de ces bras de femmes et d'hommes appartenant à toutes les classes de la population qu'accompagnaient les cris mille et mille fois répétés de « A bas Guizot ! » pour savoir que la secousse qui a renversé le trône de Louis Philippe n'a pas été le résultat d'un accident mais du profond mépris qu'inspiraient à la grande majorité des Français son roi et celui de ses ministres qui avaient pris pour programme de son gouvernement les mots « Enrichissez-vous » et qui, tout en se montrant le plat serviteur de l'Angleterre quand il s'était agi des intérêts de la France, n'avait pas craint de se brouiller avec elle, dans un intérêt purement dynastique, en faisant contracter les mariages espagnols. Le mot d'ordre d'après lequel les Français ne devaient pas avoir d'autre but dans la vie que celui de s'enrichir avait produit une corruption parlementaire générale. Le scandale avait été si loin qu'on avait dû poursuivre et condamner le ministre Teste et le général Despans-Cubièrre et le meurtre de la duchesse de Praslin par son mari avait montré ce qu'on pouvait attendre des classes groupées autour du trône. La mesure était comble, le dégoût général. Six mois auparavant, le comte de Clerey chassant avec nous dans les environs de Dieppe, nous avait dit : « Dans six mois, Louis Philippe ne sera plus sur le trône. » L'événement n'était donc pas complètement imprévu. Seul le monde ministériel et même parlementaire ignorait ce qui allait se passer. Les parlementaires, avec cette incroyable suffisance qui les a toujours distingués, croyaient à la solidité du plancher sur lequel ils se démenaient à la chasse des portefeuilles, des places, et des bonnes affaires sans aucun souci des intérêts de la France et ne se doutaient pas que ce plancher avait été pourri par leurs propres déjections. Aussi la Révolution de février, en renversant pour toujours la royauté des Orléans, a-t-elle été une œuvre essentiellement populaire. Guizot et ses hommes liges étaient depuis longtemps au pouvoir. Les chasseurs de portefeuilles trouvaient que leur tour était trop long à venir. Ils prirent pour béliet de démolition le changement du système électoral, espérant qu'il leur

procurerait une majorité d'électeurs plus favorables. Ils commencèrent une agitation et finalement organisèrent un grand banquet pour le 22 février. Le gouvernement prit peur et eut la sottise d'interdire ce banquet. Une espèce de banquet n'en eut pas moins lieu, mais, à côté de ce banquet et par d'autres mains s'élevèrent des barricades. On pouvait en faire alors encore à Paris.

Je crois bien me souvenir que le jour du banquet, 22 février, je me rendis, le soir chez Mr Eynard et que j'y trouvai le monde ministériel en quiétude parfaite, les ministres se raillant agréablement de l'échec partiel du banquet et de ce qui devait s'ensuivre. L'Ambassade d'Autriche avait pourtant contremandé son bal pour le lendemain.

A mon troisième étage de la rue Jacob, sur l'arrière-cour, j'étais bien loin, à plus forte raison, de me douter de ce qui se passait, et comme j'avais ma matinée libre, je me décidai à en profiter pour aller voir mes amis Cramer qui logeaient au boulevard Beaumarchais. C'était donc le 23 février. Nous nous préparions, les Cramer et moi, à aller déjeuner au restaurant, lorsque nous nous aperçûmes que nous ne pouvions sortir de la maison, celle-ci étant gardée par des insurgés. Des coups de canon se faisaient entendre dans la rue des Filles du Calvaire. Ce sont les seuls, m'a-t-on dit, qui aient été tirés ce jour-là. Nos estomacs devenant exigeants, nous descendîmes chez Henri Lullin qui logeait un étage en dessous et nous lui empruntâmes un ou deux petits pains qui firent notre déjeuner.

Je sortis vers 4 heures sur le boulevard Beaumarchais, il était complètement solitaire. Je me trouvai en face d'un officier d'état-major, caracolant dans le vide et criant : « Le ministère est changé en entier ! » Je remontai auprès de mes compagnons et leur annonçai que la voie était libre. Nous nous mîmes en route pour aller dîner au restaurant du Gymnase ; mais à la place du Château d'Eau, nous rencontrâmes une foule qui nous barrait le passage et d'où s'échappaient les cris répétés et unanimes de : « A bas Guizot ! Vive Molé ! » Tout le monde s'embrassait sans distinction de sexe et nous nous livrâmes à de nombreuses accolades dont plusieurs ne manquaient pas de charme. Nous parvînmes cependant au restaurant du Gymnase où nous trouvâmes beaucoup de Genevois. Après la classique partie de dominos je sortis avec Charles Lombard et nous arrivâmes sur les boulevards jusqu'à l'entrée de celui des Capucines, barré par la troupe devant le ministère des affaires étrangères. Il était entre 9 et 10 heures du soir. En même temps que nous arrivait au même endroit un cortège précédé d'un cadavre. Supposant que les choses allaient se gâter, nous nous séparâmes pour rentrer chacun chez soi. Pour aller chez moi je traversai le Palais Royal et au moment où j'y passais j'entendis une fusillade. C'était la troupe qui, au boulevard des Capucines, tirait sur le cortège et la révolution qui commençait. Avant de rentrer au logis, je me dirigeai sur l'hôtel Voltaire, rue de l'Odéon, pour causer des événements. J'y trouvai nombreuse société à laquelle je fis part de ce que j'avais vu et entendu. Je fus contredit par William de la Rive qui sortait de chez Mr Eynard ou de quelque autre salon ministériel et qui dit que tout était tranquille et qu'il n'y avait rien à craindre. En quittant l'hôtel Voltaire pour aller chez moi, je trouvai le carrefour Bussi occupé par des soldats et j'entendis toutes les églises de la rive gauche sonner le tocsin. Je n'en passai pas moins une nuit excellente et je ne me souviens pas d'avoir jamais aussi bien dormi.

Lorsque je me réveillai il était près de dix heures et je me hâtai de m'habiller et de sortir de chez moi pour aller déjeuner au café Procope et de là à mes cours. Dans le couloir donnant accès sur la rue Jacob, je fus arrêté par le docteur Lebert qui me demanda où j'allais. Je lui dis que j'allais déjeuner au café Procope, comme d'habitude. « Vous aurez de la peine à y arriver, me répondit Lebert, les rues sont barricadées et l'on s'est battu toute la nuit » Je remarquai alors qu'il portait un grand tablier complètement couvert de sang. Etant arrivé dans la rue, je la vis barricadée aux deux bouts ; j'hésitais sur ce que je devais [faire] lorsqu'une actrice qui demeurait dans la maison voisine me gouilla [sic] sur ma poltronnerie et me fit prendre un parti. Je résolus d'aller demander à déjeuner à mon voisin Charles Lefort ; mais j'avais, pour

parvenir jusqu'à lui, rue des Petits Augustins, deux hautes barricades à escalader. Ces barricades n'étant pas gardées dans ce moment-là, je m'en tirai pas trop mal ; je pénétrai dans l'hôtel de Londres, au grand ébahissement de Lefort, et je lui demandai à déjeuner. Il put me donner deux œufs cuits sur le plat.

Nous sortîmes ensuite sur le quai et nous y assistâmes à un spectacle émouvant. Deux officiers passaient à cheval dont l'un était un général ; et derrière eux, armé d'un fusil, un individu les mettait en joue. Il était entouré d'une trentaine de personnes qui lui criaient : « Ne tirez pas ! ». Mais comme personne ne mettait effectivement obstacle à son dessein, le coup partit et la balle frappant le chapeau bicorne du général à l'un de ses angles, le fit tourner sur sa tête. Nous apprîmes plus tard que c'était le général Rostolang. Pendant ce temps nous voyions passer sur le quai de la rive droite longeant les Tuileries et le Louvre un régiment de dragons, tenant leurs chevaux par la bride et dont les armes étaient portées par les hommes qui les avaient désarmés. Cette haine et ce mépris de l'armée sont le fruit de toute époque où la soif des jouissances matérielles et la recherche de l'argent qui les procure domine dans les classes élevées de la société.

Pendant ce temps le roi et son entourage avaient décampé au plus vite, laissant la duchesse d'Orléans se présenter seule devant la chambre des députés.

La République était proclamée ; mais aucun gouvernement n'était institué. Pendant quatre jours la France et Paris vécurent sans gouvernement. Le plus grand ordre régnait dans Paris. La troupe était désarmée ; l'école polytechnique dans laquelle figurait mon ami Sarasin parcourait les rues et maintenait la tranquillité. Beaucoup de gens croyaient que « les princes » s'étaient réfugiés dans les forts et tiraient sur Paris si l'ordre était troublé. Ils n'y songeaient guère, les pauvres !

Du jeudi au dimanche on vécut dans la rue, faisant des ovations aux élèves de l'école polytechnique qu'on rencontrait ; jouissant de la liberté ; vivant d'espérances, riant des lettres consternées qu'on recevait de Genève. Les conducteurs improvisés de la révolution étaient divisés : drapeau tricolore contre drapeau rouge ; Lamartine contre Ledru-Rollin. Enfin le dimanche matin 27 février, au milieu d'une foule immense devant l'Hôtel de Ville, Lamartine prononça un éloquent discours qui fit prévaloir la cause du drapeau tricolore et enfonça Ledru-Rollin. Un gouvernement provisoire fut nommé dans lequel on fit entrer les divers éléments révolutionnaires. Georges Sand devint l'égérie de Ledru-Rollin. Les tripatouilleurs financiers furent réduits à la portion congrue ; les hommes de luxe et d'argent obligés à une vie modeste. Les sentiments patriotiques et idéaux dominaient. La vie à Paris fut intéressante. Malheureusement elle cessa pour moi par la nécessité où m'accula le mauvais état des affaires de mon père de reprendre le chemin de la maison paternelle, les ressources manquant pour m'entretenir plus longtemps à Paris. Je quittai cette ville avec un vif regret et mes souvenirs y sont restés bien longtemps attachés.

(Fondation des archives de la famille Pictet cote AEP 3

Table des matières

Introduction	1
François Jules Pictet témoin de la révolution de juillet 1830	5
Genève, de la Restauration à la révolution de 1846	19
Charles René Pictet de Rochemont : une nuit à l'arsenal, 7-8 octobre 1846	24
Correspondance de Charles Pictet avec sa famille, 1846-1848	28
Gustave Pictet : souvenirs de la révolution de 1848	110
